Sans Visa : printemps en clair-obscur à Erevan

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15039 7 F

SAMEDI 5 JUIN 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'Ukraine et ses missiles

APRÈS des mois de tergiversations, le Parlement *ukrainien s'est décidé à ouvrir le* débat sur la ratification de l'accord Start I signé en 1991 entre les Etats-Unis et l'URSS. Il était grand temps. A quelques jours de l'arrivée à Kiev du secrétaire américain à la défense, Les Aspin, continuer à traîner des pieds aurait fini d'indisposer une administration américaine déjà très agacée par le refus des Ukrainiens de s'engager clairement et définitivement dans la voie *que les grandes puissances* ont tracée pour eux, et qu'ils *avaient promis de suivre* : renoncer définitivement à l'arme nucléaire, et en *laisser* le monopole dans l'ex-URSS à la Russie.

Pour manifester son impatience, *Washington, d'abord* par des confidences anonymes à la presse, ensuite par des déclarations officielles du porte-parole du département d'Etat, a laissé entendre que l'Ukraine essaierait de se donner les moyens d'exercer, à terme, un contrôle opérationnel sur les 176 missiles à ogives multiples actuellement déployés sur son territoire, et dont les *« clefs » sont* actuellement sous commandement *russe. Le président Kravtchouk* insiste régulièrement sur le fait *qu'il n'a pas le pouvoir d'appuyer* sur le bouton, mais peut seulement, aux termes des accords conclus au sein de la CEI, s'opposer à un lancement à partir du territoire ukrainien.

LES « informations » distillées par Washington sont-elles fondées, ou seulement destinées à prévenir toute « mauvaise » intention de la part des responsables ukrainiens ? L'entreprise *demande en* tout cas à être conduite avec doigté : les *grossières pressions exercées cet* hiver par les Etats-Unis ont *blessé la fierté ukrainienne, et la* cicatrice est loin d'être refermée.

Au moment où l'Ukraine, indé*pendante* depuis dix-huit mois seulement, connaît des difficul*tés économiques graves, est plus* ou moins paralysée par une crise politique, et voit se *réveiller* la querelle sur la flotte de la mer Noire qui l'oppose à la Russie, il peut être tentant de considérer que le moment est arrivé de donner un coup de pouce sur le seul sujet considéré comme essentiel par les Occidentaux : la renonciation à l'arme nucléaire.

LE succès, pourtant, n'est pas assuré. Si les dirigeants de Kiev ont plaidé vigou*reusement* devant les députés pour la ratification de Start I, ils *paraissent plus réservés* sur l'adhésion au traité de non-prolif*ération nucléaire et, plus géné*ralement, hésitent à renoncer *sans sérieuse contrepartie à une* tactique qui réussit si bien à la *Russie : susciter l'inquiétude*, donc l'intérêt, et l'aide qui l'accompagne. *Qu'il s'agisse* des négociations complexes sur la dette et « l'héritage » de l'URSS, ou des questions nucléaires, les Occidentaux ont *toujours* donné l'impression de privilégier Moscou « de facto ».

De la même manière, pour ne pas heurter les sensibilités du *Kremlin, l'OTAN rechigne* à donner à Kiev une « garantie de sécurité » *que les Ukrainiens* réclament, entre autres, en échange de leur renonciation définitive à l'argument nucléaire. Le meilleur moyen d'exercer une « pression » positive sur Kiev ne serait-il pas pour les Occidentaux de *manifester* un peu plus vivement leur intérêt pour un pays où *se joue, tout autant qu'à Moscou* ou à Varsovie, le sort du monde post-communiste ?

M0147 - 0605 0 - 7,00 F



Les élections législatives du 6 juin

Les socialistes et la droite au coude à coude en Espagne

A la veille des élections législatives du dimanche 6 juin, en Espagne, les deux grandes formations politiques sont au coude à coude. Ni le Parti socialiste du chef du gouvernement, Felipe Gonzalez, ni le Parti populaire (droite) de José Maria Aznar, ne paraissaient en mesure de l'emporter nettement et d'obtenir la majorité absolue des sièges aux Cortes. Il n'est pas exclu que l'un ou l'autre soit obligé de faire alliance avec les nationalistes catalans, actuellement la troisième force politique du pays.

MADRID

de notre correspondant

Jamais une campagne électorale n'avait duré aussi longtemps. Jamais un scrutin n'a été aussi disputé ni son résultat aussi incertain. Il suffira d'un rien, dimanche 6 juin, pour que l'Espagne reste sous la houlette socialiste ou bascule vers la droite, tant la balance est équilibrée entre le Parti socialiste ouvrier *espagnol (PSOE) et le Parti popu*laire (PP) selon les derniers sondages.

Le week-end dernier, les enquêtes d'opinion donnaient pour la plupart un faible avantage à la droite, mais elles ont été *effectuées avant le second face-à-*face télévisé du 31 mai, où Felipe *Gonzalez l'a nettement* emporté sur son rival José Maria Aznar, devant plus de dix millions de téléspectateurs. Cela a-t-il convaincu les indécis, qui représentent dans les sondages entre *trois et six millions* d'électeurs sur trente millions ?

Ce marais hésitant peut donner aux socialistes la possibilité de former un quatrième gouverne*ment ou bien permettre* à la droite d'accéder au pouvoir pour la première fois depuis la mort de Franco, il y a dix-huit ans. Ce que José Maria Aznar appelle la *« troisième étape »* de la reconversion démocratique du pays après la transition assurée par la coalition centriste d'Adolfo Suarez et *la consolidation réalisée* au cours des dix années de régime social-démocrate.

MICHEL BOLE-RICHARD

Lire la suite page 5

Invité par M. Balladur à se mobiliser

Le patronat refuse de garantir le succès du « plan emploi »

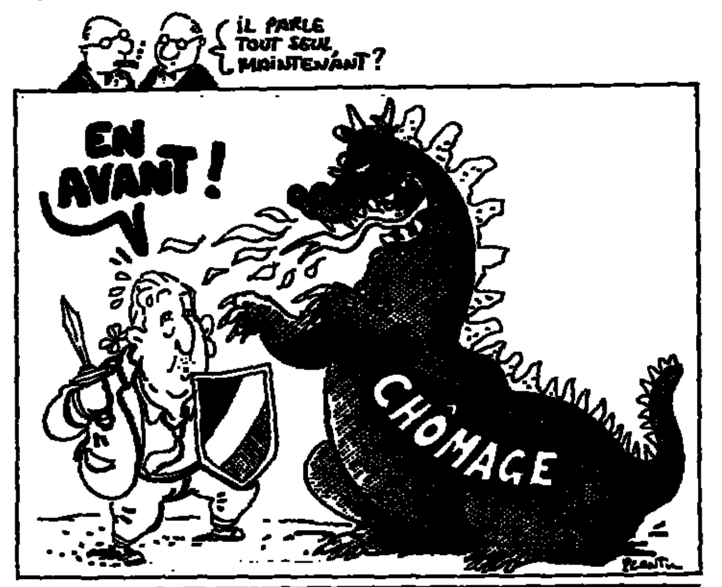
Confronté à de sombres perspectives en matière de chômage, Edouard Balladur cherche à mobiliser le patronat en faveur de son plan-emploi. Le premier ministre, qui estime qu'il « n'est plus temps de s'interroger sans cesse », recevra lundi 7 juin vingt-huit présidents de fédération professionnelle. Toutefois, le Conseil national du patronat français (CNPF), n'a pas l'intention de s'engager sur les résultats du « plan emploi » du gouvernement. Tout en annonçant le lancement d'un « plan de mobilisation », François Perigot, son président, a prévenu jeudi 3 juin qu'il fallait que « la confiance revienne d'abord chez les consommateurs avant de demander des efforts aux chefs d'entreprise ».

par Jean-Michel Normand

Mais à quoi sert donc le CNPF ? Irrité par ce qu'il considère comme un manque de mobilisation du patronat devant *la montée continue du chômage*, le gouvernement – à commencer par le premier ministre lui-même – dissimule de moins en moins son impatience.

Après avoir annoncé des allègements des charges et de la fis*calité au profit des employeurs* et corrigé le tir de ses orientations économiques, en *présentant* le 25 mai un dispositif de relance réclamé par de nombreux représentants professionnels, Edouard Balladur escomptait du Conseil national du patronat français qu'il lui rende la monnaie de sa pièce.

Lire la suite page 22



Imbroglio post-électoral au Cambodge

Le prince Sihanouk a *renoncé provisoirement*, vendredi 4 juin, à former le *« gouvernement national »* qu'il avait annoncé la veille et dans lequel il *cumulait* les fonctions de chef de l'Etat, de premier ministre et de chef des forces armées et de la police. Pour justifier sa décision, l'ancien souverain a fait état de difficultés et de certaines oppositions. Il semble en particulier que le mouvement sihanoukiste FUNCINPEC, arrivé en tête *aux élections face au Parti du* peuple (PPC) représentant le *régime de Phnom-Penh*, soit réticent face au montage *préconisé par le prince*, craignant qu'il ne fasse la part trop belle au PPC de Hun Sen et Chea Sim.

page 6

Le Front national au seuil de la mairie de Perpignan

Le 5 mai dernier, le conseil des ministres prononçait la dissolution du conseil municipal de Perpignan, qui avait refusé à deux reprises de voter le budget du maire, Paul Alduy (UDF-PSD). Après trente-quatre ans de pouvoir municipal sans partage, le « vieux lion » catalan a été contraint de se retirer, laissant derrière lui une droite divisée entre son ancien premier adjoint, Claude Barate (RPR), et son propre fils, Jean-Paul Alduy (CDS). Le *premier tour des élections municipales* a lieu dimanche 6 juin. Dans une ville économiquement déstabilisée, fatiguée par les règlements de comptes politiques et les affaires, le Front national est *devenu le péril majeur*. Jean-Claude Martinez croit en ses chances *de devenir le pre*mier maire d'extrême droite d'une ville de plus de cent mille habitants.

page 10

Les tensions sociales en Allemagne et la récession dans les Länder de l'ouest

Les Turcs, citoyens de seconde classe

Arrivés en masse dans les années 60 pour contribuer au miracle économique, les immigrés sont intégrés mais pas assimilés.

FRANCFORT

de notre correspondant

Que faire contre un adolescent de seize ans qui, la tête étroite, nourrie d'idées rapides, le bras démangé par la violence, un soir à Solingen dans la Ruhr, *met le feu à une maison de* Turcs ? Les autorités allemandes sont manifestement incapables de répondre. Les violences racistes qui se sont multipliées ces derniers mois à l'est de l'Allemagne – souvent contre des demandeurs d'asile des pays de l'Est – et à l'ouest – souvent contre des Turcs, – les plongent dans le désarroi le plus total.

Le 15 mars 1992 à Saal, dans le Mecklembourg-Poméranie, des jeunes battent à mort un réfugié roumain, un Tsigane. Trois jours plus tard, à Buxtehude en Basse-Saxe, deux « skinheads néonazis » tuent un homme parce qu'*il tenait* des propos hostiles à Hitler. Le 23 novembre à Mölln près de Hambourg, deux femmes turques et une fillette périssent dans un incendie criminel.

La chronique de l'horreur est longue jusqu'à Solingen, où deux femmes, une adolescente et deux fillettes sont mortes carbonisées. Des dizaines d'attentats contre des personnes, des habitations, des mosquées. En un peu plus d'un an : vingt-deux morts, sept à l'Est, quinze à l'Ouest. L'Allemagne cauchemarde : voilà qu'on reparle à l'étranger du racisme ou du fascisme. Mobilisée, l'immense majorité des Allemands veut prouver le contraire.

Elle organise dans les grandes villes des « chaînes de lumière », défilés immenses de centaines de milliers de personnes une bougie à la main. Aucun autre *grand pays occidental n'est plus* capable d'un tel mouvement contre le racisme, pense-t-on.

ÉRIC LE BOUCHER

Lire la suite page 8

Une économie grippée

Au premier trimestre de cette année, le produit intérieur brut de la partie ouest de l'Allemagne a reculé de 3,2 % par rapport au premier trimestre 1992.

Il s'agit de la plus forte chute trimestrielle depuis le début de l'année 1975. Si le *ministre de l'économie « ne voit pas de signes de reprise »*, la Bundesbank affiche un certain optimisme, estimant que le fond de la dépression est atteint et que l'activité pourrait redémarrer *dès le second semestre.* Mais les milieux patronaux se montrent plus pessimistes.

page 22

Un entretien avec Simone Veil

« Nous allons bénéficier de cinq milliards de francs supplémentaires pour la ville »

Le gouvernement va consacrer une partie du produit de la privatisation à la réhabilitation de certains quartiers défavorisés et y implanter des services publics. C'est ce que nous a déclaré Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, en précisant que cette somme dégagée grâce à l'emprunt sera de 5 milliards de francs.

« Nous avions jusqu'ici un ministre chargé exclusivement de la ville. Vous êtes à la tête d'un ministère géant, comprenant aussi les affaires sociales et la santé. Aurez-vous le temps et les moyens de coordonner la politique urbaine ?

– Certains préfèrent en effet la formule d'un ministre à compétence transversale, avec peu de services, mais chargé d'animer une politique à laquelle le gouvernement entend donner une portée symbolique forte. Toutefois, l'expérience montre qu'il est alors très difficile d'avoir une prise concrète sur tous les dossiers et d'agir efficacement. A la différence de mes prédécesseurs, MM. Delebarre et Tapie, je dispose des services et instruments d'un grand ministère, implanté *sur tout* le territoire. C'est un atout pour la politique de la ville.

– Vous avez beaucoup d'instruments, mais avez-vous assez d'argent ?

– Les masses financières dont dispose mon ministère sont considérables.

Propos recueillis par
PHILIPPE BERNARD
et ROBERT SOLÉ

Lire la suite page 14

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU Monde

JOURS FÉRIÉS

Plutôt le 31 décembre

L'ACCUMULATION des jours fériés pendant le mois de mai nuit à l'activité économique du pays et perturbe souvent les familles. Beaucoup s'en plaignent, à juste titre.

Je propose la suppression du *jour férié de l'Ascension. Ce jour* de vacances a son origine dans le précepte de Fête d'obligation de la religion catholique. Cette notion n'a pas sa place dans un Etat laïque et, aujourd'hui, la possibilité de célébrer la messe le soir satisferait le catholique pratiquant que je suis.

Ce jour férié serait évidemment à reporter à une autre date. Je propose le 31 décembre, qui est chômé dans de nombreux *pays. Ce jour-là, il n'y a pratiquement* pas d'activité autre que commerciale, et les commerçants ne se plaindraient pas de l'accroissement de leur clientèle potentielle.

Docteur MAURICE HUET
Castelnau-le-Lez (Hérault)

NATIONALITÉ

Pour entrer dans l'Eglise

NOS *Seigneurs les évêques* s'indignent du fait que, pour entrer dans la communauté française, il conviendra, dans certains cas, d'effectuer quelques formalités d'ailleurs fort simples.

Comment entre-t-on dans la communauté catholique sinon en effectuant une formalité, elle, des plus solennelles ?

Nos Seigneurs les évêques vont-ils supprimer le baptême ?

JEAN CLOUET
Sénateur du Val-de-Marne

SUICIDE

L'incompréhensible blessure

JE me trouvais hors de France quand le drame de Nevers s'est déroulé le long d'un canal. J'ai lu avec du retard la presse et ses commentaires. Deux commentaires m'ont semblé très justes. L'un disait : *« Devant une telle épreuve, il n'y a que le silence ou la prière »* : il est de Raymond Barre.

L'autre ajoutait : *« Quiconque a vécu – et qui ne l'a fait ? – l'onde de choc du suicide d'un proche sait bien que la mort qu'on se donne, on la donne aussi aux autres. Que le fait de se taire de la sorte est une manière d'ouvrir un ultime dialogue avec les vivants, une autre manière de s'adresser à eux, une fois épuisées les voies de recours de la parole routinière et sans écho »* : il est de vous.

J'ai perdu il y a plus de six ans une enfant de vingt ans qui est partie avec pour dernier message cette terrible absence et ce silence pesant qui n'en finissent pas de me hanter.

Comprendre ? Mais comment ? Et si jamais un jour je comprends ce geste, aurais-je finalement le droit de l'accepter, de l'excuser ? La blessure est toujours aussi béante, comme au premier jour, ineffaçable, éternelle.

J'ai connu l'ancien premier ministre et sa famille, avant qu'il n'arrive aux affaires. Nous étions voisins à Passy. Il était solide, *droit, rigoureux, honnête.* Je ne comprends pas. Je ne veux pas comprendre.

FREIDOUNE SAHEBJAM
journaliste iranien, Neuilly-sur-Seine

TRAIT LIBRE



POLICE

Contrôler les coupables

LE projet de loi de contrôle préventif d'identité, tel qu'il a *été* présenté *et adopté en conseil des ministres*, le 19 mai (*le Monde* du 20 mai) serait, à mon sens, susceptible d'être déclaré contraire à la Constitution par le Conseil constitutionnel. En effet, s'il n'est *pas contestable que le droit à la sûreté* (publique) constitue un droit constitutionnel (article 2 de la Déclaration de 1789), la liberté d'aller et venir, par exemple, constitue une liberté publique de même valeur (article 7 de la Déclaration).

A propos de la loi du 3 septembre 1986 qui a inséré dans le Code de procédure pénale, un article ainsi rédigé : *« L'identité de toute personne peut également être contrôlée, selon les mêmes modalités pour prévenir une atteinte à l'ordre public, notamment une atteinte à la sécurité des personnes et des biens »*, le Conseil constitutionnel (décision nº 86-211 du 28 août 1986) avait considéré que ces dispositions n'étaient pas *« contraires à la conciliation qui doit être opérée entre l'exercice des libertés constitutionnellement reconnues et les besoins de la recherche des auteurs d'infractions et de la prévention d'atteintes à l'ordre public, nécessaires, l'une et l'autre, à la sauvegarde des droits de valeur constitutionnelle. »* Le Conseil relevait également qu'il appartenait aux autorités judiciaires et administratives de veiller au respect intégral des règles et garanties prévues par le législateur.

L'atteinte à la liberté d'aller et venir (en cas de refus de se soumettre au contrôle ou en cas d'impossibilité de justifier de son identité, une rétention de l'individu dans les locaux des services de police pour une durée de quatre heures au plus était prévue) pouvait encore apparaître comme acceptable dans la mesure où le contrôle était nécessaire pour prévenir une atteinte à l'ordre public. En revanche, le projet de loi en même temps qu'il ajoute les mots *« l'identité de toute personne,* quel que soit son comportement, *peut être contrôlée... »* (et qui ainsi permet le contrôle sans restriction de toute personne dès lors qu'il y a risque pour l'ordre public) prévoit un autre contrôle de police qui vient renforcer celui déjà prévu et étendu. Le procureur de la République pourrait donner instruction de contrôler l'identité de toute personne dans des lieux et pour une période déterminée. Malgré l'ébauche de garanties judiciaires (le procureur de la République doit préciser les infractions à la loi pénale qu'il entend poursuivre ou rechercher) les libertés publiques en souffriraient. Cette mesure de police s'appliquerait à toute personne même si elle n'a rien à se reprocher. Le risque d'arbitraire serait alors grand. En effet, ce texte laisse à la seule discrétion du ministère public le pouvoir de sélectionner les lieux de contrôle en fonction de la composition des populations destinataires de ces contrôles. Le principe d'égalité des individus et des citoyens devant la loi serait gravement atteint. Par ce biais, ne tente-t-on en quelque sorte de saisir la « prédélinquance » (donc à priori des non-délinquants ; *quid*, en outre, de la présomption d'innocence ?) dont parlait récemment le ministre de l'intérieur.

PATRICK CANIN
Avocat au barreau de Grenoble.

CSG

Inégalité devant l'impôt

LE « MONDE » du 12 mai parle du risque constitutionnel créé par la déductibilité de la CSG. Constitutionnel ou non, il y a problème pour un pays dont la recherche extrême de l'égalité sociale a abouti à l'extrême inégalité devant l'impôt sur le revenu. Quand le revenu familial augmente de 1 000 F, la moitié des Français profitent intégralement de cette augmentation. Quelques-uns reversent 568 F au fisc : on applaudit. Quand le revenu imposable diminue de 1 000 F, les premiers perdent vraiment 1 000 F, les *seconds seulement 432 F : horreur ! Les riches sont* avantagés ! Et ils le sont également si on diminue la progressivité de l'impôt ! Conclusion : le système des prélèvements obligatoires est bien verrouillé. Souhaitons bon courage *à la majorité, quelle qu'elle soit, qui* voudra y introduire un peu plus de justice.

PAUL DAILLOUX
Paris

DÉMOCRATIE

La monarchie nucléaire

COMME les États-Unis et la Russie, la France a suspendu ses essais nucléaires. Les reprendra-t-elle cette année ? Plus généralement, le gouvernement d'Edouard Balladur doit-il développer l'armement atomique de notre pays ? Deux questions qui peuvent être éclairées par une troisième : la stratégie de dissuasion est-elle compatible avec la démocratie ?

« Gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple » : telle est la définition de la République, selon notre Constitution (art. 2). Or, la stratégie nucléaire, c'est la concentration suprême du pouvoir ; sa mise en œuvre repose sur la décision d'un seul, le président de la République, qui dispose d'un pouvoir personnel comme n'en eut jamais monarque absolu : il a sous ses doigts une force de cent mégatonnes, soit la capacité d'exterminer plus de cinquante millions de personnes.

Ce feu atomique, il peut en principe en disposer comme il le veut, quand il veut. En voyage, un officier portant la valise nucléaire l'accompagne. C'est « le coup d'Etat *permanent* », *serait-on tenté* de dire, en référence au célèbre pamphlet de François Mitterrand. Il écrivait : *« Le pouvoir d'un seul, même consacré pour un temps par le consentement général, insulte le peuple des citoyens. »* Pierre Mendès-France lui faisait écho à propos de l'arme atomique : *« Je n'accepterai jamais que le sort de mes enfants, le mien, celui de mon pays, soit abandonné à un homme dont je ne puis prévoir les réactions. »*

Que ferait cet homme dans une situation tragique où il devrait en quelques minutes évaluer la menace, supputer les diverses options, décider, transmettre l'ordre ? Un stratège, le général Arnaud de Foïard, répondait en octobre 1973 : *« Nul ne peut prévoir si un comportement raisonnable est encore possible (...). Le seuil nucléaire est assimilable à celui de l'absurde : quiconque le franchit pénètre dans le domaine de l'irrationnel ! »* D'autant plus que la mise en œuvre du dispositif atomique attirerait sur la France de foudroyantes *représailles*. Aussi, Valéry Giscard d'Estaing a révélé, dans *le Pouvoir et la Vie*, une décision qui, dit-il, *« a toujours été enfouie en [lui] : quoi qu'il arrive, je ne prendrai jamais l'initiative d'un geste qui conduirait à l'anéantissement de la France »*.

Une telle démarche, en outre, violerait les conventions de Genève de 1949, dont la quatrième demande, en cas de guerre, que les personnes civiles *« soient protégées contre tout acte de violence »*. Or ce sont elles qui, délibérément, sont prises comme cibles par la stratégie de dissuasion... Du même coup est contredit le propre règlement de l'armée française dont l'article 7 stipule – et c'est à son honneur : *« L'autorité supérieure ne peut ordonner d'accomplir des actes contraires (...) aux conventions internationales. »* Le chef des armées, en déclenchant le dispositif atomique, désobéirait au règlement militaire lui-même !

« L'atome a tout changé, sauf nos modes de pensée », disait Einstein, l'un des pères – repenti – de la bombe. *L'heure n'est-elle pas à* la reconversion des esprits ?

JEAN TOULAT
Prêtre et écrivain

PRISE D'OTAGES

Dénouement « heureux »

ON *a beaucoup écrit, beaucoup parlé après la prise d'otages de* Neuilly. Rares sont ceux qui avaient le mot juste : les enfants, ne comprenant pas pourquoi il avait fallu tuer le ravisseur et le procureur de la République se refusant à qualifier l'intervention du RAID de « réussite totale ».

Il était temps. Car on finissait par douter. Douter que la vie, et celle d'un homme, quel qu'il soit, avait tout de même un certain prix...

Se réjouir de la libération des enfants, oui. Mais ceux qui se sont réjouis d'un dénouement à leurs yeux heureux se sont aussi réjouis de la mort d'un homme abattu de sang-froid de trois balles dans la tête.

FRANÇOIS DRAVET
Gras (Eure-et-Loir)

MONNAIE

Ne laissons pas filer le franc

LE *Monde* du 13 avril a publié une opinion sur ce dilemme d'actualité : *le franc doit-il* « être ou ne pas être » fort ?

Marc-Antoine Kleinpeter pense qu'il faut plutôt le laisser filer puisque l'inflation nous a apporté *« efficacité et justice »* au cours des « trente glorieuses ».

Comme tout économiste averti, *il sait que le choix n'est pas* entre la « bonne » et la « mauvaise » solution, mais entre « une mauvaise » et une « moins mauvaise » solution, puisqu'il reconnaît que l'inflation présente l'inconvénient majeur d'inciter au gaspillage.

Que l'inflation ne soit pas incompatible avec la croissance, puisse même parfois y contribuer, soit. L'escudo fort de Salazar allait en effet de pair avec la stagnation, et la France, comme le Japon, a connu une croissance rapide avec un taux d'inflation souvent élevé. Mais l'Allemagne s'en est fort bien tirée avec une inflation moindre, et *que dire de l'inflation dans la stag*nation en Grande-Bretagne ? D'autres facteurs, prépondérants ceux-là, expliquent les « trente glorieuses ».

Cela dit, il ne faut jamais se cramponner à des principes immuables dans un monde qui évolue sans cesse. Actuellement, nous avons sans doute plus à gagner dans une union européenne que dans la division de nos vieux pays. Que seraient les Etats-Unis *avec un dollar californien,* un dollar texan, etc., et le Japon avec un yen d'Hokkaido, un autre de *Kyushu, etc. ? En conservant la* parité avec le mark, nous sauvons ce qui reste du SME, nous préservons les chances d'une monnaie européenne ; ce qui exige bien sûr des efforts, car rien en économie n'est gratuit.

Quant à la *« justice »* apportée par l'inflation, on peut avoir des doutes. Certes, le niveau de vie a augmenté – grâce à une productivité accrue – mais n'a-t-on pas privilégié la pierre, valeur-refuge par excellence – au détriment d'activités où les gains de productivité auraient été plus importants ? L'inflation ne favorise-t-elle pas les *salariés les mieux placés pour faire* aboutir leurs revendications ?

L'inflation bouleverse assurément habitudes et structures qui tendent à se figer dans toute société, mais il en va de même lorsqu'une monnaie garde à peu près sa valeur. Il faut alors réfléchir avant de dépenser, s'attaquer aux problèmes fondamentaux et non plus user de palliatifs. Une monnaie à peu près stable permet une organisation moins coûteuse *des échanges* et sans doute une affectation plus rationnelle de ressources toujours limitées.

Voilà très brièvement pourquoi je *ne partage pas l'opinion* de Marc-Antoine Kleinpeter actuellement.

PIERRE GRARE
Marseille

UN LIVRE

L'adieu à l'enfance

ADOLESCENCES
sous la direction
de Philippe Jeammet.
Fondation de France,
152 p., 80 F.
Vendu par correspondance,
aux AGF
87, rue de Richelieu,
75002 Paris

AUCUN âge de la vie n'est aussi brutal que l'adolescence. Si le bébé évolue pas à pas, si l'adulte vieillit doucement, l'enfant de treize ou quatorze ans est pris, sans préavis, dans une bourrasque. Tout change en même temps : son corps, sa psychologie, ses relations avec l'entourage. Il n'est plus tout à fait le même, il n'est pas *encore un autre, et* ses sautes d'humeur sont à l'image de cette identité fluctuante.

Tout cela, bien sûr, est archiconnu. Pourtant, les parents les mieux informés se montrent complètement désorientés quand l'un de leurs chers petits traverse cette zone de turbulence. Ils ne supportent pas de le voir se barricader dans sa chambre, s'enlaidir, maltraiter sa propre image à défaut de pouvoir l'accepter.

Rien ne dit d'ailleurs que l'adolescence soit immuable. Quitte-t-on exactement comme hier les rivages de l'enfance, à une époque dominée par la télévision, alors que l'entrée dans la vie adulte est marquée par le sida et le chômage ?

A l'initiative de la Fondation de France et des AGF, huit spécialistes de l'adolescence – médecins ou « psys » – et deux journalistes ont réuni leurs compétences pour *rédiger un ouvrage de qualité,* illustré de photos saisissantes. On n'y trouvera aucune révélation. Aucune « recette » non plus. Mais des remarques de bon sens aideront parents et éducateurs à garder leur calme et à éviter quelques gaffes.

Toute la difficulté tient à un paradoxe : l'adolescent oscille entre le désir de se *transformer* et la peur qui en résulte. Il doit devenir autonome, sans pour autant se retrouver seul. L'attention des adultes lui est indispensable, mais il la rejette violemment... *Les parents doivent* donc exercer une présence suffisante, ni trop proche ni trop lointaine. Ils sont les gardiens d'une certaine limite à l'intérieur de laquelle l'adolescent pourra se créer un espace d'autonomie.

Mais le face-à-face est parfois insupportable, et la *présence d'un tiers s'avère alors* nécessaire. Un psychologue ? Pas forcément. Les auteurs soulignent avec raison que *« les grands-parents représentent un potentiel généralement sous-employé dans la relation parent/adolescent »*. Proches de l'un et de l'autre, sans être directement concernés, témoins de l'enfance du père ou de la mère, ils sont souvent en mesure de créer un nouvel espace dans une relation étouffante. *Vive les grands-parents !*

ROBERT SOLÉ

EUROPE

Proportionnelle intégrale

L'ADOPTION de circonscriptions régionales pour l'élection *des députés européens ne léserait* ni n'avantagerait personne, pour peu que le vote ait lieu à la représentation proportionnelle intégrale, *telle que l'avait exposée Henri* Poincaré.

Le quotient électoral est un nombre unique calculé nationalement en divisant le nombre des électeurs dans l'ensemble du pays par le nombre total de députés à élire. Dans les circonscriptions, chaque liste a autant d'élus que la somme de ses suffrages contient de fois le nombre unique, mais les suffrages non représentés sont additionnés *au plan national, parti par parti.*

Les sièges non pourvus sont répartis sur la base des restes ainsi totalisés et attribués aux listes régionales de chaque parti concerné, en commençant par celles qui ont les plus forts restes.

On vote donc bien dans un cadre régional, mais toutes les voix sont utilisées. Le système est juste et fidèlement représentatif.

JEAN ORDNER
Vaucresson (Hauts-de-Seine)

ALGÉRIE

L'assassinat d'un poète

Il est mort, le poète. Ses amis ont plutôt envie de crier que de pleurer. Tahar Djaout vient d'être assassiné à Alger. Comment parler de lui aujourd'hui autrement qu'en évoquant cet homme pacifique, parfait exemple d'un métissage de culture berbère, française, arabe ?

Tahar Djaout écrivait.

En Algérie, on peut mourir d'écriture. *L'érudition se paie. Celle de* Tahar Djaout était immense. Il avait choisi de s'exprimer dans une langue qui l'avait conquis par la liberté qu'il sentait pouvoir y prendre : ainsi, ses livres ouvraient les syntaxes, pressaient les mots pour en extraire les sens oubliés, malaxaient les rythmes pour y faire chanter d'autres voix.

Une telle plume menaçait l'intolérance, l'enfermement, la haine et le mépris d'autrui. Elle soutenait l'intelligence, la perspicacité, la curiosité, la connaissance.

Tahar Djaout parlait.

Il disait cette Algérie qu'il aimait et où il avait choisi de vivre une existence quotidienne qu'il disait riche de rencontres et de mouvements et dont il désirait transmettre la complexité prometteuse à ses enfants.

Sa disparition est absurde et injuste. Elle sera le contraire du silence et de l'oubli.

DJAMEL et LAURENCE F.
Paris, Alger

Ouverture à Moscou de la « conférence constitutionnelle »

La Russie en panne de loi fondamentale

La « conférence constitutionnelle », convoquée par le président Boris Eltsine pour débattre de la future Constitution de la Fédération de Russie, devait s'ouvrir, samedi 5 juin, à Moscou. Quelque 700 délégués participeront aux travaux, qui s'achèveront le 16 juin. M. Eltsine pense que la nouvelle loi fondamentale russe doit être adoptée dans le courant de l'automne au plus tard.

MOSCOU

de notre correspondant

Justifié ou non, le reproche est toujours le même, et les « amis » du président sont les premiers à le formuler : Boris Eltsine gagne les batailles et s'endort sur ses lauriers. Le référendum du 25 avril avait un *objectif précis : établir définitivement* la prééminence du président sur le Parlement et l'inscrire dans la Loi fondamentale. Le référendum a été gagné, la victoire grossie et dûment célébrée, et on attend toujours la suite.

Après avoir maintenu pendant six semaines le brouillard sur ses intentions, Boris Eltsine a fini par *laisser annoncer par ses proches* que la « conférence constitutionnelle » qui s'ouvre samedi 5 juin n'aurait qu'un rôle consultatif. Lui-même a expliqué que la nouvelle Constitution devrait être adoptée *« pas plus tard que cet automne »*, ce qui semble vouloir dire qu'il a renoncé à tout espoir d'accélérer le mouvement.

Reste sans doute l'hypothèse d'une ruse : ces déclarations lénifiantes ne seraient destinées qu'à endormir l'adversaire ; la « conférence constitutionnelle », ensemble *hétéroclite où se mêlent représentants* des régions, des syndicats, du Parlement et des Eglises, dont M. Eltsine a d'ailleurs modifié la composition au tout dernier moment, et qui travaillera sous l'étroite surveillance de ses représentants personnels, serait transformée d'un coup de baguette présidentielle en Assemblée constituante... Bref M. Eltsine se réveillerait soudain, frapperait ses adversaires de stupeur, et partirait en vacances avec en poche « sa » *Constitution*.

Un prix à payer

Telle était, en gros, la tactique recommandée dès le lendemain du référendum par certains des *conseillers les plus radicaux du président*. Mais, dans les circonstances présentes, le « coup » semble difficilement jouable. D'abord parce que le plan est éventé, et surtout parce que M. Eltsine ne dispose pas des forces nécessaires pour *l'imposer. Le référendum a certes* considérablement affaibli ses adversaires du Congrès. Mais les limites de son propre succès sont très rapidement apparues.

Les proches du président et la presse progouvernementale ont eu beau dire et répéter que M. Eltsine était désormais la seule autorité « légitime » dans le pays, il a bien fallu se rendre à l'évidence : le Parlement était toujours en place, les électeurs ne l'avaient pas congédié, et c'était toujours lui qui *détenait*, selon la loi, les clefs de l'adoption *d'une nouvelle Constitution*. M. Eltsine n'ayant pas le pouvoir légal de le dissoudre, et ne se décidant pas à franchir définitivement le pas qui sépare la démocratie du pouvoir autoritaire, a donc cherché à s'appuyer sur d'autres représen*tants de* la *« légitimité »* : les *dirigeants* des régions et des Républiques.

La démarche était logique, mais périlleuse. Les dirigeants des Républiques, *dont le souci principal est* d'obtenir des garanties d'autonomie de la part du centre et de pouvoir disposer à leur guise de leurs richesses, ont immédiatement fait savoir qu'il y aurait un prix à payer, et un prix d'autant plus *élevé que dans la plupart de ces* Républiques le « non » l'avait emporté au référendum. Le Tatarstan, la Carélie, la Bachkirie et la Iakoutie (rebaptisée Sakha) sont *particulièrement gourmands, puisqu'ils* souhaitent se réserver le droit de lever des impôts et même d'émettre de la monnaie. Certains ministres, à commencer par celui des finances, Boris Fiodorov, frémissent déjà à l'idée que M. Eltsine *pourrait céder à leurs exigences*.

Pour l'instant, M. Eltsine a seu*lement fait valoir que son projet de* Constitution limitait les prérogatives du « centre » et accroissait celles des régions et des Républiques... Ses interlocuteurs ont enre*gistré ses assurances, accompagnées* de diverses promesses d'assistance économique, mais eux mêmes n'ont pris aucun engagement. Faute de mieux, le porte-parole de M. Eltsine a donc fait état d'un gentleman's agreement, purement verbal, aux termes duquel les dirigeants des Républiques et des régions soutenaient le projet présidentiel de Constitution.

Certains l'ont laissé dire, d'autres ont rétorqué que ni le projet de M. Eltsine ni celui que le Parlement, pour faire bonne mesure, a *ressorti de ses cartons* ne les satisfaisaient. Bref, le marchandage est *loin d'être terminé, et il* n'est pas du tout sûr qu'il le soit le 16 juin, date à laquelle devrait en principe s'achever la « conférence constitutionnelle », après examen des 1 500 amendements déposés à ce jour...

Tout cela pour un simple hors-d'œuvre, puisque M. Eltsine devra alors s'attaquer à la question essentielle, sur laquelle il a toujours soigneusement évité de se prononcer lui-même : à supposer qu'un « projet définitif » finisse par être élaboré, comment le faire adopter ? Nouveau référendum, élection *d'une nouveau Parlement qui voterait* la Constitution, ou bien même *adoption d'un projet de compromis* par l'actuel Congrès, préalablement « travaillé » par l'équipe présidentielle ?

Toutes ces hypothèses ont été *émises tour à tour par différents* représentants de l'entourage de *M. Eltsine*, toutes présentent de sérieuses difficultés, et toutes demandent du temps pour être menées à bien : la crise institutionnelle, qui à en croire les amis du président, bloque la poursuite des réformes et à en croire ses ennemis a *été « inventée » pour masquer* l'échec de ces réformes, semble donc appelée à durer.

Freiner le mouvement

Le temps passé depuis le référendum n'a pourtant pas été complètement perdu pour M. Eltsine : il a *permis de faire apparaître au grand* jour les faiblesses d'une opposition malgré tout secouée par sa défaite, et qui a prêté le flanc aux manœuvres de division agencées par les amis du président. Une entreprise de déstabilisation du Tribunal *constitutionnel a ainsi été engagée*. Une partie des juges du tribunal – mais pas son président, *M. Zorkine*, considéré comme hostile – ont ainsi été « invités » à rencontrer Boris Eltsine au Kremlin.

Pour l'instant, le résultat n'est pas très probant : appelé à statuer sur la suppression par le Parlement de Mordovie du poste de président de cette République, occupé jusqu'à présent par M. Gousliannikov, *un partisan de Boris Eltsine*, le Tribunal constitutionnel a considéré que cette décision était légale. Une fois de plus, il a donc contrecarré la volonté expresse de M. Eltsine, et ce sur un sujet particulièrement sensible.

L'effort principal a cependant porté sur le présidium du Parlement, et cette fois avec succès. Au sein de cette direction collective, M. Rouslan Khasboulatov, arc-bouté dans son opposition au projet présidentiel de Constitution, doit désormais faire face à des hommes comme Nicolas Riabov, qui, au nom du réalisme, prêchent pour le compromis. Attaqué de toutes parts et plus ou moins tenu en otage par les conservateurs, M. Khasboulatov donne même parfois l'impression de perdre pied : il est *« à l'agonie »*, titre avec *jubilation un quotidien populaire* pro-eltsinien, *Moskovski Komsomolets*.

De plus en plus amer et sarcastique, M. Khasboulatov n'a pourtant pas admis sa défaite. Et si ses plans paraissent étranges (il propose désormais d'organiser à l'automne un référendum sur trois projets concurrentiels de Constitution, *celui du président, celui du Parlement* et celui des communistes), sa tactique est clairement de jouer la montre. Et attendant des jours meilleurs, M. Khasboulatov s'abstient sagement de convoquer le Congrès des députés, qui en principe aurait dû se réunir en juin mais où il risquerait d'être mis en minorité.

Tous ceux qui, à l'image du secrétaire de la commission constitutionnelle du Parlement, M. Roumiantsev, plaident désormais pour une synthèse des divers projets de *Constitution poursuivent apparemment* des objectifs similaires : freiner le mouvement. Après tout, si le débat constitutionnel traîne jusqu'à l'automne, si la situation économi*que continue à se dégrader et si* les « centristes » finissent par concrétiser leurs tentatives de création d'une coalition politique crédible, le rapport de forces actuel, plutôt favorable au président, pourrait être modifié.

C'est en tous cas le calcul que semble faire le vice-président Routskoï : lui aussi subit les pires avanies, on lui a enlevé toutes ses fonctions officielles, on l'empêche de recevoir des visiteurs et des journalistes dans son bureau du Kremlin, et on menace même à présent de le chasser du palais présidentiel... Il n'empêche qu'il est toujours là, plus acerbe que jamais, et que M. Eltsine n'a pas vraiment le moyen de s'en débarrasser – du *moins tant que l'actuelle Constitution* reste en vigueur.

Autant d'obstacles dont aucun *peut-être n'est insurmontable mais* qui tous entravent les projets présidentiels : de la charge sabre au clair qui semblait s'esquisser au lendemain du référendum, on en est insensiblement revenu à une vaste et complexe offensive contre une opposition bien décidée à défendre ses tranchées. Une fois de plus, le monde politique moscovite semble donc s'être coupé des préoccupations du public, bien en mal de suivre *le feuilleton constitutionnel*, et l'intendance est priée d'attendre. M. Eltsine lui même semble conscient du problème, et a déjà désigné un coupable : *« Après le 25 avril*, a-t-il *récemment déclaré* d'un ton sévère, *l'activité du gouvernement a baissé, une certaine mollesse s'est manifestée. »*

JAN KRAUZE

Les 90 « sujets » de la Fédération

La Fédération de Russie comprend 90 « sujets », répartis en six niveaux de subdivision administrative :

1. – Les 21 Républiques, portant le nom d'un peuple non *russe, souvent minoritaire par* rapport à la population russe locale. L'une d'elles a déclaré son indépendance totale : la Tchétchénie (moins d'un million *d'habitants, à la frontière de la* Transcaucasie). Une deuxième, le Tatarstan (3,5 millions d'habitants, enclavé au centre de la Russie) a proclamé une indépendance moins tranchée.

2. – Les 6 territoires, qui veulent une autonomie égale à celles des Républiques.

3. – 49 régions.

4. – 11 districts autonomes.

5. – La région autonome juive *du Birobidjan*.

6. – Moscou et Saint-Pétersbourg, qui jouissent du statut de « villes d'importance fédérale ». – (*AFP*.)

GRANDE-BRETAGNE : selon les sondages

John Major est le premier ministre le plus impopulaire depuis la seconde guerre mondiale

LONDRES

de notre correspondant

Bien que ses fidèles affirment qu'on ne gouverne pas avec les *sondages*, et que la reprise économique aidant, l'image du premier ministre peut se redresser rapidement, les derniers sondages sont quand même préoccupants pour John Major. Sa cote d'impopularité dépasse celle de Neville Chamberlain après la débâcle militaire de 1940, celle de Harold Wilson dans les mois qui ont suivi la dévaluation de 1967, celle de James Callaghan après l'« hiver du mécontentement » de 1976, enfin celle de Margaret Thatcher au printemps de 1990, en plein cœur de la révolte contre la « poll tax » et six mois avant que le parti Tory ne se débarrasse de son chef.

L'Institut Gallup, qui effectue des sondages en *Grande-Bretagne* depuis 1938, est formel : avec 21 % d'opinions favorables, John Major est le premier ministre le plus impopulaire depuis la seconde *guerre mondiale, son score étant* inférieur de deux points au plus mauvais résultat jamais obtenu par son prédécesseur. 23 % des Britanniques sont satisfaits du gouvernement et le Parti conservateur n'attire plus que 25 % d'intentions de vote, contre 23 % pour les démocrates-libéraux et 49 % pour les travaillistes. *L'opposition détient* donc un avantage théorique de 24 points, un score qu'elle n'a obtenu qu'une seule fois dans le passé.

Le gouvernement n'est cependant pas *menacé par le calendrier* électoral, du moins s'agissant des élections générales, lesquelles, en principe, n'auront pas lieu avant 1996-1997. Mais l'élection parlementaire *partielle qui doit avoir* lieu (sans doute le mois prochain), à Christchurch, dans le comté de Dorset, constituera un test politique significatif. Une défaite, qui s'ajouterait à *celle, le 6 mai dernier*, de Newbury, donnerait un élan déterminant à la contestation de plus en plus ouverte qui s'est engagée au sein du Parti conserva*teur à propos* de la compétence de M. Major. Dans l'immédiat, les *résultats de Gallup montrent que le* remaniement du gouvernement, auquel M. Major a procédé le 27 mai, ne constitue nullement, comme l'espérait le 10, Downing Street, un *« nouveau départ »* pour le gouvernement et son chef, au contraire. *La droite du parti Tory* dénonce le *« lâchage »* de Norman Lamont, remplacé au poste de chancelier de l'Echiquier, par Kenneth Clarke.

L. Z.

□ **ALBANIE : extension des grèves.** – Les cours ont cessé, jeudi 3 juin à Tirana. Les enseignants ont en effet repris les revendications salariales de leurs collègues en grève à Shkoder *dans le nord du* pays. Ils rejoignent les mouvements menés depuis dix jours par les « ex-*propriétaires » en grève* de la faim contre une loi de restitution estimée injuste, ainsi que la grève des journaux indépendants, en conflit avec leur imprimerie offerte par *l'organisation américaine Media* Foundation qui entend désormais faire payer ses services. – *(AFP.)*

□ **ANDORRE : signature d'un traité avec la France et l'Espagne** – La principauté d'Andorre a signé, jeudi 3 juin, un traité de *« bon voisinage, d'amitié et de coopération »*, avec la France et l'Espagne, qui deviennent les deux premiers Etats à reconnaître Andorre comme Etat souverain. La viguerie d'Andorre devrait disparaître pour être remplacée par un consulat et une ambassade. Le gouvernement andorran a par ailleurs demandé son admission à l'ONU et désigné un ministre des relations extérieures, Antoni Armengol, ancien responsable des relations avec la CEE. – *(AFP.)*

□ **ALLEMAGNE : rectificatif.** – C'est par erreur que, dans nos éditions du 1er juin, nous avons mentionné Francfort parmi les villes allemandes ayant *été récemment* le théâtre de violences racistes. Les plus graves incidents avant Solingen *ont* eu lieu à Hünxe, Hoyerswerda, Mölln et Rostock.

SERBIE : le durcissement du pouvoir

Le parquet de Belgrade demande l'interdiction du parti de Vuk Draskovic

Le coup de force au Parlement fédéral, qui a entraîné la chute du président yougoslave, Dobrica Cosic, et l'arrestation du chef de l'opposition, Vuk Draskovic, ne semblent marquer que le début du durcissement du pouvoir serbe. Le parquet de Belgrade a recommandé, jeudi 4 juin, l'interdiction du Mouvement du renouveau serbe (SPO), le parti de M. Draskovic. L'ensemble de l'opposition serbe et monténégrine a dénoncé la mise en place progressive d'*« un régime totalitaire »*.

BELGRADE

de notre correspondante

M. Milosevic ne veut pas d'une opposition qui, en Serbie, puisse le déstabiliser. Après avoir fait arrêter son leader, l'écrivain Vuk Draskovic, *dont l'état de santé est « extrêmement grave »*, selon ses proches, *c'est à son parti qu'il s'en* prend. Le parquet a demandé, jeudi, l'interdiction du Mouvement du renouveau serbe (SPO) et a saisi la Cour constitutionnelle de Serbie. Cette Cour, étroitement contrôlée par M. Milosevic, ne devrait pas tergiverser face à un acte d'accusation accablant. Le par*quet estime que l'activité du parti* de M. Draskovic *« sort du cadre autorisé et habituel de la lutte parlementaire »* et qu'il a été *« l'inspirateur et l'initiateur d'une série d'actions ayant ouvertement pour but un changement violent de l'ordre constitutionnel »*.

Il reproche donc au *principal* parti d'opposition d'avoir organisé, en mars 1991, des manifestations violentes qui avaient fait deux morts (un policier et un manifestant) ainsi que le rassemblement de juin 1992 au cours duquel il a réclamé *« la destitution violente du pouvoir et un changement du système d'Etat »*. Le parquet rend responsables des émeutes de mardi le *SPO et son leader, qui a « invité les manifestants à pénétrer de force dans le Parlement fédéral, à s'en emparer et à le détruire »*. Il accuse d'autre part Vuk Draskovic d'appeler des mineurs à participer à des manifestations violentes, ce qui est *« interdit par la loi »*.

En revanche, le parquet n'a pas jugé nécessaire de poursuivre le député ultranationaliste Branislav Vakic, qui est responsable de l'incident qui avait provoqué la manifestation de mardi soir. Des milliers de Belgradois étaient descendus dans la rue pour protester contre le passage à tabac de Mihajlo Markovic, député du SPO, dans les couloirs du Parlement fédéral. Enfin, le parquet n'a pas jugé nécessaire d'inculper les *policiers* qui ont battu M. Draskovic et son épouse pendant leur détention.

FLORENCE HARTMANN

Un appel en faveur du leader de l'opposition

Nous avons reçu de plusieurs personnalités un appel pour la libération du principal leader de l'opposition en Serbie, victime du durcissement du régime de M. Milosevic. En voici le texte :

« Vuk Draskovic est le principal leader de l'opposition serbe. C'est également un écrivain. Il combat la guerre et la purification ethnique entreprises par le gouvernement de Belgrade. Dans la nuit du mardi 1er au mercredi 2 juin, par dizaines, des policiers armés ont envahi le local de son parti (SPO), où il tenait une conférence de presse. Il a été arrêté, battu, enfermé. Sa femme se nomme Danica ; elle a subi le même traitement.

» L'agression publique, féroce, d'une personnalité connue de tous relève de l'action exemplaire et de l'appel au lynchage généralisé. Elle menace tout individu osant penser librement, dignement, en Serbie. Cette escalade violente des autorités de Belgrade nécessite une réponse internationale. Après avoir purifié la *Bosnie, Milosevic entend liquider* l'opposition et éradiquer toute volonté d'en finir avec sa guerre.

« Il faut au moins aider les opposants serbes », déclarait récemment Simone Veil à FR 3, en exprimant le sentiment de tout responsable lucide.

» Il est grand temps de les aider, en effet ! »

Ce texte est notamment signé par André Glucksmann, Daniel Cohn-Bendit, Eugène Ionesco, Yves Simon, Patrice Chéreau, Jorge Semprun, *Alain Corneau, Jacques Rupnik*, Nathalie Duhamel, Mario Bettati, Daniel Rondeau, Alain Finkielkraut, Michèle Barzach, Daniel Mesguish, Andrejz Zulawski, Erik Orsenna, Daniel Radford, Jean-François Colosimo, Jacques Lanzman, Elie Wiesel et René Friedman.

SUISSE : l'acquisition de nouveaux avions de combat

Le référendum met aux prises partisans et adversaires de l'armée

Au-delà de l'acquisition de nouveaux avions de combat et de la limitation des places d'armes – les deux questions soumises à référendum – c'est un peu la conception de l'armée suisse et de son avenir qui se jouera, dimanche 6 juin, au fond des urnes. A en juger par la *vivacité du débat* et des arguments des uns et des autres, rarement l'armée de milice, si chère au cœur de *bon nombre* de Suisses, sera devenue pareille pomme de discorde.

BERNE

de notre correspondant

Dans un ultime effort pour retourner une opinion d'abord plutôt rétive, les inconditionnels de l'armée n'ont pas lésiné sur les moyens. Alors que, jusque-là, leurs adversaires semblaient tenir le haut du pavé, ils ont battu le rappel de la majorité silencieuse. Quinze jours avant le scrutin, dans un pays où le tir est un sport national, la Société suisse des carabiniers a réuni trente-cinq mille personnes sur la place du palais fédéral, à Berne, en présence *du ministre de la défense*.

Dans la foulée, une affiche percutante a fait son apparition sur les murs et dans la presse avec pour slogan : *« Un suicide national – non et non à un avenir sans protection »*, sur fond de maisons bombardées avec, au premier plan, une femme et son baluchon sur le chemin de l'exode, quelque part dans l'ex-Yougoslavie.

Autre signe de l'exacerbation des tensions, M. Andreas Gross, député socialiste de Zurich et chef de file du Groupe pour une Suisse sans *armée (GSsA), à l'origine de cette* nouvelle campagne, a déposé plainte *pour avoir reçu des menaces de* mort. Le GSsA, qui regroupe des *pacifistes et des alternatifs, mais également* des socialistes et des écologistes, n'en est d'ailleurs pas à son coup d'essai.

En 1989, déjà, il avait réussi à mobiliser 35,6 % des votants en faveur d'une initiative populaire réclamant l'abolition pure et simple de l'armée. Encouragé par ce premier succès relatif, le GSsA a donc récidivé, après la décision prise en 1991 par le gouvernement helvétique d'acheter trente-quatre avions de combat américains F/A-18, pour un *montant de 3,5 milliards de* francs suisses. Le F/A-18 Hornet avait finalement été préféré à l'appareil français Mirage 2000-5 afin de remplacer cent trente Hunter britanniques datant de 1958 et condamnés à la ferraille.

Profitant de l'après-guerre froide et invoquant la dégradation des finances publiques, le GSsA a saisi l'occasion de contester cet achat avant sa ratification par le Parlement. En un temps record, plus de 500 000 signatures, soit nettement plus que les cent mille requises, ont été collectées au printemps 1992 en faveur de l'initiative *« pour une Suisse sans nouveaux avions de combat »*. Si ce projet est accepté par les électeurs, la Suisse s'interdirait d'acquérir de nouveaux avions de combat jusqu'en l'an 2000, avec effet rétroactif pour les trente-quatre F/A-18 *malgré le feu vert donné en* juin 1992 par les Chambres.

Le gouvernement, ainsi que les *partis de droite et du centre, font* valoir que *« dans la période d'insécurité actuelle il serait irresponsable d'exclure d'emblée par une disposition constitutionnelle tout renouvellement d'une arme aussi vitale que l'aviation militaire »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER

EUROPE

L'Espagne désenchantée

IV. – *Les Basques debout dans la tempête*

Après un premier volet consacré aux mutations de la société espagnole (*le Monde* du 2 juin), notre série d'articles sur « l'Espagne désenchantée » traite de l'organisation de l'Etat en *« communautés autonomes »*. L'exemple de l'Estrémadure (*le Monde* du 3 juin) et de la Catalogne (*le Monde* du 4 juin), est suivi, aujourd'hui, de celui du Pays basque.

BILBAO

de notre envoyée spéciale

« Putréfiée, mais elle bouge encore. » Evoquant ainsi Bilbao il y a quelques dizaines d'années, le poète basque Blas de Otero se doutait-il que sa description vaudrait encore en 1993 ? Comme le taureau auquel on a raté l'estocade, elle est toujours là, métropole de plus d'un million d'habitants, étalant son industrie rouillée le long de la rive gauche de l'estuaire du Nervion.

Les bourgeois sur la rive droite, les ouvriers sur la rive gauche, coincés entre les collines, les hauts-fourneaux et les chantiers navals. Deux reconversions, dont la seconde est en cours, n'ont pas eu raison de la bête. Sonnée, Bilbao bouge encore, et le pétrolier *Tordis-Knutsen*, livré la semaine dernière à l'armateur norvégien Knutsen par La Naval, entreprise du groupe Astilleros Espanoles, avait des airs d'insolent défi face aux grues paralysées par la récession.

L'autre grand chantier naval, Euskalduna, lui, a fermé depuis longtemps. On comprend mieux, alors, que *« La Naval »*, comme on appelle ici les chantiers de Sestao, dans la banlieue de Bilbao, claironne ses bénéfices retrouvés en 1992 pour la première fois depuis 1971. Un exploit ! Un carnet de commandes qui lui permet d'exister jusqu'à 1994 ? Sur la rive gauche, par les temps qui courent, ça frise le miracle.

La margen izquierda : empire de l'acier et du fer bâti au siècle dernier, fierté du Pays basque, *la rive gauche est devenue le* symbole de son déclin. Les vrais Basques de Bilbao ne peuvent s'empêcher d'éprouver comme une tendresse pour ce paysage d'immeubles noircis, linge aux fenêtres, étroitement imbriqués dans les hauts-fourneaux et entrepôts de briques aux vitres brisées. C'est toute leur histoire. Où commence l'industrie, où finit l'habitat ? Seuls savent ceux qui vivent là. Incongrue, une église dresse son clocher dans ce magma de fer et de brique, aussitôt flanquée de HLM fatiguées. Dans l'entrelacs de passerelles métalliques et de tuyaux qui surplombent la route, entre deux camions-citernes, surgit une cour d'école... Il y a aussi des enfants sur la rive gauche.

« L'acier, c'est fini »

Altos Hornos de Vizcaya (AHV), le grand complexe sidérurgique, crache encore ses flammes sans conviction. Compressé une première fois, il est pratiquement voué à la disparition : un nouveau plan de restructuration, élaboré par le groupe public Corporacion Siderurgica Integral à Madrid – *« tout le vent mauvais nous vient de Madrid »*, commente une jeune femme cadre de Bilbao – et actuellement soumis à la CEE, prévoit la fusion d'AHV et d'Ensidesa, les aciéries d'Asturies, et la perte de quelque 9 700 emplois, dont 3 500 pour la rive gauche.

Celle-ci n'hériterait que d'une aciérie compacte à Sestao, employant 600 à 700 personnes. Mais même cette mini-aciérie, à part le gouvernement basque, personne n'y croit beaucoup, sinon pour la voir couler à son tour dans cinq ans. Ecrasé par les coûts financiers, celui de l'énergie et l'effondrement des prix, AHV a perdu 10 milliards de pesetas (1 pesete = 5 centimes environ) au premier trimestre, soit 59 % de plus qu'au premier trimestre 1992. *« L'acier, pour nous, c'est fini »*, dit-on tristement sur la rive gauche.



En 1977, le Pays basque était, en revenu *per capita*, la première région d'Espagne. Frappé, jusqu'à 1985, par une crise qui *coûte à son industrie le tiers de* ses emplois, Euskadi commence à récupérer de 1987 à 1989 et, en 1990, affiche une croissance de la production industrielle de 4 %. Malheureusement, 1991 apporte un renversement de tendance et 1992 se révèle carrément catastrophique pour l'emploi, surtout dans l'industrie, qui assure au Pays basque 45 % du PIB, contre 25 % pour l'ensemble de l'Espagne.

« La situation est franchement mauvaise », reconnaît l'un des hommes-clés de l'économie basque, Alfonso Basagoiti, ex-ministre des finances du gouvernement autonome, devenu président de IBV, filiale de diversification de la compagnie électrique Iberdrola et du Banco Bilbao Vizcaya. *« D'une part, parce que, globalement, l'économie espagnole va mal. Et, d'autre part, parce que, au Pays basque, les reconversions nécessaires n'ont pas vraiment été réalisées. »*

A part les secteurs chimique et énergétique et la banque, la récession frappe toute l'activité, de la machine-outil (une autre *spécialité du Pays basque*) à la construction. Le chômage atteint des sommets difficilement imaginables en France : 23 % de la population active, 2 % de plus que la moyenne nationale. José Elorrieta, secrétaire général du syndicat basque ELA, majoritaire dans la région, prévoit 25 % à la fin de l'année et évoque *« le stress des représentants syndicaux »*.

Pis encore, peut-être : la démographie chute aussi. Moins nombreux, les Basques élisent dimanche deux députés de moins au Parlement espagnol qu'en 1989. Le taux de natalité est ici le plus bas de la CEE et les immigrants, venus de l'Espagne pauvre en des temps plus fastes, commencent à repartir avec l'argent des préretraites. La rive gauche se vide. Le syndicat ELA a renoncé au slogan *« Les jeunes vont devoir émigrer »*, jugé trop démoralisant, pour celui plus positif de *« Je veux travailler en Euskadi »*.

Crise du nationalisme

« Le panorama n'est pas très encourageant », admet à Vitoria Jon Azua, vice-président du gouvernement basque, chargé de l'industrie. La crise a ébranlé les Basques dans leur raison d'être : l'industrie. *« La société basque doit réaliser qu'elle ne sera plus jamais à l'avant-garde, ni de l'Espagne ni de l'Europe »*, observe Jaime del Castillo, économiste indépendant. Ce doute *est si profond qu'il touche* une autre fierté des Basques : leur nationalisme.

Non pas que le nationalisme basque soit en voie de disparition, tant s'en faut ! Il est toujours omniprésent, proclamé et revendiqué. Mais quel nationalisme ? Quel projet « national » ? Si le Parti nationaliste basque (PNV) reste largement dominant, il souffre de scissions et de divisions. Herri Batasuna, proche de ETA, dont une partie de la base réclame l'abandon de la lutte armée, est en pleine crise. *« Qui sommes-nous, qui voulons-nous être ? Il y a une grande confusion là-dessus*, relève un responsable du gouvernement basque. *Le problème se pose toujours : où veut se situer Euskadi dans ou avec l'Etat espagnol, et dans l'Europe ? »*

Le cas de la langue basque est symptomatique : on continue à mettre les enfants dans les *ikastolas*, écoles basques dont on est très fier, on continue à exiger des épreuves de basque pour les concours administratifs, mais, contrairement aux Catalans, on utilise à peine la langue.

Dominé par le PNV, le gouvernement basque lui-même, issu du statut d'autonomie de *1979*, est accusé d'être déjà devenu un monstre bureaucratique, où des plantons doivent utiliser des caddies pour transporter les montagnes de paperasse d'un bureau à l'autre. L'administration basque a elle aussi cédé à la fragmentation : les trois provinces historiques d'Euskadi (Bizcaye, Guipuzcoa et Alava) se sont taillé des compétences considérables, notamment en matière fiscale.

Du coup, le PNV a déplacé le combat autonomiste sur le terrain économique, accusant Madrid de s'être arrêté à la moitié du chemin dans la mise en œuvre du statut d'autonomie et réclamant en particulier le transfert des compétences pour la gestion de la Sécurité sociale, de la formation et de l'emploi, ainsi qu'une « Banque publique » *(voir encadré)*.

Le costume neuf

Tard, jugent certains : *« L'administration basque a beaucoup investi dans le politique et le culturel, mais pas dans l'économique*, estime José Maria Gorordo, ancien maire de Bilbao. *Le chistu et le tambour, c'est bien, mais ce n'est pas tout ! »*. On lui reproche aussi d'avoir laissé l'Etat espagnol démanteler l'industrie lourde, sans contrepartie : *« On ne jette pas le pantalon troué avant d'avoir le costume neuf »*, s'écrie José Maria Gorordo.

Mais le costume neuf n'est pas hors de portée. Euskadi bouge encore et les Basques, têtus parmi les têtus, n'ont pas dit leur dernier mot. Une personne sur quatre au chômage ? Ils arrivent pourtant à maintenir une paix sociale remarquable, grâce surtout, dit-on, aux *« structures familiales restées très fortes »* (les femmes et les jeunes sont les plus touchés) et aux généreuses indemnités de licenciement versées par l'Etat pour *« acheter le silence »*.

L'acier se meurt ? De dynamiques entrepreneurs basques tentent de faire oublier l'obsession de l'industrie lourde, cherchent à renforcer le tissu des PME et à pousser leur avantage dans d'autres secteurs, la finance, l'aéronautique, la distribution, la technologie. *« Ici, il y a une culture financière et une culture d'entreprise importantes*, fait valoir Alfonso Basagoiti. *Il y a de la matière grise. »*

Pour attirer l'investissement, le gouvernement basque met sur pied d'alléchantes mesures d'incitations fiscales qui font enrager Madrid, mais qui vont de pair avec le sentiment qu'avec l'organisation para-militaire ETA, *« on en a bientôt fini »*. La rive gauche périclite ? Les municipalités, inondées de crédits par l'autonomie fiscale du Pays basque, multiplient les équipements collectifs. Blessée d'avoir été négligée par l'Espagne au profit de Barcelone et Séville, Bilbao se lance dans de grandioses projets urbains pour devenir la métropole eurorégionale atlantique.

Le nationalisme a des états d'âme ? Le PNV se prépare, pour la première fois depuis sa participation au gouvernement de la République, à jouer un rôle, avec les Catalans, dans le gouvernement inéluctablement minoritaire qu'il faudra former après le 6 juin. Paradoxe, pour des gens qui répètent à l'envi qu'ils n'ont *« pas besoin de l'Etat espagnol »* ! *« Il faut rendre ce pays gouvernable*, rétorquent les réalistes, *les régions industrielles, même en déclin, ont besoin que le pays aille bien »*. Quelque part, les Basques ne peuvent s'empêcher d'attendre un second souffle de ces élections espagnoles.

SYLVIE KAUFFMANN

FIN

La banque qui « menaçait l'intégrité de l'Etat »

BILBAO

de notre envoyée spéciale

Le 18 mai, le gouvernement autonome basque approuve un projet de loi portant création de la Banque publique d'Euskadi *(Euskadiko Banku Publikoa)*. A trois semaines des élections, c'est une petite bombe en pleine campagne, d'autant plus *que les dirigeants catalans* s'empressent de manifester leur propre intérêt pour ce projet qui, renchérissent-ils, se justifie *davantage encore pour la puis*sante Catalogne que pour le Pays basque.

Madrid s'indigne aussitôt, évoque l'unité de l'Etat, rappelle les compétences de la Banque d'Espagne, brandit un jugement du tribunal constitutionnel d'octobre 1992 – dont les Basques contestent l'interprétation. Felipe Gonzalez qualifie d'*« inopportune »* la volonté de *« créer des espaces économiques internes »*. *« L'addition de régionalismes*, dit-il, *n'a jamais donné un gouvernement, n'a jamais donné un budget, n'a jamais donné une politique sérieuse, que l'on ne peut avoir qu'avec une majorité solidaire d'un projet global, pour tous. »*

A Bilbao et à Vitoria, on fait mine de s'étonner. Cette banque basque, après tout, est un *« vieux projet »*. Il n'a jamais été question, bien entendu, d'en faire une banque d'émission. Il s'agit simplement de donner au gouvernement basque, qui dispose déjà d'une fiscalité autonome, une *« entité de crédit public »*, un *« instrument susceptible d'organiser les finances publiques »* et de rationaliser les flux financiers internes à la communauté autonome basque, avec l'objectif déclaré d'*« obtenir l'autonomie financière maximale pour Euskadi »*.

Le problème, c'est que le gouvernement basque revendique *aussi pour sa* banque la gestion des réserves obligatoires que sont tenues de déposer les cinq caisses d'épargne basques à la Banque d'Espagne – rôle joué en France par la Caisse des dépôts. Ce qui donnerait à la Banque d'Euskadi le contrôle de quelque 160 milliards de pesetas. Bénéfices escomptés dès la première année : 7 milliards de pesetas. Pour Jon Azua, vice-président du gouvernement basque chargé des questions économiques, *« s'il existe un instrument pour contrôler la solvabilité des caisses d'épargne, il nous paraît logique et cohérent qu'il soit entre nos mains. Nous ne voyons pas pourquoi la Banque d'Espagne devrait avoir à sa disposition un instrument de financement aussi privilégié »*.

Les dirigeants basques se défendent de vouloir intervenir dans la fixation du taux de réserves obligatoires, qui est un élément de la politique monétaire de Madrid. En gros, résume l'un des pères du projet, Alfonso Basagoiti, ancien membre du gouvernement basque aujourd'hui à la tête d'un puissant holding industriel, *« vous fixez les taux, et moi je demande le simple dépôt des réserves obligatoires. Alors dire que ça, c'est attenter à l'intégrité de l'Etat, c'est tromper le peuple ! »*

Sourd aux arguments selon lesquels *« on ne demande pas autre chose que la banque du Land de Bavière »*, Madrid insiste : cet instrument financier ne quittera la Banque d'Espagne que pour une éventuelle banque centrale européenne. Qu'importe. *« Nous n'attendrons pas*, riposte Jon Azua. *Nous allons créer dès cette année un instrument intermédiaire. »* Jusqu'au prochain épisode.

S. K.

En attendant « Super-Lopez »

BILBAO

de notre envoyée spéciale

Au Pays basque, il est attendu comme le Messie. De son vrai nom José Ignacio Lopez de Arriortua, il est devenu, dans la presse espagnole, « Super-Lopez ». Ce Basque au visage austère, qui fait la une du *Spiegel* et du *Financial Times*, s'est mis en tête d'installer une usine de production automobile dans son village natal, Amorrebieta. Et dans une région en *crise comme celle-ci, on a* autant besoin des 2 000 emplois directs qu'elle pourrait générer que du coup de fouet psychologique d'une telle opération.

Alors, tout le pays se passionne pour les épisodes successifs du *« roman-feuilleton »*, comme dit un industriel qui participe aux négociations. *D'abord, lorsqu'il était res*ponsable mondial des achats à General Motors, « Super-Lopez » avait tenté de convain*cre le* constructeur automobile d'ouvrir une usine au Pays basque. Puis, en mars dernier, il est passé sans crier gare à Volkswagen, emmenant avec lui sept cadres de haut niveau (*le Monde* du 18 mars).

« Du coup, nous avons poursuivi les négociations avec Volkswagen », racontent les partenaires basques. Le gouvernement basque fait un pont d'or à Lopez de Arriortua, lui offre des terrains, des exemptions fiscales, et prie.

Pour mettre un peu de sel dans l'affaire, General Motors accuse « Super-Lopez » d'avoir emporté chez Volkswagen des documents ultra-secrets et le poursuit pour espionnage industriel. Le roman-feuilleton tourne au policier.

« S'il veut installer l'usine ici, c'est parce que le Pays basque dispose déjà d'une forte implantation d'industries auxiliaires de l'automobile, qui peut lui permettre d'appliquer ses nouvelles méthodes de production, et non pas pour ouvrir une usine dans son village comme le dit la légende », affirme un négociateur, selon lequel les tractations se présentent *« franchement bien »*. Le Pays basque préfère croire à la légende et attend « Super-Lopez » de pied ferme.

S. K.

EUROPE

Espagne : les socialistes et la droite au coude à coude

Suite de la première page

Le Parti populaire, descendant de l'Alliance populaire de Manuel Fraga, estime que son tour est maintenant venu. Il se veut l'incarnation d'une nouvelle droite, moderne, rajeunie, qui a rompu toute parenté avec le franquisme et un conservatisme sclérosé. Son président, José Maria Aznar, est l'incarnation de cette renaissance. Agé de quarante ans, il s'est entouré d'une équipe jeune et a su sortir la droite de sa stagnation. Cet inspecteur des finances choisi par Manuel Fraga est allé vite, puisqu'en trois ans il a réussi à faire jeu égal avec les socialistes. Une performance due en partie à l'usure du PSOE, sanctionné pour l'échec de sa politique économique et les scandales de corruption. Il n'en demeure pas moins que pour la première fois la droite présente une solution de rechange crédible au pouvoir socialiste, qui n'avait jamais été menacé jusqu'ici.

Le PP s'est bien préparé, et depuis longtemps, à cette bataille. Il a mis tous les moyens disponibles en œuvre. Il a bénéficié du soutien du patronat et s'est appuyé sur les déçus du socialisme et les partisans d'un changement pour proposer une nouvelle donne *« raisonnable, mesurée, prudente »*. Cela suffira-t-il ? Cela permettra-t-il de passer outre à la vacuité d'un programme et aux réponses insuffisantes du président du parti ? La campagne des populistes a surtout été un travail de démolition systématique du bilan socialiste, sans qu'apparaissent vraiment de propositions concrètes, de solutions à la crise, autre chose enfin que des généralités et des allégations de bon sens.

José Maria Aznar a été qualifié par son adversaire de *« robot,* [de] *marionnette programmée,* [de] *disque rayé »*. Francisco Umbral, éditorialiste du quotidien *El Mundo*, peu suspect de sympathie pour les socialistes, a parlé d'un *« leader préfabriqué, prêt-à-porter, un politicien de bandes dessinées auquel manquent non seulement la chaleur politique mais aussi la chaleur humaine »*. Aznar le teigneux est malgré tout parvenu à faire vaciller sur son piédestal Felipe Gonzalez lors d'un premier face-à-face télévisé.

Sûr de la victoire, il a réussi à s'imposer sur les terres centristes et à séduire les blasés du PSOE. Toute la difficulté est de savoir quelles sont les limites entre la lassitude envers les socialistes, souvent qualifiés d'arrogants, et l'acceptation d'une droite quelquefois brouillonne, souvent inutilement agressive et toujours convaincue de pouvoir sortir le pays du marasme. Une frontière oscillante.

En face, le PSOE a agité l'épouvantail : *« Au secours, la droite revient ! »*, laissant tranparaître qu'elle ne s'était pas détachée de ses anciennes fréquentations franquistes et d'un conservatisme qui a fait prendre du retard au pays. Felipe Gonzalez a porté à bout de bras cette campagne, promettant, sans dire vraiment de quoi il s'agissait, *« le changement du changement »*, insistant sur le rattrapage déjà effectué par l'Espagne, se présentant comme le garant du *« modernisme, du progrès et de la solidarité »*. Termes qui sont sans cesse revenus dans les discours des dirigeants socialistes avec le souci de démontrer que désormais la démocratie est solidement implantée, que le pays est accroché à l'Europe et qu'il a retrouvé sa place dans le monde. Felipe Gonzalez a promis un gouvernement d'ouverture composé de personnalités indépendantes.

Il a assuré qu'il allait procéder à *« une décontamination de l'air »* en s'attaquant à la corruption. Mais comment peut-il faire croire à nouveau que ce ne sera plus comme avant alors que beaucoup lui reprochent non seulement de n'avoir pas tenu ses promesses mais de s'être fourvoyé et d'avoir conduit le pays dans une situation pire que celle de ses voisins européens ? Sans parler des graves divisions au sein du PSOE, à l'origine de la tenue anticipée de ces élections.

Des alliances difficiles

Aucun des deux grands partis ne semble en mesure de l'emporter nettement. Chacun espère que l'écart qui le séparera de la majorité absolue sera suffisamment faible pour lui permettre de former un gouvernement, minoritaire certes, mais qui serait en mesure de diriger le pays en s'appuyant sur une majorité au coup par coup et en faisant l'économie d'une alliance avec les nationalistes basques ou catalans. Les dirigeants du PP et du PSOE comptent sur le système électoral de la proportionnelle départementale (listes bloquées), qui favorise la formation arrivée en tête. C'est ainsi que les socialistes, avec seulement 39,63 % des voix, avaient obtenu 175 sièges (sur 350) en 1989.

Le faible écart de voix peut donc se traduire par une différence en sièges plus importante. Mais il se peut malgré tout qu'aucun parti n'ait suffisamment de sièges (il en faut environ 150) pour éviter une alliance. Le PSOE devrait alors aller chercher un appui auprès des forces du PNV (Parti nationaliste basque) avec lequel il forme déjà une coalition au niveau local, ainsi que chez les Catalans de Convergence et union (CIU), troisième force politique du pays (actuellement 18 députés) devant la coalition d'Izquierda unida (IU-17 députés) dominée par le parti communiste de Julio Anguita. Le leader communiste – qui a dû arrêter la campagne à la suite d'un infarctus, vendredi 28 mai, – avait exclu de *« pouvoir s'entendre avec Felipe Gonzalez »* considéré comme *« la quintessence du capitalisme primitif »*.

Pour le PP, en revanche, les possibilités de trouver l'appoint nécessaire pour former une majorité stable apparaissent beaucoup plus réduites en raison des divergences plus grandes qui séparent la droite des mouvements nationalistes. Une courte victoire de José Maria Aznar risque donc de conduire plus sûrement à l'ingouvernabilité du pays.

Quel que soit le résultat de cette consultation, présentée comme *« la plus délicate depuis la transition »* par Felipe Gonzalez, une nouvelle étape va s'ouvrir en Espagne. *« Pour la première fois, l'esprit de la coalition va s'instaurer dans le pays,* constate Miquel Roca, chef de file de CIU, un Catalan proche des socialistes. *Rien ne sera plus comme avant. On va devoir accepter la pluralité, renoncer au dogmatisme, apprendre à dialoguer avec l'adversaire, et cela, c'est une très bonne chose pour l'Espagne. »*

MICHEL BOLE-RICHARD

Dans « le Monde diplomatique » de juin

Russie, Balkans, Orient

Sous très haute tension, trois zones qui se jouxtent, quand elles ne se mêlent pas. L'ancienne Union soviétique, et d'abord la Russie, ressemble à un *« volcan »* prêt à exploser, écrit *Ignacio Ramonet* dans *le Monde diplomatique* de juin : crise morale, crise financière, crise des nationalités qui atteint jusqu'à la petite Transcarpatie ukrainienne où a enquêté *Jean-Marie Chauvier*. Les Balkans tout entiers, touchés de plein fouet par la catastrophe yougoslave, sont à la merci du moindre débordement ; Grecs et Turcs se retrouvent une fois encore face à face, expliquent *Alain Gresh, Christophe Chiclet, J.-C. Lamoureux* et *A. Shkullaku*. Et, sur leur « front » méridional, l'Orient islamique, l'Egypte et l'Iran notamment, est plus que jamais une terre de violences, comme le montrent les analyses de *Mohamed Sid Ahmed, Ahmad Salamatian, Yves Thoraval* et *François Burgat*. Ce même numéro du *Monde diplomatique* traite, sous des angles divers, de la crise des cités françaises mais aussi du réveil des citoyens (article de *Hassan du Castel* et de *Hacène Belmessous*, et une nouvelle de *Philippe Loiseau*). Lire également, sur les difficultés de la CEE et, en son sein, de l'Allemagne et de la Belgique, les articles d'*André Riche, Laurent Carroué, Brigitte Patzöld, Sergio Carrozzo* ; des analyses du réarmement en Asie par *Andrew Mack* et *Philippe Le Corre*, des impasses de l'ONU par *Maurice Bertrand*, de la protection des peuples autochtones, par *Norbert Rouland* ; des réflexions sur l'histoire et ses dangereuses réécritures, et du rôle des médias dans l'affaiblissement de la citoyenneté, par *Henri Madelin, Eduardo Galeano, Philippe Videlier* et *Serge Halimi* ; une enquête sur les nouveaux spectacles africains, par *Pierre Osetrov-Foucher*, une interrogation de *Victor Scardigli* sur progrès technique et sens de la vie, etc.

AMÉRIQUES

BOLIVIE : l'élection présidentielle du 6 juin

L'ex-dictateur Hugo Banzer fait face à un richissime homme d'affaires

Un homme d'affaires richissime, Gonzalo Sanchez de Losada, et un ex-dictateur ***reconverti*** **en défenseur de la démocratie, le général Hugo Banzer, sont les favoris de l'élection présidentielle du dimanche 6 juin, la troisième depuis le rétablissement de la démocratie en 1982.**

LA PAZ

de notre envoyé spécial

« Général, nous t'aimons de tout notre cœur ! » Tel est le refrain qui accueille, sur la place Villarroel de La Paz, au milieu des pétards et des feux d'artifice, le général Banzer, ex-dictateur et candidat pour la cinquième fois à la présidence de la République. Il n'est pas impossible que cette fois soit la bonne et que le général devienne ainsi, à soixante-sept ans, le premier dirigeant latino-américain à retrouver, au fond des urnes, un pouvoir jadis conquis à la pointe du fusil. Les vingt mille partisans du général, chauffés depuis des heures par des orchestres de musique andine, ne se lassent pas en tout cas d'agiter des torches et de crier leur « amour » pour leur chef sur cette place tout en gradins, dominée par un impressionnant cirque de montagnes.

Hugo Banzer avait gouverné la Bolivie comme un dictateur ordinaire, c'est-à-dire brutalement, de 1971 à 1978, avant d'être lui-même renversé par un autre militaire. Sa conversion à la démocratie paraît sincère. Il a été candidat à chaque élection depuis 1979, obtenant régulièrement des résultats honorables, mais il a toujours échoué jusqu'ici au « second tour » de l'élection présidentielle. Si aucun candidat n'obtient 50 % des voix, ce sont en effet les députés et les sénateurs qui choisiront, le 6 août, le nouveau président, qui ne sera pas nécessairement le candidat arrivé en tête. Le scrutin ouvre donc une période de marchandage intense parmi les parlementaires.

Le retour de la Bolivie à la démocratie, vieux seulement de onze ans, paraît acquis, à en croire les discours des quatre principaux candidats et le silence remarquable de l'armée. Ce n'est nullement en uniforme que le général en retraite Banzer harangue la foule, mais vêtu d'un blouson aux couleurs de son parti. Le seul point un peu saillant de son programme est la gratuité des soins pour les enfants de moins d'un an. Cet ex-chasseur de maquisards a choisi comme colistier, pour la vice-présidence, un ancien dirigeant communiste, Oscar Zamora, connu sous le nom de « Commandant Rolando » du temps de la guérilla.

Un accent américain

Le plus curieux, dans ce pays qui a connu plus d'un président par an depuis son indépendance, en 1825 – le plus souvent à la suite d'un coup d'Etat, – est le consensus de la classe politique. Tout le monde ou presque ne jure que par l'économie de marché, la libre convertibilité de la monnaie, les privatisations et le maintien du pays dans les grands organismes internationaux, au premier chef desquels le FMI.

C'est donc davantage une haine personnelle qu'une quelconque différence idéologique qui sépare le général Banzer de l'autre favori de cette élection, Gonzalo Sanchez de Losada, surnommé « Goni ». L'histoire politique récente explique l'hostilité entre les deux hommes. Le général Banzer avait loyalement soutenu le président Paz Estenssoro de 1985 à 1989, comptant bien que le parti de ce dernier, le Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR), lui rendrait la pareille le moment venu. Mais c'est « Goni » qui s'est présenté en 1989 sous les couleurs du MNR, arrivant en tête au premier tour.

Le général Banzer, en un spectaculaire revirement, préféra faire élire par les députés et les sénateurs Jaime Paz Zamora, un candidat de gauche arrivé en troisième position, qu'il avait pourtant fait emprisonner et durement traité du temps de sa dictature.

Depuis quatre ans, la Bolivie est donc gouvernée par un social-démocrate, vice-président de l'Internationale socialiste, avec le soutien sans faille de l'ex-dictateur. L'alliance entre le parti d'Hugo Banzer, issu des tréfonds de la droite, et le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) de M. Paz Zamora paraissait un peu surréaliste au début. Elle a pourtant parfaitement tenu, et le président sortant fait campagne sans rechigner en faveur du général. A charge de revanche là encore, puisque la Constitution interdit deux mandats successifs à un même président. Il est clair pour tous que M. Paz Zamora, qui n'a que cinquante-trois ans, sera à nouveau candidat en 1997.

Tout cela ne fait évidemment pas l'affaire de « Goni ». Les Boliviens reprochent à cet homme d'affaires sexagénaire son accent un peu trop américain. « Goni » n'est en effet rentré des Etats-Unis qu'à vingt et un ans. Il est à la tête d'une fortune considérable dans le secteur minier et bancaire. *« Si j'ai cet accent,* réplique l'intéressé, *c'est parce que mes parents ont dû s'exiler, alors que je n'avais pas un an par la faute d'un général. »*

Un troisième personnage haut en couleur pourrait bouleverser ce jeu très personnel entre le général Banzer et « Goni ». Il s'agit d'un brasseur de bière, richissime lui aussi, Max Fernandez, qui s'est découvert un goût tardif pour la politique. M. Fernandez a recours à une méthode électorale inhabituelle, mais qui obtient un franc succès : il distribue sa bière gratuitement par brocs entiers. Lui aussi évidemment est favorable à l'économie de marché. Il est également *« pour la justice sociale »*, sans préciser vraiment ce qu'il entend par là. Carlos Palenque enfin, ancien guitariste folklorique, se présente au nom des valeurs indiennes traditionnelles.

Personne ne semble croire beaucoup ici à la fiabilité des sondages. Il semble cependant que « Goni » doive arriver en tête dimanche, suivi par le général Banzer, puis par Max Fernandez et Carlos Palenque. La grande affaire sera l'écart entre les deux premiers : *« S'il est de deux ou trois points, Banzer sera élu président par le Congrès. S'il est de sept à huit points, tout est ouvert »*, estime un observateur. Rien n'empêche en effet, comme on l'a vu, les alliances les plus contre nature.

DOMINIQUE DHOMBRES

ÉTATS-UNIS : nouveau gage aux conservateurs

Le président Clinton annule la nomination d'une juriste libérale

WASHINGTON

de notre correspondant

Au risque de mécontenter l'aile « gauche » de son parti, les « libéraux » démocrates, et la communauté noire, le président Bill Clinton poursuit sa politique de recentrage. Donnant un gage de plus aux conservateurs de sa formation et à l'opposition républicaine, il a annulé, jeudi 3 juin, la nomination d'une juriste « progressiste » à un poste de haute responsabilité au ministère de la justice.

L'épisode, qui rappelle de précédentes mésaventures lors de la désignation de l'Attorney général (le ministre de la justice), viendra, à coup sûr, conforter l'impression de flottement ou d'impréparation à la Maison Blanche. Lani Guinier (quarante-trois ans), amie personnelle du président et de son épouse, professeur de droit en Pennsylvanie, avait été choisie en février pour prendre la tête du département des droits civiques du ministère. C'est une direction qui traite de toutes les questions concernant les minorités ethniques. Sa candidature répondait notamment au souci de M. Clinton de promouvoir des femmes au sein de l'administration.

Mais la confirmation de Mme Guinier par la commission de la justice du Sénat s'avérait de plus en plus problématique. Conservateurs démocrates et républicains ont fait alliance pour dénoncer certains écrits de la candidate, qu'ils estiment contraires à l'esprit et à la lettre de la Constitution. En gros, *Mme Guinier, qui est de père noir,* aurait prôné le principe d'une sur-représentation des minorités ethniques dans certaines institutions pour compenser leur manque de poids électoral.

Nombre de modérés démocrates y voient une atteinte au suffrage universel, bref une politique que le ministère de la justice ne peut en aucun cas endosser. Les républicains, eux, étaient trop contents d'avoir l'occasion de venger plusieurs précédents qui virent les démocrates annuler les nominations proposées par les présidents Reagan et Bush.

Après avoir déjà dû retirer, cet hiver, deux candidates au poste d'attorney général, M. Clinton se retrouvait à nouveau dans une situation où il ne pouvait que perdre. Aller à la « bataille » au Sénat pour obtenir la confirmation de Mme Guinier, c'était risquer le conflit avec les centristes et les conservateurs de son parti. Or le président a besoin des tous les démocrates modérés pour faire passer au Sénat, dans quelques semaines, son projet de budget.

Virage à droite

Plutôt que d'essuyer une défaite, il a donc préféré retirer une candidature contestée. Il s'est justifié – faiblement – en disant jeudi soir qu'il ne l'aurait jamais nommée s'il avait, au départ, été au courant de certains de ses écrits. Récusant Mme Guinier, le président a profondément déçu le groupe parlementaire noir et l'ensemble des militants pour les droits civiques. Il conforte dans leurs convictions ceux qui l'accusent de manquer de fermeté d'opinion.

M. Clinton a jugé plus important de confirmer le virage à « droite » récemment amorcé avec la nomination à la Maison Blanche, au poste de super-conseiller du président, de David Gergen qui fut, durant trois ans, un des proches collaborateurs du républicain Ronald Reagan. Abandonné par une partie de la classe moyenne blanche, fraction essentielle de son électorat, le président entend corriger l'impression d'une administration trop à gauche.

Il devrait accentuer ce virage de manière plus spectaculaire encore en nommant la semaine prochaine un modéré à la Cour suprême pour remplacer le juge Byron White, parti à la retraite.

ALAIN FRACHON

EN BREF

□ ***ALGÉRIE : un mort dans l'attaque d'une ambulance.*** – Des hommes armés ont attaqué une ambulance, dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 juin, à Kadiria, à 100 kilomètres à l'est d'Alger, tuant le malade qui se trouvait à bord et blessant l'infirmier et le chauffeur. Il y a quelques mois, une ambulance de la protection civile avait essuyé des tirs sur la même route, près de Thénia : un malade et un pompier avaient été légèrement blessés. – *(AFP.)*

□ **MEXIQUE : découverte d'un tunnel sous la frontière avec les Etats-Unis.** – Un tunnel inachevé de 400 mètres de long et de 1 mètre de haut a été découvert, mercredi 2 juin, par la police mexicaine. Fouillant les bâtiments d'un narcotrafiquant connu, à proximité de l'aéroport de Tijuana (nord-ouest du Mexique) et de la frontière américaine, les policiers ont trouvé, sous une salle de bains, un sas d'accès à un tunnel plongeant à 25 mètres sous terre, qui devait déboucher dans un entrepôt en construction, à San-Diego (Californie). Quatre bennes du type de celles qu'emploient les mineurs ont été trouvées dans ce tunnel – le plus long jamais découvert à la frontière, – qui était éclairé et équipé d'une système d'air conditionné. – *(AFP.)*

□ **MOZAMBIQUE : la RENAMO** ***cesse de boycotter les commissions du plan de paix.*** – La Résistance nationale du Mozambique (RENAMO, opposition armée) a mis fin, jeudi 3 juin, à trois mois de boycottage des commissions chargées de la mise en œuvre des accords de paix. Cette reprise des travaux intervient à quelques jours d'une conférence des pays et organisations fournisseurs d'aide, qui doit avoir lieu à Maputo. Le processus de démobilisation des combattants, qui devait être terminé en avril, n'a toujours pas commencé. – *(AFP.)*

□ **SIERRA-LEONE : le gouvernement démobilise les adolescents de moins de quinze ans.** – Face aux *« pressions persistantes »* du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), le gouvernement a ordonné *« la démobilisation immédiate de tous les soldats de moins de quinze ans »* engagés dans l'armée, a annoncé, mardi 1er juin à Freetown, la radio nationale. Quelque mille adolescents sont concernés par cette décision, selon une source informée. Par ailleurs, vingt-cinq rebelles du Front révolutionnaire uni ont été tués mardi lors d'une attaque sur la ville de Pujehun, au sud-est de Freetown, a indiqué une source militaire. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : promesses de paix dans la région de Kisimayo.** – Les anciens de la région de Kisimayo, représentants des deux chefs de clan qui s'affrontent dans le sud-ouest du pays, Mohamed Omar Jess et Mohamed Said Hersi, connu sous le pseudonyme de « général Morgan », ont adopté, jeudi 3 juin à Mogadiscio, une *« déclaration de paix et de réconciliation »*, à l'issue d'une réunion organisée par l'ONU. D'autre part, le ministre allemand de la défense, Volker Rühe, a annoncé jeudi, à Bonn, l'envoi de 1 700 soldats dans la ville de Belet-Huen avant la mi-août. – *(AFP.)*

□ **Une mise au point de l'avocat de l'OLP.** – A propos de l'article intitulé « La relève des extrémistes au Proche-Orient » (le Monde du 29 mai), où nous écrivions que l'assassinat d'Atef Bsissou, le 8 juin 1992 à Paris, avait été imputé au Fath-CR d'Abou Nidal, Me Antoine Comte, défendant les intérêts de l'OLP, nous prie de signaler que *« M. Bsissou avait appris, de services étrangers, avant de se rendre à Paris, qu'il était menacé par le Mossad »*. Il ajoute que *« pour l'OLP, la responsabilité de l'assassinat est à rechercher du côté des services israéliens »*.

ASIE

CAMBODGE : l'imbroglio post-électoral

Le prince Sihanouk renonce provisoirement à former un gouvernement de coalition

Annoncée jeudi 4 juin, la formation d'un « gouvernement national du Cambodge » présidé par le prince Sihanouk s'est heurtée, dans les heures suivantes, à des difficultés, à telle enseigne que l'ancien roi a affirmé, tôt dans la matinée de vendredi, qu'il renonçait à son projet.

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Quand le palais royal avait diffusé, jeudi en fin d'après-midi, un *« rapport »* de Norodom Sihanouk *« au respecté et bien aimé peuple cambodgien »*, on avait pensé que les tractations en cours depuis trois jours pour la formation d'un gouvernement Sihanouk avaient abouti. Le prince avait, en effet, déclaré avoir *« accepté d'assumer officiellement les fonctions de chef de l'Etat et président du Conseil des ministres du gouvernement national du Cambodge et celles de commandant suprême des forces armées, des forces auxiliaires et des forces de police »*.

Il s'était empressé de dire qu'il avait pris sa décision *« sur la demande insistante et répétée »* des dirigeants de Phnom-Penh (Chea Sim, président du PPC, Parti du peuple, et M. Hun Sen, premier ministre) et, ce qui est tout aussi important, *« avec le plein accord et le soutien inconditionnel »* de l'un de ses fils, le prince Ranariddh, président du FUNCINPEC, mouvement qui a emporté, d'une courte tête, les élections du mois dernier devant le PPC.

Selon le schéma adopté jeudi, le prince Ranariddh et Hun Sen devaient obtenir le poste de vice-premier ministre et chaque ministère serait géré par deux *« coministres »*, l'un du FUNCINPEC et l'autre du PPC. Les petits partis représentés au sein de l'Assemblée constituante auraient hérité de postes de vice-ministres. Cette solution s'accompagnait d'une reconnaissance, par le PPC, du scrutin organisé par l'APRONUC, l'Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge. Ainsi s'évanouissait la possibilité d'un coup de force de la part d'un régime qui s'est révélé mauvais perdant. Tout le monde, à l'exception importante des Khmers rouges, se replaçait sous la bannière de l'ancien roi.

Deux messages clairs

Mais il faut croire que des problèmes de dernière heure – de *« grosses difficultés »*, écrit le prince dans un message à son peuple – n'ont pas encore été résolus. D'une part, le FUNCINPEC, qui a pourtant emporté sa victoire électorale sur le nom de Sihanouk, aurait posé quelques conditions. D'autre part, Norodom Sihanouk, qui estimait avoir trouvé la meilleure solution pour éviter une épreuve de force, s'est visiblement irrité que, selon lui, *« certains Khmers et « Onusiens étrangers »* aient évoqué un *« coup d'Etat constitutionnel »*.

« Le seul but que je visais, écrit-il au prince Ranariddh, *était d'éviter un conflit sanglant que Hun Sen m'avait laissé entrevoir »*. Se retirant du jeu – ou, plus exactement, entendant faire comprendre les graves conséquences d'un éventuel retrait de sa part, – Norodom Sihanouk ajoute qu'il *« laisse désormais »* les deux adversaires électoraux d'hier, le PPC et le FUNCINPEC, *« assumer, chacun de son côté, toutes les responsabilités de ce qui pourrait arriver de sanglant et tragique à notre infortunée patrie et à notre malheureux peuple »*.

Il est probable que les dirigeants du FUNCINPEC ont émis non des réserves mais quelques requêtes à l'égard d'une solution qui revient, pour l'instant, à geler la situation, un gouvernement mixte coiffant l'administration et les forces de sécurité du régime de Phnom-Penh. Donnant satisfaction au FUNCINPEC, le prince Sihanouk a déjà annoncé qu'un autre de ses fils, Chakrapong, vice-premier ministre de Hun Sen, ne ferait pas partie de son gouvernement. Mais, si l'on ignore les autres objections de ses partisans, on en devine les préoccupations quand ils demandent au prince Sihanouk *« sous l'empire de quelle législation le gouvernement national du Cambodge fonctionnera »*. Non sans raison, le FUNCINPEC se demande si ses ministres ne seront pas assignés à des postes de co-pilotes privés de volant.

En outre, que des étrangers, *« Onusiens »* ou autres, soient désarçonnés ou peu séduits par la solution proposée par Norodom Sihanouk n'est pas surprenant. Pour avoir sous-estimé la popularité du prince, ils s'étonnent aujourd'hui que les élections organisées par l'ONU, très populaires, aient délivré deux messages clairs : une volonté de voir Sihanouk reprendre les choses en main, doublée d'une très forte aspiration à la paix.

Le prince Sihanouk en a, pour sa part, tiré la conclusion qu'il devait réaliser, autour de lui, l'*« union nationale »* et prôner la *« réconciliation nationale »* tout en se passant, pour le moment, des Khmers rouges, qui se sont révélés les plus mauvais joueurs. Il n'en reste pas moins que certains n'arrivent pas à comprendre qu'une opération électorale, relativement bien menée, puisse conduire à la restauration, même dans un pays du tiers-monde, d'une autorité traditionnelle.

Mais les difficultés de dernière heure ne sont pas forcément insurmontables. Le FUNCINPEC, pour sa part, sait ce qu'il doit à Norodom Sihanouk, au nom duquel il a fait campagne et qu'il a promis de servir en cas de victoire électorale. Quant au régime en place, l'épreuve de force le conduirait dans un redoutable isolement. Il n'y songe d'ailleurs pas vraiment. La *« solution Sihanouk »* est donc loin d'être enterrée, même quand le prince renonce – provisoirement ? – à une initiative très populaire.

En début de semaine, en réclamant une annulation partielle du scrutin, le PPC avait fait monter les enchères. Le FUNCINPEC en a peut-être fait autant jeudi. Mais si, ce qui semble probable, les deux camps adverses demandent à Sihanouk de revenir sur sa dernière décision, l'autorité de l'ancien roi n'en sortira que renforcée. La perspective d'une épreuve de force donne en effet déjà trop de frissons à trop de gens. Et personne n'a encore avancé une meilleure recette qu'un gouvernement Sihanouk. Ce dernier est actuellement le seul à pouvoir tenter de sortir le pays de l'ornière tout en avalisant les élections organisées par l'APRONUC.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **CORÉE DU NORD : Pyongyang aurait ordonné le départ des étrangers pour le 15 juin.** – Selon une dépêche de l'agence japonaise Kyodo en date du 4 juin, la Corée du Nord a ordonné à tous les étrangers – à l'exception des diplomates accrédités – de quitter son territoire d'ici au 15 juin. Pyongyang aurait également décidé de suspendre l'attribution de visas jusqu'à la fin juillet. La fermeture des frontières coïncide avec les discussions américano-nord-coréennes au sujet du retrait de Pyongyang du traité de non-prolifération nucléaire (TNP), qui devaient reprendre vendredi 4 juin à New-York. – *(AFP, Reuter, AP.)*

□ **INDE : début du rapatriement de réfugiés chakmas vers le Bangladesh.** – Un premier groupe de 250 des 55 000 Chakmas originaires du Bangladesh réfugiés dans le Tripura, au nord-est de l'Inde, seront rapatriés la semaine prochaine, ont annoncé, jeudi 3 juin, des officiels des deux pays, à la suite d'un accord passé le 12 mai entre New-Delhi et Dacca. Les Chakmas sont une population tribale bouddhiste qui vit dans les collines de Chittagong, au sud-est du Bangladesh. Leurs terres ont été en bonne partie occupées, ces dernières décennies, par des colons musulmans, ce qui a conduit, en 1976, à une insurrection durement réprimée et à un exode vers l'Inde voisine. – *(UPI.)*

□ **SRI-LANKA : accrochages meurtriers avec la guérilla tamoule.** – Quatorze soldats et dix-huit guérilleros ont été tués lors d'une demi-douzaine d'accrochages survenus ces derniers jours dans le nord et l'est du Sri-Lanka, où opèrent depuis dix ans les « Tigres » du LTTE (Tigres de libération de l'Eelam tamoul), désireux de créer un Etat séparé, a annoncé, jeudi 3 juin, un porte-parole des forces armées de Colombo. – *(UPI.)*

AFRIQUE

NIGÉRIA : à une semaine du scrutin présidentiel

La volonté du régime militaire de transférer le pouvoir aux civils est mise en doute

Le Nigéria se prépare à élire, le 12 juin, son premier président civil depuis dix ans, dans un climat d'incertitude et de suspicion. Une bonne partie de la classe politique persiste à mettre en doute les intentions du régime militaire, alors même que celui-ci multiplie, depuis quelques semaines, les déclarations apaisantes.

LAGOS

correspondance

Les deux candidats en lice pour l'élection présidentielle au Nigéria, Maschood Abiola, pour le Parti social-démocrate (PSD), et Bashir Tofa, pour la Convention nationale républicaine (CNR), ont enfin reçu le « feu vert » de la Commission nationale électorale, trois semaines avant le scrutin. On avait craint que la Commission ne trouve à redire aux arguments *« sonnants et trébuchants »* qu'ils avaient l'un et l'autre utilisés pour convaincre les délégués de les élire, lors des conventions nationales des deux partis, fin mars : des sources indépendantes estiment que près de 2 milliards de nairas (environ 400 millions de francs) ont été distribués à cette occasion.

La campagne électorale se déroule jusqu'à présent dans le calme, mais le duel promet d'être serré entre ces deux habiles hommes d'affaires musulmans dotés de fortunes comparables. Aucun des deux candidats ne semble avoir la carrure d'un homme d'Etat, capable d'incarner l'intérêt collectif dans un pays miné par ses contradictions ethniques et religieuses.

M. Abiola, cinquante-cinq ans, un Yorouba du Sud-Ouest très connu du grand public, n'aura pas la tâche facile. Après de longues hésitations, il s'est résolu à prendre pour colistier un brillant politicien « nordiste », Babagana Kingibe (ancien chef du PSD), lui aussi musulman, au risque de s'aliéner l'électorat chrétien, qui reprochait déjà à M. Abiola son zèle en faveur d'une adhésion du Nigéria à l'Organisation de la conférence islamique. En revanche, M. Tofa, quarante-six ans, un Haoussa du Nord, a choisi comme candidat à la vice-présidence un chrétien ibo du Sud-Est, Sylvester Ugoh. Il s'est aussi montré plus à l'aise face aux journalistes lors de sa première prestation télévisée.

Au moins trois cent mille « moniteurs », formés par le Centre d'études pour la démocratie, doivent veiller au bon déroulement du scrutin, en compagnie de plusieurs dizaines de diplomates et d'observateurs étrangers, venus notamment de Grande-Bretagne. Le général Ibrahim Babangida a solennellement promis de laisser la place aux civils le 27 août, huit ans jour pour jour après le coup d'Etat qui l'a porté au pouvoir. Il vient de renoncer, avant cette date, à l'augmentation du prix de l'essence, réclamée avec insistance par le Fonds monétaire international mais forcément impopulaire. Il a enfin annoncé la création de nouveaux gouvernements locaux, afin de corriger certains déséquilibres au profit du Sud.

Signaux contradictoires

Tout cela ne rassure qu'à demi une opinion désorientée par l'ampleur de la crise économique et échaudée par trois reports successifs de l'échéance électorale. La junte militaire a envoyé des signaux contradictoires en laissant notamment se développer, dès le mois de février, une mystérieuse campagne sur le thème *« Babangida doit rester »*, tout en persécutant les militants des droits de l'homme et la presse d'opposition.

Quelques jours après le vote à l'unanimité par l'Assemblée nationale, fin avril, d'une motion hostile à une prolongation du régime militaire, celui-ci publiait deux décrets à caractère répressif, l'un visant les enseignants en grève, l'autre menaçant de mort tous ceux qui, *« par la parole ou par l'écrit »*, remettraient en cause l'unité du pays ou le fonctionnement de la République. Il s'agissait, dans le deuxième cas, d'intimider les minorités ethniques – Ogoni et Ijaw – des régions pétrolières du delta du Niger, qui réclament bruyamment un partage plus équitable du territoire comme des richesses nationales.

La pénurie endémique de carburant (alors que le Nigéria exporte du pétrole), les fréquentes coupures d'eau et d'électricité depuis quinze jours dans certains quartiers de Lagos, la hausse vertigineuse des prix alimentaires, des loyers, des transports, n'incitent guère non plus à l'optimisme. Les écoles internationales fermant exceptionnellement tôt cette année, beaucoup d'expatriés européens, américains ou libanais s'arrangeront pour que leurs familles quittent le Nigéria avant le 12 juin. On redoute en effet des troubles, surtout si, dans la population, les espoirs de changement – si ténus soient-ils – devaient être à nouveau frustrés.

MICHÈLE MARINGUES

BURUNDI : nouveau chef de l'Etat

M. Ndadaye a obtenu près de 65 % des suffrages

Selon les résultats définitifs donnés par la commission électorale, avant d'être validés par la Cour constitutionnelle, Melchior Ndadaye a obtenu 64,79 % des suffrages lors de l'élection présidentielle du 1er juin (*le Monde* du 3 juin), Pierre Buyoya, président sortant, 32,47 %, et Pierre-Clavier Sendegeya 1,40 %. Le taux de participation s'est élevé à 97,18 %.

Des manifestations ont eu lieu, jeudi 3 juin, sur le campus universitaire de Kiriri, à Bujumbura. Les protestataires, partisans de M. Buyoya, réclamaient *« des élections démocratiques et non ethniques »* ou encore *« l'unité et non la division »*. M. Ndadaye doit prêter serment devant le Parlement environ quinze jours après les élections législatives, prévues le 29 juin. – *(Corresp.)*

□ **La France a rendu hommage à M. Buyoya.** – La France *« rend hommage au président et au gouvernement burundais qui ont su mener avec succès le Burundi sur la voie de l'unité nationale et de la démocratie »*, a indiqué jeudi 3 juin le porte-parole du Quai d'Orsay. Paris *« souhaite que le même esprit préside aux élections législatives qui se dérouleront le 29 juin »*, a-t-il ajouté.

TUNISIE

Amnesty International dénonce la torture contre les femmes

La torture contre les femmes est une pratique répandue en Tunisie, essentiellement contre les proches de militants islamistes ou communistes, dénonce Amnesty International dans un rapport publié, jeudi 3 juin, à Londres.

« Des centaines de femmes ont été détenues, harcelées et intimidées ces deux dernières années, précise le texte. *Nombre d'entre elles ont été torturées, maltraitées, frappées, victimes d'abus sexuels et menacées de viol au ministère de l'intérieur et dans des commissariats de police ». « Des dizaines »* de femmes ont été incarcérées *« en tant que prisonnières d'opinion à la suite de procès injustes »*, ajoute l'organisation humanitaire. Le ministère tunisien des affaires étrangères estime, dans une mise au point, que le rapport d'Amnesty International, est *« calomnieux dans ses allégations, systématique dans ses préjugés, partial et tendancieux dans ses positions »*. Il assure que ce texte reproduit *« sans discernement, des tracts diffusés par des groupes extrémistes qui prônent et excercent la violence, nient les droits de la personne humaine et surtout ceux de la femme »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Les élections provisoirement fixées au 27 avril 1994

Jeudi 3 juin, à l'issue d'une longue réunion entre les 26 partis participant aux négociations sur l'avenir constitutionnel du pays, la date des premières élections multiraciales de l'histoire sud-africaine a été provisoirement fixée au 27 avril 1994, a annoncé l'agence SAPA.

Cette date « provisoire » est sujette à des conditions, tel un *« progrès suffisant »* dans la cessation des violences politiques. Elle sera à nouveau discutée lors d'une réunion prévue pour le 15 juin prochain, puis soumise, le 25 juin, au forum de négociation. Le gouvernement du Kwazulu, dirigé par Mangosuthu Buthelezi, chef du parti Inkhata, le bantoustan noir du Ciskei, l'extrême droite du Parti conservateur ainsi que l'Union du peuple afrikaner se sont opposés à cette décision. – *(AFP.)*

ANGOLA

« Une catastrophe humaine sans précédent »

GENÈVE

de notre correspondante

Margaret Anstee, représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies pour l'Angola, a lancé un appel, jeudi 3 juin à Genève, afin que l'ONU puisse poursuivre son assistance aux populations de l'Angola. Des 226 millions de dollars dont l'organisation a besoin, seuls 70 ont été promis.

Selon Mme Anstee, depuis la reprise des hostilités, après l'échec des négociations d'Abidjan, des centaines d'enfants et de personnes âgées meurent chaque jour de famine, et l'on déplore des dizaines de milliers de blessés graves. La guerre et les déplacements forcés à l'intérieur du pays ont plongé dans la misère totale près de deux millions de personnes. L'ONU estime que les souffrances humaines entraînées par les combats de ces sept derniers mois dépassent tout ce que les observateurs avaient pu constater depuis seize ans, et que l'on se trouve face à *« une catastrophe humaine d'une ampleur sans précédent »*.

Mme Anstee, qui doit être remplacée fin juin par Blonda Beye, un ancien ministre malien des affaires étrangères, a soumis aux deux parties en conflit un plan prévoyant la mise en place de couloirs aériens et routiers qui permettraient, pendant un mois au moins, l'acheminement des secours d'urgence. Elle n'a obtenu jusqu'à présent aucune réponse.

I. V.



PROCHE-ORIENT

ISRAËL : hostile à la « discrimination positive » pratiquée par l'Allemagne

Jérusalem presse Bonn de décourager l'immigration juive

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Conséquence obligée du passé, la politique d'immigration ultra-libérale consentie par l'Allemagne aux juifs de l'ex-Union soviétique a provoqué cette semaine une nouvelle colère parmi les députés israéliens. Président de la commission de la Knesset sur l'immigration, Emmanuel Zismann, travailliste, a lancé mardi 1er juin *« un vigoureux appel au gouvernement allemand pour qu'il dissuade, par tous les moyens conformes à sa Constitution, et notamment les lenteurs bureaucratiques, l'immigration de juifs de la CEI sur son territoire »*.

Délibérément épargnés par les nouvelles règlementations allemandes concernant les demandeurs d'asile, les ressortissants juifs de la CEI continuent d'arriver outre-Rhin, à un rythme assez soutenu. Trente mille d'entre eux se sont déjà installés en Allemagne depuis l'écroulement du mur et vingt mille autres, a révélé l'ambassadeur de Bonn à Tel-Aviv, Otto van der Gablentz, ont reçu les visas qui leur permettront dans un proche avenir de rejoindre leurs coreligionnaires. *« Aucun quota, aucune limite n'est appliquée à ces populations »*, indique-t-on au consulat allemand. En vigueur depuis le 1er janvier 1991, la politique dite de *« discrimination positive »* à l'égard des juifs de l'ex-URSS et des autres pays d'Europe de l'Est avait été conclue entre le chancelier Helmut Kohl et les responsables de la petite communauté juive d'Allemagne (quarante mille âmes).

Inquiètes du ralentissement de l'immigration juive chez elles, les autorités israéliennes, qui se sont toujours opposées à la diaspora d'Allemagne sur cette question, redoublent donc leurs critiques. Depuis la fin 1989, près de 460 000 juifs de l'ex-URSS se sont certes installés en Israël, mais moins de 77 000, soit la moitié de l'année précédente, sont arrivés en 1992. Les difficiles conditions d'accueil et le chômage endémique dans cette communauté (plus de 30 %) sont les causes de ce ralentissement.

Prises entre une diaspora locale qui souhaite s'élargir et revivifier le judaïsme en Allemagne, et un Etat hébreu qui veut gagner la bataille démographique engagée avec les Arabes (1), les autorités allemandes sont embarrassées. *« Nous avons des obligations spécifiques envers le peuple juif »*, rappelle-t-on régulièrement dans les chancelleries allemandes. *« Oui,* rétorque M. Zismann, *mais le gouvernement de Bonn doit aussi comprendre que son obligation morale envers nous inclut la préservation du regroupement de notre peuple. »* En d'autres termes, Emmanuel Zismann demande à l'Allemagne de participer plus activement à l'une des principales dimensions du sionisme : la « montée » en Israël de tous les juifs du monde.

« Donner la préférence aux ressortissants juifs de la CEI, a poursuivi le député, *leur consentir une immigration pratiquement libre qui n'est pas appliquée à d'autres minorités, revient à participer activement à la perte de notre peuple. »* Selon le journal *Haaretz*, Yasha Kadmi, haut fonctionnaire chargé des relations avec l'Allemagne à la présidence du conseil israélien, a enfoncé le clou, en s'étonnant que les Tziganes et les Polonais, qui, eux aussi, ont été massacrés en masse par les nazis, ne bénéficient pas du même traitement privilégié.

PATRICE CLAUDE

(1) Israël compte 5,17 millions d'habitants dont 4,25 millions de juifs. Les Arabes de citoyenneté israélienne font la différence. Mais tant qu'un accord n'aura pas été trouvé, il faut leur ajouter près de deux millions de Palestiniens qui vivent dans les territoires occupés.

Le Monde

ÉLECTIONS MUNICIPALES EN ITALIE

La « mère des batailles » de la Ligue

Après l'opération « mani pulite », la capitale lombarde se cherche un maire entre les autonomistes, la classe politique traditionnelle et Nando Dalla Chiesa

Pour la première fois, les villes italiennes élisent leur maire au suffrage universel direct. Les partis traditionnels sont déstabilisés par la révolution institutionnelle qui secoue la péninsule. A Milan comme à Catane, les règles du jeu ont changé.

MILAN

de notre envoyée spéciale

MILAN, année zéro. Corso Magenta, dans l'immeuble lugubre de ce qui fut jadis la pépinière du socialisme triomphant, quelques secrétaires tuent le temps. Peu d'ampoules allumées. *« Il faut faire fleurir la démocratie »*, dit encore un panneau jauni dans ce mausolée de Bettino Craxi. Dans le couvent d'à côté, comme par un fait exprès, une exposition célèbre les quelque deux cents années du Pio Albergo Trivulzio, l'hospice réputé, par qui tout est arrivé, lorsque, le 4 février 1992, son directeur, Mario Chiesa, était arrêté pour malversations. Le petit fil que les juges allaient tirer, au cours de l'interminable enquête de corruption politico-affairiste *« mani pulite »*, pour arriver au grand scandale que l'on sait.

Depuis, Milan, l'ex-capitale morale à l'ombre de la « madonina dorée » du Duomo, la grande cité internationale de toutes les modes, aux mannequins suédois et aux financiers américains, celle dont une marque de digestif avait fait sa publicité – *« Milano da bere »* (« Milan à boire.. ») – est une ville humiliée qui fait ses comptes (grands partis décapités, entrepreneurs arrêtés, restaurants désertés). et médite sur sa vengeance.

Un vaste chantier

Et l'occasion pourrait bien se présenter, dimanche 6 juin, pour le premier tour de l'élection « directe » du maire. La première élection qui échappera à l'emprise de la « partitocratie », la première aussi qui permettra à la Ligue de mener, ce que son chef, le Lombard Umberto Bossi, a appelé *« la mère de toutes les batailles »*, celle qui ferait de *Milan la tête de pont de sa République du Nord.* Encore que, presque au dernier moment, Bossi lui-même ait renoncé à se présenter en personne. Peur de perdre une bataille trop symbolique, et à l'issue des plus incertaines? Pourquoi pas?


GÉRARD RONDEAU

Dans la galerie Vittore Emanuele, à Milan.

Les Lombards ont eu le vent en poupe, depuis leur irruption tonitruante au Parlement en avril dernier, mais depuis tant de choses se sont passées. Dans ce panorama politique *qu'ils ont eux-mêmes* contribué à bouleverser, entre *demi-réformes et demi-projets,* nouvelles règles et vieille majorité, gouvernement à terme et psychose terroriste organisée, plus rien n'est clair. Difficile de s'y retrouver dans le vaste *chantier de ce que sera demain* peut-être l'Italie. Seule certitude, l'élection municipale de Milan, véritable laboratoire d'alliances laborieuses, qui préfigurent déjà celles qui se mettront en place pour les élections législatives, version « scrutin majoritaire », sera un test national. Presque un référendum sur l'avenir de la Ligue.

Parmi les forces en présence, la Ligue donc, son gouvernement « léniniste », ses armées de volontaires convaincus, ses attaques précises, ses revendications un peu trop fondées et le candidat, Marco Formentini, soixante-trois ans, le conseiller économique d'Umberto Bossi, ancien fonctionnaire de la CEE, chef du groupe à la Chambre des députés, carré, chaleureux, plein de bon sens comme un voisin de palier. L'antidote de son chef à la voix rauque. Et déjà quelques « traîtres », dont les emblèmes et les sigles prêtent exprès à confusion, dont la propre sœur du « sénateur », Angela, qui guide une liste « Ligue pour l'autonomie lombarde ».

Dans son studio bibliothèque au charme suranné, l'écrivain Giorgio Bocca, fait campagne, ouvertement : *« Il faut parier sur la Ligue,* dit-il en riant, *c'est la première a avoir compris que les idéologies se sont atténuées, que gauche et droite ne veulent plus rien dire. Le mouvement est plus tactique que stratégique? Plutôt confus? C'est vrai, mais après tant de désillusions, c'est la seule force de changement, et puis les gens de Bossi au moins sont modestes, ils peuvent apprendre. Varèse et Monza ne sont pas si mal gérées... »* En face : d'autres militants tout aussi convaincus, un slogan « propreté », des nostalgies post-soixante-huitardes, beaucoup de bicyclettes, et le fils du général Dalla Chiesa assassiné à Palerme en septembre 1982, Nando Dalla Chiesa. Député de la Rete le mouvement anti-Mafia, Nando a pour lui, sa probité, sa gentillesse et surtout son nom autour duquel s'est coagulé une alliance surprenante : le PDS (ex-PCI) réuni pour une fois avec les dissidents de *Rifondazione comunista,* sans compter les « Verts » et une « Liste pour Milan ».

Comment fonctionne cet amalgame, véritable barrage anti-Ligue, qui fait merveille dans les sondages? C'est Marco Fumagali, le secrétaire de la fédération provinciale du PDS qui répond, pas autrement embarrassé : *« Dalla Chiesa? Sur son nom et son expérience nous avons pu bâtir une alliance. Reste à démontrer que les forces progressistes de gauche peuvent gouverner ensembler, offrir une alternative crédible. Avec nous, il y a de tout, des vieux ouvriers du PDS, des intellectuels transfuges du PSI. Peut-être si nous gagnons, récupérerons-nous aussi quelques « léghistes » ? La Ligue est un mouvement émotionnel de protestation, mais il faut reconstruire aussi. »* .

Donner le bon exemple

Et entre les deux? Une lutte au centre au moins aussi sévère, mais plus désespérée entre deux candidats : l'ex-maire de la ville, et ex-communiste, Piero Borghini, qui paye surtout le fait d'avoir été le dernier maire du temps de la « partitocratie », et refuse énergiquement le soutien que lui propose le PSI en déroute. Et puis, bien qu'ayant pris il y a longtemps quelque distance avec son parti, la démocratie-chrétienne, l'ex-grand industriel malheureux du textile, Piero Bassetti, courtois, cultivé, soutenu par la DC le Parti social-démocrate et une liste entièrement féminine. Menant une campagne un peu *« américanisée »* avec citations de Kennedy, Jefferson et Clinton, dont il a consulté un des conseillers, il propose *« Face à deux extrêmes »* et *« contre le risque de populisme préfasciste »*, une *« troisième voie progressiste européenne »*.

En attendant, courtisée, sollicitée, cajolée, Milan, dont les partis s'étaient bus jusqu'à la dernière goutte, fait mine de ressusciter. *« Tout recommence, la ville n'a jamais eu une aussi bonne image. Elle se l'est gagnée en donnant l'exemple de la première révolution du nettoyage »*, dit avec un enthousiasme intéressé, Marco Mignani, le publicitaire de génie auteur du fameux slogan apéritif. *« La ville a été gouvernée par des paysans pendant des années, bétonnée, utilisée. c'était la piste des bisons, ou derrière la partitocratie rien ne repoussait. Je crois qu'aujourd'hui le slogan qui conviendrait serait :* « Milano da riamare », *(Milan a re-aimer) . »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Qu'elle était belle, la politique à l'ombre du volcan...

Les coups portés à la Mafia et à ses proches ont transformé le climat de Catane. Les partisans du renouveau ont le vent en poupe. A moins que l'extrême droite n'en profite

CATANE (Sicile)

de notre envoyée spéciale

NARGUANT la ville à l'horizon, les neiges de l'Etna paraissent inaccessibles, et seules les premières communiantes, en dentelles blanches, apportent l'illusion d'un peu de fraîcheur sur la promenade du bord de mer. La fournaise de ce début juin, à Catane, n'est guère clémente pour les politiciens.

A quelques jours de la première élection « directe » du maire, contraints de quitter leurs bureaux spacieux et leurs voitures climatisées pour aller serrer des quantités de mains moites sur les marchés afin d'acquérir un peu de « visibilité », les *onorevoli* ont trop chaud. Et dans leurs yeux fatigués se lit parfois comme un regret : la politique était si belle, jadis, à l'ombre du volcan, avant ce tremblement de terre juridico-financier venu du Nord qui a tout emporté, ou presque. Loin de cette gymnastique électorale épuisante, « à l'américaine », on se réunissait par affinité, entre partis, clans, familiers. Et de la discussion de tous ces gens raisonnables naissaient alliances et projets qu'il suffisait ensuite de faire voter.

Pourtant, cette fois, quatre ans de pouvoir assuré et enfin de vraies responsabilités valent bien quelques bonnes suées. Et Catane, avec ses palais dix-huitième assoupis, ses quartiers entiers désertés, ses 40 000 chômeurs, ses 6 000 bureaucrates et sa moyenne de 520 homicides par an, *suit l'exercice avec intérêt,* se souvenant de ses rêves européens écornés, elle que l'on appellait il y a longtemps *« la Milan du Sud »,* avant qu'elle ne devienne la porte du tiers-monde. Car, même ici, le changement est arrivé.

Coup sur coup, ces derniers jours, deux des anciens *rois* de Catane sont tombés. Le 18 mai à l'aube, *« U Nittu »,* pour l'état civil Benedetto Santapaola, « boss » incontesté de la ville et présumé numéro deux de Cosa Nostra derrière le mythique Toto Riina, aujourd'hui en prison, était arrêté par la police, après des années de mystérieuse disparition. Comme sera arrêté pour faire bonne mesure, le 2 juin, un de ses plus solides lieutenants, Giuseppe Pulvirenti, pris comme un lapin dans le tunnel souterrain qui menait à l'une de ses caches.

La chute du « proconsul » andreottien

Entre-temps tombait l'autre roi, et non le moindre, l'ex-député démocrate-chrétien l'*ingegnere* Nino Drago, tout-puissant « proconsul » andreottien en Sicile orientale et patron politique de Catane, qui s'est constitué prisonnier. Tour à tour maire, président de la province ou secrétaire régional du parti, depuis les années 60 rien ne s'est fait sans passer par les mains de l'*ingegnere,* aujourd'hui en prison pour répondre d'accusations de malversation et de concussion. Et pourtant, avant même la triste fin de son *alter ego* palermitain, l'*onorevole* Salvo Lima, assassiné par la Mafia au printemps dernier, pour n'avoir pu offrir, sans doute, les garanties politiques habituelles.

Nino Drago avait senti le vent tourner et pris déjà quelque recul. *Renonçant pour cela au coquet* avantage représenté par plus de cent mille votes « acquis » à coup sûr, il ne s'était pas présenté aux élections législatives d'avril 1992. Calcul malhabile qui lui vaut de ne plus bénéficier de l'immunité parlementaire.

Avec le départ de ces deux « éléphants » (c'est aussi le symbole de la ville) disparaît non seulement une tranche d'histoire, mais presque toute une « culture ». Une culture du pouvoir et du partage bien compris, sur laquelle quatre gros entrepreneurs se disant « victimes » de la rapacité des politiques ont brusquement décidé de parler, espérant pour certains couper l'herbe sous le pied d'une justice décidément plus curieuse qu'à l'ordinaire.

De cette opération « mains propres » à la catanaise, il ressort qu'un véritable comité d'affaires gérait la ville: Et les noms et les chiffres de s'aligner sans discontinuer : en échange de l'octroi des travaux sur le dépurateur, disent deux de ces néo-repentis des affaires, Nino Drago aurait demandé une « enveloppe » de 100 millions de lires; l'ex-maire DC Francesco Attaguile, réclamant *modestement 50 millions* pour la construction de trois écoles, etc. Résultat : le 2 juin sont partis treize mandats contre les membres de l'Assemblée provinciale. Depuis, il y a de la démission dans l'air.

« C'est comme un château de cartes qui s'écroule. Avant, on prenait tel ou tel, mais le réseau restait en place, à présent tout vient d'un coup... » Dans son appartement surveillé nuit et jour par une poignée de soldats armés, le juge Felice Lima n'en finit pas de s'enthousiasmer. Piètre consolation dans son placard blindé pour celui qui a dû revenir aux affaires civiles, pour avoir, en précurseur, mis les mains trop énergiquement sur le dossier, après s'être retrouvé en butte à quelques tracasseries disciplinaires : faute d'interlocuteurs, il parlait trop à la presse. Il est vrai qu'il n'y a pas si longtemps on ne parlait pas à Catane. Pas de question, tout allait de soi; *« la Mafia avait presque réussi à faire croire aux gens qu'elle n'existait pas : la perfection »*, dit encore le *juge Lima.* A l'*inauguration* des magasins chics, via Etnea, le préfet *côtoyait Nitto Santapaola, un commerçant* comme les autres, et la police, *atteinte de myopie,* ne retrouvait jamais sous son nez les mafieux officiellement « cachés ».

Un favori médiatique

A présent, tout est changé, les associations anti-racket fleurissent, trois membres de la Commission provinciale anti-Mafia ont été arrêtés et – grande première – Catane est descendue massivement dans la rue l'autre semaine pour manifester sa solidarité le jour anniversaire de l'attentat meurtrier contre le juge Giovanni Falcone. Mais qui va, à la mairie, porter à terme ce printemps catanais? La DC ? *Sérieusement blessée, elle* n'a réussi qu'à s'inventer un candidat jeune mais peu convaincant, *le* docteur-député Antonio Scavone. Le PSI? Il n'aligne personne, depuis les ennuis de l'autre ex-potentat de Catane, l'ex-ministre socialiste de la défense Salvo Ando, accusé d'avoir pris des votes mafieux.

Aussi les candidats les mieux placés sont-ils tous résolument sous le signe du « renouveau ». Il y a surtout le « renouveau-rénové » du favori, le député républicain Enzo Bianco, éphémère maire populaire de la ville à la fin des années 80. Cravate à motifs d'éléphants, aisance, gentillesse, Enzo Bianco, qui se propose de *« rendre le sourire à la ville »*, joue la partie à la technocrate. Avec conseiller médiatique, un de ceux de Fiat et des voyages du pape. qui lui a suggéré, dit-il, d'utiliser des références aux textes sacrés pour donner *« un peu de profondeur »* au discours, comme parler d' *« alliance »* par exemple. Ce qui *tombe* bien, car ami du leader référendaire Mario Segni *qui le soutient,* Enzo Bianco a derrière lui tout un arc-en-ciel de *partis,* le Pacte pour Catane, incluant, outre le Parti républicain, les Verts et le PDS (ex-PCI) *qui lui* non plus n'a pas voulu faire courir *quelqu'un en solitaire.*

Le candidat voudrait ajouter compétence et efficacité. Et si possible transparence et indépendance : les comptes de la campagne sont publiés (70 millions de lires), et 65 % des gens sur la liste sont indépendants. *« Mon expérience à la mairie a duré un an et quatre mois,* explique-t-il, *mais les jeunes m'appellent toujours* « U sindacu » *en ville. J'ai été le premier à ne pas être démocrate-chrétien, c'est pour cela que la situation a été vite intenable. Si je ne m'étais pas présenté, cette fois ils auraient pris cela pour une trahison. »*

Le troisième homme

Face aux nombreuses promesses de cette *« force tranquille »* (autre auto-définition d'Enzo Bianco), deux visages totalement différents. Le premier, c'est celui de Claudio Fava, trente-six ans, le tout jeune candidat et député de la Rete (mouvement anti-Mafia) que Leolucca Orlando, le chef du mouvement, est venu défendre l'autre jour dans un grand fracas de mitraillettes et de gardes du corps. Appuyé aussi par les « puristes » de Rifondazione comunista, Claudio Fava, journaliste lui-même et fils d'un journaliste assassiné par la Mafia, se veut l'homme « anti-compromission ». Campagne puritaine, généreuse dans les quartiers défavorisés, son QG est un ancien bordel désaffecté.

« Il y a cette fois, confie-t-il, *une occasion unique de libérer la ville. Bianco est trop prudent, trop salonard, je penche, moi, pour la confrontation. »* Son objectif? Avec beaucoup de lucidité, *« arriver peut-être jusqu'au ballottage pour donner le signal que le changement est vraiment possible »*.

Reste le troisième homme, le plus dangereux peut-être pour le favori, qui, au deuxième tour, face à lui, serait moins sûr de l'emporter : le très puissant avocat Enzo Trantino, *soutenu par les néo-fascistes du MSI* et la vieille droite catanaise, dans une ville assez conservatrice pour donner en 1971 la majorité relative au parti de la flamme tricolore. Mondain, cultivé, non sans superbe, Enzo Trantino, qui fut jadis l'avocat de Nitto Santapaola (*« un cabinet de pénaliste, c'est comme aux urgences, on ne refuse aucun client »)* et se définit comme *« un progressiste conservateur »*, propose, *« face à la Catane de l'émotion et à celle de la politique, la Catane rationnelle de la reconstruction. »*

M.-C. D.

Les Turcs en Allemagne

Trois tentatives de retour, trois échecs

FRANCFORT
de notre correspondant

EN *1960, il y a un demi-million* de postes vacants pour 180 000 demandes d'emploi en Allemagne. Les chefs d'entreprise convainquent les hommes politiques de faire venir des travailleurs immigrés. Ces *Gastarbeiter* sont invités, comme partout en Europe à cette époque, avec l'idée qu'une fois un pécule amassé ils repartiront dans leur pays d'origine.

La population turque en Allemagne passe de 6 500 en 1960 à *132 000 en 1965 et à 910 000 en* 1973. Les travailleurs immigrés, souvent seuls, vivent entassés dans des chambres; ils cherchent à épargner au maximum, dans une précarité décrite par les films de Fassbinder. Pour l'économie turque, les mandats qu'ils envoient apportent alors plus de devises que le tourisme.

En 1974, la crise pétrolière inverse la philosophie des employeurs. Le recrutement est stoppé net, et les salariés sont autorisés *seulement à faire venir leur* femme et leurs enfants de moins de dix-huit ans. La mentalité des Turcs se modifie peu à peu et, en 1980, ils sont 40 % à ne plus vouloir repartir. La proportion ne cessera d'augmenter à la suite des échecs de ceux qui, revenus au pays, ne parviennent pas à se réintégrer.

La première vague de retours est individuelle. Dans les années 60, ceux qui, épargne amassée, reviennent en Turquie sont mal acceptés. Ils essaient d'assurer leur avenir dans de petites entreprises ou dans l'acquisition de maisons, mais l'inflation considérable a vite fait de ronger leur magot. L'emploi au pays, mal payé, *ne leur convient* plus.

Une politique restrictive

Se développent alors, deuxième type de retour, des « sociétés de salariés » que les immigrés turcs en Allemagne créent collectivement pour fonder une activité en Turquie. Moyen de se donner un emploi au retour pour l'immigré, ces sociétés vont jusqu'à avoir 2 300 actionnaires, comme Türksan, fondée à Cologne pour produire des papiers peints. Elles reçoivent des aides du gouvernement fédéral dans le cadre d'un soutien à l'industrialisation de la Turquie rurale. L'engouement est tel qu'en 1983 on compte 320 sociétés de salariés, avec 345 000 actionnaires, dont 180 000 travaillent encore en Allemagne. On parle d'un « modèle turc ». Malheureusement, ces entreprises capotent à leur tour, souvent à cause de mauvais projets de départ (1). Début 1990, 80 % ont fait faillite.

La troisième vague de départs est provoquée par l'arrivée du gouvernement Kohl, en 1982. Le nouveau chancelier a promis de réduire le nombre des immigrés. Il distribue des primes au retour et des subventions diverses. Environ 220 000 personnes acceptent. Mais les conditions sur place (le chômage, la place des femmes, la formation des enfants ne parlant pas le turc...) font que *beaucoup regrettent et le disent* à ceux restés en Allemagne. Le plan gouvernemental échoue : le nombre de Turcs en Allemagne *grimpe de* 1,5 million en 1981 à 1,850 million l'an dernier. Désormais, il est une certitude : ils resteront ici.

E. L. B.

(1) « *Problèmes et difficultés d'intégration des immigrés turcs en RFA* », par Faruk Sen, février 1991. *Zentrum für Turkeistudien.*

La peur et la volonté d'intégration

ESSEN
de notre envoyé spécial

« La communauté turque commence à avoir peur. » Pour le professeur Faruk Sen, directeur du *Zentrum für Türkeistudien* d'Essen, l'incendie criminel dont ont *été victimes deux femmes,* une adolescente et deux fillettes à Solingen, faisant suite à celui de Mölln en novembre dernier (deux femmes et une enfant mortes dans les mêmes conditions), provoque une montée des craintes, de la rancœur, de la haine et des réflexes d'autodéfense chez les Turcs. Les manifestations violentes et les heurts avec la police qui ont eu lieu depuis *« ne sont que le début »* d'un engrenage qui risque de se développer d'autant plus vite que l'économie allemande est en forte récession.

Les attentats *« vont continuer »,* prévoit Faruk Sen qui se refuse à imaginer ce qui se passera si tel est le cas, tant ses craintes sont grandes et *« ses avertissements précédents restés vains ».* Il ajoute qu'il se réjouit des « chaînes de lumière », ces manifestations de solidarité *qui ont eu lieu dans toute l'Allemagne* pendant lesquelles des centaines de milliers de per*sonnes ont défilé une* bougie à la main, mais les problèmes restent irrésolus tant que le gouvernement ne fait *« rien de concret ».* Le chancelier Kohl, il n'y a pas deux semaines, avait assuré que ce qui s'était passé à Mölln ne se reproduirait pas...

« Trop allemands » pour la Turquie

Que faire ? Pour Faruk Sen, les attentats de l'extrême droite ne peuvent pas atteindre leur objectif principal qui est de pousser les Turcs à rentrer dans leur pays. Ce retour forcé ou aidé, les autorités allemandes ont tenté de le provoquer à plusieurs reprises, y compris *en l'assortissant d'aides* financières. Ce fut toujours un échec.

« Les Turcs resteront en Allemagne y compris pour leur retraite », estime Faruk Sen en expliquant que 60 % des Turcs sont ici depuis plus de dix ans et *25 % depuis plus de vingt-cinq* ans. Ils sont devenus *« trop allemands »* pour se réinstaller en Turquie et pour y être acceptés. Sans compter que leurs enfants et petits-enfants, nés en Allemagne, parlent mal turc, se sentent beaucoup plus allemands que turcs et n'imaginent pas de partir. Pas de retour possible donc : l'Allemagne doit faire face à un problème d'intégration et d'assimilation.

Faruk Sen demande en particulier que le droit de vote aux élections locales s'impose dans la Communauté des Douze, que les autorités allemandes acceptent de donner la double nationalité aux Turcs (une mesure qui ne résoudra rien mais qui est symbolique) et, enfin, que les services publics centraux et régionaux ouvrent leur portes largement aux ressortissants étrangers, comme cela a commencé dans la police.

E. L. B.

Citoyens de seconde classe

Suite de la première page

Le gouvernement, après une longue interrogation, décide d'interdire les groupuscules d'extrême droite.

Et puis il y a Solingen. Cinq morts qui démontrent que la peste est là, tapie, vive. Les « têtes de plomb » sont indifférentes à la réprobation générale, elles s'en nourrissent même sans doute. La *répression gouvernementale, disent* certains experts, les aurait plutôt poussés vers plus d'intransigeance... Que faire ?

Le désarroi est d'autant plus grand que la coexistence avec les étrangers se passe, dans le cas général, sans violence. Aucune banlieue allemande ne s'enflamme les soirs d'été comme en France. Les com*munautés sont acceptées et* les 6 millions d'étrangers sont plutôt intégrés, au sens d'une cohabitation séparée mais pacifique. Les Turcs, en particulier. Arrivés à partir de 1961 comme *Gastarbeiter*, travailleurs hôtes dont l'Allemagne avait *besoin pour ses usines, ils sont restés.* A partir de 1973, ils ont fait venir leur familles. Disposant de leurs journaux, de quatre chaînes de télévision en langue turque sur le satellite et le câble, de leurs magasins et de multiples réseaux de solidarité, les Turcs d'Allemagne sont près de 2 millions. Ils paient des impôts et des taxes, sont indispensables à nombre de secteurs industriels (sidérurgie, charbon, automobile) et, *preuve de leur début* d'insertion, ont créé 35 000 entreprises employant 125 000 personnes, *en général,* dans le commerce des fruits et légumes et la restauration. Une contribution à l'économie nationale, que le patronat allemand, mobilisé lui aussi *« contre la haine et la violence »,* juge *« irremplaçable ».*

Les gigantesques problèmes scolaires posés dans les années 70 et 80 par un afflux d'enfants ne parlant pas *allemand*, sont, *sinon en passe* d'être réglés, du moins en voie d'amélioration lente. On compte 13 000 étudiants turcs dans les universités.

Un « développement séparé »

Turcs et Allemands restent pourtant séparés. Les Turcs veulent conserver la nationalité turque et entendent préserver leur culture et *leur religion. Les Allemands,* conformément au « droit du sang », refusent leur assimilation. Moins de 2 000 Turcs obtiennent la nationalité allemande chaque année. Les communautés continuent de vivre dans des quartiers à part, et lorsque les familles plus aisées veulent fuir ces ghettos, les propriétaires allemands refusent le plus souvent de *leur louer un logement.*

Les jeunes de la deuxième génération, et plus encore de la troi*sième qui arrive, ne comprennent* pas ces discriminations. Ils veulent vivre comme leurs copains d'école, mais découvrent, par les attentats mais aussi dans les actes de marginalisation au jour le jour, qu'ils resteront des *Mitbürger*, des citoyens seulement associés, en seconde classe. Certains par réaction, alors même qu'ils parlent à peine le turc, alors que la seule patrie qu'ils se connaissent est l'Allemagne, plongent dans l'islamisme fondamentaliste ou le nationalisme.

Beaucoup de libéraux allemands sont d'accord pour penser que le mal vient en grande partie de cette non-assimilation. *« Faire des étrangers des citoyens »,* demande l'hebdomadaire *Die Zeit* du 4 juin. Les Turcs ne repartiront pas, c'est désormais une certitude. *« Il faut que l'Allemagne accepte de se considérer comme un pays d'immigration »,* dit Deniz Ozkan, du Zentrum für Türkeistudien de Essen, ce qui passe en particulier par une *réforme du code de la nationalité* en Allemagne. Mais ce serait un virage à 180 degrés pour un chancelier élu en 1982 en promettant qu'il réduirait la population immigrée. Ce serait une révolution dans un pays, qui a une tradition d'émigration et dont la culture profonde encourage la cohabitation respectueuse mais rejette le sang mêlé. C'est ce qui fait craindre que le temps soit donné à la récession économique pour aviver les plaies et à l'extrême droite pour tenter à tout moment d'enclencher la spirale des haines.

ERIC LE BOUCHER

Six millions d'étrangers

L'Allemagne compte environ 6 millions d'étrangers vivant sur son sol, soit 9 % de la population totale. Parmi eux 1 850 000 Turcs, 650 000 Yougoslaves, 550 000 Italiens, 320 000 Grecs, 135 000 Espagnols (et 45 000 Français).

Près de 2 millions d'étrangers travaillent, soit 8,5 % de la population active. Parmi eux 650 000 Turcs, 375 000 Yougoslaves, 170 000 Italiens (d'après l'Institut der deutschen Wirtschaft de Cologne).

Une majorité (60 %) des Turcs travaille dans l'industrie et dans le commerce (15 %). Ils ne sont que 1 300 dans les banques. Ils représentent 13 % des effectifs dans le secteur automobile et 25 % dans la *fonderie.*

Les étrangers paient 25 milliards de marks d'impôts et de *taxes sociales par an. Ils repré*sentent un potentiel de consommation de 60 milliards *de marks.*

Une famille turque compte *une moyenne* de 4,1 personnes contre *2,35 pour une famille* allemande. Environ 45 000 familles sont propriétaires de *leur logement. Le revenu men*suel moyen par famille est de 3 650 marks.

On compte *35 000* entreprises turques employant 125 000 personnes.

TRIBUNE

Un dialogue ancien et difficile

par Semih Vaner

DE tous les pays d'Europe occidentale, c'est proba*blement l'Allemagne qui* a marqué le plus l'Empire ottoman et plus tard la Turquie républicaine. Les mondes germanique et ottoman sont en contact immédiat dès le seizième siècle, lorsque les armées de Soliman le Magnifique arrivent aux portes de Vienne, en 1529. C'est de cette époque aussi que date l'al*liance de la Sublime Porte* avec François Iᵉʳ contre les Habsbourgs. La *Türkenglocke* (la clôche du Turc) retentit souvent dans les villages prussiens, annonçant les incursions de l'armée ottomane escortées de Tatars et de Cosaques. Lorsqu'elles ne se font pas la guerre, les deux puissances dominantes se tiennent en respect, impo*sant en Europe centrale et orientale,* et dans les Balkans, un partage implicite.

Quand les Ottomans se rendent compte de leur retard, notamment dans le domaine des techniques militaires, ils font appel à des conseillers occidentaux, souvent allemands. A la fin du dix-neuvième siècle, les Jeunes Turcs héritiers regardent aussi vers l'Occident. C'est autant en France – dont les révolutions les effrayent pourtant – que dans le modèle allemand, chez Hegel et Schelling, que la majorité d'entre eux cherchent leur inspiration. Le succès remporté par l'Allemagne dans la guerre de 1870 est, pour les idéologues de l'époque, la preuve éclatante de l'ef*ficacité de la voie bismarckienne.* La Turquie et l'Allemagne sont jugées complémentaires, le panturquisme et le pangermanisme apparaissent comme des alliés naturels.

Une conception germanique de la nation

Des officiers allemands sont appelés *en 1913* à réorganiser l'armée impériale vaincue et démoralisée lors des premières batailles des longues guerres balkaniques. Au cours de la première guerre mondiale, les dirigeants d'Union et progrès, qui cherchent surtout une pro*tection contre la Russie, se voient* contraints de s'engager aux côtés de l'Allemagne dans la guerre contre les puissances alliées, accélérant ainsi la chute de l'empire. C'est à Berlin que le grand vizir Talât Pacaha, l'un des dirigeants du triumvirat unioniste, périra en *1921 atteint par* les balles d'un nationaliste arménien.

Les idéologues des premières *décennies de la République s'inscri*vent dans la tendance dure des Jeunes Turcs. Partisans d'un Etat fort, centralisé, et de la reconstitution d'une entité autour de la nation turque, ils forgent le nouveau nationalisme kémaliste. Sans être *indifférents à la France,* ils développent une conception quasi raciale de la nation – justifiée à leurs yeux par la « trahison » des peuples non turcs de l'empire, – qui les rapproche de la vision allemande.

Toutefois, Kemal prendra nettement ses distances par rapport à Hitler. Le régime kémaliste accueillera intellectuels et scientifiques allemands fuyant le nazisme, qui seront à l'origine de la création de nouveaux départements dans les universités d'Istanbul et d'Ankara.

Des Anatoliens basanés dans les rues allemandes

Au prix d'un exercice délicat d'équilibre, Ankara parvient à rester neutre pendant la deuxième guerre mondiale. *« Ce que nous aimerions, c'est que les Allemands détruisent la Russie et que les Alliés détruisent l'Allemagne. Alors nous nous sentirions vraiment en sécurité. »* Cet avis, exprimé par un Turc pendant la guerre et rapporté par B. Lewis, résume la position inconfortable de la Turquie. Selon certains historiens, celle-ci aurait essayé de jouer son entrée en guerre au plus offrant en demandant des compensations alternativement à l'Allemagne, à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Pendant la guerre froide, la Turquie retrouve sa position d'avant-poste de l'Alliance atlantique, dont elle est avec l'Allemagne un des deux piliers européens. Ainsi se crée une sorte de « relation spéciale », que l'on évoque avec une pointe de nostalgie dans les discours officiels turcs.

Le début des années 60 est mar*qué par une forte émigration en* direction de l'Allemagne. Les jeunes Anatoliens, basanés et moustachus, que l'on croise dans les rues de Hanovre ou de Düsseldorf, extraits brutalement de leurs campagnes soumises à une mécanisation rapide, forment les bataillons de l'expansion industrielle allemande. C'est une main-d'œuvre dure à la tâche, discrète et docile. Leurs envois de fonds constituent toujours un appoint inestimable pour l'économie turque. Elle deviendra aussi la question la plus épineuse *non seulement des relations* turco-allemandes, mais turco-communautaires, à partir de 1974. La libre circulation des travailleurs turcs prévue par l'accord d'Ankara pour être réalisée dès 1986 est ajournée, surtout à l'initiative du gouvernement allemand qui se cache parfois derrière le veto permanent d'Athènes.

Les clivages politiques internes à la Turquie sont présents, voire amplifiés, dans la communauté tur*que d'Allemagne (environ deux mil*lions de personnes). L'islam en est un (il y a aujourd'hui huit cents mosquées en Allemagne), avec ses prolongements politiques. A côté de divers mouvements, un leader religieux, C. Kaplan, s'est autoproclamé le « Khomeiny turc » à Cologne. Bien que relevant du pittoresque, ça ne manque d'inquiéter *les autorités turques, de même que* les préoccupent les activités du PKK, qui a en Allemagne des centres de publication et des antennes d'information.

Il existe aussi un *lobbying* turc lié aux partis politiques allemands et à leurs fondations. Selon des chiffres de 1988, le nombre d'entreprises appartenant à des Turcs en RFA s'élevait à trente *mille. Le* montant des capitaux investis par les Turcs se montait la même année à 5,1 *milliards* de deutschemarks, tandis que le chiffre d'affaires de ces entreprises atteignait 23,4 milliards.

L'Allemagne est actuellement le premier partenaire économique de la Turquie; en 1992, sa part dans les importations était de 16,4 % (devant les Etats-Unis), et de 24,9 % dans les exportations (devant l'Italie). Contrairement à la *situation avec les autres pays de la* CEE, les échanges germano-turcs sont relativement équilibrés. Dans les investissements directs étrangers en Turquie, l'Allemagne occupe la deuxième place (avec 12,7 %), derrière les Pays-Bas.

Concurrence ou complémentarité ?

La désintégration de l'empire soviétique a accru le poids de la Turquie que les Allemands appel*lent Schwellenland* (pays-seuil ou pays de/en transition), d'une part parce qu'elle est située au croisement des mondes arabe, slave et latin, d'autre part parce qu'émerge un monde turcophone en Transcaucasie, en Asie centrale, voire dans les Balkans. D'aucuns pensent cette nouvelle donne en termes de retour de l'Histoire et de rivalités entre deux puissances, bien que le poids relatif de l'une et de l'autre ne soit pas comparable.

Au Moyen-Orient, par exemple, les firmes turques de travaux publics et de génie civil commen*cent à faire concurrence aux entre*prises allemandes. En 1991, quatre sociétés turques avaient obtenu la totalité des contrats pour la construction des 32 000 logements destinés aux militaires russes rapatriés de l'ex-RDA, pour un chiffre d'affaires évalué à 8 milliards de deutschemarks. M. Toutefois le gouvernement allemand fit valoir que *le payeur, c'est-à-dire lui*même, avait le droit de choisir les maîtres d'œuvre, et évinça trois des *sociétés turques pour les remplacer* par des firmes allemandes !

En avril 1992, une crise a éclaté *entre les deux pays, quand Bonn a* suspendu son aide militaire à Ankara pour protester contre l'intervention de l'armée dans le Sud-Est anatolien contre la rébellion kurde. Déjà lors de la guerre du Golfe, le gouvernement allemand avait lésiné sur sa solidarité avec la Turquie au cas où celle-ci aurait été attaquée par l'Irak. Qu'elle ait été due à la volonté de ne pas mécontenter la communauté immigrée turque dont une partie est d'origine *kurde ou à une analyse superficielle* du contexte régional, la brutalité de la réaction de Bonn a surpris les autorités d'Ankara.

Des journalistes turcs connaissant bien l'Allemagne, mettent l'ac*cent sur la campagne systématique*ment négative dont la Turquie est l'objet dans la presse ouest-allemande à propos du respect des droits de l'homme. Les Turcs ont d'autant plus de peine à comprendre cette attitude que les Allemands ne semblent pas s'embarrasser de beaucoup de scrupules dans leurs relations commerciales mais aussi *politiques, par exemple* avec l'Iran qui est plus brutal avec les opposants kurdes.

*Le dialogue entre les deux gou*vernements reste difficile et ce n'est pas la récente visite du chancelier Kohl, accompagné d'une importante délégation d'hommes d'affaires, qui contredit cette appréciation. Selon les Turcs, elle semble avoir été dictée par une vision étroite des intérêts allemands dans la région et par le souhait de lancer *des actions communes en Asie cen*trale. Les drames de Mölln et de Solingen n'arrangeront rien.

► **Semih Vaner est chercheur au CERI qui dépend de la Fondation nationale des sciences politiques.**

□ **Bibliographie.** – La quinzième livraison des *Cahiers d'étude sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien* (CEMOTI), dirigés par Semih Vaner, est consacrée à la « Zone de coopération économique des pays riverains de la mer Noire » et à leurs multiples contentieux, que le conflit yougoslave risque d'aviver. CEMOTI : 4, rue de Chevreuse, Paris 75006.



Calme racial en Grande-Bretagne

Comparé à la situation sur le continent, le consensus britannique paraît exemplaire. Mais le « modèle » est relatif : la politique de l'immigration se durcit et les discriminations perdurent

LONDRES

de notre correspondant

LA Grande-Bretagne est-elle une oasis de paix, un modèle d'intégration raciale, dans une Europe que la récession économique rend de plus en plus intolérante face à une vague d'immigration sans précédent ? A l'heure où l'Allemagne connaît un regain de violence contre la communauté turque et où la France décide de fermer ses frontières au flux de l'immigration, le Royaume-Uni semble bénéficier d'une période d'harmonie raciale. Comme si, après avoir, eux aussi, traversé une période de troubles, les Britanniques savouraient les fruits de leur expérience et d'une certaine sagesse. Les apparences, en tout cas, accréditent un tel constat : les derniers excès xénophobes de Brixton et Toxteth, dans les banlieues de Londres et Liverpool, remontent à 1981, et un certain racisme « à la française » n'a pas court outre-Manche.

C'est donc à la surprise générale que Winston Churchill a lancé, le 29 mai, ce qui est apparu comme un pavé dans la mare. S'il n'est pas mis fin, de façon urgente, au *« flux implacable »* de l'immigration, a déclaré le petit-fils de l'ancien premier ministre, la Grande-Bretagne peut dire adieu à la *« british way of life »*. La population de beaucoup de nos villes du nord de l'Angleterre, a-t-il affirmé, est composée à plus de 50 % d'immigrés et les musulmans *« prétendent que leurs coreligionnaires sont aujourd'hui plus de deux millions »*. La classe politique britannique s'est interrogée : l'élu de la région de Manchester parlait-il pour sa paroisse, c'est-à-dire une circonscription où le pourcentage de la population d'origine étrangère est relativement fort ?

Les responsables du Parti conservateur ont rapidement pris leurs distances avec des propos jugés doublement dangereux. Sur le plan racial d'abord : chacun a immédiatement fait le rapprochement avec le discours incendiaire prononcé en avril 1968, à Birmingham, par Enoch Powell. A l'époque, l'enfant terrible des *tories* avait prédit à son pays des *« rivières de sang »* si un coup d'arrêt n'était pas porté à l'immigration des gens de couleur. Sur le plan politique ensuite : le parti de John Major courtise assidûment la population allogène : sans le soutien de la communauté en provenance d'Asie du Sud, une douzaine de sièges aux Communes seraient probablement passés à l'opposition lors du scrutin d'avril 1992.

Les incidents restent isolés

Bref, Winston Churchill a été officiellement qualifié de *« solitaire »*. D'autant qu'il s'est partiellement trompé, ce qu'il a d'ailleurs reconnu : dans aucune ville du Royaume-Uni, les immigrés ne représentent 50 % de la population locale. Tout au plus 20 %, dans une demi-douzaine de localités du nord de l'Angleterre. Dans l'ensemble, cette coexistence est pacifique, bien que les incidents raciaux ne soient ni rares ni même en diminution : selon le ministère de l'intérieur, 7 780 attaques à connotation raciale se sont produites en 1991, et, depuis trois ans, ce nombre s'accroît d'environ un millier de cas chaque année. A Londres notamment, le nombre d'agressions de ce type est passé de 2 908 en 1990, à 3 373 en 1991.

Mais, pour préoccupante que soit cette évolution, les incidents restent isolés. Officiellement, le gouvernement se félicite d'un climat de relatif consensus racial. « Plurielle » et tolérante, la société britannique ? Certes, en tout cas bien davantage que sur le continent, et on en viendrait presque à saluer la réussite du « modèle » britannique. La « vitrine » ethnique n'est-elle pas éloquente ? 800 000 Indiens, 500 000 Antillais, 430 000 Pakistanais, 110 000 Bangladeshis, 130 000 Chinois, 115 000 Africains, etc. Au total, environ 2,7 millions de personnes d'origine étrangère (4,9 % de la population totale), vivent en Grande-Bretagne, 46 % d'entre elles étant nées sur le sol britannique. Encore s'agit-il là de chiffres officiels : une évaluation plus réaliste, c'est-à-dire tenant compte de l'immigration clandestine, serait plus proche de 4 millions.

Si cette osmose entre populations allogène et autochtone s'est effectuée, globalement, dans de bonnes conditions et si les relations raciales se sont peu à peu banalisées, c'est notamment en raison de l'ancienneté du phénomène. Les grandes vagues d'immigration se sont produites au cours des années 50 et 60, avec la disparition de l'empire britannique (à la suite de la partition des Indes), puis au début et à la fin de la décennie 70, avec l'arrivée de 28 000 Asiatiques expulsés d'Ouganda et celle de 18 000 réfugiés en provenance d'Asie du Sud-Est. Ce processus d'intégration sociale a été favorisé par la conjonction de la politique gouvernementale et la volonté des communautés concernées.

Une identité préservée

Chacune d'entre elles préserve cependant son identité culturelle, comme en témoignent notamment la vigueur d'une presse ethnique forte d'une centaine de titres, une pratique religieuse assidue (nombreuses mosquées et temples), et une éducation parfois séparée : 10 % des quelque 250 000 élèves musulmans fréquentent des écoles privées. Depuis 1976, la Grande-Bretagne dispose d'une législation antidiscriminatoire stricte – sans équivalent en Europe – dont l'application est surveillée par la Commission pour l'égalité raciale. Régulièrement, des entreprises reconnues coupables de discrimination raciale sont condamnées par les tribunaux. Contrairement à l'Allemagne et à la France, les immigrants légaux disposent en outre du droit de vote, ce qui encourage sans aucun doute le sentiment d'appartenance à une même communauté. De leur côté, les immigrés exercent une action dynamique pour se tailler une place dans une société encore largement divisées en classes. En témoignent, les chiffres de la fréquentation scolaire : dans la classe d'âge des seize à dix-neuf ans qui poursuivent leurs études, on trouve 77 % de Chinois, 66 % d'Africains et Asiatiques, 58 % d'Indiens et seulement 37 % de « Blancs ». Ces efforts sont nécessaires, car dans bien des domaines, l'égalité des chances reste un leurre : le chômage touche 11,9 % de la population blanche, contre 19,8 % des Asiatiques et 24,2 % des Noirs.





CHRIS HARRIS/« THE TIMES »

De 2,7 à 4 millions d'étrangers vivent en Grande-Bretagne. Parfois, il faut vivre avec leurs conflits vis-à-vis de leur pays d'origine. (Ici, des sikhs protestant contre la politique de New-Delhi.)

Des tours de vis successifs

En Grande-Bretagne, on est cependant fier de souligner que certains des présentateurs de la télévision les plus connus (Trevor McDonald, Zeinab Badawi) sont des gens de couleur, tout comme six parlementaires de la Chambre des communes, une centaine de conseillers municipaux, et bon nombre de détenteurs de grosses fortunes. Le racisme, officiellement, n'existe pas. Ou plutôt, il ne s'exprime pas ouvertement. A bien chercher, on en trouve cependant de multiples formes dans la pratique des conventions sociales, mais le discours public le proscrit : les partis extrémistes de droite, comme le British National Party (BNP), restent marginaux, sans représentation élective.

Au fond, le racisme, comme l'immigration, est un problème que l'on préfère régler en douceur. En ce sens, le tort de Winston Churchill, comme celui, jadis d'Enoch Powell, est de l'avoir mis en évidence. Dans les faits, la politique constante des gouvernements de Margaret Thatcher et de son successeur a été de mettre en place, discrètement mais efficacement, des conditions d'entrée et de séjour des étrangers de plus en plus draconiennes. Un tour de vis législatif a été donné après chaque grande vague d'immigration : le nombre d'étrangers admis sur le sol britannique a ainsi décru (81 000 en 1976, 46 000 en 1987), pour se redresser légèrement (49 000 en 1989, 52 300 en 1990), avant de retomber : 50 000 en 1991.

Alors que la grande majorité des candidats à l'immigration sont aujourd'hui des parents de nouveaux citoyens britanniques, le gouvernement de John Major souhaite résister à la récente vague d'étrangers qui se pressent aux portes des pays de la Communauté européenne, les demandeurs d'asile. En Grande-Bretagne, 5 000 demandes ont été enregistrées en 1988 et 44 743 en 1991. Pour le gouvernement, la moitié d'entre elles sont *« sans fondement »*. Une loi est en cours d'examen au Parlement de Westminster. Son but est, officiellement, *« d'accélérer et de simplifier »* la procédure d'examen du droit d'asile, afin d'éliminer un retard de quelque 60 000 cas. 3000 dossiers supplémentaires sont ouverts chaque mois et l'attente dépasse seize mois.

Le délai permettant à un étranger de faire appel d'une décision de refus du droit d'asile va être nettement raccourci (à quarante-huit heures), et le projet prévoit le prélèvement des empreintes digitales des candidats à l'entrée en Grande-Bretagne. L'opposition a dénoncé le caractère expéditif de ces dispositions, mais il est probable que le texte sera adopté avant l'été. Tout se passe comme si, pour préserver un équilibre social et racial que chacun sait fragile, il existait une sorte de consensus dans la classe politique. Peut-être parce qu'elle a longtemps accueilli sans restriction sur son sol les populations de ses anciennes colonies, la Grande-Bretagne n'a plus de scrupules pour pratiquer une politique d'accueil au compte-gouttes.

Les travaillistes et les démocrates-libéraux ont ainsi mollement critiqué le faible nombre de réfugiés en provenance des camps de détention de Bosnie finalement admis sur le sol britannique (environ 600, malgré une « promesse » d'en accueillir 4 000), et le maintien des contrôles aux frontières, en dépit des accords de Schengen que Londres n'a pas signés, n'a fait l'objet d'aucune polémique. Les Britanniques – ravis que la France ait finalement opté pour la même position – mettent en avant la nécessité de lutter à la fois contre le terrorisme, le trafic de drogue et la contrebande, l'immigration clandestine, sans compter... la rage.

LAURENT ZECCHINI

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la Belgique française...

Importante institution financière installée dans toute la Belgique, aussi bien en Flandre qu'en Wallonie, le Crédit communal a une politique de mécénat qui le conduit notamment à financer des travaux historiques fort utiles pour la compréhension du pays. Après une monumentale *Belgique autrichienne* couvrant le dix-huitième siècle, son département éditorial publie une œuvre sur l'occupation puis l'annexion françaises pendant la Révolution et l'Empire, sujet délicat entre tous au moment où les antagonismes entre francophones et néerlandophones amènent certains à s'interroger sur les chances de succès du *« fédéralisme d'union »* institué par la récente réforme de la Constitution.

Une équipe d'une quinzaine d'auteurs, comportant surtout des francophones mais également quelques Flamands, a œuvré plusieurs années sous la direction du professeur Hervé Hasquin, président du conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles (ULB), temple de la pensée laïque francophone en Belgique, malgré la confusion que peut susciter le mot « libre » en France. Il en résulte une série de contributions d'intérêt inégal, avec quelques redites, mais globalement essentielles pour la connaissance de la « préhistoire » d'un pays vieux seulement de 163 ans, avec une iconographie qui fait regretter que la France se soit si peu intéressée au versant belge de la Révolution dans la floraison de livres publiés à l'occasion du bicentenaire.

Une chouannerie septentrionale

« De tous les pays conquis totalement ou partiellement par la France, la Belgique est certainement celui où l'empreinte laissée par la cohabitation est restée la plus inaltérable, souligne Hervé Hasquin. *L'accent a surtout été mis sur l'héritage intellectuel, juridique, administratif et politique dont les Belges sont redevables à la Révolution française. »*

Pour autant, l'ouvrage de cache rien des persécutions religieuses et des pressions sur la population pour la *« contribution à l'effort de guerre »* qui suscitèrent en 1798 la « guerre des paysans », cette espèce de chouannerie septentrionale qui a laissé une trace profonde dans la littérature populaire et dans l'imaginaire collectif des Flamands, comme en témoignent encore certains monuments. Puis, sous l'Empire, le développement économique des neuf départements français « réunis », l'introduction du code Napoléon, la mise en place d'un système judiciaire et d'une administration qui demeure sans doute ce qu'il y a de plus solide dans la Belgique fédérale d'aujourd'hui, sont à porter à l'actif de l'occupant. *« La communauté de langue et la participation à la grandiose épopée de l'Empire ont renforcé le sentiment d'appartenance à la mouvance française et ont même alimenté en maints endroits de Wallonie une mythologie profrançaise »*, constate encore Hasquin, en pensant à des faits encore perceptibles, notamment à Liège, où l'on fête le 14 juillet et où l'on entretient le culte de Bonaparte.

Lors de la présentation de l'ouvrage, le 17 mai, les journalistes belges étaient nombreux, notamment les Flamands, auxquels on peut reprocher beaucoup de chose sauf de manquer de curiosité et de conscience professionnelle, même à l'égard des entreprises à dominante francophone. Après avoir écouté Hervé Hasquin, l'un d'eux demanda paisiblement *« si une évaluation des pillages français avait été faite et si une indemnisation serait demandée »*. Allusion à un chapitre relatif aux prélèvements opérés par un « comité d'extraction » – sic ! – dans les musées et les bibliothèques de la future Belgique. Louis XVIII eut beau faire restituer *la Descente de la croix* de Rubens, il reste des traces de l'épisode dans la mémoire des « flamingants ». Loin d'être un pavé d'universitaires, *la Belgique française* nous plonge dans l'histoire immédiate.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

► *La Belgique française (1792-1815)* sous la direction d'Hervé Hasquin, Crédit communal de Belgique (division vente, 44 boulevard Pachéco, 1000 Bruxelles), 504 p. illustrées, 1950 F belges (325 F français).

...et de la République fédérale d'Allemagne

Professeur à l'université de Metz, Alfred Wahl réédite une histoire de l'Allemagne qui avec la publication des principaux textes essentiels à la compréhension de quarante années de RFA, permettent de se faire une idée sur les enjeux et les difficultés de la réunification. Plus tournée vers l'Est, plus marquée par le protestantisme, moins triomphante économiquement, la nouvelle Allemagne est toujours en quête de son identité. Coincée entre le passé nazi et l'héritage communiste, elle n'est pas tentée par un nouveau *Sonderweg*, ce « chemin particulier » qui la mena par deux fois à la catastrophe, et l'Europe avec elle, mais elle a des doutes de de plus en plus insistants quant à la pertinence de la construction européenne.

► *Alfred Wahl, Histoire de la République fédérale d'Allemagne.* Armand Colin, 192 pages.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



Perpignan à portée de main du Front national

La dissolution du conseil municipal a marqué la fin du long règne de Paul Alduy sur la cité catalane
Face à une droite épuisée, l'extrême droite joue gagnant

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

« Ici, je me promène ! » A quelques encablures du premier cap de ces élections municipales précipitées, dont le premier tour est organisé dimanche 6 juin, Jean-Claude Martinez est sur un petit nuage. Venu en service commandé de Montpellier pour recupérer, avant les élections législatives, les galons du défunt Pierre Sergent, le prof turbulent du Front national n'avait jamais imaginé un tel accueil. *« C'est un truc extra !* lance-t-il. *Les gens, partout où je vais, me traitent en maire. Je vais m'y retrouver sans le faire exprès. »*

Dans sa permanence de la petite rue Pelletan, les vieilles dames se précipitent à son cou. Dans l'arrière-salle, son parrain d'un jour, son frère d'armes du bureau politique, Roger Holeindre, apporte le salut cordial de Paris et la promesse du renfort, entre les deux tours, de Jean-Marie Le Pen et de Bruno Mégret. La veille au soir, celui qui se surnomme à présent *« le Périclès de Perpignan »* banquetait avec les chefs des gitans, à la recherche de voix précieuses et encore hésitantes. En ces heures ultimes, il se démène comme un diable au téléphone pour embaucher *« le super-flic »* qui acceptera de former les bataillons de la nouvelle police municipale qu'il a promise aux Perpignanais. *« Comme Tapie s'est payé Goethals pour le foot à Marseille, on va se payer un Barril ou un gros calibre du GIGN pour reprendre en main la situation »*, assure-t-il. Car, pas de doute pour lui, cette campagne, contrairement à ce qu'il avait prévu, se jouera sur la sécurité. Ses premières affiches promettaient *« moins d'imposition »*, parce qu'il avait pensé que, vu l'état des finances locales et le nombre de RMistes et de rentiers dans cette cité, c'était là l'urgence. Il s'est vite ravisé. Foin de fioritures ! *« Martinez-sécurité »* est devenu son unique slogan. Sus aux dealers, aux immigrés, aux voleurs de tous acabits !

Comme son tuteur Jean-Marie, seul, à l'entendre, à comprendre la finesse de ses excès, Jean-Claude s'amuse beaucoup en politique. Alors, il a mis son humour et son espagnol au service de cette grande cause, pour caresser le Catalan dans le sens du poil. *« Quitte à être interpellé, mieux vaut que ce soit avec le sourire*, a-t-il prévenu. *Les voleurs de voitures qui pratiqueront désormais un métier à hauts risques à Perpignan doivent le savoir. Il y aura des tartes, c'est sûr. Mais cette ville, qui avait des odeurs, aura des senteurs ! »* Car Jean-Claude Martinez veut aussi *« faire rêver »* Perpignan, la sillonnant avec une besace de promesses qu'il sème aux trois vents du pays, à coups de formules gratuites et faussement généreuses. Faire de Perpignan *« une nouvelle Cordoue »*, *« un nouveau phare d'intelligence en Méditerranée »*, *« un bijou comme du Attali à la BERD »* ; transformer les gitans en danseurs de flamenco pour touristes, vider les ordinateurs des écoles pour acheter pianos et violons, faire éclore de nouveaux Dali et de nouveaux Casals ; installer la FNAC aux *Dames de France* ; pour les rugbymen, ramener le bouclier de Brennus dans deux ans. Le peuple n'a qu'à demander, Martinez promet.

La « maladie honteuse »

Faut-il que cette ville soit mal en point pour que cet universitaire, qui donne à son engagement d'extrême droite les allures d'un anticonformisme inoffensif, puisse ainsi multiplier les « numéros », sous des applaudissements de plus en plus nourris et devant un personnel politique local englué dans ses querelles et tétanisé par ce péril majeur ? A gauche comme à droite, ils ne sont pas nombreux à oser publiquement dénoncer la démagogie d'un homme et d'un parti qui commencent à peser lourd, trop lourd pour être pris de front...

Plus de 29 % aux municipales de 1989, en tête aux régionales de 1992 avec 31 % : la vague n'a fait que grossir. Il y avait l' « excuse » de la personnalité de Pierre Sergent, de l'impact de l'ancien chef de l'OAS sur la forte communauté des rapatriés, qui faisait dire que le danger n'était pas, ne pouvait être, ici, aussi brutal qu'ailleurs. Puis est venu Jean-Claude Martinez, avec ses 42 % au second tour des législatives dans une circonscription calquée sur la ville. Plus d'excuse. Silence et parfois, même, surenchère. « Réveille-toi ! » proclament, pourtant, les affiches de Claude Barate, député (RPR), lancé dans ce combat municipal à la tête d'une liste RPR-UDF. *« Martinez*, confie-t-il, *a des moments de génie, mais c'est un fou furieux. »* Bien vite, il se reprend : *« Je ne suis pas d'accord avec le Front national, mais, pour moi, la vie politique n'est pas la guerre. »* Dans *« son projet local de sécurité »*, Claude Barate promet, entre autres, *« la protection et l'accompagnement des personnes âgées pour les opérations bancaires »*. M. Martinez pourra-t-il faire mieux ?

Figure de proue locale de Génération Ecologie, journaliste au quotidien *l'Indépendant*, Maryse Lapergue fait la bonne analyse : *« On ne parle pas, dans cette campagne, du Front national, parce que les gens ont aujourd'hui peur d'eux-mêmes. C'est devenu la maladie honteuse de Perpignan. »* Un mal certes méditerranéen, mais qui a trouvé, sous le microclimat perpignanais, un foyer de développement encore plus fertile, avec une situation économique dangereusement dégradée, une classe politique impuissante, soupçonnée d'affairisme, et à la merci, semble-t-il – des économistes locaux commencent à s'alarmer, – de certaines pressions maffieuses. L'affaire Farran – l'ancien député (UDF-PR), ancien adjoint de Paul Alduy à la mairie et ancien président de la chambre de commerce, inculpé de complicité de vol, recel et faux en écritures en février 1992 – en avait été le triste révélateur. Celle de l'attentat contre le candidat centriste aux élections législatives de mars dernier, Jean-Claude Madrenas, toujours pas élucidée à ce jour, en sera peut-être un autre.

Ces élections municipales, déclenchées par la dissolution du conseil, le 5 mai dernier, au bout de plus de deux années de guerre interne entre le vieux lion catalan, Paul Alduy, soixante-dix-huit ans, embringué dans un système qui a fini par se retourner contre lui, *mais qui ne voulait pas mourir*, et son premier adjoint Claude Barate, qui voulait enfin exister, sont, en tout cas, la manifestation supplémentaire de cette déliquescence généralisée.

Le combat d'un fils

Pour en finir, prétendument, avec ce système, Claude Barate a monté une liste pivotant autour d'un axe RPR-PR et comprenant, aux places de choix, pas moins de seize élus sortants ayant, du jour au lendemain, oublié qui les avait fait roitelets, mais qui, s'ils revenaient, n'oublieraient certainement pas certaines pratiques. Claude Barate lui-même avait été mis en cause par le maire pour des subventions versées, au bénéfice du RPR local, à des associations-écrans. Son second sur cette liste, François Calvet, ancien directeur du cabinet de Jacques Farran à la présidence de la chambre de commerce, a été élu député (UDF-PR), mais il est resté directeur de l'office municipal des HLM, poste d'influence extrêmement intéressant.

« Changer tout ! » scandent, en face, les socialistes, conduits par un jeune aux dents longues, formé à l'école de Georges Frêche, Christian Bourquin. *« Barate*, accuse-t-il, *fait son* mea culpa *sur tout ce qu'il a cautionné jusqu'à présent. Nous, nous voulons reconstruire en dur et en jeune, redonner confiance à cette ville et faire tous les travaux d'assainissement internes nécessaires. »*

Un autre homme voudrait tirer un trait sur cette classe politique locale : Jean-Paul Alduy, le fils de son père. Au bout d'une pénible histoire revisitant toutes les théories du docteur Freud, ce petit gaillard de cinquante ans a retrouvé l'affection d'un père et, du même coup, les lieux de son enfance, sans vouloir jamais rejoindre le combat final et désespéré de celui qui a dirigé cette cité pendant trente-quatre ans. Pour *« redonner de l'oxygène »* à Perpignan, pour déjouer le *« hold-up politico-administratif »* que sont, selon lui, ces élections provoquées dans la plus grande précipitation, pour dénoncer le manque de courage d'une UDF qui l'a abandonné en rase campagne, ce centriste, qui se dit de gauche, a choisi de se faire un prénom à la tête d'une liste d'hommes et femmes de bonne volonté, renforcée d'une portion de *Génération Ecologie. Rude pari* pour ce fils prodigue, ce polytechnicien qui ne reconnaît plus sa ville. *« Je porte le nom d'un chef de tribu*, dit-il, *et tout mon combat, c'est de combattre ces tribus. Pendant des années, ces tribus avaient à leur tête de vrais chefs, comme mon père. Aujourd'hui, c'est le temps des petits malfrats. »*

Jean-Paul Alduy s'était juré de s'engager en politique si Perpignan menaçait d'être la première grande ville livrée aux mains du Front national. N'arrive-t-il pas trop tard ? *« Ce sont ceux qui ont géré cette ville, y compris mon père, qui ont fait le lit du Front national ici. Je n'hésite pas à dire qu'en dénonçant le premier les vices de ce système, le Front national a joué un rôle progressiste. Personne d'autre n'a eu le courage de condamner ce qui se passait ici, et voilà où nous en sommes. »* Il veut encore croire que le pire sera évité. Il est prêt à une alliance au second tour avec les socialistes, pour échapper à l'irréparable.

Mais qui contrôle vraiment qui, dans cette ville ? Certains redoutent un serment munichois – tout sauf Barate ! – qui propulserait le Front national à la mairie pour deux ans, afin de « débarrasser le plancher ». *« Pourquoi serais-je pessimiste ?* se vante Jean-Claude Martinez. *Je me trouve au lieu géométrique de tous les règlements de comptes. »*

DANIEL CARTON

□ **Elections municipales à Valenton (Val-de-Marne).** – Les habitants de Valenton, dans le Val-de-Marne, sont appelés à élire un nouveau conseil municipal, dimanche 6 juin. Depuis la mort de Roland Roche (PC), maire de cette petite ville du Val-de-Marne, qui s'était suicidé le 31 mars dernier, le conseil municipal ne compte plus que trente-deux membres au lieu de trente-trois. Or le maire ne peut être élu que par le conseil municipal au complet, et la liste communiste des élections de mars 1989 ne comporte plus aucun suppléant. Quatre listes sont en présence : celle du Parti communiste ; une liste soutenue par le Parti socialiste et le Mouvement des réformateurs ; une liste de l'Union de la majorité (RPR, UDF et CNI) ; une liste apolitique.

□ **Francis Delattre (UDF-PR) est réélu maire de Franconville (Val-d'Oise).** – Francis Delattre, député (UDF-PR) du Val-d'Oise, a été réélu, mardi 1er juin, maire de Franconville, par vingt-neuf voix sur trente-deux votants. Aucun autre conseiller n'avait fait acte de candidature. Les sept élus d'opposition (cinq PS, un PC, un Front national) n'ont pas pris part au vote. Maire depuis 1983, le député était en difficulté depuis plusieurs mois avec trois de ses douze conseillers RPR, dont Jean-Noël Romani, alors adjoint chargé du budget. Souhaitant réaménager la composition de ses commissions municipales, mais surtout se séparer de son adjoint peu fidèle, Francis Delattre avait envoyé sa démission au préfet du département, qui l'avait acceptée le 17 mai dernier.

La mise en examen de Bernard Bioulac

Subvention baladeuse en Dordogne

Le juge d'instruction de Bergerac, Alain Gaudino, a mis en examen, mardi 1er juin, Bernard Bioulac, ancien président socialiste du conseil général de la Dordogne, et Christian Memet, actuel directeur général des services du département. Le premier pour ingérence et complicité de recel d'abus de confiance, le second pour complicité d'ingérence (*le Monde* du 3 juin).

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

La mise en cause de Bernard Bioulac intervient dans le cadre de l'information judiciaire ouverte en 1991 après la déconfiture de sociétés et structures associatives créées à l'initiative du docteur Michel Belin, l'ancien président de la fédération départementale Léo-Lagrange. Celui-ci, pour concrétiser les idées ambitieuses qui étaient les siennes en matière de prévention sociale, avait sollicité le soutien du conseil général. Ce concours financier prenait la forme d'une aide annuelle et de garanties accordées aux prêts souscrits et cautionnés par la fédération.

Il y a quelques semaines, le magistrat instructeur a découvert qu'en 1991 la partie d'une subvention initialement destinée à l'association Léo-Lagrange avait bénéficié au *Journal de la Dordogne*, un hebdomadaire socialisant, racheté depuis par des proches de Roland Dumas, ancien ministre des affaires étrangères. Cet argent, 260 000 francs, avait permis de combler le découvert de la publication auprès du Crédit mutuel du Sud-Ouest, qui est aussi la banque de la Fédération Léo-Lagrange.

Ces fonds détournés de leur utilisation normale appartenaient à une subvention de 533 000 francs, votée le 18 mars 1991 par le bureau du conseil général, où ne siégeaient que des élus de gauche. Contrairement à ce qu'indique le procès-verbal de la réunion, cette somme n'a jamais servi à solder un prêt contracté par la fédération auprès du Crédit mutuel. Une fois la subvention octroyée, le docteur Belin a renoncé à la toucher et a signé une cession de créance au profit de la banque. Le formulaire, qui figure probablement dans le dossier du juge d'instruction, indique clairement que les 533 000 francs devaient être répartis sur deux comptes, dont celui du *Journal de la Dordogne*.

Personne ne conteste aujourd'hui le cheminement anormal de cette subvention, qui a profité à un organisme de prêt comptant parmi ses porteurs de parts Bernard Bioulac et plusieurs conseillers généraux socialistes périgourdins. Deux questions restent cependant posées : y-a-t-il eu utilisation d'une fonction politique à des fins partisanes et participation d'une ou plusieurs personnes à l'emploi délictueux de fonds publics ?

Bernard Bioulac, par l'entremise de son avocat, Me Bernard Cadiot, écarte sa responsabilité. Selon lui, il n'existe aucun document administratif ou bancaire portant sa signature. Et rien ne laisse supposer qu'il ait pu donner un ordre ou une directive pouvant laisser croire qu'il couvrait l'opération. Pourtant, Christian Memet, le directeur général des services du département, a indiqué lors de son interrogatoire devant le juge qu'il n'avait eu qu'un rôle d'exécutant. Quant aux banquiers du Crédit mutuel, ils ont fait état d'une conversation qu'ils avaient eue avec Bernard Bioulac au début de l'année 1991. Elle avait trait aux difficultés du *Journal de la Dordogne* et, d'après eux, celui qui à l'époque était président du conseil général leur avait promis oralement de s'en occuper.

Pour sa part, l'actuel président du conseil général de la Dordogne, Gérard Fayolle (RPR), devait annoncer jeudi 3 juin, dans un communiqué, la « disparition » d'une autre subvention, de 367 000 francs, qui, *« par une autre voie, a bénéficié au même journal pour couvrir son déficit. »*

DOMINIQUE RICHARD

La politique du gouvernement outre-mer

Dominique Perben ne veut pas jouer au « Père Noël »

A l'occasion de la visite qu'il a effectuée aux Antilles et en Guyane, du 19 au 28 mai, Dominique Perben a imposé l'image d'un ministre des DOM-TOM avant tout préoccupé de développement économique et allergique aux promesses faciles.

Il y a, bien sûr, les instructions d'Edouard Balladur, mais Dominique Perben, à vrai dire, ne s'est guère fait violence pour les appliquer, tant elles conviennent à son approche personnelle des dossiers. *Durant ce premier déplacement* outre-mer, le ministre des DOM-TOM a inauguré sa « méthode », faite de prudence et de pragmatisme, au point de désarçonner quelque peu des élus locaux jusque-là habitués au faste patriotique des personnalités du RPR de passage. A Pointe-à-Pitre, à Cayenne et à Fort-de-France, M. Perben a inlassablement répété qu'il n'était *« pas le Père Noël »* venu *« distribuer des petits cadeaux »*, pour la simple raison que la hotte est vide. *« Ne comptez pas sur moi*, a-t-il martelé, *pour faire des promesses non financées ! »*

S'ils ont globalement apprécié ce langage de vérité, les élus antillais et guyanais n'en ont pas moins pressé le ministre de les aider à dénouer une crise économique et financière d'une extrême gravité. *Avec des déficits de 300 millions* de francs pour la Guyane, de 800 millions de francs pour la Guadeloupe, de 900 millions de francs pour la Martinique, la dérive financière des ces trois collectivités régionales hypothèque gravement l'avenir d'économies locales dépendant principalement de la commande publique. Invitant chacun à prendre ses responsabilités, M. Perben a averti qu' *« il n'y aura pas de prime à la mauvaise gestion »* et que s'il est, personnellement, un *« fervent partisan de la décentralisation »*, il est urgent de *« restaurer l'autorité de l'Etat dans son rôle et son seul rôle »*.

Dans l'immédiat, le gouvernement donnera un premier « coup de pouce » financier. Bénéficiant d'une enveloppe de 100 millions de francs pour l'ensemble de l'outre-mer dans le cadre du collectif budgétaire, M. Perben a annoncé que l'Etat débloquera 26 millions de francs pour la Martinique, 23 millions pour la Guadeloupe et 22 millions pour la Guyane. L'essentiel de cet effort portera sur la relance du logement social. Le ministre compte aussi sur les réaménagements apportés par les députés à la loi sur la défiscalisation outre-mer pour restaurer la confiance.

L'autre dossier « chaud » sur lequel Dominique Perben a planché aux Antilles est celui de la crise de la banane (*le Monde* du 2 juin), qui provoque des frictions au sein de la CEE entre les Français, soucieux de protéger les productions de la Martinique et de la Guadeloupe, et des Allemands, friands de bananes importées de la zone dollar. Dans cette affaire, le ministre a assuré les professionnels de la *« détermination »* du gouvernement à sauvegarder la *« pérennité de la production agricole »*, dont dépend, a-t-il précisé, *« l'équilibre de la société »* antillaise.

Prudence, donc, sur les engagements financiers de l'Etat, mais fermeté dans des négociations européennes mettant en jeu l'équilibre de l'outre-mer français, le tout sans d'inutiles trémolos : la « méthode » Perben s'affûte.

FRÉDÉRIC BOBIN

□ **Le budget de la région Guadeloupe est rejeté par la chambre régionale des comptes.** – La chambre régionale des comptes a rejeté le budget de la région pour 1993, dans un avis rendu public jeudi 3 juin, selon lequel la région *« n'a pas adopté de mesures suffisantes pour parvenir à réduire son déficit »*. Celui-ci devrait atteindre 800 millions de francs en 1992. Le préfet est chargé d'établir un nouveau budget, et la région est mise sous tutelle de l'Etat. Le budget de la région avait été adopté en avril dernier par l'actuelle majorité du conseil régional, élu en janvier dernier et présidé par Lucette Michaux-Chevry (RPR).

□ **Le Sénat proroge de six mois le délai d'élaboration du schéma départemental de coopération intercommunale.** – Les sénateurs ont adopté, jeudi 3 juin, une proposition de loi de Jean-Paul Delevoye (RPR, Pas-de-Calais), président de l'Association des maires de France, qui proroge de six mois, du 6 août au 31 décembre, le délai dans lequel doit être élaboré le schéma départemental de coopération intercommunal prévu par la loi du 6 février 1992 sur l'administration territoriale de la République.

POLITIQUE

Lors d'une « conférence de presse » improvisée

Le président du Front national réclame des mesures « plus fermes et plus efficaces » sur l'immigration

Empêché d'organiser, jeudi 3 juin, une réunion électorale à Châtillon à la suite d'une interdiction prononcée par le préfet des Hauts-de-Seine en raison de *« risques de troubles à l'ordre public »*, car une contre-manifestation du collectif Ras l'Front – interdite elle aussi – était organisée, Jean-Marie Le Pen a donné une « conférence de presse » devant la mairie de cette commune, en plein air et en public, dans la soirée.

Livrant son avis sur les propositions faites par Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur l'immigration, qui, selon lui, ont un *« objectif électoraliste »*, le président du parti d'extrême droite a indiqué : *« Nous ne voyons pas dans cette politique même l'amorce d'un commencement de réalisation ni de solution de ces problèmes. » « C'est donc qu'il faudra sans doute d'autres changements*, a poursuivi M. Le Pen, *pour qu'une politique capable de défendre l'intérêt de la France et des Français soit mise en œuvre. » « Pour atteindre le degré zéro, il faudrait des mesures plus efficaces et plus fermes »*, a-t-il ajouté.

Blouson de cuir noir sur le dos et foulard rouge de reconnaissance autour du cou, des escouades de jeunes gens à l'allure sportive ont assuré la protection musclée de cette brève et étrange réunion de soutien aux candidats du Front national dans les élections cantonales partielles des 6 et 13 juin. Parmi eux, on pouvait reconnaître Franck Landouch, photographe officiel du parti, qui se présente en Seine-Saint-Denis après avoir défendu, en mars dernier, dans le Val-d'Oise, les couleurs des « écologistes vert-de-gris » du Rassemblement des démocrates et des républicains de progrès (*le Monde* du 19 mars).

O. B.

Devant la cour d'appel de Paris

Jean-Marie Le Pen est de nouveau condamné pour son calembour « Durafour-crématoire »

La cour d'appel de Paris a confirmé, jeudi 3 juin, la condamnation de Jean-Marie Le Pen à 10 000 francs d'amende, prononcée par le tribunal correctionnel de Nanterre (Hauts-de-Seine), le 7 mars 1991, pour son « calembour » proféré aux dépens de Michel Durafour. Prononçant l'allocution finale de l'université d'été du Front national, le 2 septembre 1988 à Cap-d'Agde (Hérault), M. Le Pen avait dit : *« M. Durafour et Dumoulin, obscur ministre de l'ouverture, dans laquelle il a d'ailleurs immédiatement disparu, a déclaré « Nous devons nous allier, aux élections municipales, y compris avec le Parti communiste, car le PC, lui, perd des forces tandis que l'extrême droite ne cesse d'en gagner ». M. Durafour-crématoire, merci de cet aveu ! »*

Le 13 décembre 1988, le Parlement de Strasbourg avait décidé, à une large majorité, de lever l'immunité parlementaire du président du Front national, qui est député européen, et le 22 mars 1990, M. Le Pen était inculpé d'injure envers un ministre. Jugé le 7 février 1991 par le tribunal de Nanterre, le chef de file de l'extrême droite avait déclaré à l'audience que ce *« jeu de mots faisait partie du combat politique »*, sans convaincre les juges, qui l'avaient condamné à 10 000 francs d'amende. Cette peine avait été infirmée par la cour d'appel de Versailles, qui avait relaxé M. Le Pen, le 2 juillet 1991, en estimant que *« les limites de la tolérance usuellement admises »* dans le débat électoral n'avaient *« pas été dépassées, d'aussi mauvais goût que fût ledit calembour »*. Son arrêt avait été cassé, le 20 octobre 1992, par la chambre criminelle de la Cour de cassation, qui, en matière d'injures et de diffamation, juge l'application du droit, mais aussi les faits. L'affaire avait donc été renvoyée devant la cour d'appel de Paris.

La onzième chambre de la cour, présidée par Jean-Marie Desjardins, a confirmé le jugement de première instance, considérant ce jeu de mots comme une plaisanterie de collégien *« qui peut parfois heurter la sensibilité »* et *« n'a pas sa place dans le débat politique »* car il s'agit d'une *« attaque personnelle, violemment outrageante »*. M. Le Pen devait se pourvoir en cassation, vendredi 4 juin.

Dans son rapport annuel

Le Conseil d'Etat estime que la France ne se donne pas les moyens de faire face à un droit européen abondant et confus

Le Conseil d'Etat a décidé d'user du rapport qu'il présente tous les ans au président de la République et au premier ministre, pour attirer l'attention de tous les fabricants de textes juridiques sur la nécessaire qualité de leur production, ne serait-ce que pour que chaque citoyen puisse connaître sans trop de difficultés ses droits et ses devoirs. L'année dernière, il s'en était pris à la *« logorrhée législative et réglementaire »* de l'Etat français. Cette fois, il se montre tout aussi sévère avec la Communauté européenne. Il s'inquiète d'autant plus de l'abondance et de la confusion des normes juridiques européennes qu'il constate que la France ne se donne les moyens ni de les influencer ni de les comprendre.

L'Europe d'aujourd'hui n'est *qu'une construction juridique. La* Communauté ne dispose ni d'une *diplomatie, ni d'une* armée, *ni* d'une monnaie commune, mais elle *a un droit qui de plus en plus* remplace celui de ses Etats membres. Or *celui-ci* ne peut être *que* confus, tant il est difficile de concilier des traditions *juridiques* aussi différentes que celles de l'Allemagne, *de la France et de l'Angleterre*, et abondant, puisqu'il lui faut bâtir un marché unique, ce qui lui impose d'entrer dans les *détails* pour empêcher que chacun ne freine, par des biais, la libre circulation des marchandises. *Le* Conseil d'Etat, qui a toujours été un gardien sourcilleux de la qualité du droit français, ne pouvait que *s'inquiéter de cette évolution, lui* qui depuis plusieurs années se *plaint, non sans raison*, de la manie des gouvernements et de l'administration à légiférer et à réglementer à tout propos et souvent hors de propos, comme il l'avait démontré avec force dans son rapport de l'an dernier (*le Monde* du 21 mai 1992).

La violente critique du droit communautaire à laquelle il se livre, cette année, dans le rapport qu'il vient de remettre au président de la République et au premier ministre sera certainement utilisée par tous les adversaires de la construction européenne, tant elle paraît s'inscrire dans la mode actuelle *(1). Pourtant le Conseil* d'Etat, s'il s'est longtemps opposé à la *subordination de la loi nationale* aux décisions européennes, l'a finalement admise en 1989 et est devenu, depuis, un soutien efficace pour tous ceux qui bâtissent petit à petit une véritable union européenne. Son analyse d'aujourd'hui n'est donc pas celle d'un adversaire de l'Europe, mais celle d'un Européen qui pense qu'une construction n'est solide que si elle est simple.

Des « actes innommés »

Le droit communautaire, de toute façon, a pris trop d'importance pour qu'il ne soit pas surveillé d'aussi près que le droit national. La section du rapport du Conseil d'Etat a en effet calculé que *« la Communauté introduit chaque année dans notre corpus juridique plus de règles que le gouvernement français »*. Ainsi, en 1991, 1 564 textes ont été émis par Bruxelles contre 1 417 par Paris. Certes, l'Europe se préoccupe surtout de normalisation technique, ce qui en France relevait peu de l'Etat, mais petit à petit son *domaine* s'étend jusqu'à concerner, exemples récents, la législation sur *la drogue ou la formation* des médecins et s'apprête à toucher, pour la *construction* d'un *« espace juridique »* commun, les libertés publiques.

De cette prolifération, les institutions communautaires *sont loin* d'être les seules responsables. Le Conseil d'Etat *constate que se réunissent* de plus en plus des *« conseils des ministres informels »* qui traitent de sujets qui, théoriquement, ne sont pas de la responsabilité de la Communauté. De même, lors de la négociation des actes communautaires, ce sont souvent les ministres nationaux qui se montrent plus pointilleux que la Commission européenne, par crainte que la règle nationale ne respecte pas scrupuleusement la *décision prise à douze. Le rapport* donne en exemple un projet de *directive de 171 lignes qui s'est* transformé en un texte de 294 lignes, devenant par la même occasion *« difficilement compréhensible »*.

Cette évolution est d'autant plus *pernicieuse que la classification des* textes européens ajoute à la confusion. Le Conseil d'Etat ne peut que constater qu'avec l'appui de la Cour de justice des Communautés, les « directives », qui, d'après le traité de Rome, ne devaient que fixer les objectifs à atteindre par la législation des Etats membres, sont devenues aussi précises que les « règlements », qui, eux, sont d'application immédiate dans toute l'Europe. Plus grave encore cela s'est accompagné d'une profusion de textes curieusement nommés *« actes innommés »*, car ils ne sont pas prévus par les traités. Emanant soit du conseil des ministres, soit de la Commission, soit de comités aussi divers que *multiples*, leur valeur juridique est aussi variable qu'impossible à prévoir. Comme, en plus de cela, et malgré les *souhaits réitérés des Etats*, les services de Bruxelles ont été incapables de *mettre au point des « codes »* regroupant tous les actes communautaires concernant un même domaine, le justiciable est dans l'impossibilité de connaître la règle qui s'impose à lui, ce qui est pourtant indispensable au bon fonctionnement d'un Etat de droit.

Des Français non qualifiés

Mettre de l'ordre est donc devenu indispensable. Pour ce faire, le Conseil d'Etat suggère qu'une institution comparable à la sienne soit mise en place à Bruxelles pour surveiller la qualité juridique des actes communautaires. *Mais pour que les traditions* françaises s'imposent il faudrait *que les juristes français retrouvent* un poids qu'ils ont perdu par la *seule faute de* la France. *Ce rapport* est, sur ce point, particulièrement inquiétant. Il constate que toutes les administrations concernées par la construction européenne sont nettement moins équipées que leurs homologues étrangères, ce qui fait dire à un de leurs responsables cité par le Conseil : *« Notre système repose essentiellement sur la débrouille et l'enthousiasme. »*

La coupure est totale entre les administrations françaises et européennes. Alors que les Anglais, par exemple, ont mis au point un efficace système d'aller et retour entre leur fonction publique nationale et les services européens, la France, explique ce rapport, *« fait chèrement payer »* à ses fonctionnaires le privilège d'avoir servi un temps à Bruxelles ; elle s'interdit, ainsi, d'utiliser les compétences et les relations qu'ils ont acquises. Elle s'est même refusé, depuis trente-cinq ans, à intégrer dans sa propre administration le moindre fonctionnaire européen, alors même *que des lois de 1984 et de 1985* sont censées faciliter ces échanges.

Le droit européen continue, ainsi, d'être étranger aux juristes français. Et cela, malheureusement, n'est pas près de cesser. Le rapport du Conseil d'Etat constate, amèrement, que *« nos universités se sont encore moins vite adaptées à l'Europe que nos administrations »*, alors que celle de l'Angleterre et de l'Allemagne ont fait des efforts importants. Est-il normal que la plupart des licenciés en droit n'aient bénéficié que d'une *« dizaine d'heures de cours de droit communautaire »* ? Qu'un agrégé en droit public, comme en droit privé, puisse *« tout ignorer du droit communautaire »* ? Le résultat est sans appel : en pourcentage du nombre de reçus par rapport aux candidats aux concours organisés par la Communauté pour sélectionner ses agents, la France arrive à l'avant-dernier rang des Douze ; ce taux de réussite a même baissé depuis 1986 !

Critiquer l'état actuel du droit européen est certainement possible et probablement souhaitable. Mais il faut aussi analyser ses propres responsabilités. C'est ce qu'a fait le Conseil d'Etat. Il reste aux gouvernants à en tirer les conséquences. La France se veut la locomotive de la construction d'une Europe unie. Cela lui impose d'être capable de disposer de mécaniciens compétents.

THIERRY BRÉHIER

(1) Conseil d'Etat, rapport public 1992. *Etudes et documents* n° 44. La Documentation française. 456 pages. 150 F.

A l'Assemblée nationale

La commission des finances simplifie le mode de désignation du conseil de la politique monétaire de la future Banque de France

La commission des finances a adopté, *jeudi 3 juin*, le projet de loi relatif au statut de la Banque de France. Les commissaires ont légèrement retouché le projet d'Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, en simplifiant la procédure de désignation des membres du conseil de la politique monétaire. Le texte a été adopté par les seuls représentants de la majorité, les socialistes et les communistes étant absents lors du vote. L'examen en séance publique devrait débuter le mardi 8 juin.

Si la tonalité des débats en séance publique reflète fidèlement le climat qui a régné, jeudi, en commission des finances, l'examen du projet de réforme des statuts de la Banque de France ne devrait pas soulever de grandes querelles théologiques. Alain Rodet (PS, Haute-Vienne) et Jean-Pierre Chevènement (apparenté PS, Territoire-de-Belfort) ont certes exprimé leur opposition au texte – le premier trouvant insuffisante la référence au traité de Maastricht tandis que le second la juge, au contraire, omniprésente, – mais les divergences au sein de la majorité ont été contenues.

La réécriture de l'article premier devrait satisfaire ceux qui différaient sensiblement dans leur approche du degré d'indépendance de la banque centrale. A la formule initiale – *« la Banque de France accomplit sa mission dans le cadre de la politique générale du gouvernement »*, – la commission a décidé d'ajouter : *« Et dans le respect des traités internationaux »*, ce qui permet d'introduire une référence implicite au système monétaire européen (SME) et au traité de Maastricht.

Un rapport annuel

Cette nouvelle rédaction porte donc la patte des européens libéraux, tels Patrick Devédjian (RPR, Hauts-de-Seine) et Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), qui pouvaient s'inquiéter de la seule référence *« au cadre de la politique générale gouvernement »*. Selon certains membres de la commission, l'insertion de la référence au *« traités internationaux »* pourrait *« crisper »* le gouvernement.

Un second amendement, adopté par les députés de la commission des finances, modifie les modalités de désignation du conseil de la politique monétaire, l'autorité responsable de *« la définition de la politique et du bon accomplissement des missions »* de la Banque de France, selon la nouvelle rédaction de l'article 7 proposée par les commissaires. Dans le texte gouvernemental, ce conseil est composé, outre le gouverneur et les deux sous-gouverneurs, de six membres nommés par décret en conseil des ministres à partir d'une liste de *« dix-huit »* personnalités établie *« conjointement »* par le président du Sénat, le président de l'Assemblée nationale, le vice-président du Conseil d'Etat, le président du Conseil économique et social, le premier président de la Cour de cassation et le premier président de la Cour des comptes.

Selon la formule adoptée par la commission des finances, la liste ne comprendra que *« douze »* noms de personnalités et elle sera établie *« de façon collégiale »* uniquement par le président de l'Assemblée nationale, le président du Sénat et le président du Conseil économique et social. La procédure de désignation se trouve donc simplifiée. Une divergence risque d'apparaître avec le gouvernement, car M. Alphandéry serait favorable au maintien du vice-président du Conseil d'Etat.

A propos du profil des membres du conseil, Jacques Barrot a indiqué qu'il faut *« éviter un double écueil, celui de nominations trop politiques et celui de l'envahissement technocratique par les grands corps »*. La commission estime donc que les candidats doivent être retenus *« en fonction »* de leur *« compétence »* et de leur *« expérience professionnelle dans le domaine économique et monétaire »*. En revanche, les commissaires ont souhaité solenniser la participation du gouvernement aux *séances du conseil. Selon un amendement*, le premier ministre peut *assister à ces séances, alors que le* texte initial ne prévoyait que la présence du *ministre chargé* de l'économie et des finances ou *« son représentant »*. *Ni l'un ni l'autre* ne pourront participer aux délibérations.

Enfin, la commission a souhaité que les missions de la Banque de France fassent l'objet d'une certaine publicité. Le gouverneur devra ainsi présenter au président de la République un rapport annuel, et il pourra être entendu *« au moins une fois par an et sur leur demande »* par les commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat.

FRÉDÉRIC BOBIN

□ ***L'Assemblée nationale adopte* le projet de loi relatif aux inspections des forces armées en Europe.** – L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité, jeudi 3 juin, en première lecture, le projet de loi relatif aux inspections des forces armées conventionnelles en Europe, autorisant, notamment, les inspections dans des enceintes privées. Ce projet tend à permettre la conduite en France d'inspections telles qu'elles sont définies par le protocole sur l'inspection, annexé au traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (FCE), non seulement dans des sites relevant du domaine public, mais aussi dans des enceintes privées, sous le contrôle de l'autorité judiciaire.

□ **Dix traités ou accords internationaux.** – L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 3 juin, dix projets de loi, déjà adoptés en première lecture par le Sénat, autorisant l'approbation d'accords ou la ratification de traités internationaux. L'Assemblée a notamment approuvé un *traité d'amitié* avec la Lituanie et la Bulgarie. Les autres textes portent, entre autres, sur *la Convention internationale* de l'Organisation internationale du *travail* (OIT), sur la prévention et le contrôle des risques professionnels causés par les substances et agents cancérigènes, et sur le traité « Ciel ouvert », qui permet des vols d'observation dans une zone comprenant l'Europe, l'Amérique du Nord et la Russie à l'ouest de l'Oural.

□ **Charles Pasqua se défend *d'instituer un « délit de faciès »*.** – Charles Pasqua a été entendu, jeudi 3 juin, par la commission des lois de l'Assemblée nationale, à propos du projet de loi relatif à la *maîtrise des flux migratoires* et aux conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France, présenté le 2 juin en conseil des ministres. Le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire s'est inscrit en faux contre *« les procès d'intention »* qui lui étaient fait sur *« le thème de l'institution d'un « délit de faciès ». « Ces polémiques ne résistent pas à l'analyse »*, a déclaré M. Pasqua.

SOCIÉTÉ

Le procès des initiés de l'affaire Pechiney-Triangle

Une banque de paille aux Antilles...

La 11e chambre correctionnelle du tribunal de Paris a examiné, jeudi 3 juin, le rôle de l'International Discount Bank, située dans les Antilles anglaises, dans l'achat suspect de 91 000 actions Triangle.

Se doutant bien que dans cette ténébreuse affaire quelques cancres éprouveraient des difficultés à se repérer, la présidente a clairement résumé les prolégomènes d'un feuilleton qui, en 1989, *contribua* amplement à faire douter les citoyens français de la morale de ses gouvernants. Ce fut une manière de cours, devant une classe studieuse.

Ne compliquons pas tout, expliqua en substance Claude Nocquet : en 1988, avant que le géant américain Triangle, *numéro un mondial de l'emballage,* ne cède aux avances du groupe français Pechiney, il y eut le temps des fiançailles. Des fiançailles tumultueuses, façon XIXe siècle : *« On se rencontre en secret, on forme des projets, puis l'on rompt et enfin on se raccommode. »*

Le prétoire, vite subjugué, a *écouté ce conte de fées,* sachant bien que les initiés ne tarderaient pas à jouer le rôle de l'ogre. En attendant, on découvrait que ces fiançailles-là frisaient la mésalliance, Pechiney faisant figure de Petit Poucet face à *Triangle Industries. « A elle seule, American National Can, la filiale de Triangle, représentait les deux tiers du chiffre d'affaires de tout le groupe Pechiney »,* releva Claude Nocquet.

Nous en savions alors assez, ou presque, pour plonger dans les méandres du premier sous-dossier de l'affaire Pechiney-*Triangle : le moins* spectaculaire mais le plus lucratif. Tandis que Pechiney faisait sa cour dans un secret présumé, quelques chiens de *Bourse raflaient, du* 18 août au 11 novembre 1988, 91 000 titres du groupe Triangle, réalisant une semaine plus tard un gain net de vingt et un millions de francs.

A partir de là, la présidente voulut savoir qui *« avait eu l'idée d'acheter ces titres ».* Dès lors, le conte de fées devint un conte *des Mille et Une Nuits,* emberlificoté à plaisir, faisant surgir un gérant de station-service au Liban, un fabricant de poufs à Beyrouth, le neveu d'un beau-frère et la nièce d'un ami. Soupçonné par le ministère public *d'être à l'origine* de tout, Samir Traboulsi n'eut pas le droit à la parole. Mais, dans le rôle du récitant, son ami Charbel Ghanem, quarante-trois ans, homme d'affaires libanais, propriétaire d'une Rolls, fut digne et méritant.

Cent fois il répéta au tribunal comment un certain Chaker *Khoury, notre fabricant* de poufs, téléphonait régulièrement à Anguilla, dans les Antilles anglaises, à l'International Discount Bank (IDB) pour donner l'ordre d'acheter des actions Triangle ; cent fois il précisa *comment cette banque saisissait* sa société, la Socofinance, à Genève, pour qu'elle s'occupe de tout, et comment il demandait à la célèbre charge londonienne Prudential Bache de se porter acquéreur sur le second marché new-yorkais. Charbel Ghanem *fut tout simplement* admirable. Car il réussit presque à faire croire que ce circuit dément représentait les meilleures conditions de rapidité et de sécurité.

Charbel Ghanem fut aussi *remarquable quand il exposa* gravement la brève histoire de l'International Discount Bank, créée par ses soins à Anguilla, îlot perdu où quatre bâtisses se regardent en chiens de faïence. Georges Samia, gérant d'une *station-service au Liban,* y fut parachuté comme directeur. *« C'était une banque opérationnelle, même si ce n'était pas la Chase Manhattan »,* assure sans rire Charbel Ghanem.

Brouiller les pistes

Un avocat sort de sa manche une photographie. On discerne une banque de pacotille caressée par les cocotiers. *« M. Ghanem, je voudrais que vous nous la décriviez puisque vous y avez été plusieurs fois »,* demande avec gourmandise la présidente. *« C'était une bâtisse avec un insigne « IDB » sur la porte. Il y a avait deux ou trois bureaux. » - « Deux ou trois ? »,* s'inquiète la présidente. *« Trois... je ne suis pas sûr... »*

Durant près d'une heure, Charbel Ghanem va souffrir stoïquement. Un défilé de témoins corrige par petites touches la *description* de l'établissement bancaire : *« C'était un bureau en sous-sol »,* dit l'un. *« Non, c'était un studio avec un télex »,* assure un autre. *« J'ai vu une grande pièce avec des bureaux et une pièce vide »,* dit un troisième.

Se pourrait-il que l'International *Discount Bank ne soit* qu'une coquille vide ? Une banque de paille ? Se pourrait-il qu'elle n'ait eu pour seule fonction que d'empêcher l'identification du bénéficiaire de la plus-value des actions Triangle et de son informateur ? Une banque pour brouiller les pistes. Charbel Ghanem récuse cette idée.

« Combien gagniez-vous en 1987 ? », s'inquiète brusquement la présidente. *– J'avais un salaire et des profits. – Je gagnais entre 1 million de francs suisses et 1 million de dollars. – En francs français ? – 5 millions par an. – Cela fait quatre cent mille francs par mois. – A peu près. »*

Samir Traboulsi sourit. Claude Nocquet regarde Charbel Ghanem : *« Combien gagnait le directeur de l'International Discount Bank ? – 30 000 francs par mois. – Ce n'est pas beaucoup pour un dirigeant comparé à vos revenus. – Il cherchait du travail. C'est un salaire qu'il a accepté. »*

Au terme d'une longue audience, ce détour par les Caraïbes laisse rêveur. Où peut donc nous mener la méticuleuse analyse des turpitudes financières *ourdies par quelques obs*curs banquiers d'opérette sous les tropiques ? Ne serait-ce que cela, l'affaire Pechiney-Triangle ? On eut alors l'envie d'entendre Samir Traboulsi et Alain Boublil sans tarder, pour se rassurer, pour s'inquiéter.

LAURENT GREILSAMER

L'archevêque de Toulouse se dit favorable à l'usage des préservatifs

Mgr André Collini, archevêque de Toulouse, a souhaité, jeudi 3 juin, que l'Eglise réexamine la question de l'ordination des hommes mariés et s'est dit favorable à l'usage des préservatifs : *« Il y a,* a-t-il expliqué, *le discours de l'évêque, mais il y a aussi celui de l'homme que je suis et qui dit clairement que, si on ne peut pas changer de comportement sexuel, alors on n'a pas le droit de ne pas utiliser de préservatifs, car ce serait se comporter en transmetteur de mort alors que le premier commandement dit : tu ne tueras point ».*

Ces déclarations venaient en conclusion de la présentation des propositions et souhaits de son synode, vœux qui devraient être présentés aux fidèles *du département en septembre* prochain. Ceux-ci se limitent au retour aux sacrements des divorcés, à l'accès des laïcs au ministère du sacrement de l'onction des malades et à l'accès des femmes aux ministères constitués. La proposition de Mgr Collini sur l'ordination des hommes mariés n'a pas reçu la majorité des deux tiers requise.

□ **Le Parlement irlandais lève toutes les restrictions sur la vente des préservatifs.** – Le Parlement irlandais (Dail) a mis fin, jeudi 3 juin, à toutes les restrictions sur la vente des préservatifs dans le pays, après vingt ans de controverse autour de la question du planning familial. Les préservatifs, en vertu de la nouvelle législation, seront désormais accessibles à tous, sans limite d'âge, et pourront être vendus dans des distributeurs. Seules les personnes âgées d'au moins dix-sept ans pouvaient jusqu'à maintenant acheter des préservatifs, et uniquement dans des pharmacies.

Les députés irlandais ont ainsi décidé, en dépit des pressions, notamment de l'Eglise catholique, de s'écarter définitivement de la théorie de l'ancien premier ministre Charles Haughey – *« une solution irlandaise à un problème irlandais »* – en vertu de laquelle les préservatifs ne pouvaient être délivrés qu'à des couples mariés munis d'une ordonnance médicale. – *(AFP, AP.)*

En Russie, l'homosexualité ne sera plus poursuivie

L'homosexualité entre personnes consentantes a été dépénalisée en Russie, et toutes les personnes détenues à ce titre pourraient être libérées, a annoncé mardi 1er juin un porte-parole du ministère russe de la justice, Vladimir Zimonenko. Le président Boris Eltsine a récemment signé et donné force de loi à une décision du Parlement annulant la législation antérieure qui prévoyait des peines de prison pouvant aller jusqu'à cinq ans.

Plus de quatre cents personnes ont été emprisonnées l'an dernier, dont vingt-cinq *pour homosexualité pratiquée* entre personnes consentantes, a indiqué M. Zimonenko. En vertu de la décision du Parlement, les relations sexuelles entre deux hommes consentants ne constituent plus un acte passible de prison, mais en cas de violence à l'égard d'un homme ou de menaces *sur des mineurs la loi reste* sévère.

Cette décision *« rend le code pénal plus civilisé et nous rapproche des sociétés de droit civilisées »,* a commenté *M. Zimonenko, sans* préciser le nombre de personnes qui vont en bénéficier. Des militants des droits des homosexuels estiment qu'il y aurait entre plusieurs centaines et plusieurs milliers de détenus qui pourraient profiter de la mesure. Les groupes homosexuels ajoutent que cette dépénalisation va permettre de mieux lutter contre le Sida – *(AFP.)*

L'affaire du sang contaminé devant la cour d'appel de Paris

Les mots et le silence

La 13e chambre de la cour d'appel de Paris a entendu, jeudi 3 juin, une partie des avocats des hémophiles contaminés par le virus du sida ou de leurs familles. Une suite de plaidoyers où se mêlaient parfois intimement la douleur, le droit et l'amertume.

Chacun a ses mots, chacun a sa lecture des mots des autres. Le mot de Me Nathalie Boudjerada, c'est *« empoisonnement ».* Car, pour elle, la qualification de *« tromperie sur la qualité substantielle d'un produit »,* qui a permis au tribunal de condamner le Dr Michel Garretta à quatre ans de prison, est *« inadaptée ».* La cour est brusquement ramenée au début de l'audience où quelques avocats plaidaient l'incompétence de la juridiction au profit de la cour d'assises. Mais, au-delà de ce discours déjà entendu, Me Boudjerada dénonce *« l'arrogance, le mépris, la froideur »* des prévenus et s'attaque plus particulièrement au Dr Jean-Pierre Allain.

Pourtant, elle évoque aussi un médecin qui n'est pas dans le box : *« Je ne comprends pas pourquoi le Docteur Bahman Habibi n'a pas été inquiété, alors qu'il a falsifié un document qui devait éclairer les autorités de tutelle »,* s'étonne l'avocate, en faisant référence au rapport transmis par le Dr Habibi, responsable de la diffusion des produits sanguins au CNTS, le 30 mai 1985, à M. Edmond Hervé, alors secrétaire d'Etat à la santé. Etabli à partir du travail de trente-quatre experts, ce rapport comportait quelques lignes rajoutées par le Dr Habibi, qui sont interprétées comme une atténuation de la position des spécialistes demandant le rappel de tous les produits non chauffés.

Me Sabine Paugam utilise aussi le mot *« empoisonnement ».* Elle rappelle que sa plainte avait été déposée sous cette qualification, *« pas pour faire plaisir aux médias »* et s'adresse aussi aux absents : *« La plainte a été déposée contre X...,* souligne l'avocate. *« X », c'était les médecins prescripteurs.* « X », c'était les gestionnaires, il y en avait douze ou treize ; aujourd'hui ils ne sont que quatre. Mais elle ajoute : *« On ne peut pas dire que l'on n'est pas responsable parce que les autres le sont ».* Et Me Paugam dirige aussi sa colère contre le Dr Allain, *« à la fois gestionnaire et prescripteur ».* Elle donne son calendrier : *« 1982, le risque naît, il y a des hypothèses. 1983, il y a la connaissance. 1984, c'est l'année des précisions. 1985, c'est l'année des certitudes ».*

Hommes en blanc, hommes en noir

Me Francis Lecul, du barreau d'Amiens, soupire : *« Je n'arrive pas à convaincre mes familles qu'il ne s'agit pas d'empoisonnement ».* Et il énumère des prénoms d'adolescents hémophiles pour expliquer qu'ils ont été contaminés parce que le CNTS *« voulait écouler les stocks ».* Il parle aussi *« complicités politiques »* et s'insurge : *« Qu'on ne nous dise pas que l'on ne savait pas ! ».* Enfin, Me Lecul lit une lettre des parents d'un hémophile de quinze ans contaminé, qui ne présente pas encore les signes de la maladie. *« Il adore la vie. Quand on le regarde, on se dit que ce n'est pas possible. On crève de peur quand il dit qu'il a mal ici ou là. On le regarde et on pense : quand et comment ? On prie pour que la maladie dorme au fond de lui et jamais ne se réveille ».*

Me Georges-Paul Wagner évoque la sérénité des débats, *« qui ont apporté à la cour un certain nombre d'éclairages que le tribunal n'avait pas apportés ».* Il reconnaît les qualités du Dr Jean-Pierre Allain et du Pr Jacques Roux, mais il s'étonne de leur comportement dans cette affaire en estimant qu'ils ont *« deux visages ».* L'avocat évoque aussi d'autres responsabilités : *« Celle des politiques, je la crois certaine ; elle sera peut-être un jour recherchée... Mais elle n'exonère pas la responsabilité de ceux qui sont ici ».* Me Alexandre Varaut s'attache à démontrer que le Pr Robert Netter, responsable du Laboratoire national de la santé, est un *« honnête homme »* qui a fait *« preuve d'immobilisme ».* Mais l'avocat exprime également son amertume en parlant de son jeune client contaminé : *« Jonathan a perdu toute confiance dans les hommes en blanc. Je ne suis pas sûr qu'il attende beaucoup plus des hommes en noir... »*

Le même ton amer se retrouve dans la voix de Me Eric Dupont-Moretti, du barreau de Lille : *« Toutes les responsabilités n'ont pas été cernées dans cette affaire. Un grand procès reste petit quand il ne prend pas en compte l'ensemble des responsabilités ».* Mais lorsqu'il évoque à son tour son jeune client, tout cela lui paraît dérisoire : *« Il est en train de mourir. Il a d'autres préoccupations que cette vindicte,* soupire l'avocat en se tournant vers le box. *Il se rapproche du ciel et aujourd'hui il vous a déjà oubliés, Messieurs ».* D'une voix lasse, il ajoute : *« Les mots résonnent creux ».*

Est-ce pour cela que Me Boudjerada a demandé une minute de silence pour honorer la mémoire de Stéphane Gaudin, jeune hémophile de quinze ans décédé la veille ? Le président André Cerdini donne son accord, tout en dédiant cet hommage *« à tous les enfants victimes du sida ».* Instant rare dans une enceinte judiciaire : il n'y a plus de plaignants et plus de prévenus. Plus de magistrats. Plus de greffiers. Plus de gendarmes. Plus de journalistes, ni de public. Loin du tumulte des débats, il n'y a que des hommes et des femmes debout, les yeux baissés. Seul le magnétophone qui enregistre les débats ne s'est pas arrêté, gravant pour l'histoire cette longue minute où le silence est infiniment plus fort que les mots.

MAURICE PEYROT

□ **Des opposants au tunnel du Somport condamnés.** – Le tribunal correctionnel de Pau a jugé, mardi 1er juin, trois protagonistes du mouvement d'opposition au tunnel du Somport (Pyrénées-Atlantiques). Eric Pétetin, déjà condamné plusieurs fois pour *« dégradation volontaire de propriété de l'Etat »* et *« violence à officier de police judiciaire »,* a été condamné à un mois de prison ferme et Pierre Gérard à deux mois avec sursis. Tous deux devront verser solidairement une amende de 110 000 francs. Enfin Line Blasco, qui avait brisé une vitre du fourgon cellulaire transportant Pétetin et Gérard à la maison d'arrêt de Pau, a été condamnée à deux mois de prison avec sursis et 3 000 francs d'amende.

□ **Le couturier Francesco Smalto placé sous contrôle judiciaire.** – Le couturier Francesco Smalto a été mis en examen, mardi 2 mai, par le juge Philippe Valat et placé sous contrôle judiciaire, après le paiement d'une caution. La mise en cause du couturier parisien fait suite à une enquête de la brigade de répression du proxénétisme (BRP) sur un réseau de prostitution de luxe impliquant des mannequins et ayant des ramifications à l'étranger, notamment au Gabon. Selon son avocat, *« aucune call-girl de luxe n'a été recrutée, ni rémunérée, directement ou indirectement, sous quelque forme que ce soit, par lui-même ou par les sociétés qui portent son nom ».*

□ **Rejet du pourvoi de Fouad Ali Salah.** – La Cour de cassation a rejeté, mercredi 2 juin, le pourvoi de Fouad Ali Salah et de trois autres responsables des attentats de Paris en 1985 et 1986, qui avaient fait 13 morts et plus de trois cents blessés. Le 14 avril 1992, la cour d'assises de Paris avait condamné Fouad Ali Salah, trente-cinq ans, de nationalité tunisienne, à la réclusion criminelle à perpétuité, avec une période de sûreté de dix-huit ans. Hassan Aroua, un Tunisien de trente-neuf ans, et Omar Agnaou, un Marocain de trente et un ans, avaient également été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité. Un étudiant marocain, Abdelhamid Badaoui, s'était vu infliger une peine de vingt ans de réclusion criminelle.

CATASTROPHES

La collision entre deux navires en mer du Nord

Sept marins tués et deux disparus

BRUXELLES

de notre correspondant

Le danger de pollution sur les côtes belges semble écarté après le remorquage du pétrolier *British Trent,* entré en collision avec le minéralier panaméen *Western Winner,* à l'aube du jeudi 3 juin (*le Monde* du 4 juin). Le bâtiment de la BP, immatriculé aux Bermudes, a été pris en charge par un remorqueur qui l'a conduit vers les eaux territoriales des Pays-Bas, après que l'incendie qui s'était déclaré à bord eut été maîtrisé. Une partie de sa cargaison s'est répandue dans la mer, mais elle s'est consumée en surface, sans dommage immédiat pour l'environnement.

Le bilan humain de la catastrophe est important, sept morts et deux disparus, tous membres de l'équipage du pétrolier, composé essentiellement de marins originaires de la Sierra Leone. Une vingtaine de blessés légers, hospitalisés en Belgique, devaient être rapatriés rapidement en Angleterre.

Reste à faire la lumière sur cette collision, inquiétante dans une zone fréquentée et surveillée. Les bâtiments doivent y suivre un chemin bien précis, le « rail », et des pilotes les prennent en charge à l'entrée et à la sortie du chenal conduisant à Anvers. Une embarcation venait de récupérer le pilote qui avait guidé le pétrolier et allait en conduire un autre à bord du *Western Winner.* Les autorités Belges semblent considérer que la suite de l'enquête concerne essentiellement les deux armements.

J. de la G.

Sept morts dans l'incendie d'une raffinerie en Sicile

Sept ouvriers ont péri carbonisés dans l'incendie qui a ravagé, jeudi 3 juin à Milazzo, sur la côte nord de la Sicile, la raffinerie Mediterranea, l'une des plus grosses unités de l'Office national italien des hydrocarbures (ENI). Une explosion, survenue vers midi au moment où la plupart des ouvriers était à la cantine, a mis le feu à une conduite d'huile sous pression et encerclé les sept hommes de garde, que les pompiers ont retrouvés ensuite carbonisés. Après inspection du site, le directeur de la protection civile a exclu l'hypothèse d'un attentat. – *(AFP.)*

□ **Neuf passagers blessés dans un accident de train à Orléans.** – Un train de banlieue entrant à faible vitesse en gare d'Orléans, jeudi 3 juin, a enfoncé sur plus de 10 mètres un butoir placé en bout de voie, causant de légères commotions à neuf passagers. Sur sa lancée, la rame automotrice est sortie des rails et s'est avancée sur la plate-forme de la gare. Les causes de l'incident n'étaient pas encore établies dans la matinée de vendredi.

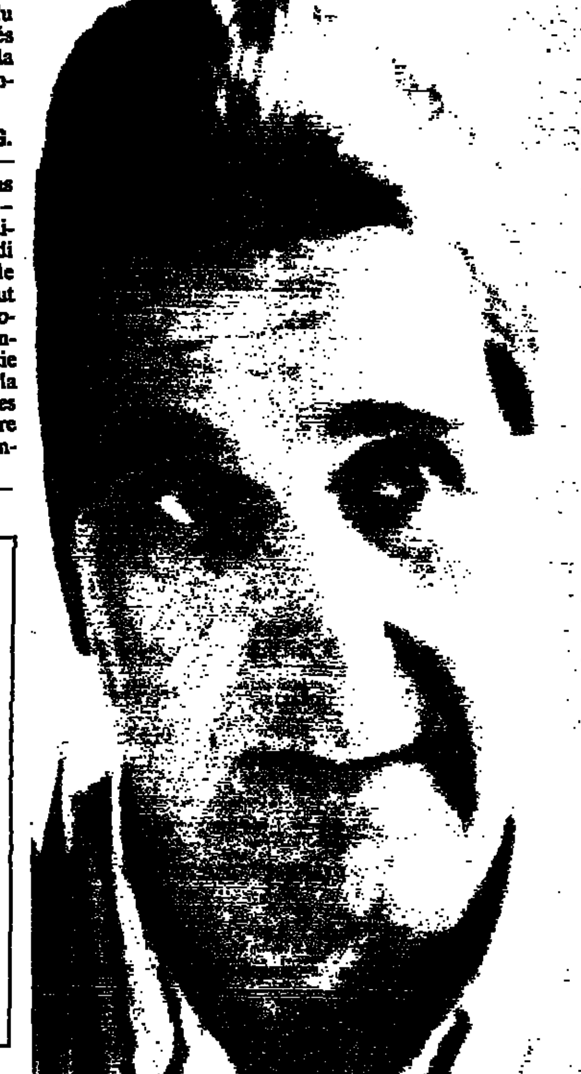
FAITS DIVERS

Un arsenal au tribunal

Un jeune homme interpellé, jeudi 3 juin, dans l'enceinte du palais de justice de Rouen alors qu'il était porteur d'un sac bourré d'armes a expliqué au juge qu'il n'avait pas l'intention *de se servir de cet arsenal. Il le* transportait, a-t-il dit, pour le revendre...

*Prié, à l'entrée de la salle d'au*dience où il devait comparaître pour une affaire de vol de scooter, de montrer sa convocation, David Sannier avait entrouvert son sac, révélant ainsi son contenu au policier de service. Ce dernier a successivement sorti du sac un pistolet automatique 7,65 (avec une balle engagée dans le canon), une carabine à canon scié, deux pistolets automatiques 8 mm, un revolver 22 long rifle et 55 balles. A côté des armes figuraient aussi un livre et des articles racontant les cavales de Jacques Mesrine.

David Sannier a été condamné à six mois de prison, dont trois avec sursis, pour l'affaire du scooter. Il a été entendu, jeudi soir, par le juge d'instruction sur le contenu de son dangereux bagage.



SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Un espoir pour les enfants atteints de mucoviscidose

Une équipe chirurgicale française a réussi à greffer un poumon préalablement coupé en deux

Une équipe chirurgicale française a réussi à greffer sur une malade un poumon préalablement coupé en deux pour constituer deux nouveaux organes en état de marche. Cette nouvelle technique pourrait permettre de sauver, notamment, des enfants atteints de mucoviscidose : *« Avec deux poumons d'adulte, il sera possible d'en faire quatre plus petits et donc d'opérer deux enfants »*, a déclaré à l'AFP le chirurgien, le docteur Jean-Paul Couetil, travaillant dans le service de chirurgie thoracique et cardio-vasculaire du professeur Alain Carpentier, à l'hôpital Broussais, à Paris.

Recréer des artères des veines et des bronches

La greffe – *« une transplantation pulmonaire avec partition bipulmonaire »* – a été réalisée dans le courant du mois de mai. L'intervention a duré une dizaine d'heures et a consisté à séparer chirurgicalement les lobes supérieur et inférieur du poumon gauche d'un donneur avant de les réimplanter dans le thorax du receveur. L'opération a obligé les médecins à recréer les artères, les veines et les bronches sur la partie du poumon qui en était dépourvue.

Le donneur – un homme de 1,80 mètre pesant 80 kilos – se trouvait en coma irréversible, à la suite d'un accident de voiture ; l'un de ses poumons, lésé lors du choc, était inutilisable. La receveuse est une femme de quarante ans, mesurant 1,50 mètre et pesant 40 kilos, atteinte de fibrose pulmonaire idiopathique, d'asthme et de séquelles de tuberculose. *« La patiente*, a souligné le docteur Couetil, *était confinée depuis un an et demi dans sa chambre, sous oxygène en permanence. La transplantation représentait pour elle la seule chance de survie. »*

Trois semaines après l'opération, la receveuse va très bien et *« est sur le point de sortir de l'hôpital »*, mais *« son avenir reste lié à un rejet aigu ou chronique qui pourrait se produire »*, et elle devra donc prendre à vie de la ciclosporine, un médicament anti-rejet, a indiqué son chirurgien.

Les tests de dépistage du sida

Cinq laboratoires fermés provisoirement pour « poolage »

Cinq laboratoires d'analyses médicales font l'objet d'une mesure de fermeture temporaire pour avoir pratiqué des tests du sida en mélangeant les sérums de plusieurs patients (« poolage ») au lieu de les tester individuellement. Se refusant à donner les noms de ces laboratoires, la direction générale de la santé (DGS) a, en effet, demandé aux préfets concernés de prendre les dispositions de fermeture temporaire, sanctionnant cette pratique du « poolage », dangereuse pour la santé publique. Les cinq laboratoires « pooleurs » ont été détectés grâce à l'enquête-sondage nationale sur 120 laboratoires, diligentée par la DGS à la suite de l'affaire du Laboratoire privé parisien d'Artois (*le Monde* des 2, 3, 23 février, 28 février-1er mars, 14-15 mars, *19 mars*).

La façon dont ce laboratoire – aujourd'hui définitivement fermé à la demande du ministre de la santé (*le Monde* du 20 mai) – réalisait des tests du sida (poolage » avec des tests rapides) avait en effet été dénoncée, fin janvier, par l'association Act Up. Comme pour le Laboratoire d'Artois, les cinq laboratoires ont un délai pour engager une procédure contradictoire.

Banque de sperme cherche repreneur

Depuis plusieurs mois, l'une des *plus importantes* banques françaises de sperme humain – qui compte près d'un millier de paillettes provenant de plusieurs dizaines de donneurs – cherche un acquéreur. La Fédération nationale des CECOS (centres d'étude et de conservation du sperme et des œufs humains) reprendra-t-elle un stock de spermatozoïdes obtenu en marge des règles éthiques que s'est fixées cette association ? Cette affaire illustre le risque qu'il peut y avoir à laisser le secteur privé créer de telles structures, dont l'existence est conditionnée aux lois du marché et à celles de l'exercice libéral de la procréation médicalement assistée.

Les premières banques de sperme humain ont été créées il y a une vingtaine d'années à l'initiative *du professeur Georges David*, fondateur de la Fédération nationale des CECOS. Il s'agissait alors, grâce à la conservation par congélation des spermatozoïdes, de développer la pratique de l'insémination artificielle à partir du sperme de donneurs. Plus précisément, les militants des CECOS entendaient ainsi promouvoir la pratique du don d'un couple fertile à un couple dont l'homme souffrait de stérilité. *Ainsi les donneurs de sperme* recrutés par les CECOS devaient-ils être mariés et avoir déjà des enfants. Le don anonyme de sperme ne pouvait donc faire l'ob*jet d'aucune rémunération.*

En marge du réseau national des CECOS, *quelques médecins* entreprirent alors de créer des banques similaires qui, elles, rémunéraient (ou « dédommageaient ») leurs donneurs. C'est ainsi que devait officiellement *voir le jour, fin 1989*, la banque marseillaise, créée sous l'égide de l'association Nature et Fertilité, animée notamment par le biologiste Jean-Pierre Defretin.

Cette association, présidée par le docteur Michel Amram, avait pour objet de traiter et de congeler le sperme et les ovocytes humains, puis de les distribuer à des couples stériles demandeurs, le tout sur prescription médicale. Cette activité devait rapidement connaître un franc succès.

Plus de cent cinquante gynécologues privés ayant, dans différentes villes de France (Marseille, Strasbourg, Le Mans, Lyon ou Nice), recours aux paillettes de sperme (remboursées par la Sécurité sociale) de Nature et Fertilité. Nature et Fertilité aurait pu accroître son développement sans la polémique nationale déclenchée *à la fin de l'année 1991 par le* docteur Jean-Jacques Adnet, directeur du CECOS de Reims : s'exprimant sur la cinquième chaîne de télévision, il avait dénoncé l'existence d'un « trafic de sperme » dans l'Hexagone (*le Monde* des 24, 25, 26 et 27 septembre 1991). Au terme d'un imbroglio réglementaire et administratif, la banque de sperme marseillaise avait, malgé tout, été autorisée à reprendre son activité (*le Monde* du 11 février 1992).

Survint alors, l'été dernier, un conflit privé entre M. Defretin, biologiste agréé au titre des activités de procréation médicalement assistée, et le directeur d'un laboratoire d'analyses *privé marseillais*, où étaient stockés les spermatozoïdes conservés par congélation. M. Defretin décida de quitter Marseille pour Lyon, où il exerce *aujourd'hui. Selon un bilan de sep*tembre 1991, l'association Nature et Fertilité comptait, après deux ans d'activité, plus d'une centaine de donneurs potentiels de sperme, *la moitié ayant été acceptée*. A cette date, près de cent cinquante grossesses avaient été obtenues à partir de spermatozoïdes stockés au sein de la banque marseillaise.

Que faire des spermatozoïdes des donneurs recrutés par Nature et Fertilité lorsque cette association a décidé de se dissoudre ? Le *laboratoire marseillais* Bréchard a proposé son stock de paillettes, devenu encombrant, au CECOS de Marseille, qui l'a refusé. L'offre a en *revanche* été acceptée par le *professeur Claude Humeau*, biologiste du CHU de Montpellier, qui, associé au professeur Hedon, clinicien, est à la tête de l'un des plus gros centres français de fécondation *in vitro*.

Un transfert inhabituel

Le transfert – tout à fait inhabituel – du stock de Marseille à *Montpellier fut entériné lors de la* dernière séance de la commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction, qui s'est tenue le 23 mars à Vanves, dans *les locaux de la direction générale* de la santé. *« M. Humeau informe la commission qu'il a été contacté par le laboratoire marseillais Bréchard-Michotey pour accueillir au CECOS de Montpellier son stock de paillettes de sperme »*, peut-on lire dans le procès-verbal de cette réunion, présidée par Jean Michaud. *« Le départ du responsable des activités biologiques de procréation médicalement assistée, M. Defretin, a provoqué cette décision, qui est bien accueillie par la commission ».*

La question est d'autant plus *importante* que l'ensemble des CECOS doivent faire face à un manque chronique de spermatozoïdes. La polémique porte, dans un premier temps, sur des don*nées sanitaires. Y a-t-il un risque à* utiliser ces paillettes de sperme ? Il semble que l'ensemble des critères habituellement retenus par les responsables de la Fédération des CECOS (enquête généalogique, virologique, etc.) ont ici été repris. *Dès lors, le débat se déplace sur* des questions d'ordre plus moral que technique. Peut-on ou non conserver par congélation des paillettes de sperme qui ont été obtenues à partir d'hommes célibataires plus ou moins rémunérés *pour un tel don* (près de 500 francs l'éjaculat) et qui pourraient demain soutenir devant un tribunal qu'ils sont, preuves scientifiques à l'appui, les pères biologiques de tel ou tel enfant ?

JEAN-YVES NAU

هكذا من الإهمل

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Plus de trente mille personnes ayant été touchées

L'ONU lance un appel pour lutter contre l'épidémie de névrite qui frappe Cuba

L'Organisation des Nations unies a lancé un appel à la communauté internationale pour lutter contre la mystérieuse épidémie de névrite qui touche la population cubaine depuis un peu plus d'un an. Selon l'ONU, plus de 33 000 personnes ont déjà été touchées par cette épidémie. Le gouvernement cubain a décrété un état d'urgence contre la maladie et mis en place dans les hôpitaux une structure médicale spécifique pour la combattre. La division de l'ONU pour les affaires humanitaires et l'OMS ont demandé aux pays donateurs de fournir pour environ 5 millions de dollars de stocks de vitamines et de stéroïdes, ainsi que diverses fournitures pour hôpitaux. Les besoins immédiats sont estimés à plus de 7 millions de dollars, mais le coût total des mesures de prévention et de contrôle de cette épidémie pourrait atteindre 40 millions de dollars.

LA HAVANE

de notre envoyé spécial

Dix-huit mois après son apparition dans la province de Pinar del Rio, à l'ouest de Cuba, la mystérieuse épidémie de névrite paraît avoir amorcé *«une tendance discrète à la baisse»*, selon le docteur Raul Gomez Cabrera, l'un des spécialistes mobilisés contre la maladie. A l'hôpital Hermanos-Ameijeiras, l'un des plus grands de La Havane, que dirige le docteur Gomez, les patients atteints de «névrite épidémique» se plaignent de troubles de la vision et de crampes douloureuses aux bras et aux jambes. L'épidémie n'a provoqué aucun décès.

Sa rapide extension dans l'île caraïbe au cours des derniers mois a provoqué une mobilisation générale des médecins cubains, sous la supervision directe du président Fidel Castro. Les autorités sanitaires ont mis en place onze groupes thérapeutiques pour tester divers traitements. A titre préventif, elles ont entrepris la distribution à toute la population de vitamines A et B sous forme de comprimés. Selon le ministère de la santé, Cuba devra trouver plus de 30 millions de dollars au cours des douze prochains mois pour combattre l'épidémie.

Ces dernières semaines, des représentants de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et plusieurs spécialistes étrangers de haut niveau, dont le virologue américain Carleton Gajdusek, lauréat du prix Nobel de médecine en 1976, se sont succédé à La Havane. *«L'origine de cette maladie demeure mystérieuse. Les experts étrangers nous ont encouragé à poursuivre nos recherches dans trois directions : l'aspect nutritionnel, les facteurs toxiques et la piste virale»*, explique le docteur Gomez.

L'étude des premiers cas de névrite optique apparus en 1992 chez les travailleurs des plantations de tabac de la province de Pinar del Rio semblait accréditer la thèse d'une maladie d'origine toxico-nutritionnelle. Plus de 90 % de ces patients qui se plaignaient de cécité partielle et de perte de la vision des couleurs, étaient fumeurs et souffraient d'un manque de vitamine B1. Cette première manifestation de l'épidémie touchait surtout les hommes, dans une proportion de trois hommes pour une femme.

«A mesure que l'épidémie s'est étendue à travers l'île, les cas de névrites périphériques (provoquant des troubles de la sensibilité dans les membres) ont augmenté plus vite que les névrites optiques, ce qui nous a conduit à reconsidérer la thèse toxico-nutritionnelle», souligne le docteur Gomez. L'épidémie est-elle liée aux difficultés, notamment d'approvisionnement alimentaire, que connaît Cuba depuis l'effondrement du camp socialiste? *«C'est vrai que la crise économique que traverse notre pays a influé négativement sur l'alimentation de la population. Mais les Cubains restent mieux nourris que beaucoup d'autres peuples du tiers-monde, où la névrite épidémique n'existe pas»*, répond le docteur Gomez, avant d'ajouter : *«On préférerait que la cause soit la carence vitaminique car on aurait déjà la solution.»*

Selon les premières conclusions du groupe d'experts de l'OMS, l'épidémie paraît avoir une *«origine multicausale»*. La combinaison de carences alimentaires et de facteurs toxiques n'exclut pas la présence d'un agent viral. Cette thèse ne contredit pas les observations du docteur Alfredo Sadun, l'un des médecins américains qui se sont rendus à Cuba au mois de mai. Selon le docteur Sadun, la maladie est provoquée par l'ingestion d'alcool artisanal riche en méthanol et en cyanure, alors que la population souffre d'une carence d'acide folique. Pour combattre le mal, le docteur Sadun a suggéré au président Castro de distribuer gratuitement du rhum de bonne qualité, un produit actuellement rationné.

JEAN-MICHEL CAROIT

Un entretien avec Simone Veil

Suite de la première page

«Les directions des affaires sociales peuvent suivre et orienter l'action des organismes qui sont sur le terrain et des associations qui font le travail de proximité. Même dans les domaines qui relèvent d'autres départements ministériels – que ce soit l'emploi, le logement, l'école ou même la justice – les services sociaux participent activement à la mise en œuvre des politiques. Je n'entends pas «kidnapper» ce qui relève de ces ministères, mais il est important que la vision particulière des problèmes sociaux soit intégrée dans leurs actions. Pour l'emploi, par exemple, outre le RMI, qui est de ma compétence directe, nous sommes en relation constante avec le ministère du travail, pour que les 650 000 contrats d'emploi- solidarité privilégient les habitants des quartiers défavorisés. Mon ministère est également très impliqué dans la politique des logements sociaux.

– Pour la ville, quelles sont vos priorités?

– Il faut, d'une part, assurer une meilleure coordination des actions, sur le plan national comme sur le plan local. D'autre part, mieux cibler nos interventions, en coopération avec les élus. Enfin, simplifier les procédures, qui sont aujourd'hui très complexes. Tous les élus nous le disent : on prend de bonnes décisions, mais l'argent arrive trop tard, et entre-temps il y a eu un drame. Je voudrais que, pour les nouveaux crédits dont nous allons disposer, on puisse aller très vite.

– Parce que vous allez disposer de crédits supplémentaires?

– Oui, d'importants crédits viennent d'être affectés par le gouvernement à cette priorité que constitue la politique de la ville. Une partie des ressources de la privatisation lui sera consacrée. Grâce à l'emprunt, nous allons ainsi bénéficier de 5 milliards de francs supplémentaires pour la ville, qui s'ajouteront aux 7 milliards actuels.

Pour un quota de logements sociaux

– Comment utiliserez-vous cet argent?

– Nous utiliserons d'abord un 1 milliard de francs pour implanter des services publics dans les quartiers les plus défavorisés, là où les besoins se font sentir de la façon la plus aiguë. Un exemple : lors du débat sur la ville à l'Assemblée nationale, M. Julien Dray s'était plaint du manque de policiers à Grigny et avait demandé qu'un commissariat soit implanté dans un quartier particulièrement difficile. Il aura satisfaction. Ailleurs, ce sera la création d'un bureau de poste ou d'une agence de l'ANPE, toujours en concertation avec les élus. Nous aiderons aussi les collectivités locales – communes, départements et régions – à financer leurs projets d'équipements publics, comme les centres de protection maternelle et infantile, les centres sociaux ou les centres de formation d'apprentis. Cela vaut aussi pour la réhabilitation des écoles et des collèges, car j'ai constaté que sur certains sites des bâtiments scolaires étaient restés vétustes au milieu de quartiers rénovés.

– Et les 4 autres milliards?

– Ils seront plus particulièrement consacrés à des opérations lourdes de réhabilitation de certains sites. Une liste prioritaire de grands projets urbains existe déjà, mais nous mènerons d'autres opérations d'investissements en dehors de ces restructurations urbaines lourdes. Parfois, il faudra démolir une tour et reconstruire, aménager les transports, les routes. Parfois, opérer une «trouée» pour désenclaver un quartier. Parfois, simplement rénover... C'est à voir, cas par cas, avec les élus locaux, sans oublier l'environnement, notamment les espaces verts et la lutte contre le bruit, comme me l'a demandé M. Barnier. Il faudra aussi, le cas échéant, adapter le mode de financement des travaux de réhabilitation, de façon que les locataires ne soient pas chassés de leur logement par des loyers devenus trop chers du fait de ces travaux.

– Combien de quartiers seront concernés?

– Plusieurs dizaines... Nous ne retiendrons que les projets vraiment indispensables, mais prêts à démarrer : nous voulons pouvoir utiliser cet argent rapidement, pour contribuer à la relance du bâtiment.

– En quoi innovez-vous par rapport à la politique précédente de la ville?

– Nous apportons des sommes supplémentaires considérables. Nous voulons simplifier les procédures et aussi mieux concentrer les efforts. Je m'étais demandée à un moment s'il n'y avait pas trop de contrats de ville... Finalement, je ne le pense pas. Mais les opérations lourdes dont je parle ne seront pas dispersées.

– M. Tapie, votre prédécesseur, avait pensé utiliser les compétences de certaines grosses entreprises du bâtiment.

– Les projets que nous avons trouvés en arrivant doivent être revus, pour les rendre conformes au code des marchés publics.

– C'est une idée que vous ne poursuivrez pas?

– Si. Nous souhaitons réellement faire appel aux entreprises privées, non seulement pour passer des marchés de réhabilitation et de construction, mais en donnant la priorité à celles qui sont prêtes à s'investir dans les quartiers et à faire travailler leurs habitants. Nous voulons aussi faire revenir les commerçants qui sont partis, en leur offrant des facilités appropriées et des garanties de sécurité.

– Les maires souhaitent avoir plus de pouvoir dans l'attribution de logements sociaux. Qu'en pensez-vous?

– La loi leur en accorde déjà beaucoup. L'objectif est de mettre autour de la table des représentants des organismes d'HLM, de l'Etat et des maires, afin de définir des critères transparents pour l'attribution des logements.

– Les maires souhaitent aussi avoir leur mot à dire pour l'installation d'étrangers dans leur commune.

– L'attribution des logements ne doit pas se faire selon un critère de nationalité. Mais la concentration de familles à problèmes ou simplement de familles très nombreuses, françaises ou étrangères, dans un même immeuble ou dans une même commune, crée d'inévitables difficultés. Prévenir ce phénomène implique, bien entendu, que d'autres communes acceptent ces familles. Aujourd'hui, les étrangers se concentrent dans certains quartiers parce que d'autres les refusent. C'est un résultat déplorable, l'inverse de ce que nous recherchons : la ségrégation au lieu de l'intégration.

– Ne faut-il pas obliger les communes les plus riches à avoir un quota de logements sociaux?

– Le principe d'un quota de logements sociaux me paraît inévitable pour parvenir à l'équilibre souhaitable au sein de chaque cité. La mixité prévue par la loi d'orientation sur la ville doit être mise en œuvre.

– Au cours du débat sur la ville à l'Assemblée, Patrick Devedjian, maire d'Antony, avait lancé un mot d'ordre provocateur : «Des HLM à Neuilly!». Y souscrivez-vous, y compris pour Paris?

– Il est nécessaire que certains terrains à bâtir, notamment ceux qui seraient libérés par des organismes publics, soient réservés à des logements sociaux. Actuellement, il n'est même plus possible pour des ménages appartenant aux classes moyennes de se loger dans la capitale.

Pas de dépénalisation des drogues «douces»

– La politique de la ville est souvent perçue comme une manière d'éteindre des incendies, d'endiguer la violence. Cette image vous satisfait-elle?

– Pas du tout. D'ailleurs la politique de la ville et l'action des maires ont déjà réussi à redresser la situation de quartiers dont l'image était très négative. La vie y est revenue, les gens y sont retournés. Il faut multiplier ces situations exemplaires.

– Quand vous voyez détruire une tour, applaudissez-vous?

– En tant que fille d'architecte, j'ai toujours été effarée par ce qu'on a pu construire en France après-guerre. Et dire que cela correspondait à une idée qui se voulait sociologiquement et politiquement réfléchie! Quand on démolit une tour, c'est très bien pour l'œil. Mais il faut se préoccuper simultanément de construire quelque chose de mieux et de reloger ses habitants dans des conditions convenables. Certains bâtiments sont dans un tel état de délabrement que tout le monde souhaite leur disparition. Il ne faut pourtant pas généraliser : ainsi, à Sarcelles, il s'est créé dans certains quartiers une vraie communauté de vie, qui n'existe pas à Paris.

– Comment le ministre de la santé et de la ville considère-t-il la question de la drogue dans les banlieues?

– C'est un phénomène dont l'aggravation est dramatique : non

entretien
c Simone Veil

SOCIÉTÉ

seulement la consommation mais les revenus et trafics qui y sont liés, avec toutes les conséquences en matière de délinquance et de démobilisation à l'égard du travail...

– Que peut-on faire ?

– C'est notre société elle-même qui est en cause. C'est le tissu social qu'il faut restructurer, en redonnant à chacun le goût de vivre et l'espoir dans l'avenir. Il faut à la fois lutter contre les trafics, motiver les associations, encourager le sport, valoriser l'école, aider les familles... C'est un combat de longue haleine, qui ne dispense pas de répondre aux urgences.

– Vous avez parlé d'exiler les délinquants. Où les enverriez-vous ?

– En évoquant la possibilité de les éloigner des quartiers où ils sont devenus indésirables, je ne pensais pas tellement aux petits dealers, mais aux mineurs, auteurs d'actes de violence contre les biens et les personnes, qu'il est difficile aussi bien de remettre en liberté que d'incarcérer dans les prisons ordinaires. Il faudrait avoir des établissements fermés, qui ne soient pas pour autant les maisons de correction d'autrefois, et qui soient adaptés à la situation des jeunes d'aujourd'hui. C'est un problème qui concerne avant tout le ministre de la justice.

– Quelle est votre position sur la dépénalisation des drogues dites douces ?

– Je n'y suis pas favorable : ni l'exemple des Pays-Bas et de leur laxisme en la matière, ni celui de l'Espagne, qui est revenue sur sa politique de dépénalisation, ne sont probants. Mais je souhaite que l'on étende les expériences sur les produits de substitution : les deux centres que j'avais moi-même créés voici quinze ans demeurent quasiment les seuls existant à ce jour.

Une campagne d'information sur la nationalité

– En tant que ministre des affaires sociales, vous avez en partie en charge l'application de la réforme du code de la nationalité. Quel sera votre rôle ?

– Tous les jeunes nés en France de parents étrangers devront savoir qu'en souscrivant une déclaration de nationalité à partir de seize ans ils peuvent devenir français. Je compte beaucoup sur l'aide du ministre de l'éducation nationale pour que l'information passe dans les établissements scolaires. Je souhaite aussi que l'on en parle à la télévision, peut-être sous la forme d'une véritable campagne d'information, comme celles que mène le Centre d'information civique pour l'inscription sur les listes électorales. Il faudra qu'il y ait partout des informations disponibles, dans les administrations, les centres sociaux, les associations de quartier... Mais n'exagérons pas les différences pratiques entre les deux situations : actuellement, les enfants qui deviennent automatiquement français à leur majorité doivent déjà, lorsqu'ils demandent une carte nationale d'identité, produire les mêmes papiers qu'on exigera d'eux après la réforme lorsqu'ils choisiront de devenir français.

– Pourquoi le gouvernement, contrairement à ses déclarations initiales, est-il allé au-delà du rapport Marceau Long ?

– La principale différence concerne les enfants de parents algériens eux-mêmes nés avant 1962. Le rapport Marceau Long avait en effet proposé de supprimer l'acquisition de la nationalité française à la naissance pour les enfants de personnes nées dans les anciennes colonies françaises avant l'indépendance, à l'exception de l'Algérie. Il n'a pas semblé souhaitable de maintenir totalement cette exception, qui ne valait que pour les seuls Algériens. Désormais, les enfants nés en France d'un parent algérien né avant l'indépendance ne seront automatiquement français que si celui-ci a résidé en France les cinq dernières années précédant cette naissance. On a dit que cette disposition allait introduire une discrimination par rapport aux enfants des Français de métropole. Or cette différence existe déjà aujourd'hui, puisque les enfants d'Algériens ont la double nationalité, algérienne et française, ce qui leur donne une possibilité de choix, que n'ont évidemment pas les autres jeunes Français.

– Cette réforme, dont vous attendez des effets positifs pour l'intégration, n'a-t-elle pas déjà provoqué des effets négatifs auprès des immigrés ?

– Un sondage a montré qu'une majorité de jeunes immigrés est favorable à la réforme. J'essaie d'avoir une position pragmatique plutôt qu'idéologique sur cette question. J'ai longtemps été hésitante sur la modification du code de la nationalité, parce que je craignais que les jeunes – et surtout les jeunes filles – ne soient pas informés à temps et ne laissent passer les délais pour devenir français. C'est pourquoi j'ai tenu à ce que la loi elle-même prévoie une information efficace.

« La polygamie mal vécue par femmes et enfants »

– A propos de la loi sur l'immigration présentée mercredi dernier en conseil des ministres, quelle est votre position ?

– Il faut lutter contre la clandestinité et dans le même temps faire en sorte que notre société soit accueillante et fraternelle pour tous ceux qui résident régulièrement dans notre pays. Ils doivent bénéficier des garanties qui leur sont dues par la loi, mais la vie en France implique le respect de certaines valeurs. L'un des aspects nouveaux de la loi, ce sont les obstacles mis à la polygamie, qui est très mal vécue par les femmes et par les enfants.

– Ce n'est qu'un des aspects du projet de loi...

– En ce qui concerne le regroupement familial, c'est un des aspects essentiels.

– On a cru comprendre que vous aviez pesé en faveur du maintien de certaines prestations d'urgence aux étrangers en situation irrégulière ?

– C'est le rôle d'un ministre des affaires sociales de défendre le droit des plus démunis aux prestations sociales indispensables, qui ne sont pas seulement des prestations d'urgence.

– Le résultat des arbitrages gouvernementaux sur l'immigration vous satisfait-il ?

– On n'est jamais satisfait de se dire qu'il y a des gens qui vivent dans les conditions où vivent les Africains dans leur pays et que l'on ne peut les accueillir chez nous. C'est le reflet d'un monde en grande difficulté. Pourtant, lorsque je suis allée récemment à Tombouctou et à Bamako, je me suis demandée si, en dépit de la misère qui règne là-bas, les enfants que j'y ai vus auraient été plus heureux en France dans les conditions de vie qui auraient été les leurs s'ils y étaient venus avec leur famille.

– Ne pensez-vous pas que, jusqu'à présent, le gouvernement a surtout adressé aux étrangers des messages de méfiance ?

– Je ne suis pas de cet avis. Le débat sur la ville à l'Assemblée nationale n'a donné à personne cette impression. J'ai gardé le souvenir de propos très humanistes, venant de tous les bancs de l'hémicycle et de celui du gouvernement.

– Avez-vous le sentiment de travailler en complémentarité avec M. Pasqua ?

– Chacun tient sa place du point de vue de ses responsabilités ministérielles. Au ministre de l'intérieur, il revient de s'occuper en priorité de l'ordre public et de la sécurité ; au ministre des affaires sociales, de veiller à la dimension humaine et sociale de la vie de chacun. C'est la bonne répartition des tâches au sein d'un gouvernement, tâches que nous accomplissons l'un et l'autre avec notre tempérament propre, dans le même souci de l'intérêt public. »

Propos recueillis par
PHILIPPE BERNARD
et **ROBERT SOLÉ**

En désaccord avec le projet de loi sur les étrangers

Le président de l'Office des migrations internationales a présenté sa démission

Pierre-Louis Rémy, président de l'Office des migrations internationales (OMI), a présenté, jeudi 3 juin, sa démission à Simone Veil, ministre de tutelle de cet établissement public chargé de la gestion des flux migratoires, de la réinsertion des immigrés retournant dans leur pays, et des Français de l'étranger. Dans sa lettre, M. Rémy exprime son « désaccord » avec le projet de loi gouvernemental sur l'immigration.

« Je crains (...) que les textes présentés et les commentaires qui les accompagnent ne confortent ceux qui considèrent les étrangers source de toutes nos difficultés et ne portent en germe des désillusions et des risques de tension graves pour notre société », écrit Pierre-Louis Rémy, qui avait été nommé à la présidence de l'OMI en novembre 1991, pour succéder à Jean-Claude Barreau. Ce dernier, aujourd'hui conseiller chargé de l'immigration au cabinet de Charles Pasqua, avait alors été relevé de ses fonctions à la suite de la publication d'un ouvrage polémique sur l'islam.

Faisant allusion aux propos de M. Pasqua dans *le Monde*, M. Rémy écrit : *« Je redoute que l'affirmation selon laquelle la France doit tendre vers une immigration nulle ne gêne l'intégration des étrangers résidant aujourd'hui régulièrement en France. Chacun sait d'ailleurs qu'un tel objectif n'est pas réaliste. On peut craindre, dès lors, que son énoncé n'entraîne à terme plus ou moins rapproché des réactions incontrôlées de Français qui l'auront pris au pied de la lettre »*. Il ajoute : *« dans les périodes de crise, la peur ou la méfiance de l'étranger sont habituelles. Et notre pays traverse aujourd'hui, avec d'autres, une période difficile. La cohésion sociale est fragile. Désigner l'étranger comme bouc émissaire est donc particulièrement dangereux »*.

« Une gestion plus cohérente du regroupement familial »

Le président démissionnaire de l'OMI estime que la maîtrise des flux migratoires qui fait l'objet du projet de loi Pasqua est *« à l'évidence un objectif essentiel pour protéger la cohésion de la société française et éviter que s'amplifient le processus de marginalisation de populations au chômage, françaises ou étrangères (...) »*, mais il regrette *« de n'avoir pas été consulté »* sur ce texte.

M. Rémy approuve certaines dispositions comme les restrictions à la polygamie, la lutte contre les mariages blancs et la consultation des maires en cas de regroupement familial. En revanche, il estime que les nouvelles exigences pour le regroupement familial *« auront pour effet de rendre plus difficiles la mise en œuvre du droit de vivre en famille et l'intégration »*. *« Il n'est pas sûr*, ajoute-t-il, *que nos concitoyens se rendant à l'étranger pour y travailler, considéreraient comme légitimes de telles restrictions, si elles étaient décidées par le pays d'accueil »*. Le président démissionnaire se déclare favorable à *« une gestion plus cohérente et plus active du regroupement familial et de mener une politique plus dynamique et plus positive de flux de retour, en lien avec des entreprises et les pays d'origine (...) »*.

Polytechnicien et énarque, âgé de quarante-six ans, Pierre-Louis Rémy a été, de 1981 à 1982, directeur-adjoint du cabinet de Jean Auroux, ministre du travail. Entre mai et novembre 1991, il a été conseiller social d'Edith Cresson, alors premier ministre.

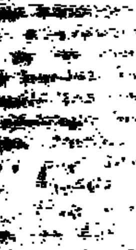
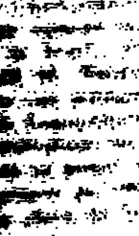
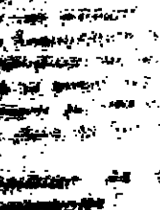
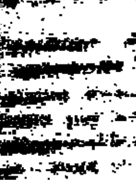
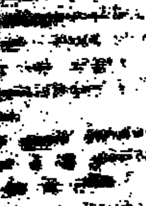
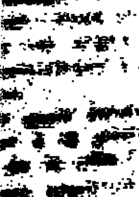
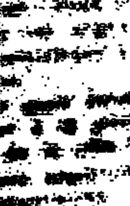
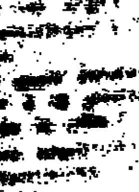
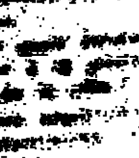
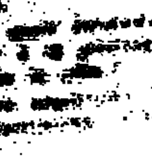
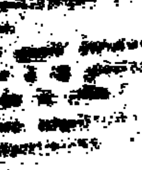
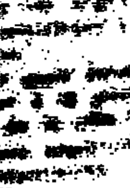
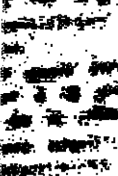
La discussion sur le projet de loi sur l'immigration à l'Assemblée nationale

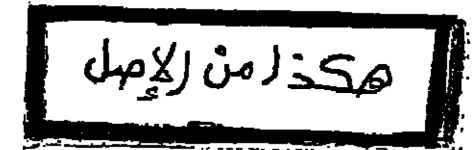
Charles Pasqua a été entendu par la commission des lois

Charles Pasqua a présenté, jeudi 3 juin, aux députés de la Commission des lois le projet de loi sur l'immigration qui avait été approuvé la veille par le conseil des ministres.

« Dans son ensemble, le projet n'a pas fait l'objet de critiques de fond, ni de contestation. Les députés feront leur travail d'amendements, ce qui est normal », a déclaré le ministre de l'intérieur, à l'issue de son audition. Plusieurs députés de la majorité ont exprimé leur satisfaction. Ainsi Ernest Chenière, député (RPR) de l'Oise, a jugé le texte *« sinon parfait, du moins proche de la perfection »*. Pour Jean-Pierre Pierre-Bloch, député (UDF) de Paris, il s'agissait d'un *« bon texte, dont on avait besoin »*. Le président (RPR) de la commission des lois, Pierre Mazeaud, a déclaré qu'il allait *« regarder de près le texte gouvernemental pour éviter toute difficulté institutionnelle »*, même si *« le gouvernement a tenu compte des observations du Conseil d'Etat »*.

Réagissant sur France-Inter, André Lajoinie, membre du bureau politique du PCF, a estimé que les mesures *« présentent les immigrés comme des boucs émissaires, en quelque sorte des responsables de la crise »*. De son côté, Noël Mamère, porte-parole de Génération Ecologie, a déclaré que *« le gouvernement masque son hésitation face aux vrais problèmes de ce temps »* en *« ressortant le bouc émissaire trop commode de l'immigration »*.


هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

Belle de jour

C'EST un client levé avenue Foch, par une prostituée en Mercedes décapotable. Il débarque chez elle dans un cadre somptueux, toiles de maître, meubles signés, livres rares et, encadré, le diplôme décerné à cette fille superbe par une grande école. Stupeur du monsieur : Enfin, je ne comprends pas. Faire ce métier, vous ! Comment vous avez pu ? Alors, elle : J'ai eu de la chance, voilà tout !

Cette petite vernie, je l'ai rencontrée. Enfin, non, pas vraiment. Elle a refusé le rendez-vous que je lui proposais : imaginez qu'on se croise ensuite chez Maxim's. Ce serait gênant !

– De mon côté, ça risque pas trop. Vous, si ?

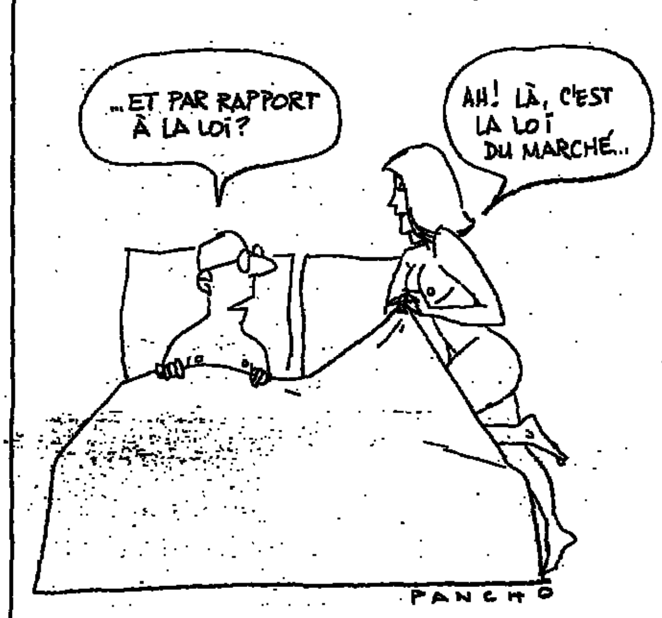
– Oui, là, maintenant, c'est une de mes cantines. A mes débuts, évidemment, j'avais dix-sept ans, je venais d'entrer à la fac, je racolais dans la rue. Non pas par nécessité, je viens d'un bon milieu, très aisé. Par vocation. Toute môme déjà, je ne rêvais que de ça. Mon premier baiser à un gamin de mon âge, je me le suis fait payer. La femme idéale pour moi, c'était la prostituée.

suis vraiment éclatée. Au point de profiter de ses heures creuses pour faire des extras sur simple appel des concierges du Meurice ou du Plazza. Et d'aller à la pêche au ver de terre sur les Champs-Elysées, histoire de se mettre en appétit avant de bambocher dans un trois-étoiles avec un gros poisson.

– Sans bâcler le boulot, je l'expédiais vite fait, bien fait. Pas touche jusqu'au plat principal. Là, je me laissais peloter, histoire de couper à la sortie en boîte et de me tirer après avoir éteint les ardeurs d'un mec complètement allumé et pressé d'en finir, lui aussi.

Et puis, à vingt-six ans, c'est le grand chambardement ! Elle tombe amoureuse. Lâche son boulot. Et se retrouve au bord du suicide.

– Je me rongeais à l'attendre, à espérer son coup de fil. J'étais ravagée, vieillie, moche, abîmée. Et si je suis revenue à la vénalité, c'est pour me sentir à nouveau désirée, belle, épanouie. Là je me suis remise à bosser avec des filles, des copines, indépendantes, autonomes. On se repassait les clients en surnombre. Ça marchait du tonnerre. Et puis un jour, la cata : on s'est fait coffrer pour proxénétisme.



Elle me dira l'envie sourde, lancinante, sauvage du passage à l'acte. L'impression grisante de transgresser. D'affirmer son pouvoir sur les hommes. Les aventures chaque jour renouvelées avec des employés de bureau du côté de la Madeleine ou dans des chambres d'hôtel minables joliment décorées par des Arabes aux petits soins du côté de Pigalle.

– Et les autre filles, elles râlaient pas ?

– Non, pourquoi ? C'est pas comme si j'avais squatté leur bout de trottoir ou leur tabouret de bar. Elles m'ont aidée, au contraire. Là, je vous parle des grandes, des vraies pro. Je m'approchais d'elles, fascinée, au Hilton, au George-V. Ça les flattait, ça les amusait de jouer les Pygmalion.

Cinq ans plus tard, elles avaient réussi, Mme Claude s'y emploiera aussi, l'espace d'un été, à transformer cette étudiante mal dégrossie, mal fagotée, en super vamp façon Marlene, griffée Révillon, Azzaro, Saint Laurent et Chanel.

– Comment elle était, Mme Claude ?

– Efficace, méchante et rapace. Comme toutes les mères maquerelles. Mais, bon, pas chère, comparée aux tarifs actuels. Vous avez vu, il paraît qu'on les payait jusqu'à 50 000 balles, plus les frais de voyage à l'étranger, les mannequins impliqués dans l'affaire Smalto.

Très vite, elle arrive au top niveau, elle aussi. Via Escort Service, une agence haut de gamme.

– Je déjeunais au Savoy à Londres avec un roi du pétrole ou un grand industriel et je me retrouvais à une réception donnée pour un chef d'Etat de passage à Genève, le soir même. Ou dans le lit d'une rock star en tournée. Etre une call girl de réputation internationale, c'est génial. Là, je me

– C'est la loi.

– Elle est absurde. En condamnant toute personne mêlée de près ou de loin à la prostitution, même s'il s'agit d'un intermédiaire non rémunéré, elle...

– Elle traque les macs, les madames, les...

– Bon, OK, mais elle épargne les flics ripoux, les bars, les hôtels protégés et les grands groupes de presse qui passent des petites annonces en tout genre. Grâce à quoi, c'est l'esclavage. Impossible d'exercer ce métier dans la dignité, la liberté et la sécurité.

– Comment ça ?

– Réfléchissez. On nous interdit de s'organiser. De s'entraider. De se protéger d'éventuelles violences en recevant à deux : les pervers, les sadiques, même si, moi, j'ai eu la veine d'y couper, ça existe. D'engager une employée de maison ou une secrétaire. D'avoir un petit ami. On ne sait plus quoi inventer pour stigmatiser une profession qui attire pourtant de plus en plus d'occasionnelles.

– Normal... C'est la crise.

– La crise de l'amour, oui ! C'est pas pour mettre du beurre dans leurs épinards qu'elles tapinent toutes, ces avocates, ces psys, ces ingénieurs, ces gynécos, c'est pour se mettre un peu de baume au cœur. La superwoman, les nouveaux mecs n'en veulent à aucun prix. La superpute, intelligente, cultivée, en revanche, elle, n'a pas de prix. Ça rassure. Ça n'engage à rien. Ça permet d'être attentif et gentil sans redouter les appels dégoulinants de tendresse esseulée du lendemain matin. Là, c'est donnant donnant. Merci et au plaisir ! Plaisir partagé dans bien des cas. Alors, au nom du ciel, ces belles de jour, laissez-les vivre.

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de France

La métamorphose de Mary Joe Fernandez

La finale dames des Internationaux de France de tennis risque d'être à sens unique. L'adversaire de l'Allemande Steffi Graf (n° 1), *samedi 5 juin*, sera l'Américaine Mary Joe Fernandez (n° 5) qui a fait sensation jeudi 3 mai en éliminant l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario (n° 2). *En dix rencontres, l'Américaine* n'a réussi à prendre qu'une manche – lors de leur dernier match à Berlin – à Steffi Graf qui a reconquis la première place du classement mondial féminin en s'imposant en demi-finale contre sa compatriote Anke Huber (n° 8).

En deux jours, Mary Joe Fernandez est devenue célèbre. Sa victoire, mardi, après son match marathon contre Gabriela Sabatini au cours duquel elle a sauvé cinq balles de match (*le Monde* du 2 juin), a gommé huit ans de pénombre. La joueuse américaine, *qui fréquente Roland-Garros* depuis 1985, pourtant demi-finaliste en 1989, n'avait jamais vraiment fait parler d'elle. On connaissait ses origines dominicaines, on appréciait son élégance. Mais son soporifique jeu de fond de court n'attirait pas vraiment les caméras. *Les hasards de la météo ont contribué* à sa nouvelle gloire. Pour meubler les interruptions de matches, pendant les averses, les télévisions ont rediffusé presque jour et nuit les images de cette rencontre. Roland-Garros avait sa petite miraculée.

Jeudi, le charme était tombé. On ne donnait pas cher de cette sauterelle sauvée du naufrage. Il y avait la logique du classement et cette logique ne serait pas foulée aux pieds par deux fois en quarante-huit heures. Mary Joe rencontrait cette fois Arantxa Sanchez-Vicario. *Après la victoire de Steffi Graf sur* Anke Huber, l'autre outsider des demi-finales, on se demandait combien de temps l'Américaine allait résister aux coups de boutoir de Sanchez. Roland-Garros se préparait à une finale entre l'Allemande et l'Espagnole, une revanche de 1989.

C'était oublier que, telle une miraculée, Mary Joe Fernandez savait la victoire apprivoisable. Elle s'était vue gagner à la télévision : *« Ces images lui ont donné une grande confiance*, a expliqué Harold Solomon, son entraîneur. *Mercredi, à l'entraînement, elle n'a jamais frappé aussi fort dans la balle, elle avait récupéré de manière surprenante. »*

Dès le premier point, l'Américaine a pris le commandement du match et cassé la cadence de l'Espagnole en montant au filet, en frappant la balle très tôt après le rebond, en prenant son adversaire de vitesse. C'était le monde à l'envers. Arantxa, amie de la victoire, avait les nerfs en pelote ; Mary Joe, *l'inquiète, jouait en toute insolence*. Depuis le début du tournoi, l'Espagnole a passé ses tours en balayant ses adversaires. En quarts de finale, elle a juste été égratignée par Jana Novotna. L'Américaine avait passé près de deux fois plus de temps qu'elle sur les courts, *frôlant par deux fois l'élimination.*

Un moral de battante

C'était peut-être cela qui manquait dans la carrière de l'Américaine : aller au bout de ses peurs. Une rencontre difficile contre l'Autrichienne Brenda Schultz, dimanche, et ce *tête-à-tête* contre Gabriela Sabatini lui ont offert la confiance. Il était temps. A vingt-deux ans, Mary Joe Fernandez, professionnelle depuis sept ans, n'a gagné que trois tournois, restant souvent aux portes des finales. A Roland-Garros, elle sait qu'elle ne part pas favorite . *« Aujourd'hui, je peux gagner*, assure-t-elle. *J'ai des chances comme je n'en ai jamais eu. J'ai rencontré Steffi Graf, il y a trois semaines, à Berlin. J'avais un set d'avance et j'avais pris son service dans la deuxième manche. J'ai perdu la mise. Depuis mardi, je sais qu'il faut se battre jusqu'au bout. »* En deux jours, Mary-Joe Fernandez a allumé un moteur à la cylindrée insoupçonnée. Depuis seize mois, avec Harold Solomon, elle s'est façonnée un nouveau corps. *En décembre 1991, la jeune fille* est filiforme et ne peut aligner deux tractions de suite. Elle est numéro 8 mondiale et ne doit son rang qu'à un travail de sape. Elle *arrose consciencieusement ses* adversaires, en attendant qu'ils commettent la faute. Elle ne compte que sur des jambes maigrichonnes, mais solides. Solomon se désespère du talent gâché. Issue de l'école de Floride, elle possède un coup droit claqué qui ressemble à celui de Chris Evert et un revers à deux mains de la même facture. La jeune fille est têtue. Son entraîneur négocie. *« Il m'a dit que si je voulais battre les meilleures, il fallait que j'attaque. »*

Elle s'entraîne donc à frapper *plus fort, en gardant la même* mécanique de jeu, techniquement parfaite et de toute beauté. Cinq jours par semaine, Mary Joe Fernandez muscle le haut de son corps en levant *de la fonte aux côtés de* Pat Etcheberry, l'entraîneur physique de Jim Courier ; elle s'astreint à quatre séances de course à pied hebdomadaires, elle qui ne faisait avant qu'un peu de bicyclette. Harold Solomon souhaiterait qu'elle prenne encore trois kilos. Elle, désire juste faire le poids, samedi, contre Steffi Graf.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Stefan Edberg se laisse couler

Vainqueur du Suédois Stefan Edberg (tête de série n° 3) jeudi 3 juin, l'Ukrainien Andreï Medvedev (n° 11) devait affronter vendredi 4 l'Espagnol Sergi Bruguera (n° 10) en demi-finale des Internationaux de France de tennis. Spécialistes de la terre battue, les deux joueurs se sont déjà rencontrés en trois occasions, Medvedev l'emportant chaque fois en concédant un set. Un seul attaquant faisait partie du « dernier carré », le Néerlandais Richard Krajicek (n° 12) qui, en quatre matches contre son prochain adversaire, l'Américain Jim Courier (n° 2), ne s'est imposé qu'une fois.

Stefan Edberg est-il définitivement voué à incarner la mauvaise conscience de Roland-Garros ? Jeudi, le public l'a encore regardé s'absenter du tournoi, pour la dixième fois d'affilée, sans avoir atteint son but, sans avoir *imprimé la marque* d'un pur attaquant dans la terre battue. Les spectateurs du court central ont semblé en concevoir quelques remords. Comme s'ils expiaient, en le voyant partir chaque année, un péché originel, peut-être celui d'avoir soutenu Ivan Lendl aux dépens de John McEnroe, autre attaquant banni de la terre battue, un jour de finale en 1984.

Le Suédois n'est toutefois pas du genre à attiser sciemment les regrets, à proclamer que, décidément, Roland-Garros ne le mérite pas. Sa pudeur l'a toujours empêché de se décréter martyr d'une cause perdue à Paris. Sa retenue le dissuade de poser son beau jeu en *manifeste*. Jeudi, il s'est contenté d'analyser sa défaite avec cette simplicité de grand garçon à la vie saine, qui ne se complique l'existence qu'entre des lignes blanches, en s'imposant la manière avant le résultat. Quelques minutes avant lui, Andreï Medvedev s'était chargé de faire rire. L'Ukrainien avait mis en scène son dialogue d'avant-match avec son supporter fétiche, le fils de son entraîneur. Une nouvelle fois, il avait navigué entre *bons mots et exagération* (*le Monde* du 2 juin). Comme s'il lui fallait compenser par le langage la fantaisie qui lui manque encore sur le court.

Stefan Edberg n'a pas besoin de ces paravents. Il préfère construire des points au filet plutôt que des *échafaudages en paroles. Il ne cache* pas son jeu. Son tennis se lit sans sous-titres, sans explications après coup. Et mercredi, puis jeudi, l'on pouvait aisément y déchiffrer un désarroi. En quelques mots sobres, le numéro trois mondial s'est donc contenté d'esquisser le récit de deux jours « sans », ceux d'une catastrophe annoncée.

Embourbé dans la terre humide

Tout avait commencé, mercredi, par une longue attente. La rencontre de deux joueurs aussi opposés, comme deux pôles de la petite balle jaune, ne pouvait que déchaîner les *éléments sur le central de Roland-Garros*. Stefan Edberg, le discret au tennis de feu, et Andreï Medvedev, le volubile au jeu glaçant, avaient patienté près de deux heures avant de pouvoir pénétrer *sur le court. Les* spectateurs agacés leur avaient fait fête en ovationnant chacune de leurs balles d'échauffement. Ils avaient eu raison de profiter de ces quelques minutes de tennis. Car à la première grosse averse du tournoi avait succédé une inondation.

Dès les premiers points, le jeu de l'Ukrainien avait entièrement submergé celui du Suédois. Stefan Edberg n'est pas de ces joueurs qui *peuvent sculpter des victoires dans la* boue. Depuis le début de la quinzaine, il n'a produit ses meilleurs matches que sous le soleil et dans la poussière. Comme embourbé dans cette terre humide et lourde, qui sied si mal à ses envies de filet, il regardait donc tomber les points, en pluie drue. Et le tableau d'affichage a constaté la noyade : 6-0 en 16 minutes, l'un des sets les plus rapides de l'histoire du tournoi.

La deuxième manche avait toutefois marqué le début du reflux. Le niveau du jeu de Medvedev baissait, *laissant apparaître* quelques aspects de celui de son rival. Une volée *par-ci*, un smash par-là : un continent englouti commençait doucement à émerger. Lorsqu'une nouvelle averse a définitivement interrompu la partie, les deux joueurs nageaient côte à *côte à cinq jeux partout. Et au cours* de la nuit, Stefan Edberg semblait avoir retrouvé sa bouée de sauvetage : son service. Grâce à lui, le Suédois s'est agrippé, jeudi sous un ciel noir, au deuxième set. Derrière cette première digue, il aurait pu rassembler les morceaux éparpillés de son jeu.

Las, il s'est laissé couler. Face à lui, Andreï Medvedev a eu tout le loisir de dérouler ses filets, tout l'attirail qu'utilisent les habitués de la terre battue pour enchaîner les attaquants clandestins à fond de court. Des lobs innombrables, comme autant de douches froides, des passing-shots rabat-joie. D'ordinaire, Stefan Edberg ne se laisse pas enfermer dans ces nasses. Mais, jeudi, il a semblé peu à peu se retirer de la *partie, dans un tennis à marée basse*, ratant une volée d'égalisation dans la quatrième manche, alors que son adversaire avait glissé. Comme s'il avait commencé à porter son deuil *de cette victoire dès le 6-0 de la* veille, ou peut-être encore avant : en constatant que la pluie risquait d'éroder son talent.

Stefan Edberg s'est laissé congédier sur un dernier pied-de-nez d'Andreï Medvedev, une volée gagnante. Il n'avait plus qu'à préparer – et à perdre – un match de double sur ce même court, pourdonner des remords supplémentaires à Roland-Garros.

JÉROME FENOGLIO

La brève prestation d'Anke Huber

Elle avait fait la meilleure impression depuis le début des Internationaux de France. Anke Huber avait montré du caractère lors des huitièmes et des quarts de finale en s'imposant *en trois manches* face à la Bulgare Magdalena Maleeva et à l'Espagnole Conchita Martinez. Avec ses bonnes joues de petite fermière élevée au lait de vache, Anke Huber représentait la fraîcheur et le naturel qui *manquent au tennis féminin*. Ce tempérament rebelle avait séduit depuis longtemps le manager de Boris Becker et de Goran Ivanisevic, Ion Tiriac, qui l'avait enrôlée dans son écurie de champions.

La demi-finale pour laquelle Anke Huber s'était qualifiée était d'autant plus attendue qu'elle devait y affronter Steffi *Graf. L'heure de la passation* des pouvoirs avait-elle sonné entre les deux Allemandes ? On s'interrogea pendant deux minutes, jeudi 3 juin, le temps pour Anke Huber d'avoir deux balles de break. Après, il n'y *eut plus de match. Celle dont* le culot avait impressionné ces derniers jours ne parvenait plus à tenir la balle dans le court, sans punch, sans ressort, vidée. Était-elle intimidée par la dimension du central, par la *renommée de sa rivale ? Le* surnom que lui avait trouvé la presse allemande, *« le petit bombardier »*, paraissait dérisoire.

En cinquante minutes, Steffi Graf s'arrogeait le droit de disputer, samedi 5 juin, huit jours avant de fêter son vingt-quatrième *anniversaire, la finale* pour la sixième fois. Après avoir vaincu Martina Navratilova (1987) et Natalia Zvereva (1988), elle a été battue par Arantxa Sanchez-Vicario (1989) et Monica Seles (1990 *et 1992*). *L'herbe de Wimbledon* où elle s'est imposée en 1991 et 1992 semblait devenue la seule surface où elle pouvait encore résister à la jeune génération par la vertu de son seul coup droit. Le *Suisse Heinz Gundhardt*, qui l'entraîne depuis un peu plus d'un an, a apparemment apporté quelques solutions aux problèmes qu'elle n'arrivait *plus à résoudre*.

A. G.

Les résultats du mercredi 2 juin

SIMPLE MESSIEURS

Quarts de finale

Andreï Medvedev (Ru., n° 11) b. S. Edberg (Suè., n° 3) 6-0, 6-7, 7-5 6-4.

SIMPLE DAMES

Demi-finales

S. Graf (All., n° 1) b. A. Huber (All., n° 8) 6-1, 6-1 ; M.-J. Fernandez (EU., n° 5) b. A. Sanchez-Vicario (Esp., n° 2) 6-2, 6-2.

Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur numéro de tête de série.

CULTURE

PATRIMOINE

Des jardins par milliers

Visites commentées, ouvertures exceptionnelles, le mois de juin est celui de la découverte de nos espaces verts

La vogue des jardins va s'amplifiant, et cette année la campagne *«Visitez un jardin en France»* qui se déroule pendant tout le mois de juin, marquée par des ouvertures et des manifestations exceptionnelles (en particulier les 5 et 6 juin) devraient conquérir de nouveaux visiteurs. Le Festival international des jardins, qui se déroule pour la deuxième fois consécutive à Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher), prendra le relais le 1er juillet jusqu'au 15 octobre.

L'Etat a fait un effort important en engageant des inventaires «verts» dans la quasi-totalité des régions de France. Des systèmes de protection nouveaux ont été mis en place. Depuis 1987, 339 parcs ou jardins ont été protégés ou classés. Une politique de restauration encore timide se traduit par la mise en place de moyens spécifiques. En 1993, 60 millions de francs sont attribués aux espaces verts de l'Etat et 45 millions à ceux qui relèvent du privé ou des collectivités territoriales. Mais, surtout, une nouvelle génération d'architectes, de paysagistes et de jardiniers conçoivent désormais des parcs et des jardins contemporains. A Paris, celui de Javel-André Citroën, dans le 15e arrondissement, est exemplaire.

Nous présentons ci-dessous une sélection de jardins rarement ouverts ou accueillant des manifestations exceptionnelles pour ce mois des jardins.

ALSACE

Roseraie de Saverne (67) : visite commentée le 5 juin à 14 h et 16 h, concours et fête dès le 19 juin à 14 h et le 20 juin de 14 h 30 à 20 h.

Ungersheim (68) : journée de la fenaison dans les jardins de l'Ecomusée d'Alsace le 6 juin.

AQUITAINE

Château d'Abbadia à Hendaye (64) : exposition temporaire «Fleurs et contes» les 5 et 6 juin.

AUVERGNE

Ruynes-en-Margeride (15) : foire aux plantes et conférences à l'occasion des «Jardinades» de l'Ecomusée de la Margeride (tél. : 71-23-42-96) le 6 juin.

BOURGOGNE

Dijon (21) : visite guidée du service des espaces verts de la ville toute la journée du 9 juin.

Auxerre (89) : visite guidée sur rendez-vous du parc du Conservatoire de la nature Paul-Bert du 5 au 10 juin de 14 h à 17 h.

BRETAGNE

Ouvertures exceptionnelles : parc de la Grand'ville à **Bringolo** (22), parc du Caruhel à **Etables-sur-Mer**, parc du Lizandré à **Plouha** (22), *parc de Trogriffon à* **Henvic** (29) les 5 et 6 juin de 14 h à 18 h.

CENTRE

Uzay-le-Venon (18) : démonstration de taille et de palissage au Jardin de la Maison du jardinier les 5 et 6 juin.

FRANCHE-COMTÉ

Dannemarie-sur-Crête (25) : formation destinée aux jardiniers amateurs dans l'enceinte du lycée agricole le 5 juin de 9 h à 11 h.

Ouvertures exceptionnelles le 6 juin : jardin du château de **Bournel** (25) (tél : 81-86-00-10), parc du château de **Salans** (39), parc du prieuré des Carmes à **Gray** (70).

ILE-DE-FRANCE

***Paris** (75)* : animation aux serres d'Auteuil (3, av. de la Porte-d'Auteuil, 16e), présentation des plantes carnivores le 5 juin après-midi et de la collection Caladium le 12 juin à 10 h 30 (tél. : 40-71-75-23).

Coulommiers (77) : un jardin médiéval en cours de création à la Commanderie des templiers. Du 5 juin au 11 juin visite à 15 h (tél. : 64-65-08-61).

Versailles (78) : un jardin conçu pour les cinq sens, le potager du roi. Visites, conférences, dégustation les 5 et 6 juin de 9 h à 18 h. Le 26 et 27 juin et du 28 juin au 2 juillet, de 20 h à 22 h, le «Potager du roi en musique» (tél. : 39-49-99-91).

Chambourcy (78) : le jardin anglo-chinois du désert de Retz et ses fabriques en cours de restauration. Journées portes ouvertes les 5 et 6 juin de 14 h 30 à 17 h 30 (tél. : 39-76-90-37).

Courson (91) : fête romantique sur le thème de la rose dans le parc du château les 5 et 6 juin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h (tél. : (1) 64-58-90-12).

Méréville (91) : le fantôme d'un parc et d'un château dessiné par le peintre Hubert Robert et l'architecte Belanger. Visites le 5 et 6 juin et tous les samedis de juin de 10 h 30 à 18 h (tél. : 64-95-00-04). Les fabriques d'Hubert Robert, démontées au XIXe siècle, sont visibles au château de Jeurre, à quelques kilomètres de là. Ouverture exceptionnelle les 5 et 6 juin de 10 h à 15 h (tél. : 64-94-57-43).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Saint-Jean-de-Védas (34) : troisième rencontre «Plantes et jardins méditerranéens» au château du Terral le 20 mai.

LIMOUSIN

Château de Nexon (87) : organisation d'un jeu de piste dans le parc du château le 6 juin à 14 h (tél. : 55-58-18-51).

Ouverture exceptionnelle : arboretum du Puy-de-Jaule (23) le 6 juin de 8 h à 18 h.

LORRAINE

Ouverture exceptionnelle : parc *du château de Malpierre à* **Rigny-la-Salle** (55) avec visites guidées le 6 juin à 10 h et le 20 juin à 18 h.

MIDI-PYRÉNÉES

Ouverture exceptionnelle : pépinière départementale de Rodez (12) les 5 et 6 juin de 9 h à 13 h.



GASTON BERGERET

Le jardin anglo-chinois du désert de Retz.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Werwicq-Sud (59) : lancement de la campagne par montgolfière à partir du parc *Dalle-Dumont* le 5 juin à 15 h.

NORMANDIE

Auffay (76) : visite guidée accompagnée de musique baroque du parc du château de Bosmelet le 6 juin.

PAYS-DE-LOIRE

Ouvertures exceptionnelles : visite du parc du château de Saint-Mars-la-Jaille (44) les 5 et 6 juin de 14 h à 18 h, visite commentée du domaine du Closel à **Savennières** (49) les 5 et 6 juin de 11 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30, visite commentée du Vieux Logis des vergers à **Pruniers** (49) les 5 et 6 juin de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h (tél. : 41-48-08-06).

PICARDIE

***Chaalis** (60)* : *balade* en calèche à travers le parc de l'abbaye royale le 6 juin.

Ouvertures exceptionnelles : parc de **Vervins** (02) (tél : 23-98-09-23) les 5 et 6 juin, parc de l'ancienne commanderie de **Neuilly-sous-Clermont** *(60) le 6 juin de 11 h à* 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30.

POITOU-CHARENTES

Montravers (79) : visite guidée du château et du parc de Deffend les 5 et 6 juin de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h (tél. : 49-80-53-63).

PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Parc d'Albertas (13) : colloque «Paysage, patrimoine et agriculture» le 5 juin.

RHONE-ALPES

Circuits Jardins du Rhône : parcours destinés à découvrir les nombreux jardins de la région. A partir du 5 juin et jusqu'à la fin du mois, *chaque week-end, un circuit différent* est proposé (renseignements et réservation : CAUE 69, tél. : 78-42-38-39 ; office de tourisme, tél. : 78-42-25-75 ; CDTR, tél. : 72-61-78-90 ; prix variants de 80 à 195 F selon le circuit).

Ouvertures exceptionnelles : parc du château de Voltaire à **Ferney-Voltaire** (01) le 6 juin de 14 h à 18 h, château de **Tencin** (38) les 5 et 6 juin de 14 h à 19 h, verger conservatoire d'espèces végétales rustiques (42) ; le 5 juin de 14 h à 19 h pour groupes et sur rendez-vous, (tél. : 77-75-53-28).

▶ Pour tous les renseignements généraux concernant cette manifestation, joindre l'un des ministères concernés par cette opération : ministère de l'équipement, des transports et du *tourisme (tél. : 40-81-98-87)*, ministère de la culture et de la francophonie (tél. : 40-15-83-35), ministère de l'agriculture et de la pêche (tél. : 49-55-46-28), ministère de l'environnement (tél. : 40-81-34-48).

▶ Deuxième festival international des jardins : Parc du Goualoup, 41150 Chaumont-sur-Loire. Tél : (16) 54-20-99-22.

PHOTOGRAPHIE

Les affaires du « Baiser de l'Hôtel de Ville »

Robert Doisneau gagne ses deux procès

La première chambre du tribunal de grande instance de Paris a débouté, le 2 juin, les trois personnes qui affirment se reconnaître sur la célèbre photo *le Baiser de l'Hôtel de Ville*, où l'on voit un couple s'embrasser dans le Paris de 1950, (*le Monde* des 2 et 3 mai 1993).

Les époux Lavergne réclamaient 500 000 francs de dommages-intérêts pour atteinte au droit à l'image. Estimant avoir été pris sur le vif, à leur insu, ils avaient produit lors de l'audience des photographies personnelles de la même époque et une étude morphologique pour prouver leur ressemblance avec le couple de Doisneau.

Pour le tribunal, les Lavergne n'ont pu apporter la preuve qu'ils sont bien ce couple-là... Les magistrats ont constaté que plusieurs clichés du même couple avaient été réalisés dans la même pose et dans des lieux différents de Paris, ce qui montre qu'*«il ne s'agit pas d'un moment fugitif surpris au hasard des rencontres, mais bien d'une série de poses adoptées par des figurants dans le cadre d'une mise en scène»*. Les époux Lavergne *«pensent faire appel»* de cette décision.

Le tribunal a également débouté la comédienne Françoise Bornet, qui déclarait avoir posé pour *le Baiser de l'Hôtel de Ville* et réclamait à Robert Doisneau et à l'agence photographique Rapho le paiement de droits sur la photo en question. M. Doisneau ne contestait pas que Mme Bornet lui ait servi de modèle mais soutenait qu'elle avait été rémunérée.

Le tribunal a surtout retenu que Mme Bornet ne pouvait pas invoquer la protection de son droit à l'image car elle n'était pas reconnaissable compte tenu de sa position sur la photo.

«Je suis soulagé, a déclaré Robert Doisneau. *J'ai trouvé ces procès si absurdes que je n'arrivais pas à croire que c'était moi qui étais concerné.»*

M. G.

CINÉMA

Fausse teinte

CARMEN REVIENT AU PAYS
de Keisuke Kinoshita

Il s'agit de ce qu'on appelle une curiosité. Non pas qu'on y trouve (hélas !) de cigarière nippone ni de samouraï-toréador, mais parce que cette *Carmen* est à la fois le premier film japonais en couleurs, un reflet de la «libération des mœurs» de l'archipel au lendemain de la guerre et une improbable facétie kitsch, à laquelle semble s'être laissé aller l'honorable réalisateur Keisuke Kinoshita, signataire de quarante-huit films entre 1943 et 1986, dont les intéressants *la Tragédie du Japon, Vingt-quatre prunelles, Elle était comme une fleur des champs*, ou la première version de *la Ballade de Narayama* (à nouveau filmée trente ans plus tard par Imamura, qui y gagnera une Palme d'or).

Mais, en ce temps-là (1951), Kinoshita, qui n'avait pas encore quarante ans, était un joyeux façonnier de comédies pour le grand studio Shochiku, et il fut choisi par la Fujifilm pour tourner le produit populaire qui assurerait la promotion de sa toute nouvelle pellicule couleur. Kinoshita en profite pour trousser cette farce bariolée, qui voit deux entraîneuses de bar débarquer au village, encore empreint de millénaire culture agraire, dont l'une d'elles, la Carmen du titre, est originaire – celle-ci est interprétée par Hideko Takamine, qui prouvera ensuite, et notamment dans d'autres films de Kinoshita, l'étendue de son talent.

Le choc des comportements, des costumes et des mots fournit le prétexte à une série de gags, de chansons et de quiproquos vaudevillesques, inspirée des comédies musicales de la MGM et de celles de René Clair, et culmine dans un numéro de strip-tease, hors champ mais devant les villageois éberlués. Si l'aspect criard des couleurs peut être imputé à la pellicule, l'abus de grimaces et d'effets comiques est bien le fait du réalisateur.

Il cherche en même temps à tirer bénéfice de la «séduction» de ses deux pétulantes héroïnes et à se couvrir sous l'alibi d'une critique des excès modernistes qu'elles incarnent. Il est rare que pareille roublardise donne d'heureux résultats.

JEAN-MICHEL FRODON

La passe de cinq

CLERMONT-FERRAND 93 A PARIS

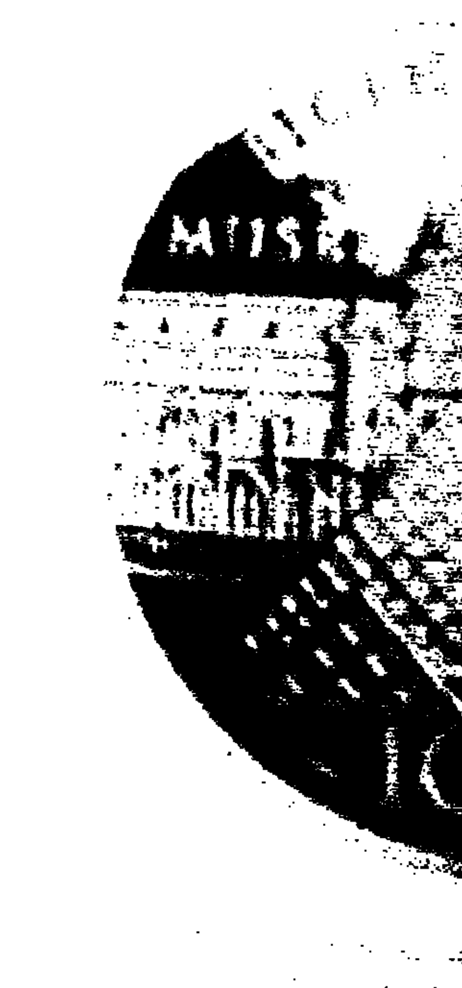
Cinq courts font-ils un long ? C'est le pari pris par le distributeur, Les Grands Films classiques, *qui diffuse, dans la capitale* d'abord, puis dans le reste de la France, cinq courts-métrages mis bout à bout pour constituer un unique programme «normal». Ces cinq œuvres, qui n'ont en commun que d'avoir été présentées et primées dans le cadre de la compétition française du dernier Festival de Clermont-Ferrand, bénéficient ainsi d'une chance de diffusion le plus souvent refusée aux produits courts.

Malgré la disparité des approches et des thèmes, qui différencie l'entreprise des habituels films à sketches, la qualité du programme reste à peu près constante, grâce au talent des cinq jeunes auteurs retenus. Se trouvent donc réunis un petit fabliau méchant et drôle sur l'incommunicabilité conté par Pierre Salvadori *(Ménage)* ; la journée de deux adolescents vue par le prometteur Thomas Bardinet *(le jour du bac)* ; un *Exposé*, d'Ismaël Ferroukhi, qui a obtenu de ses très jeunes acteurs justesse, naturel et émotion ; un chassé-croisé de destins et de sentiments dirigé par Erik Zonca *(Rive)* ; et enfin *Décroche Pénélope !* de Sylvie Flepp et Didier Fontan, concentré tonique de comédie noire (également récompensé du grand prix du Festival d'humour de Chamrousse).

C. M.

▶ Clermont-Ferrand 93 à Paris. Au Saint-André-des-Arts (6e). Tél. : 43-26-48-18.

□ **Le Festival d'Avoriaz change d'orientation et d'organisateur.** – C'est désormais Unifrance Film, l'association de professionnels chargée de la défense et du soutien à l'exportation des films français, qui présidera aux destinées du Festival d'Avoriaz, a annoncé le promoteur Gérard Brémont, président de l'association du Festival d'Avoriaz. Jusqu'à présent organisée par Promo 2 000, la manifestation était consacrée au cinéma fantastique, qui au fil des années s'est de plus en plus circonscrit aux productions d'horreur américaines. L'association souhaite désormais en faire le tremplin du «cinéma de demain».



MUSIQUES

La province où la chanson francophone est reine

Le Québec résiste vaillamment à la crise de l'industrie musicale

Chaque rencontre entre professionnels de l'industrie du disque est aujourd'hui une occasion de se plaindre de la crise, ou de la concurrence des jeux vidéos. Autre leitmotiv : la difficulté qu'il y aura à lancer de nouveaux artistes nationaux tant que les grands réseaux *FM persisteront à faire la sourde* oreille. Dans un monde où la francophonie est en recul constant, l'exemple québécois est largement instructif comme l'ont montré les deuxièmes Rencontres France-Québec de l'industrie musicale qui se sont déroulées à Paris les 2 et 3 juin.

Avec ses quotas de chanson francophone (65 %) imposés aux radios FM, sa chaîne musicale, Musique Plus, qui diffuse des clips de qualité *en continu*, son réseau de labels indépendants (une cinquantaine, produisant environ soixante-dix albums chaque année), le Québec a de quoi redonner foi à ceux qui désespèrent d'une situation à la française, où la concentration et le manque de « vitrines » atteignent leur comble. Depuis 1980, les ventes de variétés francophones au Québec, un marché il est vrai restreint *(6 millions d'habitants)*, ont été multipliées par trois. 80 % de la *production francophone* est assurée par les labels indépendants et leurs distributeurs, qui se sont installés sur un terrain déserté par les majors (hormis BMG Musique Québec) à la fin des années 70, pour cause de crise.

Un système d'aides directes

Vive la crise ! Ces rencontres France-Québec de l'industrie musicale, organisées à l'initiative du média québécois Radio-Activité, en collaboration avec les associations françaises *Zone Franche et Dialogue* entre les cultures (Adec), ont d'emblée permis de mesurer l'importance des structures locales face à la politique désertifiante des multinationales. Robert Pilon, président de Media-Culture, Denis Wolff, responsable des relations internationales du label Audiogram (*Richard Seguin, Michel Rivard*, Jean Leloup, Geneviève Paris...), *Michel Giroux, responsable de la* chanson et du disque du ministère de la culture québécois, ont souligné que la stratégie déployée au Québec reposait sur une vision globale du secteur, allant de la confection des albums au spectacle vivant, en passant par la distribution.

Pour les indépendants, qui, en France, ont disparu les uns après les autres, la condition de survie et de développement reste *« la maîtrise totale de son propre destin »*. Les multinationales ont donc été mises hors du jeu, puisqu'elles ne voulaient pas le jouer. *« La distribution indépendante, qui prolonge l'action des producteurs de disques, permet de ne plus rester dans l'attente face à une major qui fera toujours passer Michael Jackson, qu'elle a déjà rentabilisé chez elle, avant nous*, expliquait Mario Lefebvre, de la société de distribution Select. *Rien ne sert d'avoir des plans de marketing si aucun disque n'est en magasin. »* Ce qui ramène à un autre thème récurrent en France : la disparition des réseaux de disquaires qui irriguaient les marchés locaux.

La France a opté pour un mécanisme de subventions, *« l'argent gratuit »* octroyé à de jeunes artistes, notamment depuis la création du programme Fair en 1989. Ce schéma, *« s'il a su structurer la profession, atteint aujourd'hui ses limites »*, selon Bruno Boutleux, *directeur du Centre d'Information* du rock et des variétés (CIR). Les Québécois ont *préféré un système* d'aides directes aux entreprises du secteur. La Sogic (Société générale des industries culturelles du Québec), une banque créée en 1976 à la demande de l'Etat, consacre ainsi un tiers de son budget à l'aide à la chanson et à la variété (soit 21 millions de dollars canadiens), sous forme de prêts sans intérêts, de crédits revolving, etc.

Le ministère de la culture entretient quant à lui un programme de soutien aux variétés d'un montant de 7,8 millions de dollars par an (contre 317 millions pour l'aide à la production audiovisuelle). Musicaction, *société privée* à but non lucratif fondée en août 1985, qui *regroupe des entreprises de radio*diffusion, des représentants du ministère fédéral des télécommunications et des producteurs de disque, agit sur le même front en accordant des prêts participatifs et des bourses. Dans ce dispositif de guerre amicale, l'exportation vers des marchés plus vastes (le Canada anglophone et la France) est en bonne place. On doit à ces efforts conjugués l'émergence ici de chanteurs québécois comme Luc Delarochelière, *Jean Leloup* ou Richard Desjardin, mais aussi Roch Voisine. *Les menaces qui pèsent là-bas* sur la langue française ont apporté un *supplément de flamme : les* Québécois, même quand ils font des affaires, *militent d'abord* contre le pouvoir anglo-saxon. Ils y croient.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► **Renseignements : Zone *Franche*, bureau de liaison français du conseil francophone de la chanson. 17, rue du Faubourg-Saint-Martin Paris (10e). Tél. : 42-40-70-98.**

EN BREF

□ ***La CGT du spectacle appelle à un rassemblement devant le CNPF le 9 juin.*** – La Fédération du spectacle CGT a appelé le jeudi 3 juin à un rassemblement le *mercredi* 9 juin à 14 h 30, devant le siège du CNPF à Paris, où, *estime-t-elle*, *« se jouera le sort de l'UNEDIC et des annexes ASSEDIC cinéma-spectacle »*. Dans un communiqué, la fédération souligne que *« le CNPF va tenter de liquider les annexes ASSEDIC spécifiques au cinéma et au spectacle »*.

□ **Catherine Collard annule.** – Le récital Haydn, Schubert, Schumann que la pianiste Catherine Collard devait donner mardi 8 juin au Théâtre des Champs-Elysées est reporté à une date ultérieure.

L'Opéra de Paris entre deux eaux

Bastille et Garnier ont présenté leur saison. Au programme pour 1993-1994 deux cent quatre-vingt-six représentations

Le budget de production de l'Opéra de Paris pour la saison 1993-1994 a été présenté en équilibre lors de la conférence de presse annuelle qui s'est tenue mercredi 2 juin. Pierre Bergé, président du *conseil d'administration*, a *rappelé* qu'il n'avait pas *« attendu 1993* [et l'arrivée de la droite au pouvoir] *pour faire cadrer une programmation et un budget »*.

Un communiqué émanant du ministère de tutelle et rendu public la veille faisait néanmoins état des inquiétudes de la Rue de Valois. Le ministère y relève que *« le nombre de productions nouvelles montées en 1993-1994 demeure très supérieur à celui prévu par le cahier des charges »* – une montée en puissance dont le mélomane se félicitera ! La direction artistique de l'Opéra de Paris est ainsi rappelée à l'ordre et sommée d'élaborer, pour la saison 1994-1995, une programmation *« prenant en compte l'ensemble des charges réelles de production »*. D'ores et déjà, l'avant-projet de saison, *« qui fait apparaître un déficit important sur le dernier trimestre 1994, devra être revu »*.

« Les Brigands » d'Offenbach en fin d'année

Ainsi, l'institution culturelle la plus riche de France (un peu plus de 800 millions de francs de budget, dont 62 % de subventions de l'Etat) va devoir vivre, si l'on peut dire, à l'économie : ce n'est pas la moindre de ses contradictions. Mais l'heure n'est pas à la morosité. M. Bergé a *annoncé un record de 127 représentations* du Ballet (dont 10 à la Bastille), plus 30 soirées assurées par des troupes invitées.

Il y aura, en outre, 159 soirées lyriques dont on espère qu'elles attireront 430 000 spectateurs. La jauge annuelle n'était, toujours à en croire M. Bergé, que de 177 000 spectateurs à Garnier. Le prix des places maintient le cap, à 5 ou 10 francs près (570 F le fauteuil en première catégorie à la Bastille). Le tarif collectivité est désormais inférieur de 20 % au tarif tout public. Pour chaque spectacle lyrique, 1 000 places sont disponibles à moins de 200 F. *L'abonnement « jeunes »* réservera encore cette saison 5 000 places à 50 F. Le coût moyen des productions aurait baissé de 30 %.

Jean-Marie Blanchard, administrateur de la Bastille, a déclaré clairement qu'il avait dû renoncer, en raison des restrictions budgétaires, à monter *Padmâvatî* de Roussel (la production avait déjà été annulée l'an dernier), *Iphigénie en Tauride* de Gluck et la reprise des *Troyens* de Berlioz. Il pense néanmoins, pour la saison suivante, à un dossier berliozien unissant cette reprise à celle de *Benvenuto Cellini*. L'administrateur du nouvel Opéra s'est félicité de la fidélité de certains artistes.

André Engel, qui avait mis en scène *Lady Macbeth* de Chostakovitch (reprise au printemps) revient pour une *Salomé* de Strauss que Myung-Whun Chung, directeur musical, s'est engagé à diriger, avec Karen Huffstodt, Monte Pederson, Leonie Rysanek (février-mars 1994). Robert Wilson, dont *la Flûte enchantée* a fait fait sauter le box-office cette année, réglera une *Madame Butterfly*, toujours dirigée par Chung (novembre-décembre 1993).

Les fêtes de fin d'année seront occupées par dix-neuf représentations des *Brigands* d'Offenbach dans la mise en scène de la famille Deschamps, produits la saison passée par l'Opéra d'Amsterdam. Wagner entre à la Bastille avec un *Vaisseau fantôme* mis en scène par Werner Herzog, direction Chung (septembre-octobre 1993). Reprise des *Contes d'Hoffmann* dans la mise en scène de Polanski (octobre 1993). Karan Amstrong sera à nouveau la *Katia Kabanova* de Janacek (novembre). Jean-Luc Boutté lancera son regard d'homme de théâtre sur *Adrienne Lecouvreur* de Cilea, avec Mirella Freni et Giacomo Aragall (décembre 1993/janvier 1994). *Les Soldats* de Zimmermann, opéra de la modernité (1965), forcent la porte, mais *dans la vieille production* de Stuttgart (janvier/février). Alfred Kirchner, auquel sera confié le prochain *Ring* de Bayreuth, règle une *Khovanchtchina* de Moussorgski (production du Staatsoper de Vienne, mars/avril). Archim Freyer (auquel on devait le *Freischütz* au Châtelet) se chargera de mettre en place *Alceste* de Gluck, avec Maria Ewing dans le rôle-titre et Gary Lakes en Admète (avril-mai). Nouvelle production très attendue de *la Tosca*, direction Ozawa, avec Carol Vaness en alternance (mai-juin), avant les reprises de *Lady Macbeth* et de *Carmen*. Indéniablement, le catalogue est alléchant, d'autant qu'il *s'accompagne d'activités parallèles* et/ou pédagogiques à l'Amphithéâtre et au Studio.

Reprise de « la Bayadère »

La danse ? Brigitte Lefèvre, administrateur de Garnier, et Patrick Dupond, directeur des activités chorégraphiques, ont fait preuve, la première, d'un enthousiasme circonspect, le second, d'un tranquille triomphalisme. Comme pour le lyrique, la portion congrue laissée au répertoire contemporain inquiète : seul Angelin Preljocaj, après son *Hommage aux Ballets russes* de cette fin de saison, sera amené à imaginer une nouvelle chorégraphie sur des musiques de Mozart et sur le thème précieux de la Carte du Tendre (avril 1994).

La grande tradition du Ballet de l'Opéra de Paris trouvera en revanche l'occasion de se manifester à l'occasion des vingt-huit représentations de *la Bayadère* de Noureev, une reprise accueillie successivement à Garnier et Bastille grâce au mécénat de l'Association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris (mai 1994) ; et par l'entrée au répertoire de la troupe du *Casse-Noisette* de John Neumeier, dont les vingt et une représentations occuperont la période des fêtes (décembre-janvier). Outre Preljocaj, sur le versant de la *création, Roland Petit créera trois* ballets pour Garnier (mars). A neuf *représentations des chorégraphies de* Jerome Robbins, à la reprise, pour douze soirées, de *Picasso et la danse*, succédera un « Hommage à Nijinski », créateur et interprète, avec notamment la reconstitution de *Till Eulenspiegel* (douze représentations, février 1994).

Pas de grande surprise quant au coup de chapeau à six chorégraphes de notre siècle (Lander, Robbins, Forsythe, Tudor, Taylor, MacMillan, en juin), et arrivons aux compagnies invitées. Deux le sont dans le cadre de la programmation pointue du Festival d'automne. La compagnie Twyla Tharp (octobre 1993). Et celle d'Anne Teresa de Keersmaeker, avec la compagnie Rosas, dans *Mozart Arias dirigés par Philippe Herreweghe* (production du Festival d'Avignon l'an dernier. Novembre 1993). La venue du Tokyo Ballet donnera lieu à une création de Béjart également en novembre 1993. Celle du San Francisco Ballet (juillet 1994) suscitera deux programmes comprenant notamment deux chorégraphies de Balanchine à peu près inconnues en France. La bonne surprise de la saison dansée.

► **Opéra Bastille, 120, rue de Lyon, Paris (12e), tél. : 44-73-13-00, renseignements par audiphone : 43-43-96-96, location par Minitel 3615 THEA puis *OPERA BASTILLE*. Opéra de Paris, Garnier, 8, rue Scribe, Paris-9e, *tél.* : 47-42-53-51, *renseignements par audiphone* : 40-17-35-35, location par Minitel. : 3615 THEA puis OPERA GARNIER.**

Une « Giselle » à la serpe

Un grand classique vitriolé par un chorégraphe insolent et fort doué

GISELLE
à l'Opéra Garnier

Son béret est enfoncé jusqu'aux sourcils, elle s'énerve lorsqu'on essaie de le lui enlever. Elle porte aussi *un petit cardigan lie-de-vin*, collant, et une jupe mauve. Elle est toujours *pieds nus*. Elle est pour le moins demeurée, c'est évident, et imprévisible ; son amoureux l'attache au bout d'une corde, comme une chèvre, mais parfois, fou d'amour, il la détache et elle s'enfuit en riant. Et revient. L'aime-t-elle ? Il y a entre eux une étrange relation de soumission érotique, *qui n'est peut-être pas exempte de* tendresse.

Peut-être est-elle d'abord folle de son corps ? Lorsque passe un jeune *gandin des environs, en habit de* soirée blanc, elle frémit, elle le flaire comme un animal, se frotte contre lui. D'abord intrigué, il perd un peu la boule, lui aussi. Leur passion sera peut-être plus physique que sentimentale – allez savoir ! – mais elle sera frénétique. Et quand le gandin est rappelé à l'*ordre social par ses amis chics*, la folle devient furieuse. On la retrouvera, au deuxième acte, dans un asile psychiatrique, au milieu d'autres folles en camisoles de force nouées dans le dos, que terrorise et materne une impassible infirmière-chef. On ne vous racontera pas la fin.

Depuis sa création en 1982, la *Giselle* de Mats Ek a été un coup *de poing pour tous les publics* du monde (on a pu la voir, dansée par le Ballet Cullberg, au Théâtre de la Ville) et s'est imposée comme un des indiscutables chefs-d'œuvre de notre temps. Patrick Dupond a été bien inspiré de la faire enfin entrer au répertoire du Ballet de l'Opéra – et aussi de la donner en alternance, ce mois-ci, avec la *Giselle* romantique originale, mais celle-ci, du coup, prend un sacré coup de vieux.

Créatrice d'un rôle taillé à sa démesure, Ana Laguna l'a marqué à jamais. On sent davantage la composition chez Marie-Claude Pietragalla, mais elle se jette dans l'aventure avec un emportement, une générosité, un jusqu'au-boutisme qui forcent l'admiration, en attendant une émotion qu'elle transmettra peut-être au fil des représentations. Bouleversant, en revanche, est José Martinez – récemment élevé au grade de premier danseur – dans le rôle d'Hilarion le jaloux. Ses regards à Giselle, sa manière de se jeter à ses pieds, sa visite dans l'asile, timide et endimanché, tenant la petite fleur bleue que lui avait lancée sa bien-aimée, tout cela serre le cœur – pour ne rien dire de la splendeur de sa danse.

Nicolas Le Riche déploie, lui aussi, sa magnifique technique, son élévation exceptionnelle, et son air *enfantin* donne beaucoup de justesse au gandin un peu dépassé par *ce qui lui arrive. Wilfrid Romoli* prouve qu'il n'y a pas de rôles « secondaires » pour les interprètes habités, en conférant un relief et un intérêt inattendus à l'ami du prince. On sait que l'actrice égale la danseuse en Clotilde Vayer, elle le confirme dans le double rôle de Bathilde (la fiancée du prince) au premier acte, de l'infirmière-chef au second.

Attachement à la terre

Tous les interprètes de cette *Giselle*, les solistes mais aussi les *paysans armés de fourches*, les paysannes chevauchant de symboliques œufs géants, les snobs (Agnès Letestu et ses mines pince-sans-rire !), les démentes dans l'asile, tous ont mis passionnément le cœur à l'ouvrage, et ont sûrement *travaillé* dur pour *assimiler* la danse selon Mats Ek, qui ne laisse pas une *seconde de répit, qui mêle* à la conquête « classique » de l'air (débauche de « grands jetés ») un féroce attachement « moderne » à la terre (les jambes écartées et pliées, bien enracinées, reviennent comme un leitmotiv).

Pour ceux qui n'avaient pas encore vu cette *Giselle*, l'une des surprise de la soirée sera la force imprévue que prend soudain la partition d'Adolphe Adam. A porter au crédit de la musicalité et de l'instinct dramatique de Mats Ek. Si mièvre dans la version originale, elle colle ici tellement bien au déroulement de l'action qu'elle semble avoir été écrite hier, exprès pour Mats Ek...

SYLVIE DE NUSSAC

► **Opéra de Paris-Garnier, les 5,8,10,12,15 et 17 juin, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 295 F.**

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Le Premier : 22 h ; sam. 17 h. Rel. dim., lun. Couleurs de Paris : mar., mer., jeu. 19 h. L'Enfant criminel : *mar., mer., jeu. 20 h 30.*

ANTOINE-SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Je cours, j'ai tellement de hâte : ven., sam., mar., *mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.*

ATALANTE (46-06-11-90). Le Marin : *ven., sam.,* lun. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.

BASTILLE (43-57-42-14). Le Travail du plâtre : ven., sam. (dernière) 21 h.

BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Sur le dos d'un éléphant : *21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir,* lun.

BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-46-01-24). Salle Folie-Méricourt. Le Placard : ven., sam. (dernière) 19 h 30. La Nuit de Mme Lucienne : ven., sam. (dernière) 19 h. L'Ours : dim. 15 h 30.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les *Champêtres de joie : dim. 20 h 30.*

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Avare : 21 h ; *dim.* 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). Gala : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contretemps : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). *Les Zappeurs : 20 h. Rel. dim., lun.* Le Graphique de Boscop : 21 h 15. Rel. dim., lun., mar. L'Espace d'une vie : lun. 20 h 30. Gare aux comiques : dim. 20 h.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Inde : de père en fils, de mère en fille : ven., sam. 19 h 30 ; sam., dim. (dernière) 15 h. *Kalo : ven., sam. 20 h 30.*

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN (45-54-95-31). Le Soleil se meurt : ven. 20 h 30.

CENTRE CULTUREL DU MINISTÈRE *DES FINANCES (40-04-38-85).* La Villégiature : ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

CENTRE D'ANIMATION PARIS-MERCUR (43-79-25-54). Case départ : ven. 21 h 30. Joyet et Roll Mops : sam. 22 h. Ludo : ven. 21 h. La Vache libre : sam. 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). *Oui : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ;* dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69). Grande salle. On a marché sur la Terre : dim. 17 h ; lun., mar., jeu. 21 h. Croisements, divagations : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h. L'Enfance dans l'art : sam. 14 h. Les Gauchers : ven., dim., lun., *mar., mer., jeu. 20 h 30. Meurtre à* l'aube : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 45 ; dim. 15 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Les coqs se couchent à l'aube : 21 h. Rel. mer., dim.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, *21 h 30. Rel.* dim., lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). Le Faiseur : dim. 14 h. La Fausse Suivante ou le Fourbe puni : ven., lun., jeu. 20 h 30. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : sam., mer. *14 h ; dim. 20 h 30. Le Prix Martin :* sam., mar. 20 h 30.

COMÉDIE-FRAN,AISE THÉATRE DU VIEUX-COLOMBIER (42-22-79-22). Le Silence ; Elle est là : 20 h 30 ; ven. *18 h 30 ; dim. 15 h. Rel. ven. soir,* dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Le Doux *Baiser d'amour : mer., sam. 15 h ;* ven., sam. 20 h ; dim. 14 h.

CRYPTE SAINT-SULPICE (ÉGLISE SAINT-SULPICE) (42-84-15-14). Récits d'un pèlerin russe : 20 h 30 ; *sam. 15 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir,* lun.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Cid : mer., ven. 18 h 15 ; sam., lun., mar. *20 h 30 ; dim. 17 h 30. La* Lettre : mer., jeu., ven. 21 h 30 ; sam., mar. 18 h 30 ; dim. 15 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : ven., sam. 21 h ; sam., dim. (dernière) 15 h 30.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY *(47-42-59-92). La Frousse : 21 h :* dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Aux innocents les mains vides : ven., sam. (dernière) 22 h. Quiroga première : ven., sam. (dernière) *20 h.*

ESPACE JEMMAPES (48-03-33-22). Les Couleurs *du rire* : lun. 19 h. Les Moustaches de la reine : lun., mar., mer., jeu. 21 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Feu la mère de madame : ven., sam. 20 h. *L'Ile des esclaves : ven., sam., mar.* 19 h ; dim. 15 h. Le Mariage de Figaro : dim. 16 h. La Mouette : sam. 21 h.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-*MEURTHE* *(45-57-44-11). Etiam* Peccata (Même les péchés) : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.

FONDATION DOSNE-THIERS (40-16-44-30). Un jubilé et les Méfaits du tabac : ven. (dernière) 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan *des veuves : 20 h 45 ; sam., dim.* 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mer.

LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Le Horla ; Boule de suif : ven., sam., mer., mer., jeu. *20 h 45. Man, Doris, Gus : ven., sam.,* mar., mer., jeu. 19 h 30 ; dim. 17 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, *lun.*

GALERIE CHRISTIAN SIRET *(42-61-46-04). Un amour : mer., jeu.,* ven. 20 h 30 ; sam. 17 h 30.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Le Système Ribadier : 20 h. Rel. dim. Mignonne, allons voir si la rose : 22 h. *Rel. dim.*

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 19 h. Rel. dim., lun. Amours en pièces : 20 h 30. Rel. dim. Fais une *pause, on est dimanche : ven., sam.,* lun., mar., *mer.,* jeu. (dernière) 22 h 15. Qui rit le lundi, c'est toujours ça de pris : lun. 19 h.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à *Paris* et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi).*

SPECTACLES NOUVEAUX

A LIFE IN THE THEATRE. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) (dim., lun.), 20 h 30 (2).

BALLADE POUR UN FOU LUCIDE. Le Grenier (43-80-68-01), mer., jeu., ven. *et sam. 22 h (2).*

LES CARABINIERS. Théâtre ouvert-Jardin d'hiver (42-55-74-40), mar., jeu. 20 h 30 et sam. 20 h (2).

DIDIER BENUREAU. Splendid Saint-Martin (42-08-21-93) (dim., lun.), 22 h (2).

LA GRANDE CHARGE HYSTÉRIQUE. *Théâtre ouvert-Jardin d'hiver (42-55-74-40),* ven., mer., jeu. 20 h 30 et sam. 20 h (2).

LA JAVA DES MÉMOIRES. Renaissance (42-08-18-50) (dim., lun.), 21h ; sam. 16 h (2).

L'ORCHESTRE. Tremplin-Théâtre des Trois-Frères (42-54-91-00) (dim., lun., *mar.), 20 h 30 (2).*

OUI. Cinq Diamants (45-80-51-31), *mer., jeu.,* ven., sam. 20 h 30 et dim. 17 h 30 (2).

LE PÉLICAN. Théâtre national de *l'Odéon (44-41-36-36) (dim. soir, lun.),* 20 h 30 ; dim. 15 h (2).

LES GAUCHERS. Cité internationale (45-89-38-69) *(mer., sam., dim. soir),* 20 h 30 ; dim. 16 h 30 (3).

LE HORLA ; BOULE DE SUIF. Le Funambule Théâtre (42-23-88-83) (dim., lun.), 20 h 45 (3).

MAN, DORIS, GUS. Le Funambule Théâtre (42-23-88-83) (dim. soir, lun.), 19 h 30 ; dim. 17 h (3).

CROISEMENTS, DIVAGUATIONS. Cité internationale (45-89-38-69) (mer., *dim. soir), 21 h ; dim. 17 h (4).*

JE COURS, J'AI TELLEMENT DE HATE. Arcane (43-38-19-70) (jeu., dim. soir), 20 h 30 ; dim. 17 h (4).

MEURTRE A L'AUBE. *Cité internationale* (45-89-38-69), ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 20 h 45 et dim. 15 h (4).

LITTORINA LITTORALIS OU LE COMPLEXE DU BIGORNEAU. Théâtre Maurice-Ravel (43-48-10-98), dim. et lun. 20 h 30 (6).

ON A MARCHÉ SUR LA TERRE. *Cité* internationale (45-89-38-69), dim. 17 h, lun., mar. et jeu. 21 h (6).

LE VERGER DES SOLITAIRES. Musée national des Granges de Port-Royal (30-43-73-05), dim. 15 h 30 16 h 45 (6).

LE MALADE IMAGINAIRE. Neuilly-sur-Seine (Théâtre Saint-Pierre) (47-45-75-80), lun., mar. et *jeu. 14 h 30 (7).*

LES MOUSTACHES DE LA REINE. Espace Jemmapes (48-03-33-22) (dim.), 21 h (7).

PAROLES EN VOYAGE. Salle de la *Roquette (40-04-93-89), lun.,* mar. 14 h 30, lun. 19 h, mar. 20 h 30, mer. 15 h et jeu. 10 h, 14 h 30 (7).

CHOPELIA. Tristan-Bernard (45-22-08-40) (dim.), 21 h (8).

COULEURS DE PARIS. Aktéon-Théâtre (43-38-74-62) (dim., lun.), 19 h (8).

EN ATTENDANT LES BŒUFS. Mathurins (42-65-90-00) (dim. soir, lun.), *20 h 30 ; dim. 15 h (8).*

L'ENFANT CRIMINEL. Aktéon-Théâtre (43-38-74-62) (dim., lun.), 20 h 30 (8).

L'OISEAU N'A PLUS D'AILES. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai *(48-05-67-89) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ;* dim. 17 h (8).

HÉBERTOT (43-87-23-23). Pygmalion : 20 h 45 ; sam. 16 h 30. Rel. dim., lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La *Leçon : 20 h 30. Rel.* dim.

LUCERNAIRE FORUM *(45-44-57-34). Salle Roger Blin.* Diderot, le fils naturel ou les Epreuves de la vertu : 20 h. Rel. dim. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. René Descartes, la passion d'un exilé volontaire : ven., sam. (dernière) 21 h 30. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 18 h. Rel. dim. *Le Banc* : 20 h. Rel. dim., lun. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 21 h 30. Rel. dim., lun.

MADELEINE (42-65-07-09). Atout coeur : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60). Presqu'une déesse : lun. 18 h 30.

MARIE-STUART (45-08-17-80). Tempête sur une toile cirée : 22 h 30. *Rel. dim., lun. Huis clos : jeu., sam.* 18 h 30. Je me tiens devant toi nue : mer., ven., sam. (en français) jeu., mar. (en anglais) 20 h 30 ; sam. (en anglais) 16 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (42-65-90-00). En *attendant les bœufs : mar., mer., jeu.* 20 h 30.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Le Miroir des songes : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Tonnelle d'été : 15 *h.* Rel. lun.

MICHEL (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 21 h ; sam. 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Partenaires : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (48-78-04-04). Les Rustres : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). *Mortadela : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15.* Rel. dim., lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Golem : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le roi se meurt : ven., sam. *20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30.*

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Tout *va bien : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim.* soir, lun.

OLYMPIA (47-42-25-49). Guy Bedos et Muriel Robin : ven. (dernière) 20 h 30.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Il Signor Bruschino : lun. 20 h.

PALAIS DES GLACES (GRANDE **SALLE)** (42-02-27-17). Pétaouchnok : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bud dans tu t'es vu quand t'as ri! : 21 h. Rel. dim., lun.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Ubu : *21 h. Rel. dim., lun.*

POCHE-MONTPARNASSE *(45-48-92-97). Salle 1. Vingt-quatre* heures de la vie d'une femme : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN *(42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam.* 17 h. Rel. dim., lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Méli-mélo-man : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE (42-27-39-54). Les Précieux : ven., sam. 19 h 30 ; sam., dim. 15 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Les Enfants du silence : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

RENAISSANCE (42-08-18-50). La *Java des mémoires : 21 h ; sam. 16 h.* Rel. dim., lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Un acteur joue Brel : 20 h 30. Rel. dim., lun. L'Homme et son double : 22 h *30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.*

SALLE DE LA ROQUETTE (40-04-93-89). *Léonce et Léna : ven.* 14 h 30 ; sam. 15 h ; dim. (dernière) 16 h. Paroles en voyage : mer. 15 h ; *jeu. 10 h, 14 h 30 ; lun. 19 h ; lun.,* mar. 14 h 30 ; mar. 20 h 30.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). A l'abordage : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Gisèle et Robert : 20 h 30. Rel. dim., lun. Didier Benureau : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE 13 (45-88-62-22). La Caresse : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SER- **REAU** (45-45-49-77). La Dame en noir : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). *Union libre : 20 h 15. Rel. dim.* Les Sacrés Monstres : 22 h. Rel. dim.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Jeunes Pères : 20 h 30. Rel. dim., lun. Vous allez rire : 22 h. Rel. dim., lun.

THEATRE DE LA LUNE-NOIRE (43-38-70-29). Spectacle en forme de poire : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE DE *LA* MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. L'Aberration des étoiles fixes : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h. L'oiseau n'a plus d'ailes : mar., mer., jeu. 20 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE *(42-74-22-77). Orfeo : mar. 20 h 30.*

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Théâtre de Brel : 19 h. Rel. dim., lun. A Life in the Theatre (en anglais) : 20 h 30. Rel. dim., lun. On va faire la cocotte, Mais n'te promène donc pas toute nue : jeu., ven., sam. 22 h 15. Trois muses s'amusent : lun. 20 h 30.

THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Elle Kakou dans ,a va jaser : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL *(48-06-72-34). Les Noces de Figaro :* mar. 19 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Laurent Violet : 21 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Madame de Sade : 20 h. Rel. dim., lun. Histoires de paroles : *mer., jeu., ven., sam. 22 h ;* dim. 15 h. Les Symptômes de la vache folle : jeu., ven., sam. 18 h 30 ; dim. 19 h.

THÉATRE MAURICE-RAVEL (43-48-10-98). Littorina littoralis ou le Complexe du bigorneau : dim., lun. *20 h 30.*

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Eva Peron : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Salle Jean Vilar. La Mégère apprivoisée : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Le Pélican : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Mein Kampf (farce) : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. *Staline : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim.* soir, lun.

THÉATRE OUVERT-JARDIN D'HIVER (42-55-74-40). Les Carabiniers : sam. 20 h ; mar., jeu. 20 h 30. La Grande Charge hystérique : ven., mer., jeu. 20 h 30 ; sam. 20 h. Strip et boniments : ven., mar. 20 h 30 ; sam. 20 h.

THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-31-10-96). La Peau des autres : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

TOURTOUR *(48-87-82-48). M'sieur* Offenbach : 19 h. Rel. dim., lun. Chronique d'une mort retardée : 20 h 30. Rel. dim., lun.

TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). L'Orchestre : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Chopelia : mar., mer., jeu. 21 h.

LA VIEILLE GRILLE *(47-07-22-11).* Le Ticket du pressing : 20 h 30. Rel. dim.

RÉGION PARISIENNE

COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL) (43-33-63-52). Les Booze Brothers : ven. 20 h 45.

FONTENAY-SOUS-BOIS (SALLE JACQUES-BREL) (48-75-44-88). La Framboise frivole : ven. 20 h 30.

IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE) *(46-72-37-43). L'Amour médecin :* ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

LE KREMLIN-BICÊTRE (ECAM) (49-60-69-42). Les Mardis du rire : mar. 20 h 30.

LONGJUMEAU (THÉATRE *ADOLPHE-ADAM)* *(69-09-40-77).* Jean-Marie Bigard : sam. 21 h.

MUSÉE NATIONAL DES GRANGES DE PORT-ROYAL (30-43-73-05). Le Verger des solitaires : dim. 15 h 30, 16 h 45.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Il y a des hommes océans, Victor Hugo : ven., sam. (dernière) 20 h 45.

NEUILLY-SUR-SEINE **(THÉATRE)** (47-59-90-20). Le Cid : ven. (dernière) *14 h 30.*

NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE SAINT-PIERRE) (47-45-75-80). Le Malade imaginaire : lun., mar., jeu. (dernière) 14 h 30.

RUEIL-MALMAISON (THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX) (47-32-24-42). La Lettre : lun. 21 h.

SARTROUVILLE (THÉATRE) (39-14-23-77). Un grand Meaulnes : ven. 21 h.

VANVES (THÉATRE) (46-45-46-47). Les Aventures du baron Faeneste : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.

VITRY-SUR-SEINE (STUDIO-THÉATRE) (46-81-75-50). Partage de midi : *20 h 45. Rel. dim.*

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

Histoire permanente du cinéma : l'Eau à *la bouche (1959),* de Jacques Doniol Valcroze, 19 h ; Comédie érotique *d'une nuit d'été (1982, v.o. s.t.f.), de* Woody Allen, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

VENDREDI

Cannes 93 à Paris, un certain regard : *le Silence de l'été (1992), de Véronique* Aubouy, les Demoiselles ont eu 25 ans (1993), d'Agnès Varda, 19 h ; Octobre (1993), d'Abderrahmane Sissoko, la Fin du monde (1993), de Joao Mario Grilo, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Les Cinémas du Canada : Old Orchard Beach (1982, v.o. s.t.f.), de Michèle Cournoyer, Ti-Cul tougas (1975, v.o. *s.t.f.), de Jean-Guy Noël, 14 h 30 ;* l'Heure des anges (1986, v.o. s.t.f.), de *Bratislav Pojar et Jacques Drouin,* A corps perdu (1988, v.o. s.t.f.), de Léa Pool, 17 h 30 ; Air! (1972, v.o. s.t.f.), de Paul Driessen, la Mort d'un bûcheron (1973, v.o. s.t.f.), de Gilles Carle, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

Les Seventies - 2e partie : l'après-Mai 68 : Années militantes : le Fond de l'air est rouge (1977) de Chris Marker, 14 h 30 ; le Dos au mur (1979-1981) de J.-P. Thorn, 16 h 30 ; le Fond de l'air est rouge (1977) de Chris Marker, 18 h 30 ; l'Histoire d'un crime (1901) de Fernand Zecca, Des *enfants gâtés (1977) de Bertrand* Tavernier, 20 h 30.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 5 JUIN

« La Cour des comptes » (carte d'identité), 10 h 30, 13, rue Cambon *(Paris et son histoire).*

« De Saint-Médard au quartier Mouffetard », 14 h 30, façade de *Saint-Médard (Paris pittoresque et insolite).*

« L'Opéra-Garnier et son musée », *14 h 30, en haut des marches extérieures,* à gauche (Tourisme culturel).

« L'ancien quartier de la cour des miracles », 14 h 30, sortie métro Etienne-Marcel (D. Fleuriot).

« Le village de Saint-Germain-des-Prés, son abbaye, ses jardins. Ruelles et venelles jusqu'à l'hôtel des archevêques de Rouen », 14 h 30, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (I. Hauller).

« Cheminement historique et bucolique au parc Montsouris, cités d'artistes des années 20 », 14 h 45, métro Cité-Universitaire (Paris, capitale historique).

« Visite exceptionnelle du séminaire *d'Issy-les-Moulineaux », 14 h 45,* métro Corentin-Celton (M. Banassat).

« La Sainte Chapelle et la Concier*gerie », 15 heures, 1, quai de l'Horloge* (Art et découvertes).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Mille ans d'orfèvrerie russe au Musée du Petit Palais », 15 heures, hall du musée, près de la caisse *(Approche de l'art).*

« Le vieux quartier de la tour Saint-Jacques », 15 heures, métro Châtelet, *sortie place du Châtelet (Cercle Nicolas-Flamel).*

« Saint-Denis : la maison d'éducation de la Légion », 16 heures, 2, rue de la Légion-d'Honneur (Office de tou*risme de Saint-Denis).*

DIMANCHE 6 JUIN

« Les salons de l'hôtel de la Marine, ancien garde-meuble de la couronne » (limité à trente personnes, carte d'identité), 10 h 30, 2, rue Royale (E. Romann).

« Le Marais. Hôtels et jardins. Place des Vosges », 10 h 30 et 15 heures, métro Bastille, grand escalier de l'Opéra (Art et histoire).

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill (M. Hager).

« Les salons de l'ancien ministère de la marine », 14 h 30, 2, rue Royale (Tourisme culturel).

« Au Palais-Royal : trois siècles d'histoire et d'histoires », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

« Saint-Denis : la cathédrale et les tombeaux royaux », 14 h 30, 2, rue de la Légion-d'Honneur, à Saint-Denis (Office de tourisme).

« Les plus célèbres mamans du Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Cinq cents mètres sous terre dans l'aqueduc *médiéval* de Belleville » (lampe de poche), 14 h 45, métro Télégraphe (M. Banassat).

« Maisons et rues médiévales autour de Saint-Séverin », 15 heures, sortie métro Maubert-Mutualité *(Résurrection du passé).*

« Visite de l'ambassade de Pologne », 15 heures, sortie métro *Varennne (I. Hauller).*

« Sous la coupole de l'Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (D. Bouchard).

« Evocation du vieux Montpar*nasse », 15 heures, métro Gaîté, sortie* avenue du Maine, numéros impairs (A. Hervé).

Exposition « Peintures romaines en Narbonnaise », 15 heures, entrée du Musée du Luxembourg, 19, rue de *Vaugirard (Paris et son histoire).*

« Promenade de Saint-Roch à la place Vendôme », 15 heures, métro *Pyramides (Cercle Nicolas Flamel).*

« Saint-Denis : le Musée d'art et d'histoire, dans l'ancien carmel », *16 heures, musée, 22 bis, rue* Gabriel-Péri à Saint-Denis (Office de tourisme).

CONFÉRENCES

SAMEDI 5 JUIN

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Cerveau et communication cellulaire », par C. Kordon.

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 13 h 30 : « L'architecture du dix-neuvième arrondissement », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, 15 heures : « La dualité appartient à la manifestation », par M.-M. Davy (Espace expression).

DIMANCHE 6 JUIN

17, rue de l'Assomption, 14 heures : « La situation de la femme dans l'islam », par N. Jazaerli (Fraternité d'Abraham).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Comment attirer les forces bénéfiques ? », par C. Gion ; « Les lois occultes de la chance », par Natya (Conférences Natya).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

CARMEN REVIENT AU PAYS. Film japonais de Keisuke Kinoshita, v.o. : *Reflet République, 11e (48-05-51-33).*

LES HISTOIRES D'AMOUR FINISSENT MAL... EN GÉNÉRAL. Film français d'Anne Fontaine : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; Gaumont *Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55)* ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MAD DOG AND GLORY. Film américain de John McNaughton, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; *Gaumont Hautefeuille, 6e* (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; La Bas*tille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont* Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; *36-65-70-18)* ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LE MARI DE LÉON. Film français de Jean-Pierre Mocky : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George-V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Alésia, 14e (36-*65-75-14) ; Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

NINJA KIDS. Film américain de Jon Turteltaub, v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC *Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45)* ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; *36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e* (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TRÈS BRÈVE HISTOIRE DE MEURTRE, DE SENTIMENT ET D'UN AUTRE COMMANDEMENT. Film polonais de Rafal Wieczynski, v.o. : Accatone, 5e (46-33-86-86).

VILLÉGIATURE. Film français de Philippe Alard : Europe Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) : Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

COMMUNICATION

La crise de la presse quotidienne

M. Carignon préconise la réduction au taux zéro de la TVA sur les journaux

Pour aider la presse écrite, qui traverse une *crise profonde*, en raison surtout de la baisse de ses ressources publicitaires, Alain Carignon, ministre de la communication, souhaite convaincre les partenaires européens de la France de la nécessité de réduire au taux zéro la TVA sur les journaux. Le ministre a rendu public ce projet jeudi 3 juin à Paris, en même temps qu'il précisait les contours de son plan d'aide à la presse écrite.

La presse écrite française fait figure de lanterne rouge en Europe. Alors que le chiffre d'affaires du secteur avait déjà baissé de 0,5 % en 1991, il chute à nouveau de 0,4 % en 1992 pour s'établir à 56,67 milliards de francs, selon une récente enquête du Service juridique et technique de l'information (SJTI, qui dépend du premier ministre) portant sur 770 des 3 000 titres existants.

Cette aggravation de la situation des journaux, à laquelle échappent toutefois la presse gratuite et la presse spécialisée grand public – magazines de programmes télévision, féminins, titres sportifs, etc., est consécutive à la récession du marché publicitaire, qui a commencé en 1990. Dans les années précédentes, la publicité avait été le véritable «moteur» de la presse écrite, puisque les ressources provenant de ce secteur représentaient environ 50 % de son chiffre d'affaires.

La baisse de la publicité commerciale, même si elle s'est ralentie en 1992 (–1,6 % de baisse contre – 5,5 % en 1991), traduit sans doute un meilleur rapport de forces à l'égard des médias concurrents et notamment de la télévision. Mais la poursuite de la dégradation des petites annonces «PA», liée à la crise de l'immobilier et de l'emploi (–23,4 % en 1992 après une chute de 13,6 % en 1991), alors que celles-ci ne constituent pas un terrain de lutte avec le petit écran, accentue la vulnérabilité des journaux, et surtout des quotidiens nationaux où le chiffre d'affaires des «PA» a chuté de 34,4 % l'an dernier, après un première baisse de 27,9 % en 1991.

«Si la presse avait pu développer son lectorat, la crise du marché publicitaire n'aurait pas eu ces conséquences», souligne le SJTI. La diffusion, second «moteur» de la presse, n'a pas suffisamment augmenté en 1992 (1,2 % de hausse) et son poids dans le chiffre d'affaires a surtout été accru par la hausse du prix de vente des journaux (+3,6 % alors que la hausse de l'indice général des prix atteignait 2,4 %).

«Une bataille politique»

Ces difficultés de la presse écrite ont incité le ministre de la communication, Alain Carignon, à prendre des mesures à court et à long terme, chiffrées à 200 millions de francs. Parmi les mesures à court terme, précisées jeudi 3 juin par le ministre, figure l'augmentation de l'aide de l'Etat aux journaux à faibles ressources publicitaires (10 millions de francs en plus des 18,6 millions déjà octroyés) qui devrait bénéficier à *la Croix, l'Humanité,* voire au *Quotidien de Paris* ainsi qu'aux quotidiens locaux communistes *la Marseillaise* et *l'Echo du Centre.*

Autre mesure à court terme, un fonds de restructuration de 40 millions de francs sera consacré aux journaux en *«situation très grave». Le Quotidien de Paris* est actuellement le plus souvent désigné, mais les difficultés du groupe Desfossés international – *la Tribune-Desfossés, la Cote-Desfossés, l'Agefi* – pourraient justifier que l'un de ces titres bénéficie du fonds spécial. Pour profiter du coup de pouce financier de l'Etat, les éditeurs de journaux devront cependant présenter un plan de restructuration et un tour de table *«viables».*

M. Carignon espère que 100 millions seront versés cette année et le reste en 1994 si le gouvernement lui donne l'ultime feu vert (*le Monde* du 5 mai). Cette *«mesure conjoncturelle, qui ne sera pas reconduite l'an prochain»*, sera distribuée aux journaux qui en feront la demande, en principe sur la base du chiffre d'affaires de leur diffusion.

Enfin, la presse écrite devrait bénéficier en priorité *«d'au moins 50 % des investissements publicitaires»* des futures entreprises privatisables et participer à des tables rondes sur les coûts de fabrication, la distribution («si nécessaire, au terme de la réflexion actuellement menée par les NMPP») ainsi que sur la publicité, en septembre. Enfin, Alain Carignon souhaite que la TVA applicable aux journaux soit réduite de 2,1 % à *«zéro»*... Cette proposition, qui n'a pas encore été avalisée par le gouvernement, même si M. Carignon l'a évoquée avec le premier ministre, Edouard Balladur, devrait donner lieu à une double bataille sur les plans français et européen, afin d'éviter que d'autres secteurs que la presse revendiquent, dans l'Hexagone, une baisse de leur taux de TVA et afin de convaincre les partenaires de la France, au sein de la CEE, de la nécessité de revenir sur la directive européenne prévoyant un taux de TVA à 5 % en 1997, en arguant de la spécificité de la presse écrite, *«service essentiel de la démocratie»*. Une *«bataille politique»* que M. Carignon entend bien remporter.

YVES-MARIE LABÉ

Pour une photo prise en cour d'assises

La peine maximale pour «Paris-Match»

En sa qualité de directeur de publication de l'hebdomadaire *Paris-Match*, Daniel Filipacchi a été condamné, jeudi 3 juin, par la deuxième chambre correctionnelle du tribunal de Grenoble à la peine maximum de 30 000 F d'amende pour avoir publié une photographie de Didier Gentil au cours de son procès, au mois de décembre 1992, devant la cour d'assises de l'Isère.

L'initiative des poursuites avait été prise par le parquet général de Grenoble dans le souci avoué de donner un *«exemple»*. A l'audience, le représentant du ministère public, Jean-Claude Vaucheret, a opposé, en matière de délit de presse, les infractions qui *«tiennent souvent à peu de choses»* comme la diffamation ou l'atteinte à la vie privée, *«toujours difficile à déterminer à l'égard, notamment, d'une personne publique – qu'est-ce qu'un journaliste doit dire? Qu'est-ce qu'il doit préserver?»*. En revanche, s'agissant de l'usage illicite d'appareils son ou image en cours d'audience, il a estimé qu'il *«n'y avait pas d'hésitation possible»*. *«Lorsque la question de la publication de la photo s'est posée, les conseillers juridiques du groupe Filipacchi, forcément, ont été consultés. On leur a demandé : qu'est-ce qu'on risque? Vu leur réponse, on a décidé de passer outre la loi parce que cela rapporterait plus que cela ne coûterait.»*

Dans son numéro qui précéda le procès, *Paris-Match* avait, par son serveur Minitel, également interrogé ses lecteurs à propos de la culpabilité de Richard Roman. Suite aux protestations, notamment de la défense, il avait dû l'interrompre.

N. C.

Le maire de Suze-la-Rousse porte plainte contre TF 1

Mea maxima culpa...

LYON

de notre bureau régional

«Ils auraient mieux fait de rester à Paris...» Dans la bouche d'Henri Michel, maire socialiste de l'aimable cité de Suze-la-Rousse, jusqu'ici célèbre par son «université du vin», ce propos vaut condamnation sans appel. Il vise l'équipe de TF 1 qui est venue tourner dans la Drôme les images diffusées dans l'émission «Mea culpa» du jeudi 27 mai.

Un reality-show au cours duquel la jeune Nelly, quinze *ans, a raconté à la France* entière comment son père *avait abusé d'elle, en septem*bre 1989, près d'Orange (Vaucluse), alors qu'elle avait douze ans, en un temps où sa mère souffrait de dépression nerveuse. Le huis clos habituellement pratiqué par les tribunaux lorsqu'ils débattent d'affaires de mœurs où sont impliqués des mineurs avait une fois de plus été ignoré au nom des impératifs «audimatiques» de la prétendue télé-vérité.

«Nous nous sentons salis...»

L'autorité parentale n'était pas même bafouée puisque la mère de Nelly était présente sur le plateau, comme la mère *du violeur, tentée de justifier,* peu ou prou, le comportement *du criminel. Ainsi, une égalité* de façade avait été instituée entre la «défense» et l'«accusation».

Le véritable débat judiciaire avait pourtant déjà été tranché par la cour d'assises du Vaucluse *avec la condamnation du* père de Nelly à cinq années de *détention, une peine* que cet homme purge actuellement.

L'indignation de M. Michel, qui est un proche du président de la République, a atteint son paroxysme lorsque cinq personnes – *«des copains de bistrot du violeur»* – ont affirmé à l'antenne, *«à une quinzaine de reprises»*, que l'ensemble de la population de Suze-la-Rousse *ne portait pas* un jugement aussi sévère que celui des jurés, en allant même jusqu'à accuser Nelly d'avoir eu quelques attitudes provocantes.

Le maire de Suze-la-Rousse a déposé une plainte contre TF 1 en raison du préjudice collectif subi par les habitants de sa commune. Son conseil, Mᵉ Michel Escalon, du barreau *de Valence, a dénoncé,* jeudi 3 juin, le discrédit jeté sur une *décision de justice tout en* précisant qu'il n'avait pas relevé, dans l'émission incriminée, de propos excessifs ou injurieux à l'encontre de la magistrature.

M. Michel a obtenu pour cette procédure l'aval de son conseil municipal, dont la séance publique a attiré, pour une fois, le quart environ de la population de la commune (1 400 habitants). Il a ensuite recueilli, en vingt-quatre heures, quatre cents signatures sur une pétition demandant que la vérité soit rétablie et que réparation soit donnée, d'une manière ou d'une autre.

Dans son coin, une habitante de Suze a rédigé un texte plus expéditif, dans lequel on peut lire notamment : *«Nous nous sentons salis. (...) Il faut éliminer ces soi-disant journalistes qui jettent l'opprobre sur l'ensemble de leur profession.»*

GÉRARD BUÉTAS

A peine installée

La commission de réflexion sur la télévision publique critiquée... par plusieurs de ses membres

La commission de réflexion sur la télévision de service public, *constituée par le ministre de la* communication, a tenu, jeudi *après-midi 3 juin, sa première* séance de travail sous la présidence de *Jacques Campet, le conseiller* maître de la Cour des comptes, chargé par Alain Carignon de diriger ses débats.

Il y avait trois personnes de plus à l'appel : le président de la chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films français, Alain Poiré, le secrétaire général de cette chambre syndicale et délégué général de l'ARP (auteurs, réalisateurs, producteurs), Pascal Rogard, le directeur des affaires juridiques et internationales de France 2, Philippe Bélingard, président de la commission juridique de l'Union européenne de radiodiffusion.

Tous trois avaient été nommés le matin même, un peu dans la précipitation. Depuis l'annonce de la composition de cette instance, les professionnels du cinéma s'étonnaient en effet d'avoir été «oubliés» par le ministre pendant que certains salariés du service public regrettaient de se voir sous-représentés.

La veille de cette réunion, le syndicat CFDT de la radio et de la télévision avait d'ailleurs ironisé en constatant que cette commission *comprenait cinq parlementaires de* la majorité (deux députés UDF, *Jacques Blanc, Michel Pelchat*, un député RPR, Michel Péricard, *deux sénateurs RPR*, Adrien Gouteyron, Maurice Ulrich), mais aucun élu de l'opposition, et d'*«éminents représentants des chaînes privées»* (Bernard Spitz, chargé de mission à la direction *générale de Canal Plus*, Thomas Valentin, directeur des programmes de M 6, Pierre Wiehn, conseiller en programmation de TF 1), *mais «aucun représentant des chaînes publiques»*. Cette organisation syndicale en avait conclu : *«Contrairement au calme nécessaire, c'est à un bouleversement que va servir la «farce» de cette nouvelle commission.»*

«Un grand happening»

Bien qu'elle y soit représentée par son secrétaire général, Nicolas Traube, l'Union syndicale des producteurs de programmes audiovisuels avait elle aussi relevé la prééminence paradoxale accordée au secteur privé dans un comité conçu pour préparer l'avenir du secteur public. Elle avait même tenu à faire savoir au ministre de la communication, par écrit, qu'elle redoutait les conséquences d'un tel déséquilibre potentiellement *préjudiciable aux intérêts du* service public. C'est comme si l'on demandait à Air Inter de fixer le tracé du TGV ou à Peugeot de se prononcer sur la privatisation de Renault, avait-elle expliqué en substance.

Dans l'entourage *du ministre* on s'était donc employé à apaiser les *chagrins et à calmer les inquié*tudes, en laissant entendre, en particulier, que c'est à la demande personnelle du président de France Télévision, *Hervé Bourges*, que les chaînes publiques n'avaient pas été sollicitées davantage et en allant même jusqu'à sussurer, en guise de précision, que celui-ci n'avait pas jugé convenable la perspective d'avoir à s'expliquer, éventuellement, devant certains de ses salariés. Insinuations naturellement démenties par l'intéressé qui a fait savoir qu'il partageait, bien au contraire, les interrogations de la CFDT. Information confirmée au *ministère* de la communication.

Bref cette première réunion de travail a donné lieu, selon l'expression de l'un des participants, à un *«grand happening»*. Il est apparu, notamment par l'intermédiaire de la voix forte du réalisateur Marcel Bluwal, que plusieurs membres de la commission se demandaient si les dés n'étaient pas pipés – autrement dit si les conclusions n'en étaient pas déjà tirées dans un sens *a priori* favorable à TF 1 et défavorable à France 2 et France 3 – et, surtout, si le délai imparti à la commission pour redéfinir les missions de la télévision publique était vraiment *raisonnable.*

Alain Carignon attend en effet ses conclusions pour le 15 septembre. Le député UDF de l'Essonne, M. Pelchat, n'a pas été le dernier à *réclamer un laps de temps supplé*mentaire en mettant en avant la difficulté de travailler vite à trente.

Ceux de ses membres qui disaient s'attendre *«au pire»* déclaraient, *jeudi soir*, n'avoir *«pas été déçus»*; d'autres, plus optimistes, préféraient voir dans ces premiers échanges brouillons la promesse d'un certain pluralisme.

ALAIN ROLLAT

EN BREF

□ **ETATS-UNIS : *ATT* et Viacom tentent ensemble une expérience de télévision interactive.** – Le géant américain du téléphone ATT et le groupe de communication Viacom ont décidé de s'allier pour lancer ensemble une expérience de télévision interactive. Cet essai de dix-huit mois dans la région de San Francisco permettra de tester la demande d'un panel de mille foyers sur un ensemble de services audiovisuels composés de films en *pay per view* (paiement à la séance), de jeux vidéos reliant plusieurs joueurs, de télé achat... Viacom est l'un des principaux câblo-opérateurs des Etats-Unis (un million d'abonnés) et son alliance avec ATT intervient peu après que US West, autre compagnie du téléphone, ait annoncé une prise de participation significative dans Time Warner.

□ ***Nouvelle formule pour l'hebdomadaire Stratégies.*** – L'hebdomadaire professionnel *Stratégies*, spécialisé dans la communication, a fait paraître sa nouvelle formule le vendredi 4 juin. Le titre, qui dépend du groupe britannique Reed International, augmente sa pagination, introduit la couleur et change l'aspect général de sa maquette. L'hebdomadaire présentera en outre, chaque semaine, un dossier de synthèse sur un sujet «médias». L'objectif est d'atteindre une diffusion payée de 10 000 exemplaires au lieu de 8 678 actuellement.

ÉCONOMIE

BILLET

Une réunion de l'OCDE pour rien

Ceux qui attendaient des décisions importantes de la *réunion des ministres des* finances de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) à Paris les 2 et 3 *juin en seront* pour leurs frais. Malgré la gravité de la crise économique, aucune mesure nouvelle n'a été annoncée, sinon celle de *l'entrée prochaine du* Mexique dans l'organisation...

A l'issue de deux jours de *réunion*, John Dawkins, ministre des finances australien *qui présidait, a insisté sur la* grave préoccupation que causait aux pays industrialisés l'augmentation du chômage. Les journalistes présents à la conférence de presse ont appris que l'OCDE poursuivait une étude de fond sur les causes du chômage et du sous-emploi, une étude que l'OCDE se propose de mener à bien en deux ans...

Dans les coulisses, on apprenait que les Etats-Unis avaient – de façon plus vive qu'à l'habitude – fait pression sur le Japon pour obtenir de *celui-ci davantage d'ouverture* de ses frontières et, d'une façon générale, une réduction de ses excédents extérieurs. Des excédents courants dont *on venait justement* d'apprendre qu'ils avaient battus tous leurs records en avril avec un chiffre de 11 milliards de dollars. On *apprenait aussi que le* représentant américain, Lloyd Bensten, secrétaire au Trésor, avait demandé à Tokyo une stimulation supplémentaire de *la croissance économique*, mais que ses interlocuteurs nipppons s'étaient regimbés. On apprenait enfin que la politique monétaire allemande avait fait l'objet de critiques feutrées de la part de certains participants, notamment des Américains, inquiets de voir l'Europe sombrer dans la récession.

On a probablement tort *d'ironiser sur le côté un peu* irréel des réunions de l'OCDE dont le rituel ne semble jamais troublé par les circonstances, même en période de crise grave. *Après tout, les réunions* du FMI et celles du G7, qui suscitent régulièrement l'espoir de décisions nouvelles, sont souvent aussi désespérément *vides. L'OCDE est à la base* d'excellentes études, dont beaucoup font progresser la connaissance économique. Il n'empêche que, quand *l'occasion leur en est donnée, il* est un peu consternant de voir les ministres des finances repartir sans avoir fait avancer des questions aussi *importantes que la baisse des* taux d'intérêt ou l'aide à apporter à la Russie pour ses privatisations. Sur le premier point, l'Allemagne continue à *porter l'essentiel de son* attention sur les taux à long terme, au grand désespoir des Français arc-boutés sur les taux courts. Sur le deuxième point, *les Etats-Unis se retrouvent* assez seuls dans leur volonté d'aider financièrement et massivement la Russie dans son entreprise de privatisation. La concertation internationale se porte mal au moment ou elle apparaît le plus nécessaire.

ALAIN VERNHOLES

□ **Rectificatif.** – L'exergue de l'article intitulé « La récession s'installe en Europe occidentale » (*le Monde* du 3 juin) comportait une erreur. Il attribuait à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) des informations qui émanaient de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), notamment le recul de 0,3 % de la production des pays européens.

Recul de 3,2 % du produit intérieur brut au premier trimestre dans la partie ouest du pays

Récession sans pessimisme en Allemagne

Le produit intérieur brut de la partie ouest de l'Allemagne a chuté de 3,2 % au premier trimestre *1993 par rapport à l'an* passé. Un recul supérieur à ce que prévoyaient les économistes. Et les avis sont partagés sur la reprise. Pas avant 1994, estime la majorité des analystes. Dès l'automne, affirment d'*autres*. La Bundesbank compte au nombre des optimistes.

FRANCFORT

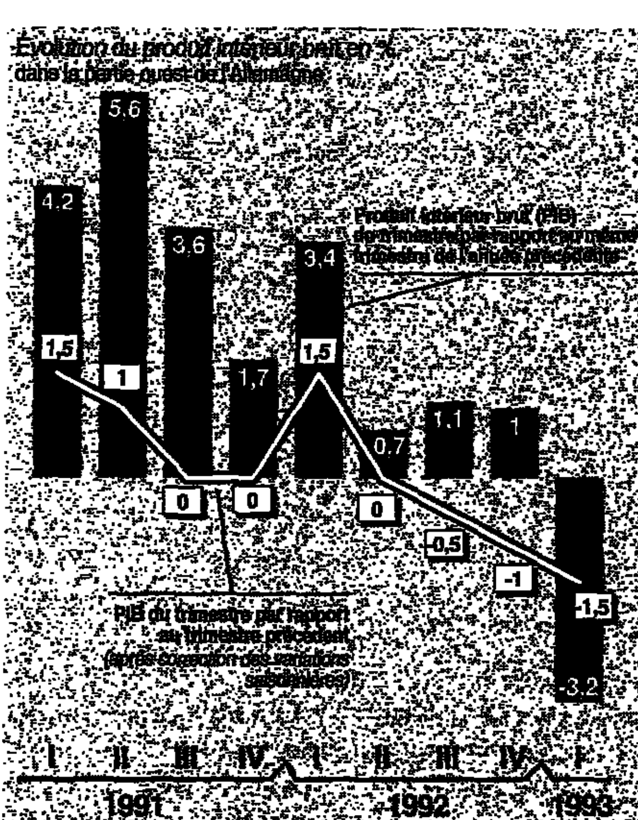
de notre correspondant

L'Allemagne avait mis longtemps à admettre qu'elle était en récession parce que le boom de l'unification l'avait écartée du contexte mondial dépressif. Puis, les experts avaient avancé que si récession il devait y avoir, celle-ci serait de faible ampleur parce que le pays avait évité les erreurs spéculatives des autres. Vertueuse à son image, l'Allemagne devait sans doute connaître une fin de boom, mais sans entrer dans les affres « d'une crise ».

A lire les chiffres, la récession est plus grave qu'escomptée. Le recul du produit *intérieur brut (PIB)* de 3,2 % au premier trimestre par rapport au premier trimestre de 1992, annoncé par l'office fédéral des statistiques, jeudi 3 juin, pour l'ouest de l'Allemagne, a surpris les observateurs. Il s'agit de la plus forte chute trimestrielle observée depuis le début de l'année 1975, en pleine crise dite pétrolière. Si l'on calcule les évolutions par rapport au trimestre précédent, on relève une régression depuis trois trimestres consécutifs.

*Les statistiques du premier tri*mestre sont dégrisantes. Tous les moteurs de l'activité sont éteints. *La consommation privée* est en recul de 1 % à cause de la hausse de la TVA d'un point le 1er janvier et de la peur du chômage qui fait monter une épargne de précaution. Les investissements chutent de 14,8 %, chiffre considérable qui alarme le plus les experts du long terme. Le bâtiment reste plat (– 0,7 %) alors que les arrivées de 400 000 demandeurs d'asile posent de grosses difficultés ; il est vrai que ce secteur connaît une floraison prolongée à l'est dont profitent les firmes de l'ouest. Les exportations, moteur traditionnel du dynamisme germanique, subissent le contre-coup de la déprime mondiale et tombent de 5,4 %. Les importations, signe de froid, reculent encore plus (de 6,3 %) et l'excédent de la balance commerciale en décroissance pendant le boom, remonte à 14,6 milliards de marks.

Le ministre de l'économie, Günter Rexrodt, est de ceux qui son*nent le tocsin. Il parle de la plus* profonde récession que pourrait connaître la RFA depuis la guerre et souligne *« qu'il ne voit pas de signes de reprise ».* Il espère qu'ils se présenteront vers la fin de l'année. Le ministre souligne en contrepoint que l'activité à l'est du pays (en croissance cette année de quelque 6 % selon les prévisions) contribue à légèrement améliorer le climat de l'Allemagne entière. Pas de reprise en vue ? Les exportations ont peu de chance de se redresser étant donné le contexte mondial. Les carnets de commandes intérieures en mars ont été de 5 % plus maigres qu'au début de l'année et ils sont de 20 % au-dessous du pic de février 1992. L'institut DIW de Berlin *prévoit* un nouveau recul au deuxième trimestre de 2,5 % pour le PIB par *rapport à l'année précédente. Mais* la récession n'entraîne pas en Allemagne – ou pas encore – un climat psychologique comparable à la quasi-panique qui semble, vue d'Allemagne, s'être emparée des esprits en France. On attend *grosso modo* une chute du PIB de près de 2 % à l'ouest pour l'année entière et une perte de 400 000 ou même *500 000 emplois. Mais les Alle*mands savent que la décroissance intervient après une forte montée. Ils vivent une correction de cours somme toute normale avant de retrouver un rythme de 1,5 % en 1994 pour la croissance du PIB. Rythme qui devrait perdurer ensuite puisque la Deutsche Bank prévoit une moyenne de 1,5 % *entre 1993 et 1997 en Allemagne* (et de 2 % en France).



Il existe même des optimistes qui voient déjà les premiers signes indiquant que le fond de la dépression est atteint et que la reprise pourrait commencer dès le second semestre. Pour étayer leurs dires, ils soulignent que les carnets de commandes dans l'automobile marquent une légère augmentation *depuis quelques semaines. Ils rap*pellent que le PIB mesuré par rapport à l'année précédente n'a baissé que depuis trois mois. Pour Helmut Schlesinger, président de la Bundesbank, le recul de la croissance *« n'a pas été jusqu'à présent plus important que lors des précédents retours conjoncturels ».* Otmar Issing, l'économiste de la Bundesbank, estime que le second semestre marquera déjà une reprise.

Ce diagnostic de la banque centrale explique qu'elle ait laissé inchangés ses taux directeurs jeudi 4 juin. L'augmentation de la masse monétaire, de 7,3 % en avril, lui laisse penser que si les crédits augmentent tant, l'économie n'est pas si atone. Dans l'arbitrage qu'elle fait en permanence entre reprise et inflation, la Bundesbank a rebasculé, du moins pour un temps. Elle marque une pause dans la baisse de ses taux parce qu'elle craint moins la récession que la perte de crédibilité du mark.

Une politique contestée. Les patrons sont en Allemagne plus pessimistes que les économistes, en particulier ceux de la Bundesbank. Pour eux, la reprise est loin d'être *acquise* et le meilleur moyen de la faire venir est d'abaisser le loyer de l'argent et de consolider les finances publiques, en évitant les actuelles incertitudes sur les impôts futurs.

ÉRIC LE BOUCHER

Reconnaissant ses erreurs de prévisions

Bruxelles veut renégocier avec Tokyo le niveau des importations d'automobiles en 1993

Lors d'un entretien, jeudi 3 juin à Paris, avec Edouard Balladur, *les ministres japonais* des affaires étrangères, Kabun Muto, et de l'industrie et du commerce, Yoshiro Mori, se sont montrés *« ouverts »* quant à un réexamen de l'accord conclu en avril, limitant les exportations de véhicules japonais vers la CEE pour 1993. De son côté, Martin Bangemann, vice-président de la Commission européenne chargé des affaires industrielles, a écrit *au ministre du commerce exté*rieur japonais (MITI) pour demander une révision de cet accord.

BRUXELLES
(communautés européennes)

de notre correspondant

M. Bangemann vient d'écrire au ministre du commerce extérieur japonais (MITI), lui demandant que soient repris le plus vite possible les pourparlers afin de fixer le montant des importations de voitures japonaises dans la Communauté en 1993. Les chiffres sur lesquels les deux parties s'étaient mis *d'accord en avril étaient fondés* sur une prévision de baisse du marché communautaire de 6,5 % pour l'année en cours. M. Bangemann fait valoir que, compte tenu d'une baisse des immatriculations au cours des quatre premiers mois de l'année de 17,8 %, cette prévision est devenue tout à fait *irréaliste*. En dépit d'une déclaration de Noburu Hatakeyama, vice-ministre *du MITI, selon laquelle le Japon* refuserait de renégocier l'arrangement conclu pour 1993, les collaborateurs de M. Bangemann semblent convaincus que, finalement, Tokyo donnera une réponse favorable.

« Jusqu'à présent les Japonais se sont toujours montrés prêts à rechercher des solutions satisfaisantes pour les deux parties. Ils peuvent difficilement refuser de revoir la décision d'avril, car l'accord conclu avec eux en 1991 sur la libération progressive des importations de voitures dans la CEE, (accord qui sert de cadre pour la fixation annuel du montant des importations) *prévoit un suivi permanent du marché »*, a ainsi commenté Ricardo Perissich, directeur *général des affaires industrielles de* la Commission.

Liberté de mouvement incomplète

L'accord de 1991, qui, rappelle-t-on à la Commission, ne porte que sur les *importations directes, et pas* sur les « transplants », c'est-à-dire les voitures de marque japonaise *construites en Europe ou aux* Etats-Unis, prévoit qu'en cas de baisse de la demande, les construc*teurs japonais doivent en supporter* l'essentiel du poids. Dans la proportion 75 %-25 %, ont interprété les Européens, mais ce sont là des paramètres qui n'ont pas été avalisés par Tokyo.

Sur quelles bases la Commission va-t-elle vouloir reprendre les pourparlers ? Les services de M. Bangemann refusent de l'indiquer mais *font valoir qu'il faut s'attendre* à une reprise de l'activité économique vers la fin de l'année et que, par ailleurs, l'accord de *1991* ne leur laisse pas une complète liberté de mouvement pour répercuter la chute de la demande sur les importations.

L'ajustement que la Commission entend négocier maintenant avec les Japonais (révision à la baisse des montaints d'importation fixés en avril 1993) ne touchera pas, ou à peine, les marchés jusque-là protégés, tel le marché français. Mauvaise nouvelle pour Renault ou PSA ! *Il affectera donc pour* l'essentiel les marchés ouverts, tels ceux du Benelux ou du Danemark. Cependant, *les autorités* de ces pays ont fait préciser, en 1991, que l'accord conclu avec Tokyo ne devrait pas avoir comme effet de restreindre l'approvisionnement en voitures japonaises de leur marché. D'où la difficulté, explique-t-on à Bruxelles, de réduire trop brutalement le niveau des importations en 1993. Pour fournir lesdits marchés, les *constructeurs japonais, ou du* moins ceux d'entre eux qui produisent dans la CEE (Nissan, *Toyota*), *pourront*, certes, compenser la baisse des importations directes par des livraisons accrues de « transplants », mais seulement dans les limites qu'autorisent les capacités de production de leurs unités européennes.

Les services bruxellois font valoir, au passage, que cette nécessité de livrer des « transplants » pour approvisionner les concessionnaires des marchés libres allégera d'autant la pression sur les marchés protégés... Une démonstration subtile dont on peut se demander si elle n'a pas pour but de préparer les constructeurs européens, qui réclament une application intégrale et rigoureuse de l'accord, *à l'idée que la baisse de la* demande ne pourra pas être répercutée sur les importations autant qu'ils l'auraient souhaité.

PHILIPPE LEMAITRE

Le patronat refuse de garantir le succès du plan emploi

Suite de la première page

A l'Hôtel Matignon, on n'attendait pas du patronat qu'il s'engage sur un quelconque objectif chiffré mais, à tout le moins, qu'il lance un appel pressant aux entreprises pour qu'elles prennent les devants et limitent au strict minimum les suppressions d'emploi.

Espérances déçues. Non seulement le CNPF reste en *position* d'attente – s'il a évoqué un *« plan de mobilisation »*, François Perigot, son *président*, a *prévenu* jeudi 3 juin sur France 2 que *« la confiance doit d'abord revenir chez les consommateurs avant de demander des efforts aux chefs d'entreprise »* – mais il continue de *revendiquer des avantages sup*plémentaires et va même jusqu'à avancer des propositions que *M. Balladur* considère comme de nature à relancer l'inflation et donner des arguments aux tenants d'un retour au protectionnisme.

En invitant, avec M. Perigot, les vingt-huit présidents de fédérations professionnelles membres du conseil exécutif du CNPF – une première – le premier ministre cherchera, lundi 7 juin, à *contourner* ses *interlocuteurs* habituels, à rappeler les employeurs à leurs devoirs et à *adresser un message plus direct* à la base patronale qu'il souhaite voir s'impliquer davantage dans *la lutte contre le chômage.*

« L'absence de capacité d'engagement » de la part du patronat, autrement dit son refus de pratiquer une politique de *« donnant-donnant »*, est d'autant plus amèrement ressentie par le gouvernement que celui-ci sait qu'il sera jugé sur les *résultats* de sa politique sur l'emploi. Or, hostile à l'encouragement direct offert aux *formules de partage du travail*, le patronat refuse de se porter garant du succès des dispositions *gouvernementales. « Il faut convaincre »* les employeurs d'utiliser les nouveaux contrats d'orientation, qui vont prendre le relais de *« l'Exo-jeune »*, dit-on au CNPF.

Quant au nombre d'apprentis, il ne s'agit, malgré les incitations mises en place, que de *« les maintenir, voire les développer »* alors que les aides consacrées au bâtiment ne permettraient que de *« créer ou préserver »* 40 000 emplois là où les pouvoirs publics évoquent la création de 100 000 emplois.

Ce n'est pas du côté de la CGPME que les pouvoirs publics peuvent espérer *obtenir* davantage. Lucien Rebuffel, son président, décline par avance toute responsabilité, se contentant d'avancer une analyse pour le moins partielle en affirmant que *« le mal se situe en amont, dans le système éducatif qui envoie chaque année 200 000 jeunes non qualifiés sur le marché du travail »* et en réclamant, au passage, une remise en cause du SMIC...

L'impatience de la majorité à l'égard du patronat – *« il n'est plus temps de s'interroger sans cesse »*, prévient le chef du gouvernement – n'est pas nouvelle. Lors de la dernière campagne électorale, Jacques Chirac ne s'en était-il pas pris à ceux qui n'ont *« qu'un critère de réussite : supprimer des emplois »* ? Pourtant, la prudence du CNPF ne devrait pas surprendre le gouvernement. Depuis fort longtemps, M. Perigot – qui récuse énergiquement le titre de *« patron des patrons »* – a mis les choses au point. Il considère qu'il n'a pas à dicter leur conduite aux entreprises et n'a nullement l'intention d'imiter Yvon Gattaz, son prédécesseur, qui avait aventureusement fait miroiter, en 1985, la création de 377 000 *« emplois nouveaux à contraintes allégées »* si les pouvoirs publics accédaient à ses demandes.

Un climat détestable dans l'industrie

En outre, l'organisation patronale est prisonnière du pessimisme qui se développe parmi ses troupes (*« il règne un climat détestable à la base, surtout dans l'industrie »* note Pierre Guillen, l'un des dirigeants de la fédération de la métallurgie) qui, pour l'heure, attendent le déblocage des fonds publics avant de répondre aux appels de M. Balladur. La montée de clivages, liés à des conflits d'intérêts qui opposent les secteurs partisans d'une relance à tout prix et d'une protection accrue contre les importations à ceux qui redoutent que leurs exportations subissent les conséquences d'un retour du protectionnisme, n'arrange rien. *Reste que certains dirigeants* patronaux déplorent *« le manque d'imagination »* du CNPF, comme son *impuissance* à vaincre le comportement attentiste d'un patronat qui, alors que le chômage ne cesse de monter, attend tout des pouvoirs publics.

« Nous devons nous engager sur certains points, sinon nous apparaîtrons, à terme, comme des coupables », considère le responsable d'une fédération. *« En s'installant dans une attitude de revendication systématique tout en considérant qu'il ne peut rien promettre en retour, le CNPF s'est enfermé dans une impasse dangereuse »*, constate pour sa part un autre dirigeant professionnel.

La brouille entre le gouverne*ment et le patronat ressemble* à une double méprise. M. Balladur attend du CNPF qu'il prenne des *engagements que M. Perigot* considère hors de son champ de responsabilité ; ce dernier ne com*prend pas qu'on lui reproche* d'obtenir des avantages sans contrepartie. Plus largement, cette *incompréhension mutuelle* est aussi le fruit des difficultés, voire de l'impossibilité, de fonder une *politique économique* et sociale sur la base d'un contrat et d'obligations de part et d'autre. L'inef*ficacité des parades au chômage* tient sans doute en partie à l'absence du dialogue social dans des entreprises où les interlocuteurs patronaux préfèrent adopter un profil bas face à des syndicats affaiblis et divisés.

JEAN-MICHEL NORMAND

ÉCONOMIE

Réunis en congrès à Biarritz

Les jeunes agriculteurs proposent une certaine « renationalisation » des politiques

Le 27e congrès du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) s'est tenu, mercredi 2 et jeudi 3 juin, à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques). Ce n'était pas un congrès électif, mais les débats n'en ont pas moins été animés, du fait de l'importance des dossiers aujourd'hui en suspens, notamment celui du GATT. Cependant, le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, a déçu l'auditoire.

BIARRITZ

de notre envoyé spécial

Jamais, de mémoire d'observateur, un congrès du CNJA n'avait été aussi courtois avec le ministre de l'agriculture en exercice. Même Jacques Chirac ou François Guillaume avaient dû, en leur temps, subir le rituel du chahut et des sifflets. A Biarritz, Jean Puech parla devant une salle attentive, qui lui décerna même quelques applaudissements.

Ce n'est pourtant pas la densité du discours qui pouvait séduire les congressistes. Jean Puech fut d'une prudence extrême. Selon lui, il faut cultiver l'espoir et non l'inquiétude, mais tout ceci *« dans un contexte extrêmement difficile qui réduit à tous les niveaux les marges de manœuvre budgétaires »*. Les groupes de travail mixtes sont à l'œuvre. Le gouvernement va réunir, *« dans les prochaines semaines »*, un comité interministériel d'aménagement du territoire, puis un autre sur le développement et l'aménagement rural. Seul propos précis du ministre : le préaccord de Blair-House signé en novembre 1992 entre la Commission de la CEE et Washington, n'est toujours *« pas acceptable en l'état. Quant au dossier des oléagineux, je serai intransigeant. »*

Peut-être l'inhabituelle mansuétude de l'assistance fut-elle la conséquence des aménagements à la PAC obtenus la semaine dernière par la France auprès des Douze. Le président du CNJA, Christian Jacob, avait, pendant le congrès, fixé la hauteur de la barre. Ces aménagements, avait-il dit, *« ne sont qu'une réponse partielle aux demandes de la profession, avec cependant des avancées positives qui prouvent que tout n'est pas figé par les décisions de Bruxelles dès lors que la protestation se manifeste assez fortement »*. Mais, avait-il insisté, *« ces avancées ne doivent pas être considérées comme une base de marchandage qui se traduirait par un recul sur les autres dossiers en litige »*. M. Jacob, plus sévère que ses troupes, a dit sa *« déception »* après le discours du ministre, *« qui ne dissipe en rien les inquiétudes des jeunes agriculteurs quant à la volonté de fermeté de la France sur les dossiers internationaux »*.

Clivages géographiques

Ce congrès a pourtant cherché à conforter l'image des *« paysans de demain »* : c'est celle de gestionnaires responsables d'entreprises performantes et d'un syndicalisme de proposition. Priorité absolue à l'installation des jeunes agriculteurs, voilà le fil rouge de la réflexion du CNJA. Huit mille paysans ont fait agréer leur projet en 1992, mais il y a dix ans ils étaient douze mille. L'urgence de la situation nécessite la prise en compte prioritaire d'une revendication essentielle : que les droits à produire (dont l'exemple le plus connu est celui des quotas laitiers) et les droits aux primes ne tombent pas dans une logique de marché noir et de négociations commerciales. Les jeunes agriculteurs les veulent gratuits et cogérés, ce qui est loin d'être acquis.

Plus généralement, ont dit les congressistes, la soumission à la seule loi du marché est dévastatrice pour l'économie agricole, et une réforme de la politique agricole commune, même en tenant compte des aménagements annoncés par Jean Puech, *« n'est pas de nature à limiter la dépense budgétaire ni à assurer une gestion plus équilibrée dans le long terme »*. Les aides directes destinées à compenser les baisses de prix pénaliseront les producteurs les plus performants et figeront les situations, aux dépens des nouveaux venus. Ce que résume plus crûment un délégué de l'Ouest : *« Avant, nous gagnions notre vie dans les champs, maintenant, nous la gagnerons en jouant aux cartes au bistrot. »*

Le CNJA plaide pour une certaine *« renationalisation »* des politiques agricoles, par une gestion nationale des soutiens communautaires. Il s'appuie pour cela sur trois points : la suppression des offices par produits (céréales, viande, lait...), trop *« verticaux »* et qui attisent parfois les rivalités entre filières différentes, et leur remplacement par un conseil d'orientation et de régulation des productions, dont le sigle CORP est tout de suite entré dans le vocabulaire ; un *« renouveau fiscal »* qui fasse évoluer l'agriculture vers la fiscalité d'entreprise et sépare nettement le patrimoine personnel des résultats financiers de l'exploitation ; la création d'un *« fonds de gestion des territoires »*, décentralisé, afin d'adapter localement les grandes orientations et de préparer la nouvelle mission des agriculteurs : assurer l'occupation et la gestion de l'espace.

Ce dernier point a mis en lumière les clivages du monde agricole. Les discussions ont pris alors un tour acide. Les délégués des régions défavorisées craignent les *« délocalisations »* qui risquent de les priver de leurs productions traditionnelles (élevage en montagne), au profit de régions plus favorisées. A l'inverse, les zones performantes (Bassin parisien, Ouest) refusent, au nom du dynamisme et de l'efficience technique, ce qui ressemble à une spécialisation géographique susceptible de leur mettre des bâtons dans les roues dans leurs choix de diversification.

GEORGES CHATAIN

Nouvelle alliance dans le secteur pharmaceutique

Rhône-Poulenc Rorer s'associe avec l'américain AIS pour développer la recherche dans les thérapies génétique et cellulaire

La stratégie d'alliance que développent les groupes pharmaceutiques depuis plusieurs mois pour accélérer leur recherche vient de connaître une nouvelle illustration, jeudi 3 juin, avec l'entrée de Rhône-Poulenc Rorer dans le capital d'une petite firme californienne de biotechnologie, Applied Immune Sciences (AIS), fondée en 1984. Cette filiale de Rhône-Poulenc va consacrer 113 millions de dollars (610 millions de francs) à prendre une participation de 37 % dans AIS, avec la possibilité de la porter à 60 % rapidement.

Les deux firmes vont ainsi collaborer dans la thérapie génétique, qui vise à remplacer chez un malade un gène défectueux par un normal, et dans la thérapie cellulaire, technique consistant à prélever dans le sang ou la moelle osseuse une cellule pour la traiter et la réactiver. Elle est ensuite réinjectée dans le patient pour éliminer sa maladie. Sur ce deuxième type de recherche, AIS s'affiche comme le numéro un, ayant mis au point le « cellector » un appareil permettant d'isoler et de traiter hors du corps humain les cellules. Cette technique trouve actuellement des applications pour les greffes de moelle osseuse, et pourrait en apporter dans le traitement du cancer et du sida. Les deux groupes vont également constituer une joint-venture à 50-50 pour assurer la commercialisation et la distribution de services de thérapie cellulaire à l'hôpital à domicile. Ils envisagent également de développer à travers le monde un réseau de *« centre de thérapie cellulaire »*.

Il s'agit, selon Thomas Okarma, président d'AIS, *« d'hôpitaux pour cellules où les lits seront remplacés par des incubateurs »*. Le patient, quant à lui, reste à son domicile, ce qui réduit les frais d'hospitalisation. Neuf centres devraient être créés d'ici deux ans. Le premier a été implanté à San-Francisco et un second à Los Angeles.

A cette association avec AIS s'ajoute un deuxième volet. Rhône-Poulenc Rorer a signé avec le CNRS et l'institut Gustave-Roussy un accord par lequel il acquiert avec Pasteur-Mérieux Connaught et Transgène les droits d'utilisation d'adénovirus dans la thérapie des gènes. Ce procédé, issu des travaux d'un chercheur du CNRS, Michel Perricaudet, devrait permettre, là encore, au groupe pharmaceutique d'accélérer sa recherche.

D. G.

REPÈRES

EMPLOI

Les effectifs salariés ont diminué de 0,5 % au premier trimestre

Au cours du premier trimestre, les effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles ont baissé de 0,5 %, a annoncé l'INSEE, jeudi 3 juin, confirmant ainsi ses estimations provisoires. Au total, 72 300 emplois ont été perdus, dont 50 200 dans l'industrie (– 1,1 %), 9 900 dans le bâtiment et le génie civil (– 0,8 %) et 12 200 dans le tertiaire marchand (– 0,1 %). Les services, qui permettaient de compenser partiellement les réductions d'effectifs dans les autres secteurs connaissent désormais une évolution négative. En douze mois, ce sont 214 300 emplois salariés qui ont disparu, en solde net, correspondant à une baisse de 1,4 %. Le recul est de 3,1 % pour l'industrie, de 4,7 % pour le bâtiment et de 0,2 % dans le tertiaire.

BANQUES

Stabilisation du nombre de chèques sans provision

Entrée en vigueur il y a un an, la nouvelle loi sur les chèques sans provision a permis, selon l'Association française des banques (AFB), de stabiliser le nombre d'incidents de paiement, qui, comme l'an dernier, oscillent autour de 500 000 par mois pour environ 500 millions de chèques émis. C'est un progrès indéniable, puisque la quantité de « chèques en bois » augmentait auparavant de 20 % par an.

L'impact du nouveau texte est encore plus net avec l'augmentation des régularisations de paiement. En conditionnant la levée de l'interdit bancaire à la régularisation des chèques sans provision, la loi a modifié le comportement des contrevenants. L'ancienne loi imposait, après un délai de trente jours, une interdiction bancaire d'un an qui disparaissait quel que soit le destin des chèques impayés.

Le nombre total d'interdits bancaires, après une poussée « mécanique » lors de l'entrée en vigueur de la loi, est revenu à son niveau antérieur, soit environ un million. Mais la nature des interdits a changé. La nouvelle loi impose aux banques une déclaration immédiate à la Banque de France, alors que l'ancienne permettait une régularisation dans les trente jours avant déclaration. La stabilisation relative du nombre des incidents et de celui des interdits bancaires « nouvelle formule » dans une période de récession constitue plutôt une bonne surprise pour les banquiers, qui avaient évalué à 3 milliards de francs le coût des chèques sans provision lors de la préparation de la loi.

SOCIAL

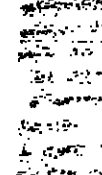
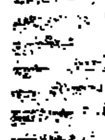
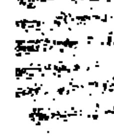
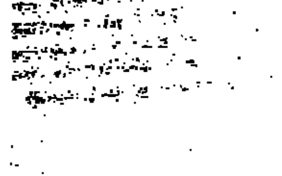
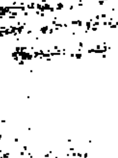
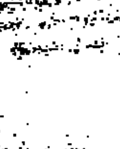
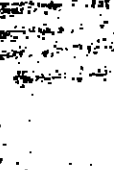
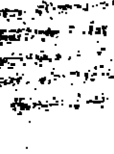
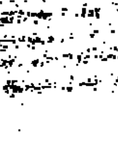
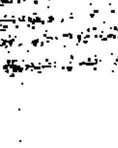
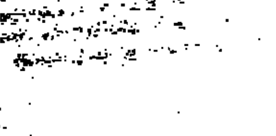
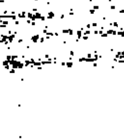
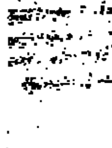
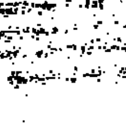
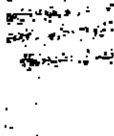
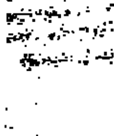
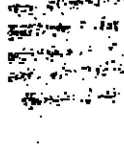
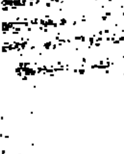
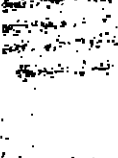
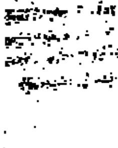
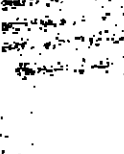
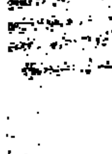
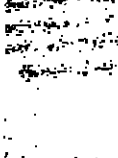
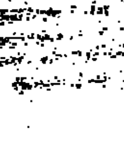
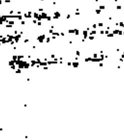
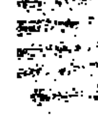
Les syndicats de la SNCF menacent d'un « conflit majeur »

Le climat social s'alourdit à la SNCF. Après la journée d'action du 27 mai dernier qui s'était traduite par une forte perturbation du réseau ferré, les syndicats de cheminots menacent de récidiver, si la direction refuse d'ouvrir *« immédiatement » des négociations*. Les sept fédérations syndicales de cheminots ont adressé une lettre commune en ce sens à la direction de la SNCF. En outre, elles ont adressé un courrier de la même teneur à Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme. *« Faute de réponse concrète de votre part dans un délai rapide, vous prendriez la responsabilité d'un conflit majeur »*, soulignent dans ces deux lettres les organisations syndicales.

Celles-ci ont décidé de se rencontrer, le 21 juin prochain, pour donner suite à leur mouvement. Interrogé, jeudi 3 juin, par les députés de la commission de la production et des échanges, Jacques Fournier, président de la SNCF, a par ailleurs confirmé que le déficit de la SNCF pour 1993 *« devrait être supérieur à 5 milliards de francs »*, contre 3 milliards de francs en 1992.

Allemagne

Tokyo
...iles en 1993

VIE DES ENTREPRISES

Malgré une conjoncture boursière morose

Hermès a réussi son introduction sur le second marché

Les titres de la maison de luxe *Hermès ont été introduits*, jeudi 3 juin, sur le second marché de la Bourse de Paris. Seuls 2,93 % des ordres d'achat ont pu être servis, les demandes d'actions s'élevant à 14 500 748 titres pour une offre de 425 000 actions au prix unitaire de 300 francs. Les dirigeants ont de quoi être satisfaits, car il y a longtemps que la demande de titres n'avait pas été supérieure de trente *fois à l'offre.*

Pour ne comparer que les dernières introductions concernant les groupes de luxe, même le titre Yves Saint Laurent, introduit en Bourse le 10 juillet 1989, qui avait pourtant fait l'objet de 10,7 millions de demandes pour 400 000 titres offerts, n'avait enregistré qu'une demande de 26 fois l'offre. Seules 3,73 % des demandes avaient pu être satisfaites, et, devant cet engouement, les dirigeants n'excluaient pas de mettre sur le marché quelque 20 000 ou 30 000 titres supplémentaires dans les jours qui allaient suivre.

En 1991, Christian Dior allait, à son tour, tenter l'aventure boursière sur le marché au comptant. Mais, malgré la prestigieuse renommée du groupe de luxe, la demande avait été à peine deux fois et demie supérieure à l'offre. *3,2 millions d'actions avaient été* alors sollicitées pour 1,3 million *offertes*, soit 40,62 % des demandes satisfaites.

Pour revenir à Hermès, à l'issue de l'introduction en Bourse, le *capital social du groupe* sera augmenté d'un montant maximum de *4,6 millions de francs*. Cette augmentation de capital sera réservée à la BNP. A l'issue de l'opération, le capital sera porté à 121,5 millions de francs répartis en 12,15 millions d'actions de 10 francs nominal.

F. Bn.

Fleuron de l'industrie québécoise

Le groupe Bombardier résiste bien à la crise

Partie prenante dans la réalisation du «plus grand chantier du siècle», le groupe industriel canadien Bombardier spécialisé dans le matériel de transports et l'aéronautique pourrait bien s'en mordre les doigts. Chargée de la construction des 254 navettes voitures et autocars destinées au tunnel sous la Manche, sa *filiale* Bombardier Eurorail a plongé dans le rouge d'environ *310 millions* de francs en 1992, contre un bénéfice de *17 millions en 1991.*

En mars, la société québécoise a même pris la décision d'arrêter la chaîne de production des navettes dans son *site de Bruges, afin de* faire pression sur TransManche *Link, le consortium en charge de la* réalisation du tunnel. La firme Bombardier réclame en effet 2 milliards de francs à TML, en guise de dédommagement pour les nombreuses modifications apportées en cours de contrat. En raison d'un accord sur le plan technique, Bombardier a accepté de livrer les six navettes déjà prêtes. Mais sur le plan financier, rien n'est réglé, et au final cela pourrait être à la Haute cour de justice britannique *de trancher ce différend financier.* Bombardier a déjà provisionné la *moitié des 2 milliards réclamés* sur son exercice 1992-1993.

Les déboires rencontrés dans la construction des navettes sont la *seule ombre à porter au tableau* du groupe québécois. Cela ne l'a pas *empêché d'augmenter son bénéfice* net de 23 %, qui atteint 565 millions de francs au 31 janvier 1993, date de clôture de l'exercice. Son chiffre d'affaires a dépassé 4,4 milliards de dollars canadiens, soit environ 19 milliards de francs. 1992 a permis la double acquisition de l'avionneur de Havilland et du constructeur de matériel de transports UTDC.

Malgré la déprime du secteur aéronautique, Laurent Beaudoin, président de Bombardier, se montre particulièrement confiant sur le secteur des avions régionaux et d'affaires où son groupe est présent *des deux côtés de l'Atlantique* avec quatre entités – Canadair, de Havilland, Learjet et Short Brothers –, ce qui lui permet de couvrir *«tous les segments du marché»*. Le redressement du groupe irlandais Shorts, repris en 1989, est même *«plus rapide que prévu»*. Une joint-venture dans le domaine des missiles a été *mise au point* avec Thomson-CSF, et une autre avec Hurel-Dubois dans les nacelles. Au passage, Bombardier a pris 10 % de l'équipementier français.

Enfin, dans ce qui constitue le métier d'origine du groupe canadien – les produits de consommation motorisés du type motoneige ou motomarine – Bombardier conforte son avance sur ses principaux concurrents, conservant à lui seul entre un quart et un tiers du marché mondial. Les bénéfices de *ce secteur représentent* 20 % de l'ensemble de ceux du groupe Bombardier.

ALAIN BEUVE-MÉRY

Avant la fusion du constructeur scandinave avec Renault

Volvo et l'Etat suédois se partagent Procordia

STOCKHOLM

de notre correspondante

Il aura fallu un an et demi de calculs et de négociations pour que Volvo et le gouvernement suédois finissent par mettre un terme à *leur brouille initiale et à s'entendre* sur le partage de Procordia dont ils étaient depuis 1990 les deux principaux propriétaires. Lors d'une conférence de presse, jeudi 3 juin à Stockholm, les principaux acteurs de l'affaire – le premier ministre conservateur Carl Bildt, son ministre de l'industrie, Per Westerberg, le président de Volvo, Pehr Gyllenhammar et le PDG du groupe, Sören Gyll – ont présenté les mécanismes de l'opération.

Procordia cesse désormais d'être un conglomérat réunissant sous un même chapeau un secteur agroalimentaire et un secteur de produits *pharmaceutiques*. Volvo, avec 74 % des parts, devient actionnaire majoritaire du nouveau groupe agroalimentaire qui portera le nom de BCP (Branded Consumer Products) et en prendra, à terme, le contrôle total. Quant à sa part dans le nouveau Procordia, c'est-à-dire, les produits pharmaceutiques (Kabi Pharmacia, Erbamont et Pharmacia Biotech), elle sera de 25 % avec possibilité de la porter à 35 % lorsque le reste des actions sera mis sur le marché par le gouvernement suédois dans la deuxième phase de la privatisation de Procordia, qui devra être achevée en décembre 1995.

Pour M. Gyllenhammar, *«cet accord renforce la position de Volvo. Le fait que nous ayons réglé nos problèmes avec le gouvernement suédois devrait être perçu de manière positive par le gouvernement français»*. Un premier pas vers la fusion avec Renault? *«En tout cas une poursuite de l'intégration des deux groupes»*, réplique-t-il.

Le contrôle de BCP (qui a dégagé un bénéfice de 1,2 milliard de couronnes en 1992), permettra en effet au constructeur suédois de recueillir dans ses caisses un revenu régulier assuré. Tout comme ses 25 % dans le nouveau Procordia. Néanmoins, pour Volvo, le contrôle des produits pharmaceutiques eût en fait été peut-être préférable à celui de *l'agroalimentaire, dont il s'était* débarrassé en 1990, en le vendant... à Procordia contre une participation dans ce groupe à égalité avec l'Etat suédois.

FRANCOISE NIETO

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **La chaîne de pharmacie Boots améliore son bénéfice annuel de 19 %.** – Boots Co., première *chaîne britannique* de pharmacies, a annoncé jeudi 3 juin une hausse *de 19 % de son bénéfice annuel* grâce à une augmentation de ses ventes et de ses marges dans la distribution de médicaments et de produits de toilette, ainsi qu'une réduction de plus de moitié de ses frais financiers. Le résultat imposable s'est élevé à 405,2 millions de livres (3,40 milliards de francs) pour l'exercice annuel clos en mars contre 340,7 millions un *an plus tôt sur un chiffre d'affaires* en hausse de 8 % à 3,96 milliards *de livres contre 3,66 milliards.*

□ **Mazda annonce une chute de *son bénéfice annuel de 68,3 %*.** – Mazda Motor Corp. vient d'annoncer à Tokyo une chute de 68,3 % de son bénéfice imposable (société mère) à 6,2 milliards de yens (310 millions de francs) pour l'exercice 1992. Durant cette période (avril 1992-mars 1993), le chiffre d'affaires du grand constructeur automobile japonais, installé à Hiroshima, a aussi baissé de *4,9 % à 2 191 milliards* de yens. Les exportations, dont le *volume est le double de celui des* ventes domestiques, ont augmenté en valeur de 0,9 % mais ont baissé de 7 % en volume (800 000 véhicules).

□ **Jacques Bogart (parfums) : résultat net part du groupe en hausse de 71 %.** – Le groupe Jacques Bogart (parfums) a réalisé en 1992 un résultat net, part du groupe, de 14,3 millions de francs, contre 8,4 millions pour l'exercice 1991, soit une hausse de 71 %. *Jacques Bogart, qui exploite* notamment les parfums Balenciaga et Ted Lapidus, a effectué des ventes consolidées de 345,6 millions de francs contre 328,1 millions l'année précédente.

CONCESSION

□ **Ansaldo Trasporti remporte le contrat du métro de Birmingham.** – La société italienne Ansaldo Trasporti, associée au constructeur britannique Taylor Woodrow, a remporté l'appel d'offres de la ville de Birmingham pour la réalisation d'un métro léger. C'est le premier contrat remporté à l'ex*port dans ce domaine* par Ansaldo Trasporti, filiale du groupe Ansaldo Finmeccanica et surtout connu sur le marché de la signalisation. La concession d'une durée de vingt-trois ans (trois ans de travaux et vingt ans d'exploitation) porte sur la construction d'une première ligne dont l'ouverture est prévue pour 1997. Sont ultérieurement envisagées deux autres lignes, ce qui portera l'ensemble du réseau à 80 kilomètres. Le coût de réalisation et de gestion de la *première ligne est évalué à* 255 millions de livres, soit environ 2,1 *milliards* de francs.

ALLIANCE

□ **US West dépose une offre commune avec Matav en Hongrie.** – Le groupe américain de télécommunications US West s'est allié au groupe public hongrois Matav pour déposer une offre conjointe dans l'appel d'offres lancé par le *gouvernement pour la constitution* d'un réseau de téléphones cellulaires en Hongrie. L'appel d'offres pour un réseau de 900 mégahertz a été lancé en octobre 1992. US West et Matav établiraient une société commune en concession pour gérer un réseau digital Global System Mobil (GSM), susceptible de créer plusieurs centaines d'emplois et d'investir des centaines de millions de dollars au cours de ses dix premières années *d'existence en Hongrie*. US West et Matav ont déjà établi une joint-venture il y a deux ans. Baptisée Westel, elle est chargée d'élaborer un réseau national de téléphone mobile à 450 mégahertz. Les travaux ont nécessité un investissement total de 85 millions de dollars (359 millions de francs).

INNOVATIONS

□ **ATT (télécommunications) lance un nouveau service mondial.** – L'opérateur américain des télécommunications ATT a annoncé récemment la mise en place d'un nouveau service «voix-données» baptisé *«WorldSource»* offrant, partout dans le monde, les mêmes caractéristiques. Ce service sera disponible dans un premier temps *sur l'Asie avant d'être étendu à* l'Europe au début de 1994. Il devrait permettre aux sociétés multinationales d'échapper aux difficultés traditionnelles auxquelles elles étaient jusqu'à présent confrontées par suite des différences techniques entre les opérateurs de communications. *Désormais, précise ATT, les utilisateurs* pourront profiter d'une formule *«guichet unique»* pour la prise de commande, la fourniture et la maintenance dans le monde entier. La facturation des services WorldSource sera consolidée et facturée dans la devise, le pays et la langue choisis par le client.

□ **France Télécom et Apple lancent le PowerBop, ordinateur portable *utilisable sur le réseau de téléphone sans fil, Bi-Bop*.** – Le constructeur informatique Apple et France Télécom lancent le PowerBop, un micro-ordinateur portable utilisable à partir du nouveau réseau de téléphone sans fil Bi-Bop, installé récemment à Paris et à Strasbourg, ont annoncé récemment l'opérateur public et la filiale française d'Apple. Le *PowerBop, issu de la famille* des Notebooks d'Apple (il possède les caractéristiques du PowerBook 180), permet d'envoyer des fax, d'échanger des documents et de consulter les services Minitel depuis la rue, de chez soi ou de son bureau. Muni d'un modem radio, il est utilisable à proximité des bornes radio du nouveau service de radiotéléphone Bi-Bop. Il fonctionne également sur le réseau téléphonique traditionnel. Commercialisé en juin, le PowerBop sera vendu 2 500 francs plus cher que l'actuel PowerBook 180, actuellement commercialisé entre 20 000 et 25 000 francs.

CESSION

□ **Philips cède ses appareils de mesure à l'américain Fluke.** – Le groupe électronique néerlandais Philips va céder la plus grande partie de ses activités d'appareils de mesures et de tests à la compagnie américaine John Fluke pour *33,8 millions de dollars (182 millions* de francs). Au total, 920 *salariés de Philips passeront sous* le contrôle de Fluke. La compa*gnie américaine est active dans le* domaine des appareils de mesures *électroniques et compacts. Elle* emploie 2 200 personnes dans le *monde et réalise un chiffre* d'affaires annuel de 240 millions de dollars environ.

CRISE

□ **L'américain John Deere va supprimer un quart de ses emplois en Europe.** – John Deere, l'un des premiers groupes mondiaux du machinisme agricole, va supprimer 2 000 emplois en France, en Allemagne et en Espagne sur les 8 000 salariés qu'elle emploie en Europe, a annoncé récemment le groupe américain. Ces suppressions d'emplois comprendront 1 200 licenciements cette année et le reste sera réparti sur les années suivantes, a ajouté l'entreprise, qui a enregistré une chute de 92 % de son bénéfice au premier semestre par rapport à la même période de 1992. – *(AFP.)*

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 4 juin ↑ Séance terne

Après le repli de la veille, la Bourse de Paris tentait timidement de se ressaisir, vendredi 4 juin, *dans un marché terne* où les opérateurs attendaient la publication des chiffres du chômage aux Etats-Unis pour le mois de mai. En hausse de 0,22 % au *début des transactions*, les valeurs françaises n'affichaient plus à la mi-séance qu'un gain minime de 0,07 %. *L'indice CAC 40 s'inscrivant, pour sa part*, juste sous son seuil de soutien des 1 870 points, à 1 869,03 points.

A l'image des autres séances de la semaine, les intervenants manquaient de direction, *le seul élément* de soutien du marché, une nouvelle baisse des taux d'intérêt, faisant défaut puisque la Bundesbank avait décidé, jeudi 3 juin, le maintien de sa politique monétaire en l'état.

La récession manifeste en Europe n'incite guère à l'achat, et certains intervenants évoquent une chute de l'indice vers les 1 830 points dans les prochaines séances. Toutefois, les grandes valeurs de la cote résistaient *plutôt bien*, notait un opérateur. Les valeurs de l'automobile souffrent en *revanche des mauvais chiffres* du marché automobile français.

Sur le MATIF, le *notionnel juin* s'échangeait vendredi matin à 116,86 contre 116,76 jeudi soir et l'échéance septembre à 116,66 contre 116,56. Le franc s'est nettement *raffermi depuis mercredi, puisque* le mark est revenu à 3,3690 francs après un brève incursion en début de semaine au dessus des 3,38 francs.

Du coté des valeurs, on relevait la hausse de Total, qui progressait, à la mi-journée, de 1,5 % dans un volume *plutôt étoffé de 156 000 titres*, ainsi que celle de CGI-Informatique (+ 6,4 %). Parmi les baisses, on notait celles d'Accor (– 3,1 %) et de La Rochette (– 7 %).

NEW-YORK, 3 juin ↓ Repli

Wall Street a modestement cédé du terrain, jeudi 3 juin, sous la pression *de prises de bénéfice* et de la nervosité des opérateurs avant la publication vendredi des chiffres du chômage américain pour mai. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à *3 544,87 points*, en baisse de 8,58 points soit un repli de 0,24 %. Les échanges ont été soutenus avec quelque 279 millions d'actions traitées. Le nombre de titres en baisse a légèrement *dépassé* celui des valeurs en hausse : 978 contre 883 ; 658 titres ont été inchangés.

L'annonce d'une hausse de 5 000 à 344 000 des demandes d'allocations chômage pour la semaine achevée au 29 mai a également pesé sur le marché.

Wall Street a souffert en outre de la remontée des cours de l'or et de l'argent, qui a réveillé les inquiétudes des opérateurs sur une accélération de l'inflation.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est descendu à 6,85 % contre 6,87 % mercredi.

Le titre d'une des principales compagnies d'assurances américaines, Allstate, *a été introduit* à Wall Street jeudi et a fini à 29-3/8, en hausse de 2-3/8. *Ford a gagné 2-3/8 à 55-3/8* et International Paper 1-1/8 à 67-3/8.

VALEURS	Cours du 2 juin	Cours du 3 juin
Alcoa	69 3/8	69 3/8
ATT	62	61 1/2
Boeing	39 3/4	39 3/4
Chase Manhattan Bank	30 3/4	30 3/8
Du Pont de Nemours	52 3/4	52 1/4
Eastman Kodak	50 7/8	50 3/4
Exxon	64 3/4	65
Ford	53	55 3/8
General Electric	94	94 1/8
General Motors	40 1/4	41
Goodyear	41 1/2	40 1/8
IBM	53 7/8	53 7/8
ITT	84 5/8	84 3/4
Mobil Oil	70 3/8	70 1/2
Pfizer	72 1/4	71 1/2
Schlumberger	66 1/2	66 3/8
Texaco	64 5/8	64 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	138 7/8	138 7/8
Union Carbide	19	18 3/4
United Tech.	53 1/4	53 3/8
Westinghouse	15 1/4	15 1/8
Xerox Corp.	76 3/8	76 3/8

LONDRES, 3 juin ↓ Prises de bénéfice

Les valeurs ont été affaiblies par des *prises de bénéfice*, jeudi 3 juin, au Stock Exchange, et par l'absence d'une baisse des taux d'intérêt allemands. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse *de 10,2 points (0,3 %) à 2 852,8* points. Le recul de Wall Street à l'ouverture a contribué aux pertes en fin de séance. Le volume des échanges a diminué à 565,1 millions de titres contre *591,1 millions la veille.*

Les titres immobiliers, qui s'étaient envolés mercredi en réaction au partenariat entre l'homme d'affaires George Soros et British Land, étaient en tête des baisses, suivis des banques. British Airways a cédé 6,5 *pence à 297,5 sous la menace d'une* grève des employés de cabine et du personnel au sol vendredi. British Telecommunications (BT), qui avait *annoncé mercredi la formation d'une* joint-venture avec l'américain MCI Communications, a baissé de 3,5 pence à 418. BT va réduire ses tarifs vers l'Amérique du Nord et l'Europe à partir de *juillet.*

VALEURS	Cours du 2 juin	Cours du 3 juin
Allied Lyons	5,28	5,22
B.P.	3,08	3,08
B.T.R.	6,05	6,04
Cadbury	4,47	4,47
De Beers	11	11,75
Glaxo	6,06	5,98
G.U.S.	29,13	29,13
I.C.I.	6,74	6,85
Reuters	13,72	13,82
RTZ	6,73	6,83
Shell	6,05	6,04
Unilever	10,26	10,19

TOKYO, 4 juin ↓ Recul

La Bourse a clôturé en baisse, vendredi 4 juin, après une évolution en dents de scie, des prises de bénéfice ayant effacé son avance initiale et mis fin à trois séances consécutives de hausse. L'indice Nikkei a perdu *193,76 points, soit 0,92 %*, à 20 882,24 points. Environ 550 millions d'actions ont été traitées.

La cote a également été affectée par des ajustements de positions de *fin de semaine, mais les pressions* dues aux dénouements d'arbitrages se sont allégées, selon des opérateurs. L'un d'eux a noté que le marché a manqué d'élan, *«mais qu'il y a eu une assez bonne demande sur les bancaires et les valeurs vedettes»*.

VALEURS	Cours du 3 juin	Cours du 4 juin
Ajinomoto	1 390	1 390
Bridgestone	1 400	1 380
Canon	1 450	1 410
Fuji Bank	2 320	2 320
Honda Motors	1 390	1 390
Matsushita Electric	1 310	1 350
Mitsubishi Heavy	727	717
Sony Corp.	4 730	4 690
Toyota Motors	1 700	1 690

CHANGES

Dollar : 5,3850 F ↓

Le dollar se repliait très légèrement vendredi matin 4 juin au cours des premiers échanges entre banques, à *5,3850* francs. Le Deutschemark restait très déprimé. Il cotait 3,3699 francs contre 3,3714 francs jeudi (cours Banque de France) malgré le maintien à leur niveau des taux directeurs de la Bundesbank.

FRANCFORT	3 juin	4 juin
Dollar (en DM)	1,6015	1,5983
TOKYO	**3 juin**	**4 juin**
Dollar (en yens)	107,87	107,26

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (4 juin)	7 7/8-7 15/16 %
New-York (3 juin)	3 %

BOURSES

	2 juin	3 juin
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	513,51	512,82
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 875,84	1 867,92
NEW-YORK *(indice Dow Jones)*	**2 juin**	**3 juin**
Industrielles	3 553,45	3 544,87
LONDRES *(indice «Financial Times»)*	**2 juin**	**3 juin**
100 valeurs	2 863,00	2 852,80
30 valeurs	2 230,20	2 225,40
Mines d'or	182,50	187,40
Fonds d'Etat	95,04	95,11
FRANCFORT	**2 juin**	**3 juin**
Dax	1 625,21	1 629,62
TOKYO	**3 juin**	**4 juin**
Nikkei Dow Jones	21 076,00	20 882,24
Indice général	1 676,13	1 671,70

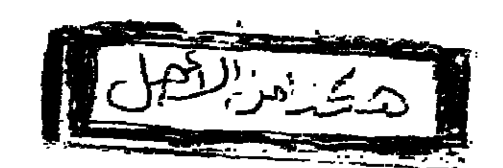
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3840	5,3860	5,4410	5,4460
Yen (100)	5,0223	5,0262	5,0764	5,0834
Ecu	6,5700	6,5753	6,5676	6,5777
Deutschemark	3,3695	3,3700	3,3678	3,3707
Franc suisse	3,7711	3,7752	3,7924	3,7994
Lire italienne (1000)	3,6851	3,6891	3,6565	3,6632
Livre sterling	8,3064	8,3150	8,3404	8,3548
Peseta (100)	4,3057	4,3091	4,2643	4,2733

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Ecu	7 7/8	8	7 1/2	7 5/8	7 1/4	7 3/8
Deutschemark	7 11/16	7 13/16	7 1/2	7 5/8	7 3/16	7 5/16
Franc suisse	5 1/16	5 3/16	5	5 1/8	4 7/8	5
Lire italienne (1000)	10 7/16	10 11/16	10 7/16	10 11/16	10 5/16	10 9/16
Livre sterling	5 7/8	6	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	11 1/2	12 1/2	10 7/8	11 7/8	10 1/2	11 1/2
Franc français	7 3/4	7 7/8	7 7/16	7 9/16	7 3/16	7 5/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 4 JUIN

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5570	C.N.E 3%	5490	5480	5470	+0 74
1065	B.N.P. T.P.	1070	1070	1069	-0 09
910	Cr.Lyon. T.P.	920	916	916	-0 43
1887	Renault T.P.	1880	1899	1870	-0 53
1910	Rhone Poul. T.P.	1960	1965	1970	+0 51
1123	Saint Gobain T.P.	1140	1140	1140	....
911	Thomson T.P.	922	939	939	+1 84
605	ACCOR	607	607	588	-3 13
705	Air Liquide	708	708	707	-0 14
620	Alcatel-Alsthom	619	616	619	....
1960	Als.Superm.	2170	2180	2190	+0 92
335	ALSPI	337	335	340	+0 89
590	AGF Sté Centrale	593	593	596	+0 51
1260	Axa (ex Cie-Midi)	1255	1251	1255	....
142	Bafip	137	....	....	....
60	Bail-Equipem.	60 80	61 10	62 60	+2 96
915	Bail Investiss.	930	930	926	-0 43
450	Bancaire	470 10	476	477	+1 47
640	Bazar H.-V.	630	627	626	-0 63
1190	Berger (M.)	1175	1175	1175	....
435	Bertrand Faure	430	430	430	....
1090	Bic	1100	1100	1097	-0 27
1129	B.I.P.	1100	1100	1100	....
162	BIS	157 50	159	159	+0 95
545	BNP (CI)	550	546	548	-0 36
480	Bolloré Tech.	450	460	450	....
2440	Bongrain	2540	2541	2530	-0 39
535	Bon-Marché	512	512	502	-1 95
625	Bouygues	652	646	646	-0 92
90	BP France	87	88	86 50	-0 57
880	BSN	862	863	859	-0 35
1270	Canal Plus	1279	1284	1285	+0 47
188	Cap Gem.S.	181 90	183	182 50	+0 33
193	Carnaudmetalbox	198 20	199	199 50	+0 66
2610	Carrefour	2610	2609	2600	-0 38
135	Casino	138	138	137 60	-0 29
107	Casino ADP	105	106 10	106 30	+0 29
600	Castorama D.I.	589	589	590	+0 17
230	C.C.F.	239	238 50	238	-0 42
30	CCMC Ly	30	30	30 40	+1 33
485	C.D.M.E.	472	469	465	-1 48
188	C.E.G.I.D.	200	200	197	-1 50
40	Centrest (Ny)	40	40	39 50	-1 25
345	C.E.P. Comm.	354	358	360	+1 69
71	Cerus	76 70	76 90	78 30	+2 09
1220	Cetelem	1270	1250	1252	-1 42
285	CF Int.	284	286	286	+0 70
365	CGI Info.	291 40	300	310	+6 38
1040	CGIP	1082	1090	1097	+1 39
600	CSP	625	....	....	....
1000	Chargeurs S.A.	994	984	989	-0 50
250	Christian Dior	267 40	267	262	-2 02
435	CICA (M)	428	....	....	....
315	Ciments franc.	330	330	322	-2 42
550	Clarins	563	557	565	+0 36
345	Club Méditer.	343 90	341 90	341 30	-0 76
915	Coflexip?	964	959	956	-0 83
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1310	Compt Mod.	1322	1320	1312	-0 76
325	CPR (Paris Rés.)	330	328 50	328	-0 61
1010	Créd. Foncier	1040	1036	1035	-0 48
400	Crédit Loc France	397	397	397 80	+0 20
820	Cr Lyon (CI)	835	830	832	-0 47
1310	Credit Nat.	1260	1262	1265	+0 40
585	CSEE	543	548	539	-0 74
3580	Damart	3525	....	....	....
509	Dassault Aviation	519	510	529	+1 93
280	Dassault Elect.	288 50	289	288 40	-0 03
1610	De Dietrich	1575	1580	1580	+0 32
485	Degremont	514	514	510	-0 78
38	Dév.R.d.C.(Li)	39 95	39 95	39	-2 38
80	Dév.R.Sud-Est	85	....	....	....
250	DMC	253	251	253 40	+0 16
485	Docks France	482 20	482	482	-0 04
127	Dynaction	128 30	127	127 50	-0 62
2100	Eaux (Gle)	2210	2220	2203	-0 32
645	E.B.F.	829	843	802	-4 29
425	Ecco	412	413 70	412	....
945	Eiffage (ex Foug.)	964	965	965	+0 10
365	Elf Aquitaine	379 40	379 90	380	+0 16
940	ElfSanofi(ExSanofi)	915	921	920	+0 55
305	Esp-Elf (Certif)	304	305	306	+0 66
730	Eridania-Beghin	718	720	720	+0 28
435	Essilor	437 10	437 50	441 80	+1 08
230	Essil.Inc.(DP)	240	237 50	241	+0 42
725	Esso	720	720	720	....
1600	Eurafrance	1809	1802	1807	-0 12
480	Euro RSCG	500	501	500	....
65	Eurodisneyland	65 30	65 80	66	+1 07
1090	Europe 1	1034	1050	1033	-0 10
33	Eurotunnel	35 60	35 60	35 30	-0 84
131	Finextel	133	132 60	133	....
310	Fives Lille	303 50	301 50	301 50	-0 66
3820	Fromager. Bel	3851	3850	3850	-0 03
1490	Gal.Lafayette	1526	1549	1521	-0 33
405	G.A.N.	418	414	408 20	-1 68
330	Gascogne (B)	317	317	318	+0 32
1420	Gaz et Eaux	1390	1390	1400	+0 72
680	Géophysique	638	647	602	-5 64
700	Groupe André SA	866	861	866	....
555	Groupe Cité	570	585	551	-3 33
425	GTM-Entrep.	428	428	411	-3 97
1400	Guyenne-Gasc.	1426	1416	1416	-0 70
420	Havas	426	429 50	427 10	+0 26
220	Idia	206 10	208	204 60	-0 78
405	Imétal	413	420	418	+1 21
130	Immob. Phénix	136	136 50	137	+0 74
177	Ingénico	178	176	178 90	+0 51
9720	Inst. Mérieux	9900	9900	9900	....
530	Interbail	540	541	540	....
470	Intertechnique	441 10	430	420	-4 78
1010	J. Lefebvre	1037	1026	1051	+1 35
580	Klépierre	561	550	550	-1 96
840	Labinal	590	630	590	....
330	Lafarge	354 80	355 50	355 40	+0 17
95	Lagardère Group.	97	95 50	96 60	-0 41
195	Lapeyre	202 50	202	201	-0 74
255	Labon	256	268	271	+5 86
4320	Legrand	4201	4210	4200	-0 02
2480	Legrand (DP)	2510	2515	2502	-0 32
166	Legris Industries	162 10	162	162	-0 06
900	Locindus	891	885	891	....
3580	L.V.M.H.	3575	3595	3593	+0 50
436	Lyon.Eaux/Dumez	435	436 50	435	....
37	Majorette Ly	37	....	....	....
315	Mar. Wendel	323	320 50	320	-0 93
115	Matra-Hachette	117	116 90	117	....
70	Metaleurop	65 85	65 90	65 60	-0 38
15	Métrologie In.	14 90	14 80	14 80	-0 67
147	Michelin	134 70	133 70	133 80	-0 67
93	Moulinex	92 90	92	91 20	-1 83
970	Navig. Mixte	959	955	955	-0 42
140	Nord-Est	141 40	142	142 20	+0 57
440	Nordon (Ny)	467	480	465	-0 43
59	Olipar	58 70	57 40	58 50	-0 34
1030	Oréal	1019	1023	1022	+0 39
410	Paribas	387 80	387 10	388 70	+0 23
193	Pechiney Int.	198 50	198	197 10	-0 71
280	Pechiney (CIP)	285 10	288	285 10	...
380	Pernod Ricard	378	379 90	376 50	-0 40
535	Peugeot	515	518	506	-1 75
735	Pinault-Printemps	750	748	745	-0 67
790	Plastic-Omn.	802	802	798	-0 50
285	Poliet	306	306	306	....
....	Publ. Filipacchi	672	678	670	-0 30
805	Primagaz	828	826	826	-0 24
745	Promodès	790	789	783	-0 89
255	Radiotechn.	285 30	289 50	286	+0 26
7580	Redoute (La)	7400	7370	7250	-2 03
150	Rémy Cointreau	154	155	155	+0 65
515	R. Poulenc A	545	544	544	-0 18
32	Rochette (La)	30 10	30	28 50	-5 32
505	Roussel Uclaf	555	554	550	-0 90
3240	R. Impé.Ly	3201	3225	3225	+0 75
160	Sade (Ny)	161	181	158	-1 86
3370	Sagem	3470	3351	3360	-3 17
465	Saint Gobain	480 50	480 10	481	+0 10
1090	Saint Louis	1170	1180	1178	+0 68
1440	Salomon Ly	1400	1391	1400	....
350	Salvepar (Ny)	371	370	372	+0 27
1780	S.A.T.	1650	....	....	....
390	Saul. Chât.	376 10	385	376 40	+0 08
750	Saupiquet (Ns)	760	773	760	....
645	Schneider	840	844	843	+0 47
15 50	SCOA	14 80	14 60	14 75	-0 34
600	Scor s.a.	580	599	599	+3 28
415	S.E.B.	434	428 50	430 20	-0 88
490	Sefimeg	473	473	472	-0 21
169	Selectibanque	170 10	170 20	170 20	+0 06
172	Sextant A.	170	167 80	169 90	-0 06
755	SFIM	765	765	765	....
210	S.G.E.	225	225 90	225	....
520	Simco	516	523	512	-0 78
640	S.I.T.A.	633	630	635	+0 32
1010	St. Rossignol	1040	1040	1041	+0 10
480	Sligos	485	484	485	..
595	Société Géné.	602	604	599	-0 50
44	Sodexco (B)	45	....	....	....
76	Sodero (Ns)	70 05	68 50	68 05	-2 86
920	Sodexho	898	901	911	+1 45
110	Sogerap (Ny)	110	110	110	...
1360	Som-Allib.	1497	1499	1483	-0 94
530	SOPHIA	529	525	525	-0 76
1240	Sovac	1230	1232	1245	+1 22
395	SPEP	386	389 50	392	+1 56
350	Spie-Batignol.	361	360	367	+1 66
540	Strafor Facom	507	500	498 10	-1 76
285	Suez	282 10	282 80	282 40	+0 11
1200	Synthelabo	1168	1199	1158	-0 86
157	Thomson CSF	162 80	165 50	164 80	+1 23
250	Total	265 50	268 50	269 50	+1 51
198	– (certif.)	205	208	208	+1 46
530	U.A.P.	550	553	554	+0 73
255	UFB Locab.	278	271	271	-2 52
225	U.G.C. DA (Robur)	214	212 50	211	-1 40
500	UIC	537	540	540	+0 56
565	UIF	550	541	542	-1 45
840	UIS	860	848	848	-1 40
415	Usinor	405	402	402	-0 74
740	Valéo	774	770	760	-1 81
165	Vallourec	144 90	143	143 50	-0 97
330	Via Banque	332	332	334	+0 60
250	Worms et Cie	239 90	236	237	-1 21
1620	Zodiac	1654	1654	1650	-0 24
1020	Elf Gabon	1015	1014	1015	....
97	Amax	123	122 10	121 70	-1 06
130	Amer. Barrick	123	122 10	123	....
151	Amer. Express	151 70	154 90	155	+2 18
315	A.T.T.	334 40	332 10	331 60	-0 84
164	Anglo Amer.C.	165	162 40	158 50	-3 94
360	Amgold	345	351	340 10	-1 42
245	Banco Santander	241 10	241 10	248 50	+3 07
745	B.A.S.F.	780	782	780	....
865	Bayer	880	890	890	+1 14
45	Bleeheim Plc.	42	41	40 75	-2 98
58	Bdfelefonos?	55 90	55 30	54 60	-2 33
159	Chase Manh.	165 20	163 60	163 60	-0 97
1880	Daimler Benz	1861	1874	1874	+0 70
99	De Beers	92 15	93	93	+0 92
2320	Deutsche Bank	2269	2283	2282	+0 57
1240	Dresdner Bank	1229	1231	1245	+1 30
65	Driefontein	67 60	67	67 10	-0 74
280	Du Pont-Nem.	286 60	283 30	283 30	-1 15
280	Eastman Kodak	276 50	275 50	275 50	-0 36
21	East Rand	22 45	22 10	22	-2 00
67	Echo Bay	63	62 90	62	-1 59
164	Electrolux	168 20	....	....	....
229 54	Ericsson	240 50	243	242	+0 62
355	Exxon Corp.	348 10	352 40	352 40	+1 24
295	Ford Motor	284	298 40	298 20	+5 00
60	Freegold	57	56	56 60	-0 70
14 50	Gencor	13 95	13 90	13 90	-0 36
505	Gén. Elect.	508	512	510	+0 20
220	Gén. Motors	217 50	221 90	222	+2 07
360	Gén. Belgique	356	...	....	..
34	Gd. Métropol.	34 20	34 10	34 20	...
40	Guinness	39 25	39 25	39 50	+0 64
20	Hanson PLC	20	19 85	19 85	-0 75
25	Harmony Gold	27 95	27 60	27 80	-0 54
460	Hewlett Packard	462 60	466	466	+0 73
43	Hitachi	44 25	44 25	44 25	....
810	Hoechst	820	....	....	....
51 79	I.C.I.	55 10	57 50	57 20	+3 81
270	I.B.M.	286 10	293 30	292 80	+2 27
445	I.T.T.	458 60	460	457 90	-0 15
210	Ito Yokado	215 50	216 30	217	+0 70
63	Matsushita	65 65	67 15	67 15	+2 29
260	Mc Donald's	272 30	278 50	279	+2 46
210	Merck	204	200 90	200 80	-1 57
615	Minnesota M.	623	626	626	+0 48
52	Mitsubishi	54 90	54 06	54 70	-0 36
380	Mobil corp.	382 60	....	....	....
355	Morgan J.P.	353	359 40	359 40	+1 81
4200	Nestlé	4188	4205	4220	+0 76
140	Norsk Hydro	142 70	141 70	141 70	-0 70
154	OFSI	141 50	144	142 80	+0 92
1370	Pétrofina	1303	1311	1309	+0 46
275	Philip Morris	272	273 70	273 90	+0 70
78	Philips	80 20	81 85	81 75	+1 93
102	Placer Dome	95 20	94 60	95 50	+0 32
270	Procter Gamble	262	....	...	...
176	Quilmès	178	180	180	+1 12
39	Randfontein	40 90	40 90	40 40	-1 22
280	Rhone Poul. Rorer	285	285 10	287 80	+0 98
476	Royal Dutch	498 90	500	499 10	+0 04
54	RTZ	55 50	55 45	54 80	-1 62
12 91	Saat.& Saatchi	13 55	13 50	13 65	+0 74
47	St Helena	43	44 80	43 20	+0 47
355	Schlumberger	355 10	360	358 20	+0 87
51	Shell transp.	50 20	50	50	-0 40
2030	Siemens	2034	2040	2050	+0 79
230	Sony	235 60	234 40	234 40	-0 51
98	Sumitomo Bank	117	114 70	114 70	-1 97
191	T.D.K.	198	201 20	201 20	+1 62
52	Telefonica	59 20	60 10	60 05	+1 44
35	Toshiba	37 55	....	...	....
580	Unilever	571	577	583	+2 10
285	Unit.Techn.	290	290	290	....
390	Vaal Reefs	369 90	366 30	360 10	-2 65
1080	Volkswagen	1070	1094	1095	+2 34
300	Volvo	300	295	302	+0 67
137	West. Deep	140	136	138 40	-1 14
395	Xerox Corp.	412	....	....	....
118	Yamanouchi	119 70	117 70	118	-1 42
5 50	Zambia Cop.	5 25	5 30	5 35	+1 90

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
[illegible]		

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
F.I.P.P.	100	....
F.N.A.C.	2291	2280
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
Kubota	32 80	....
Noranda Mines	84	....
Olivetti priv.	3 76	....
Pfizer Inc.	391	386 40
Ricoh	39 40	....
Robeco	321 40	320 50
Rodamco NV	161 70	162 60
Rolinco	325	324
[illegible]		
Rorento N.V.	261 70	....
St-Gobain-Emballage	1990	....
Schlumberger Ind.	470	....
S.E.P.R.	1532	....
S.P.R. act. B	308	....
Waterman	1100	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	495	503	Gravograph	169	165
B.A.C.	23 70	....	Guintoli	750	750
Boiron (Ly)	475	475	I.C.C.	249	....
Boisset (Lyon)	195	198	Idianova	66	67
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	905	900	Immob. Hôtelière	1150	1150
Calberson	253	253	Internat. Computer	133	....
Cardif	990	998	I.P.B.M.	39 50	....
C.E.G.E.P.	170	170	Molex	129	....
C.F.P.I.	143	143	N.S.C. Schlumberger	659	610
C.N.I.M.	1140	1132	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	333	333
Codetour	340	339	Select Invest (Ly)	102	....
Creeks	85 20	89 10	Serbo	148	145
Dauphin	270	270	Sopra	335	335
Devanlay	1150	1205	TF1	457	459 10
Dolisos	100	....	Thermador H. (Ly)	320 10	314 90
Éditions Belfond	191	....	Unilog	230	230
Europ. Propulsion	240	241	Viel et Cie	162	160
Finacor	157	157	Y. St-Laurent Groupe	725	732
G.L.M.	600	601			

SICAV (sélection) 3/6

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Actilion	230 19	224 03+	France Garantie	270 51	269 97	Paribas Capitalisation	1731 17	1697 06
Actimonétaire C & D	31399 68	31399 68	France Obligations	475 34	470 63	Paribas Opportunités	132 54	128 68
Améri-gan	7543 29	7263 16	Francic	477 86	463 94	Paribas Patrimoine	613 56	595 69
[illegible]			[illegible]			[illegible]		
Energie	331 70	316 66	Natio Sécurité	12173 53	12173 53	Trésoricic	143756 80	143756 80
Eparcic	3978 94	3978 94	Natio Valeurs	879 52	855 98	Trilion	5447 81	5377 90+
Eparcourt-Sicav	4255 14	4244 53	Nippon-Gan	6659 87	6403 82	Uni-Associations	123 40	123 40+
Epargne Associat.	25908 37	25813 37	Nord Sud Dévelop.	1779 80	1776 25+	Uni-Foncier	1307 57	1275 68
Epargne-Unie	1387 82	1353 78	Obli-Associations	175 09	172 49	Unifrance	589 46	575 08
Eufi Cash capi	8703 18	8703 18+	Oblicic-Mondial	2900 49	2857 63	Uni Régions	1240 12	1209 87
Euroo Solidarité	1144 20	1132 87+	Oblicic-Régions	1142 53	1125 65	Univar	257 19	257 19+
Eurocic Leaders	1075 23	1043 91	Oblifutur	3243 17	3164 07	Univers Actions	1392 41	1358 45
Eurodyn	1204 17	1174 80	Oblig. tres caté.	198 08	195 15	Univers Obligations	1958 72	1910 95
Euro Gan	6420 17	6173 24	Oblilion	1557 07	1541 65+	Valorg	2266 78	2254 53
Fonsicav	15945 83	15945 83	Obliécurité Sicav	14262 78	14262 78	Valrea	58743 56	58714 20
France-gan	10707 09	10295 28	Oraction	1414 17	1379 68	Winterthur St-Honoré	232 58	222 01

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 4/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 392	....	....	....
Ecu	6 576	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 140	....	....	....
Belgique (100 F)	16 402	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	300 450	....	....	....
Italie (1000 lires)	3 680	....	....	....
Danemark (100 krd)	88 070	....	....	....
Irlande (1 iep)	8 220	....	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	8 320	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 477	....	....	....
Suisse (100 f)	379 010	....	....	....
Suède (100 krs)	74 820	....	....	....
Norvège (100 k)	79 530	....	....	....
Autriche (100 sch)	47 908	....	....	....
Espagne (100 pes)	4 315	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 510	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 234	....	....	....
Japon (100 yens)	5 014	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/6
Or fin (kilo en barre)	64400	65300
Or fin (en lingot)	64300	65300
Napoléon (20f)	370	372
Pièce Fr (10 f)	330	.....
Pièce Suisse (20 f)	373	377
Pièce Latine (20 f)	368	376
Souverain	461	470
Pièce 20 dollars	2350	2350
Pièce 10 dollars	1275	1275
Pièce 5 dollars	600	.....
Pièce 50 pesos	2385	2430
Pièce 10 florins	381	382

Marché à terme international de France — MATIF

Cotation du 3 juin 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 166 684

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	116,76	116,56	116,02
Précédent	116,60	116,40	116

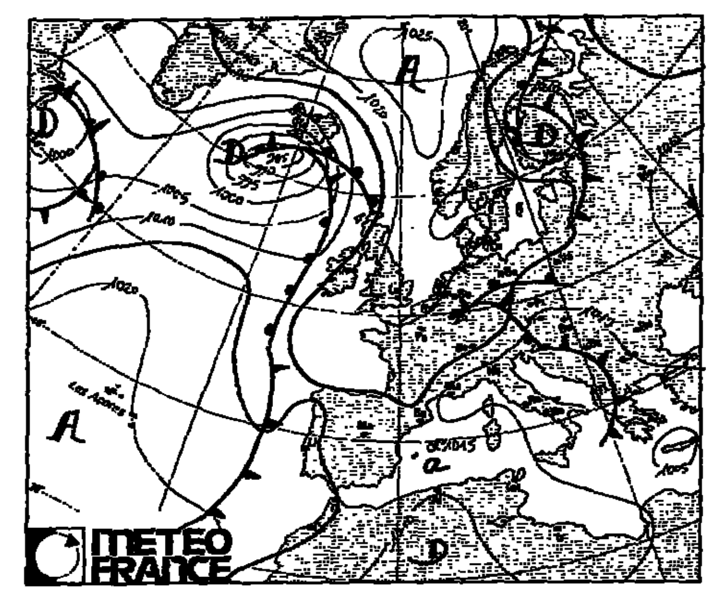
CAC 40 A TERME — Volume : 200

COURS	Juin 93	Juillet 93	Août 93
Dernier	1 856,50	1 854	–
Précédent	1 860	1 858	–

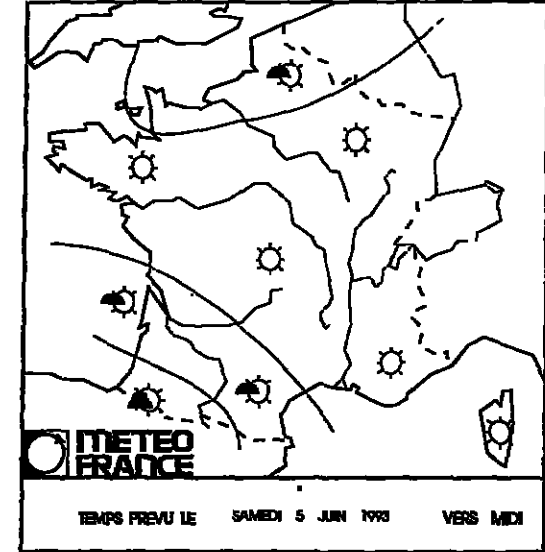
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - + : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 JUIN A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 5 JUIN 1993

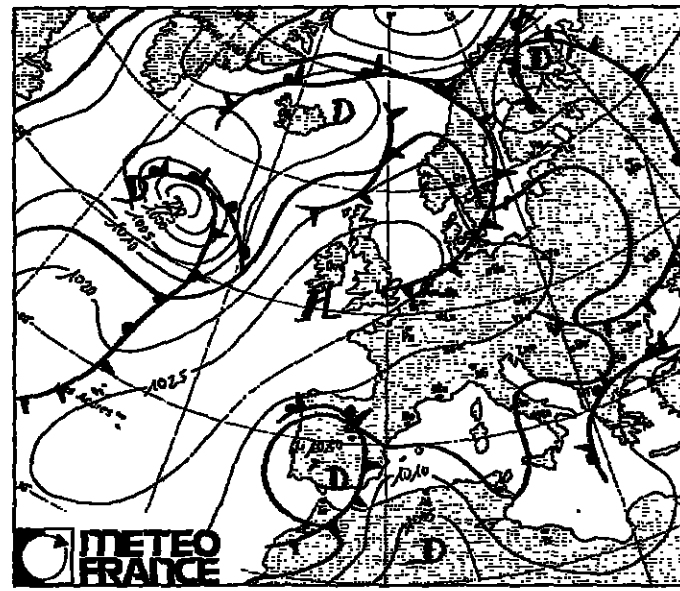


Samedi : ensoleillé, températures agréables. – Le soleil s'imposera sur toute la France, avec tout au plus quelques nuances suivant les régions : de la Manche au Nord, des passages nuageux inoffensifs seront temporairement plus nombreux le matin et en début d'après-midi. Le vent de nord-est sera sensible sur ces régions.

Par ailleurs, des nuages élevés circuleront aussi sur le sud-ouest du pays. Le temps deviendra plus orageux près des Pyrénées l'après-midi, et en soirée quelques orages éclateront sur le relief.

Les températures seront à la hausse, dépassant les valeurs de saison : les minimales s'étageront entre 9 et 13 degrés sur une bonne moitié nord du pays, jusqu'à 14/16 degrés sur les régions méridionales. Les maximales atteindront 17 à 20 degrés près de la Manche, 22 à 25 degrés sur la moitié nord, entre 25 et 29 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 6 JUIN 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs relevées le 03-6-1993 à 18 heures TUC et le 04-6-1993 à 6 heures TUC — le 04-6-93

FRANCE			
AJACCIO	22	11	D
BIARRITZ	19	12	N
BORDEAUX	21	13	C
BOURGES	18	11	C
BREST	17	10	C
CAEN	17	13	C
CHERBOURG	17	12	C
CLERMONT-FER.	16	12	C
DIJON	19	11	C
GRENOBLE	18	11	C
LILLE	17	10	D
LIMOGES	14	10	N
LYON	19	12	C
MARSEILLE	23	13	D
NANCY	18	11	C
NANTES	19	12	C
NICE	25	16	D
PARIS-MONTS.	19	14	D
PAU	21	11	N
PERPIGNAN	24	13	N
POINTE-A-PITRE	32	24	D
RENNES	19	10	C
ST-ETIENNE	17	11	C
STRASBOURG	20	13	C
TOULOUSE	20	11	N
TOURS	18	11	B

ÉTRANGER			
ALGER	27	16	B
AMSTERDAM	19	8	N
ATHÈNES	29	19	C
BANGKOK	36	29	C
BARCELONE	22	16	C
BELGRADE	27	13	N
BERLIN	20	11	D
BRUXELLES	16	12	C
COPENHAGUE	19	5	D
DAKAR	27	21	N
GENÈVE	17	8	N
ISTANBUL	26	17	D
JÉRUSALEM	28	14	D
LE CAIRE	35	25	D
LISBONNE	26	14	N
LONDRES	19	9	C
LOS ANGELES	22	16	C
LUXEMBOURG	19	12	N
MADRID	29	11	D
MARRAKECH	34	14	N
MEXICO	27	–	–
MILAN	27	6	D
MONTRÉAL	18	8	C
MOSCOU	26	13	D
NAIROBI	25	14	C
NEW-DELHI	43	–	–
NEW-YORK	22	16	C
PALMA	25	16	N
PÉKIN	33	21	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	25	13	N
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	33	16	D
SINGAPOUR	32	27	C
STOCKHOLM	13	5	N
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	25	18	N
TUNIS	29	16	N
VARSOVIE	27	14	C
VENISE	18	15	C
VIENNE	21	15	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde RADIO TÉLÉVISION

CARNET DU Monde

Naissances

Ludovic BERTRAND
et
Marie LEROY-LENA
sont infiniment heureux d'annoncer la naissance de

Joy,

le 4 avril 1993.

11 *ter*, rue Nicolo,
75116 Paris.

Jean-Louis BONAN
et
Stéphanie SCHREURS
sont heureux d'annoncer la naissance de

Pierre-Arnaud,

le 2 juin 1993.

2 *bis*, avenue Camugli,
13600 La Ciotat.

Mariages

Marie-Françoise DAVEZIES
et
Pierre-Eric ROSENBERG
se marient le 5 juin 1993.

Cécile, Rémi et François,
se réjouissent de les accompagner à la mairie.

13, avenue du Général-de-Gaulle,
94170 Le Perreux-sur-Marne.

Décès

– François, Odile, Alain et Jean-Luc, *ses enfants*,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses neveux
Et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Michel PERNET,

survenu subitement, dans sa quatre-vingt-deuxième année, chez elle, à *Genève, le 25 mai 1993.*

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).

François Pernet,
route de Donneville,
31450 Montlaur.
Odile Geneste,
14, rue du Clos,
75020 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Le docteur Jean Ragu,
M. et Mme Antoine Frey
et leurs enfants,
Les familles Ragu et Frey,
font part du décès du

docteur Janine RAGU-FREY,
ancien assistant des Hôpitaux de Paris,
professeur honoraire
à l'Institut catholique,

le 27 mai 1993, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le 3 juin 1993 au matin, après une longue et cruelle maladie,

Mme Francis RAOUL,
née Geneviève Henry,

a cessé de souffrir.

Ses cendres seront déposées dans le caveau de famille, au Père-Lachaise, immédiatement après l'incinération, qui aura lieu le mardi 8 juin, à 15 h 45.

De la part de
M. Francis Raoul,
son époux,
M. et Mme Philippe Raoul,
M. et Mme Maurice Raoul,
ses enfants,
Olivier et Geneviève, Cécile, *Adrien*, Fanély, Félix, Anne-Sophie, Paul-Emmanuel,
ses petits-enfants,
Nadège,
son arrière-petite-fille.

5, rue de Rivoli,
75004 Paris.

– Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de notre chère

Pauline SOMMER,
conservateur honoraire de la bibliothèque de l'Institut de géographie,

le 19 mai 1993 (28 iyar 5753) à Jérusalem.

De la part de
Michel Liber,
son frère,
Michel et Miriam Oppenheimer,
Féo et le grand rabbin Jacob Madar,
Claire et Raphaël Cohen,
Emmanuel et Hélène Sommer,
Cécile et Jean-Pierre Guttel,
Elie et Poria Sommer,
Sylvie et Gabriel Weil,
Eve et Shmuel Keren,
Rose et Fortunato Benjamin,
ses enfants,
Ses quarante-deux petits-enfants et ses quarante-sept arrière-petits-enfants.

9, rue Boustenay,
Jérusalem (Israël).

Remerciements

– Mme Adrien Chambon
Et ses enfants,
très touchés des marques de sympathie reçues lors du décès de

M. Adrien CHAMBON,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

– *Janine Guibert*
Et sa famille,
vous prient de bien vouloir penser à

Etienne GUIBERT,

qui aurait eu soixante-treize ans le 4 juin 1993.

– *La police de Vichy, complice des nazis, a arrêté, à Paris,*

David HORER,

qui fut déporté, le 5 juin 1942, par le convoi no 2, pour le camp d'extermination d'Auschwitz, où il a disparu.

Sa fille ne l'oublie pas.

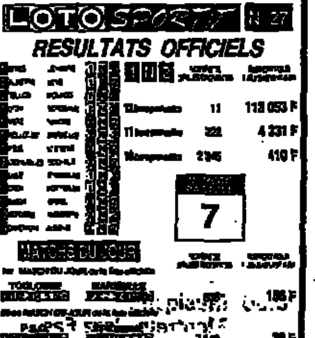
– *Une pensée est demandée à la mémoire de*

Jean PUCELLE.

5 juin 1981.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F



WEEK-END D'UN CHINEUR

Faites le plein de verre creux

L'expression « verre creux » désigne, à la Renaissance, la production utilitaire, par opposition au « verre plat », vitraux et fenêtres. Rare à l'époque, le verre utilitaire s'impose au fil des siècles pour se retrouver au dix-neuvième siècle sur presque toutes les tables.

A Sens, une importante collection de verres sera dispersée dimanche. Les pièces dix-septième et dix-huitième, fabriquées à l'unité et non par séries, peuvent se rassembler par types avec des dimensions et des décors voisins. Les modèles présentés ici sont estimés entre 800 et 1 000 francs. Au dix-neuvième siècle, le cristal prend le relais du verre sur les tables bourgeoises. Les séries anciennes démarrent à 350 francs pour six verres à liqueur, entre 600 et 800 francs pour douze verres à vin, et à partir de 1 000 francs pour douze coupes à champagne. Les carafes sont entre 500 et 1 000 francs, et les grands services de 24, 36, 48 ou 62 verres varient entre 5 000 et 12 000 francs. Bon à savoir, les pièces antérieures aux années 30-40 ne sont jamais marquées à l'acide par le fabricant.

Non utilitaires, les verres décoratifs n'en sont pas moins très pratiques pour offrir des cadeaux personnalisés, gravés de lettres de l'alphabet, d'animaux, de scènes en tout genre. Dix-neuvième ou début de siècle, ils valent entre 500 et 5 000 francs suivant la beauté et la rareté du décor. Parmi les belles pièces proposées dimanche, un verre de Bohême judaïque de couleur miel, orné du portrait de Théodore Herzl et estimé 5 000 francs.

CATHERINE BEDEL

Ici et là

Paris

• Dimanche 6 juin

Drouot-Montaigne, 20 h 30 : verres contemporains.

Ile-de-France et environs

• Samedi 5 juin

Compiègne, 14 heures : livres, gravures.

• Dimanche 6 juin

Chartres, 10 heures : affiches, 14 heures : arts publicitaires, plaques émaillées ; **Coulommiers**, 14 h 30 : moulins à café ; **Fontainebleau**, 14 h 30 : orfèvrerie, bijoux ; **Provins**, 14 heures : bijoux, objets de vitrine ; **Sens**, 14 heures : verrerie, objets d'art ; **Tonnerre**, 14 h 30 : cartes postales, vieux papiers ; **Versailles** (Rameau), 14 h 30 : argenterie, bijoux ; **Versailles** (Chevau-Légers), 10 h 30 : argenterie, bijoux, 14 h 30 : orfèvrerie, bijoux.

Plus loin

• Samedi 5 juin

Amiens, 14 h 30 : armes, cannes ; **Bordeaux**, 14 heures : livres ; **Gien**, 14 heures : photographies, chromos ; **Marseille** (Prado), 14 h 30 : bijoux, horlogerie ; **Royan**, 14 h 30 : armes, objets de marine.

• Dimanche 6 juin

Châlons-sur-Marne 14 heures : Haute Époque ; **Honfleur**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Le Mans**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Lyon** (Brotteaux), 16 heures : mobilier, tableaux ; **Montluçon**, 14 heures : plaques émaillées, vieux papiers ; **Neuville-de-Poitou** (Vienne), 14 h 30 : arts publicitaires ; **Orléans** (Notre-Dame-du-Chemin), 10 h 15 et 14 heures : affiches, vieux papiers ; **Rouen**, 14 h 30 : archéologie, art africain.

Foires et Salons

Paris (boulevard Blanqui), **Cannes, Caen, Saint-Brieuc,** *Calais, Meyrargues (Bouches-du-Rhône).*

□ **Foire à la brocante en vallée d[e la] Bièvre.** – Pour la dixième année, l[a] commune de Vauhallan (Essonne) organise, dimanche 6 juin, un[e] foire à la brocante. Ce petit villag[e] de la vallée de la Bièvre, chère [à] Victor Hugo, accueille sur [sa] grand-place des professionnels [de] l'ancien, de la carte postale au bu[f]fet d'époque, mais aussi les hab[i]tants qui, à cette occasion, sorte[nt] de leur grenier et vendent quelqu[es] reliques du passé.

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Ronde d'inspection

LES sinistrés de Vaison-la-Romaine, les « sans domicile fixe », les enfants somaliens : autant de silhouettes familières. On les a vues traverser l'actualité. Elles nous ont arraché des larmes. Elles se sont ensuite estompées. On les reverra peut-être. Ou peut-être pas. Pour l'instant, d'autres les remplacent. L'heure est aux Bosniaques. Aux joueuses de tennis. Aux Turcs d'Allemagne. Aux millions d'emplois en voie d'évaporation. Nous avons la tête ailleurs. *Le gouvernement aussi.* L'ONU aussi. Le gouvernement et l'ONU sont comme nous. Tant que l'urgence, la boue, les larmes, ne les contraignent pas à toucher les problèmes du doigt, on a toujours d'autres sujets de préoccupation.

Tel est le sentiment qui se dégageait des trois sujets d'« Envoyé spécial », délibérément choisis à contretemps, en plein cœur d'une de ces périodes d'ombre qui sont les oubliettes d'aujourd'hui. Les sinistrés de Vaison-la-Romaine n'intéressent plus personne. Pourtant, certains se battent encore avec les assurances et les experts. Rendez-vous, promesses, appels téléphoniques, négociations, attentes. *Nous vous rappellerons la semaine* prochaine. Le conseil régional nous a promis que. L'expert va faire l'impossible pour. On connaît de pires malheurs? Certainement.

Celui des « SDF », par exemple, *à qui l'époque, faute de* toit, a trouvé un sigle. *« Nous, ce qu'on veut en tant que SDF... »,* commença l'un d'eux, *comme s'il négociait dans un* ministère, à la tête d'un syndicat. Mais les « SDF » ne nous apitoient que mourant de froid. A la belle saison, les « SDF » n'arrachent plus de larmes. Faute de subventions, on ferme pourtant au printemps les asiles qui les recueillent l'hiver. *« Ce que mes yeux voient, expliqua le docteur Xavier Emmanuelli,* de l'asile de Nanterre, *on le voyait déjà au dix-huitième ou au dix-neuvième siècle. »* Mais on pouvait encore dénicher pire.

Des SDF, *on passe donc aux* Somaliens. Dans leur majorité, ils ont, depuis l'intervention humanitaire, recommencé à *manger. On nous montra quelques* enfants, dans un dispensaire, qui se remplumaient. Mais si les troupes étrangères rembarquaient, *la guerre civile* reprendrait dans les quinze jours, assura l'auteur du reportage.

Sinistrés, paumés, affamés : nous vérifiâmes ainsi que leur vie continuait, en dehors des *crises. Ce fut comme une ronde* d'inspection périodique, dans les recoins de l'actualité.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 4 juin

TF 1

20.45 *Divertissement :* Histoires d'en rire. Présenté par Roger Zabel.
22.35 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot.
23.40 Divertissement : Sexy Dingo.
0.15 Journal et Météo.
0.10 Divertissement : Le Bébête show.
0.25 Série : Intrigues.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : L'Amour assassin. D'Elisabeth Rappeneau.
22.20 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Invités : Claude Lelouch, réalisateur de *Tout ça pour ça,* Marie-Sophie L. et Fabrice Luchini, *interprètes du film.*
23.45 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Côté court. Présenté par Gérard Holtz.

FRANCE 3

20.45 Magazine : Thalassa. La Danse des yoles.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Bruno Peyron.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Le Divan. Invité : Alain Ducasse, cuisinier.
23.40 *Série :* Les Incorruptibles.
0.30 Court métrage : Libre court.

CANAL PLUS

20.35 Série : Antoine Rives, le juge du terrorisme. DC 10, de Philippe Lefebvre.
22.05 Documentaire : Les Surprises du sexe. 5. Naissances et apprentissages de la vie.
22.55 *Flash d'informations.*
23.00 Cinéma : Les Nuits avec mon ennemi. ■ Film américain de Joseph Ruben (1990).
0.35 Cinéma : L'Amour dans de beaux draps. □ Film américain de Carl Reiner (1990).

ARTE

20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Spécial Espagne.
22.10 ▶ Magazine : Macadam. Rock à Berlin, l'avant-garde chinoise.
23.05 Documentaire : En compagnie de Walter Benjamin. De *Henning* Burk.
0.00 Musique : Montreux Jazz Festival.
0.30 Cinéma d'animation : Snark.

M 6

20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : *L'Enigme du Caire.* D'Alan Grint.
22.30 Série : Mission impossible.
23.25 ▶ Magazine : Les Enquêtes de Capital. Présenté par Emmanuel Chain.
23.50 Magazine : Emotions.
0.15 Six minutes *première heure.*
0.25 Magazine : Rapline.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Saint-John Perse.
21.32 Musique : Black and Blue. La djangologie. Avec Christian Escoudé.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Finlandia, tableau symphonique op. 26, Concerto pour violon et *orchestre en ré mineur op.* 47, de Sibelius; Symphonie n° 4 en fa mineur op. 36, de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France, dir. : Vladimir Fedosseiev ; sol. : Julian Rachlin, violon.
23.09 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de La Villa à Paris. Invités : Ernie Watts, saxophoniste, André Ceccarelli, batterie, Laurent Dewilde, piano et Thomas Bramerie, contrebasse.
1.05 Papillons de nuit.

Samedi 5 juin

TF 1

13.15 Magazine : Reportages.
13.50 Jeu : *Millionnaire.*
14.05 Divertissement : Ciné gags (et à 17.20).
14.10 La Une est à vous.
17.20 Divertissement : Ciné gags.
17.25 Magazine : Trente millions d'amis.
17.55 Divertissement : Les Roucasseries.
18.25 Divertissement : Vidéo gag.
18.55 Série : Beverly Hills.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Divertissement : La Première Fois. Emission présentée par Christophe Dechavanne et Philippe Bouvard. Avec Michel Boujenah, *Fabienne Egal, Frédéric* Mitterrand, Jean Rouces.
22.40 Téléfilm : L'Enquête interdite. De Bobby Roth.
0.15 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

FRANCE 2

13.25 Magazine : Géopolis. Présenté par Claude Sérillon. Espagne : l'exemple sévillan.
14.20 Magazine : Animalia.
15.15 *Tiercé, en direct* de Maisons-Laffitte.
15.30 Série : Magnum.
17.10 Magazine : Sport passion. Cyclisme : Le Dauphiné libéré ; Tour d'Italie : l'étape du jour ; Rugby : présentation de la finale du championnat de France.
18.50 INC.
18.55 Magazine : Frou-frou. Présenté par Christine Bravo. Invité : Vincent Perez.
19.50 Journal des courses, Météo, Journal et Côté court.
20.35 Sport : Rugby. *Finale du championnat de* France, en direct du Parc des Princes : A 20.45, Coup d'envoi ; A 21.30, Mi-temps ; A 21.35, 2ᵉ mi-temps.

22.25 *Variétés : Taratata.* Emission présentée par Nagui. Invitée : Patricia Kaas. Avec Louis Bertignac, Daniel Lavoie, Yannick Noah, The Kinks.
23.50 Journal et Météo.
0.05 Magazine : La 25ᵉ Heure.

FRANCE 3

13.00 Série : *La croisière s'amuse.*
13.55 Sport : Tennis. Documentaire : Noah bonheur, dix ans déjà, par *Adolphe Drhey ;* A 13.55, Jeu : Télétennis ; A 14.30, Internationaux de France, en direct de Roland-Garros : finale dames.
16.25 Téléfilm : Longarm, shérif fédéral. De Virgil Vogel (sous réserve de la durée du tennis).
17.40 Magazine : Montagne. Invité : François Legrand.
18.25 Jeu : Questions *pour un champion.*
18.50 Un livre, un jour.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Divertissement : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : Yacapa.
20.45 Série : Puissance 4. Mécénat, de Jacques Comet.
22.15 Journal et Météo.
22.40 ▶ *Magazine :* Zanzi bar.
23.35 Magazine : Salut Manu.
0.20 Continentales club.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 14.05 —
13.30 Le Journal du cinéma. La vingtième anniversaire de *Libération.*
14.05 Téléfilm : Piège de feu. De Robert Day.
15.45 Les Superstars du catch.
16.40 Sport : Basket-ball américain.
— En clair jusqu'à 20.35 —
18.00 Dessin animé : Les Razmoket.
18.25 Décode pas Bunny.
19.20 Clip Toon.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.35 Téléfilm : L'Aube de l'Apocalypse. De Jack Sholder.
22.10 *Documentaire :* Nouvelle-Guinée, dernière terre sauvage. De Neil Nightingale.
22.55 *Flash d'informations.*
23.05 Documentaire : Le Chewing-gum, cet inconnu.
23.59 Surprises : Di Rosa Girls.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Cinéma : Buttman's *Ultimate Workout.* Film américain, classé X, de John Stagliano (1990).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —
17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).
19.00 Magazine : Via Regio.
19.30 Documentaire : Histoire parallèle.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. *Russie 1, l'Histoire.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Mercedes, une étoile et son ombre. D'Elke Schmidtz et Helmuth Bauer.
22.10 Série : Histoires russes.
23.10 Série : Premiers regards.
23.35 Musique : Montreux Jazz Festival.
0.10 Série : Monty Python's Flying Circus (rediff.).
0.40 Cinéma d'animation : Snark.

M 6

13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Les Champions.
15.40 Série : Amicalement vôtre.
16.30 *Variétés : Les quarante* tubes qui ont fait le rock (1ʳᵉ partie). Emission présentée par Christian Blachas.
17.30 Série : Le Saint.
18.15 Série : Brigade de nuit.
19.05 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Divertissement : Tranche de rire.
20.45 Téléfilm : Confusion tragique. De Waris Hussein.
0.00 Série : Soko, brigade des stups.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Line Vautrin, créatrice de bijoux.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. L'Enquête de ma vie, de Joseph Danan.
22.00 Nouvelle. Heures de pluie, d'après Christiane Baroche.
22.35 Musique : Opus.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Soirée lyrique. Opéra (donné le 6 décembre 1992 à l'Opéra de Berlin) : Cleopatra *e Cesare,* de *Graun,* par *le* Concerto Köln, dir. René Jacobs, les solistes des Tölzerknabenchores et les choristes de l'Opéra national ; sol. : Janet Williams, Debora Beronesi, Lynne Dawson, *Curtis Rayam, Ralf Popken,* Jeffrey Francis, Roman Trekel, Florian Erdel.
23.35 Ciné-radio Days.
0.30 Sortilèges du flamenco.
1.02 Maestro.

Dimanche 6 juin

TF 1

11.05 Magazine : Téléfoot. Présentation des demi-finales de la Coupe de France ; Dernière journée et rétrospective du championnat de France : Cannes-Valenciennes, match aller des barrages.
11.55 Jeu : Millionnaire.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
14.15 Série : Perry Mason.
15.55 Sport : Football. Demi-finale de la Coupe de France, en direct : Saint-Etienne-Nantes.
17.55 Des millions de copains.
19.00 Magazine : 7 sur 7. *Présenté par Anne Sinclair.* Invité : Charles Pasqua.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : Indiana Jones et la dernière croisade. ■■■ Film américain de Steven Spielberg (1989).
22.55 Magazine : Ciné dimanche.
23.05 Cinéma : Haut les flingues. ■ Film américain de Richard Benjamin (1984).

FRANCE 2

11.00 Messe. Célébrée en direct de l'église Saint-Gilles à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine).
11.50 Série : La Colombe et le Serpent. De *Michel* Farin. 7. La parole qui fait vivre.

12.00 Magazine : L'Heure de vérité. Présenté par François-Henri de Virieu. Invité : Nicolas Sarkozy.
12.59 *Journal et Météo.*
13.25 Série : Mission casse-cou.
14.20 *Sport : Tennis.* Documentaire : « Noah bonheur, dix ans déjà », par Adolphe Drhey ; A 15.00, Internationaux de France, en direct de Roland-Garros : finale simple messieurs.
17.25 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.20 Magazine : Stade 2.
19.25 Série : Maguy.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : *Ronde de nuit.* ■ Film français de Jean-Claude Missiaen (1983).
22.30 Cinéma : Rusty James. ■■ Film américain de Francis Ford Coppola (1983).

FRANCE 3

11.00 Magazine : Musicales.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Expression directe. CNPF ; UNAPL.
13.20 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.55 Téléfilm : La Course au pouvoir. De Noël Nosseck.
15.30 Tiercé, *en direct de Chantilly.*
16.00 Téléfilm : La Vénus à Lulu. De Daniel Losset.
17.30 *Dessin animé :* Les Simpson.
18.00 Magazine : Jamais sans mon livre. Présenté par Bernard Rapp.
19.00 Le 19-20 de l'information. Grand témoin : Jacques Calvet, président de Peugeot-Citroën.
20.05 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner.
20.45 *Spectacle :* Le Grand Cirque du Bolchoï. Présenté par Sergio (4ᵉ partie).
22.00 *Magazine :* A vos amours. Présenté par Caroline Tresca. Invité : Claude Rich.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Cinéma : Double assassinat dans la rue Morgue. ■■ Film américain de Robert Florey (1931). (v.o.).

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —
10.50 Cinéma : Les Nuits avec mon ennemi. ■ Film américain de Joseph Ruben (1990).
— En clair jusqu'à 14.00 —
12.29 Di Rosa Girl.
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : *Télés dimanche.* Présenté par Michel Denisot.
13.30 Divertissement : La Semaine *des Guignols.*
14.00 Téléfilm : La Prochaine Victime. De Larry Shaw.
15.35 *Magazine :* 24 heures (rediff.).
16.40 Documentaire : Petit royaume *pour pandas géants.* De Keith et Liz Laidler.
17.05 Documentaire : Les Surprises du sexe. 5. Naissances et apprentissages de la vie.
18.00 Cinéma : Lucky Luke. □ Film américain de Terence Hill (1991).
— En clair jusqu'à 20.30 —
19.30 Flash d'informations.
19.35 Ça cartoon.
20.25 Sport : Football. PSG-Laval. Demi-finale de la coupe de France, en direct. A 20.30, Coup d'envoi du match.
22.25 *Magazine :* L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. Football ; actualité.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —
17.00 Documentaire : Chambre 12, hôtel de Suède. De Claude Ventura et Xavier Villetard (rediff.).
18.20 Documentaire : Palettes. D'Alain Jaubert. Edouard Vuillard (rediff.).
19.00 Série : Ripping Yarns.
19.30 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique : Voyeurs, voir et être vu. Soirée conçue par Vivien Marx.
20.41 Cinéma : Une sale histoire. ■ Film français de Jean Eustache (1977).
21.30 Vidéodanse : Cut Piece Video.
21.45 Documentaire : Portrait du nouveau voyeur. De Michaela Hein et Ghislain Allon.
22.15 *Documentaire :* Serre les dents et supporte. De Rebecca Randall (v.o.).
22.50 Magazine des regards.
23.15 Cinéma : Le Devoir. ■■ Film mexicain de Jaime Humberto Hermosillo (1990) (v.o.).

M 6

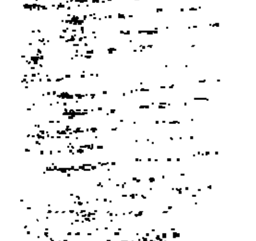
13.50 Série : Cosmos 1999.
14.45 Série : L'Heure du crime.
15.40 Variétés : Les quarante tubes qui ont fait le rock (2ᵉ partie).
17.05 Série : Airport unité spéciale.
18.00 Série : Clair de lune.
19.00 Série : Tonnerre mécanique.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Sport 6 (et à 1.00).
20.45 ▶ Magazine : Zone interdite. Présenté par Patrick de Carolis. Invité : François Bayrou, ministre de l'éducation nationale.
22.20 *Magazine : Culture pub.*
22.50 Téléfilm : Le Parfum d'Emmanuelle. De Francis Leroi.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Connections – Stuart Shermann.
22.25 Poésie sur parole.
22.35 Musique : Le Concert (donné le 16 février à Albi) : Autour de Goldoni. Œuvres de Haydn, Mozart, Puccini, Boccherini, par l'ensemble Opus 16.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (donné le 30 mars à Radio-France) : musiques traditionnelles par Hussein el Masry, oud et voix, Alain Carlier, *luth et flûte,* Annand Kumar, percussion, Bataju Narendra, sitar, Pascal Bournet, guitare.
22.33 Autoportrait. Par Maguy Lovano. François Bayle.
23.35 L'Oiseau rare. Par Michèle Lejeune et Jean-Claude Biette.
1.00 Les Fantaisies du voyageur.



Le Monde

L'hommage des autorités allemandes aux victimes turques de Solingen

Le président Richard von Weizsaecker plaide pour l'octroi de la double nationalité aux immigrés

BONN

de notre correspondant

Les corps des cinq victimes de l'attentat de Solingen ont été rapatriés en Turquie. Les obsèques devaient avoir lieu vendredi 4 juin dans un village anatolien, en présence du ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, et de plusieurs députés du Bundestag. Un dernier hommage leur avait été rendu jeudi en Allemagne, où des manifestations antiracistes ont rassemblé près de 100 000 personnes dans tout le pays.

Les défilés ont parfois dégénéré dans la violence, comme à Cologne, où des vitrines ont été brisées, des voitures renversées, et vingt-deux personnes placées en garde à vue. L'après-midi, à la mosquée de Cologne, le président de la République, Richard von Weizsaecker, avait prononcé un discours très politique, où il demandait que les Turcs vivant en Allemagne soient progressivement considérés comme des citoyens allemands à part entière.

Le chef de l'Etat s'est prononcé notamment pour un assouplissement du code de nationalité allemand, un thème très controversé au sein du Parti chrétien-démocrate au pouvoir . Clairement, Richard von Weizsaecker a demandé que le principe de la double nationalité soit introduit dans la loi. *« Les Turcs qui vivent sous les règles de notre Etat n'ont pas le droit d'exercer d'influence. Est-ce que cela doit rester ainsi ? »*, a demandé le chef de l'Etat allemand face aux cercueils des victimes de l'attentat, qui étaient recouverts de drapeaux turcs.

Par ailleurs, le président de la République fédérale a souligné que *« les crimes de Mölln et de Solingen n'étaient pas des actes isolés et sans rapport l'un avec l'autre »*, mais qu'*« ils étaient le résultat d'un climat d'extrême droite »*. Cette analyse des événements (plus pessimiste que celle du chancelier Kohl) était doublée d'un appel à la vigilance de tous les instants contre le racisme : *« Quand des jeunes deviennent des incendiaires et des criminels, la faute n'en revient pas qu'à eux seuls, mais à nous tous : familles, écoles, associations, communes, classe politique. »*

Le chancelier Kohl, qui ne s'était pas déplacé à la cérémonie de Cologne, a décidé de convoquer très bientôt une « table ronde » pour rechercher les causes du racisme en Allemagne et mieux le combattre. – *(Intérim.)*

Pour une éventuelle révision du procès

L'affaire Seznec va faire l'objet d'investigations supplémentaires

La commission de révision des condamnations pénales, qui devait se prononcer, vendredi 4 juin, sur l'éventuelle révision du dossier Seznec, a finalement ordonné un supplément d'information. Cette commission, composée de cinq magistrats et présidée par Paul Malibert, conseiller à la Cour de cassation, a nommé un nouvel expert en écritures, Michèle Rudler, et ordonné un supplément d'information pour examiner le témoignage de Louise Héranval, rendu public en mars dernier.

Denis Le Her-Seznec, le petit-fils de Guillaume Seznec, avait déposé une demande de révision du procès. Il soutient que son grand-père était, comme il l'a toujours dit, innocent du meurtre de Pierre Quémeneur, un conseiller général du Finistère disparu en mai 1923, dont le corps n'a jamais été retrouvé. Le 4 novembre 1924, la cour d'assises du Finistère avait condamné Guillaume Seznec aux travaux forcés à perpétuité. Après vingt-trois ans de bagne et une campagne de soutien lancée à l'initiative de ses proches, il fut gracié en 1947 et revint en France pour y mourir sept ans plus tard, à l'âge de soixante-seize ans.

Aujourd'hui âgée de quatre-vingt-cinq ans, Mme Héranval était, au moment des faits, employée par un vendeur de machines à écrire du Havre. Elle est récemment revenue sur son témoignage de l'époque, déclarant, en mars dernier, qu'elle ne reconnaissait plus en Guillaume Seznec l'acheteur de la machine à écrire, acquise dans son magasin soixante-dix ans plus tôt. Cette machine, qui a été la principale pièce à conviction du dossier d'accusation, aurait servi à rédiger une promesse de vente par laquelle Quémeneur s'engageait à vendre une maison pour un prix très bas à Seznec. Louise Héranval affirme avoir, à l'époque, désigné Guillaume Seznec sous la pression de la police.

Selon deux sondages

Edouard Balladur en tête des « présidentiables » de la majorité

Selon une enquête de la SOFRES, publiée dans *le Figaro-Magazine* du 5 juin, la cote de confiance d'Édouard Balladur progresse de 1 point en juin. 73 % des personnes interrogées font confiance au premier ministre (au lieu de 72 % en mai), contre 21 % qui ne lui font pas confiance. Une enquête de Louis-Harris pour *Valeurs actuelles* (du 7 juin) montre, d'autre part, que le premier ministre serait le meilleur candidat de la droite au premier tour d'une élection présidentielle. Au second tour, le premier ministre augmente en moyenne de 10 points le score de la droite, que ce soit face à Michel Rocard (64 % au lieu de 56 % pour Valéry Giscard d'Estaing et 54 % pour Jacques Chirac) ou face à Jacques Delors (59 % au lieu de 50 % pour M. Giscard d'Estaing et 51 % pour M. Chirac).

Le premier ministre reste également en tête des personnalités de la droite auxquelles les personnes interrogées par la SOFRES souhaitent *« voir jouer un rôle politique important au cours des mois et des années à venir »*. Avec 74 %, il devance nettement Simone Veil (65 %) et Charles Pasqua (56 %), qui progresse de 7 points par rapport au mois précédent (il était à 31 % en mars, avant la formation du gouvernement, à 46 % en avril, à 49 % en mai). Dans le sondage de BVA, le ministre de l'intérieur arrive en tête des ministres dont les personnes interrogées ont une *« bonne opinion »*, avec 81 % contre 80 % à Mme Veil. M. Pasqua est également en forte progression dans le baromètre de confiance de BVA, puisqu'il arrive en troisième position avec 50 %, derrière Mme Veil (58 %) et M. Balladur (61 %), que cet institut donne en net recul (67 % le mois précédent), contrairement à la SOFRES.

L'enquête de la SOFRES a été effectuée du 25 au 27 mai auprès de mille personnes. Celle de BVA a été réalisée du 14 au 19 mai auprès de 961 personnes.

□ **Accord entre Philips et Paramount pour mettre des films sur disque compact interactif.** – Philips et Paramount ont signé jeudi 3 juin à Chicago un accord pour mettre des films sur *CD-I (disque compact interactif)*. Les longs-métrages enregistrés pourront être visionnés par tous les lecteurs CD-I déjà commercialisés, à condition qu'ils soient équipés à l'arrière d'une cassette FMV *(full motion video)*, dont la mise sur le marché grand public est prévue par Philips à l'automne prochain. Ce nouveau support permettra notamment de stocker plusieurs fins d'un même film, entre lesquelles le spectateur pourra choisir, voire d'offrir à celui-ci la possibilité d'intervenir sur le cours même du récit, grâce à un curseur qu'il peut promener sur l'écran.

□ **Interdiction du congrès du parti d'extrême droite, le NPD, en Bavière.** – Le gouvernement régional bavarois a interdit, jeudi 3 juin, la tenue du congrès national du parti d'extrême droite, le NPD. Le ministère de l'intérieur du Land a indiqué que toutes les forces de police bavaroises étaient mobilisées en prévision d'éventuelles manifestations de protestation contre l'attentat de Solingen et ne pouvaient pas assurer la sécurité du congrès. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Un ministre iranien débouté dans un procès contre TF 1.** – Le tribunal correctionnel de Paris a relaxé, mercredi 2 juin, le PDG de TF 1, Patrick Le Lay, et les journalistes Michèle Cotta et Jean-Pierre Berthet, qui étaient poursuivis en diffamation par l'ancien ministre iranien de l'information, Mohsen Rafighdoust. Celui-ci s'était plaint d'une émission du 31 janvier 1990, intitulée « L'homme qui n'existait pas », dans laquelle Lofti Ben Khala, la « taupe » de la DST dans le réseau terroriste responsable des attentats de Paris en 1985 et 1986, le désignait *« comme l'un des principaux commanditaires »* des attentats. Le tribunal présidé par Martine Ract-Madoux a considéré l'allégation comme diffamatoire, mais ajouté que l'excuse de la bonne foi devait être reconnue aux prévenus, qui agissaient dans un but d'information légitime, dépourvu d'animosité, et avaient mené une enquête sérieuse.

La crise du marché de la potasse

L'Entreprise minière et chimique demande 1 milliard de francs à l'Etat

***« Nous anticipons une année 1993 qui sera de loin la plus difficile »*, a reconnu, jeudi 3 juin, Rodolphe Greif, président du directoire d'Entreprise minière et chimique (EMC), en évoquant les difficultés de ce groupe public qui subit de plein fouet la crise de la potasse *« sur un marché européen sinistré »*. Pas question pour autant de se séparer de cette activité ou de démanteler le groupe, qui demande à l'Etat 1 milliard de francs pour l'aider à traverser cette passe délicate.**

La réforme de la politique agricole commune (PAC) limitant les terres cultivables, conjuguée aux importations à bas prix d'engrais de Russie et de Biélorussie, sans oublier la faiblesse persistante du dollar et les dévaluations de devises européennes rendant les produits fabriqués dans ces pays plus compétitifs, autant de raisons qui ont fait plonger EMC dans le rouge en 1992. Le groupe a vu ses pertes presque doubler passant de 249 à 438 millions de francs pour un chiffre d'affaires quasi stable de 15,7 milliards de francs.

« Charges inéluctables »

Ce déficit provient des Mines de potasses d'Alsace (MDPA), avec 410 millions de francs, et de la Société commerciale des potasses et de l'azote (SCPA), pour 48,9 millions de francs. Hors les engrais, qui représentent 29 % de l'activité du groupe, tous les autres secteurs – chimie, alimentation animale et traitement des déchets – ont été bénéficiaires de 305 millions de francs contre 318 millions en 1991.

Si, à la fin des années 80, l'ensemble de ces diversifications comblaient par leurs gains les pertes des mines d'Alsace, dues en particulier au poids des retraites à financer, ce n'est plus le cas aujourd'hui. La situation risque même de s'aggraver puisque au premier trimestre, seule EMC Services (traitement des déchets) enregistre une progression de son résultat.

Dans ces conditions, les dirigeants d'EMC se sont interrogés sur la nécessité de maintenir l'exploitation minière alsacienne, dont la fermeture est prévue dans dix ans. *« Un arrêt ne permettant pas de faire l'économie des charges qui pèsent sur ces sites, une telle mesure ne présente aucun intérêt »*, a expliqué Rodolphe Greif. Ces *« charges inéluctables »*, composées des coûts de retraite, frais financiers et dépenses pour l'environnement, sont estimées à 400 millions de francs par an. Pour les financer, la solution n'est pas de céder les trois pôles de diversification constitués au fil des ans. *« Au contraire, il faut renforcer les branches non potassiques, ce qui permettra de mener les mines à bon port jusqu'à leur fermeture. Un démantèlement ne servirait à rien et ne ferait que déplacer et isoler ce problème. »*

Néanmoins, compte tenu de la dégradation de la conjoncture due à la poursuite du « dumping » des pays de l'Est, qui a provoqué depuis octobre une chute de 15 % des prix sur un marché français des engrais en contraction (1), les dirigeants d'EMC ont demandé à leur actionnaire public de les aider. Jusqu'à présent, toutes les charges étaient financées par la capacité d'endettement du groupe. Les dettes de 3,5 milliards de francs, risquent d'atteindre rapidement 4,5 milliards, ce qui n'est pas sans risque pour la structure financière d'EMC.

D'où l'idée d'une recapitalisation pour un montant d'environ 1 milliard de francs. Pour l'instant, les pouvoirs publics n'ont pas répondu à cette demande, jugée par M. Greif modérée, compte tenu de l'enjeu social qui est de mener à bien la reconversion des 4 000 salariés des mines de potasse d'Alsace.

DOMINIQUE GALLOIS

(1) Il devrait tomber à 1,3 million de tonnes cette année alors qu'il était de 2 millions en 1990.

Le dossier de Port-Fréjus

M. Léotard se désiste de son pourvoi en cassation

François Léotard vient de se désister du pourvoi en cassation qu'il avait déposé après le non-lieu *« partiel »* prononcé le 15 février, à son sujet, dans l'affaire de Port-Fréjus, en affirmant qu'il n'acceptait pas *« d'être juridiquement innocent mais moralement coupable »*. La Cour de cassation devait statuer à la mi-juin.

Me Jean-Marc Varaut, avocat du maire de Fréjus, nous a précisé que son client avait décidé de se désister en considérant que *« comme ministre, il ne pouvait pas passer son temps à plaider, plaider, plaider... »*.

Le désistement de M. Léotard va entraîner la poursuite de l'information sur les circonstances dans lesquelles le maire de Fréjus a fait réaliser le mur de la bastide qu'il avait acquise dans cette ville en 1986. Dans un nouveau réquisitoire en date du 15 mars le procureur général de Lyon a en effet autorisé la chambre d'accusation de la cour d'appel à poursuivre l'un des entrepreneurs locaux, Roger Ghis, *« du chef de corruption active et passive en raison de l'abandon d'une créance de 250 000 F par la société SEDEG chargée de la construction du mur de clôture désigné comme séparant le parc de Sainte-Croix de la propriété Léotard »*.

La chambre d'accusation avait notamment fondé sa demande sur le fait que les éléments qu'elle avait recueillis créaient *« contre M. Ghis des indices précis et concordants d'avoir commis les délits de corruption active en corrélation avec la corruption passive de François Léotard »* (*le Monde* du 7 mai).

□ **FOOTBALL : la Ligue porte plainte contre X dans l'affaire Valenciennes-Marseille.** – Le conseil d'administration de la Ligue nationale de football (LNF) a décidé, vendredi 4 juin, de porter plainte contre X dans l'affaire Valenciennes-Marseille, pour que *« la lumière soit faite sur cette troublante affaire de tentative de corruption dont aurait été victime le joueur de Valenciennes Jacques Glassmann »*, selon Noël Le Graët, président de la LNF. Le défenseur nordiste s'était plaint d'un appel téléphonique émanant d'un joueur marseillais et d'un dirigeant de l'OM pour le soudoyer avant le coup d'envoi du match Valenciennes-Marseille, comptant pour la trente-sixième journée du championnat de première division, le 20 mai (*le Monde* du 22 mai).

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 29 à 36

Le numéro du « Monde » daté 4 juin 1993 a été tiré à 489 060 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Dates : la révolte ouvrière de Berlin-Est

Il y a quarante ans, en juin 1953, trois mois après la mort de Staline, éclatait la révolte ouvrière de Berlin-Est. La République démocratique allemande, qui sera le premier Etat du « camp socialiste » à connaître pareil soulèvement populaire, sera cependant l'avant-dernier en Europe où s'effondrera le pouvoir du Parti communiste...

« Heures locales » : la politique de la ville

Les jeunes aiment leurs villes, indique un récent sondage. Les élus et les représentants d'entreprise qui viennent de participer aux états généraux de la Ville du futur estiment, eux, que les questions d'insertion, de solidarité et de coopération entre les communes restent prioritaires.
En outre, au sommaire de ce supplément, un dossier sur les problèmes urbains dont le traitement doit dépasser l'échelle du quartier ; et une enquête à Dole dans la série « Cités ».



Le Monde

SANS • VISA

Printemps en clair-obscur à Erevan



MICHEL LEMOINE

Une à deux heures d'électricité par jour durant les mois d'hiver.

La première à lancer le mouvement de démocratisation dans l'ancienne URSS, l'Arménie, devenue indépendante, vient de vivre deux hivers sans électricité. Sans énergie, comment reconstruire le pays ? Sans trouver le chemin des négociations pour mettre fin au conflit du Karabakh, comment assurer la survie d'une nation en péril ? L'amitié de la France a été consacrée par un traité signé à Paris le 12 mars ; elle ne sera pas de trop pour obtenir ce qu'espèrent les Arméniens : la paix avant l'été.

DANS la nuit d'obsidienne qui règne sur Erevan, la place de la République a disparu : seuls les feux de circulation, horloge sans aiguilles, rouge, vert, orange, rythment le néant. C'est une aube d'avril, plutôt douce, légère. Penser à l'hiver qui s'achève, c'est imaginer la neige, abondante et persistante cette année, le froid, intense, et cette obscurité sans fond, dans les rues, dans les appartements. Un couvre-feu forcé, dû à l'absence d'énergie pour alimenter les centrales, à la suite du blocus imposé par l'Azerbaïdjan depuis quatre ans et renforcé en 1992. Mesure de rétorsion pour faire céder les Arméniens d'Arménie qui appuient ceux du Karabakh (situé en Azerbaïdjan) en lutte pour leur indépendance. *« Quand je suis arrivé fin janvier,* raconte Armand Sarian, économiste envoyé par la France auprès du gouvernement arménien pour un an, *c'était terrible : le jour tombe à 5 heures, pas de voitures, personne dans les rues, pas de lumières, une ville morte et, dans le silence, un seul bruit, sinistre, celui des arbres qu'on abat. »*

Des milliers d'arbres, élagués au plus près, ou même, dans les quartiers périphériques de la capitale et le long des routes nationales, arasés au pied, dont l'ombrage va cruellement manquer quand l'été se montrera aussi excessif que l'hiver a pu être rude, sous le climat continental qui frappe ces hauts plateaux : Erevan est à 900 mètres d'altitude, mais à une latitude qui est celle de Naples ou de Madrid. Sur 3,5 millions d'habitants (avec les 300 000 réfugiés d'Azerbaïdjan et du Karabakh), un tiers vivent dans la capitale. Dans un pays qui ne connaissait jusqu'ici ni le chômage, ni cette insécurité urbaine qui commence à apparaître en même temps que les grandes disparités de revenus dues au développement des circuits parallèles, la tentation devient grande d'émigrer.

Armen a vingt ans, il ne veut pas quitter son pays, l'Arménie. Etudiant en économie, il espère passer une année dans une université française. *« Nos professeurs ont remplacé le plan par le marché, mais ils n'en savent pas plus et sont incapables de nous dire comment ça fonctionne. »* Il reviendra et, à son tour, il enseignera. Armen est originaire de Gumri, la deuxième ville du pays, qui était riche et industrielle et qui s'appelait Leninakan quand elle a été détruite par le tremblement de terre du 7 décembre 1988. Elle devait être reconstruite en deux ans, avait promis le président Gorbatchev, *« un maître-menteur »*, selon les Arméniens ; la solidarité internationale avait joué, les autres Républiques s'étaient mobilisées, mais tout s'est enlisé. La fin de l'URSS a renvoyé chacun chez soi, chacun pour soi ; à cause du blocus, les matériaux n'arrivaient plus, et Gumri, qui était une belle ville, est encore aujourd'hui pour moitié un immense bidonville, parmi les carcasses de béton vides et les monuments ruinés.

Espérance et désolation : le chaos conduit à des attitudes extrêmes, comme le montrent deux actions menées, à Gumri, par l'association Solidarité protestante France-Arménie (1). D'un côté, elle soutient l'initiative prise, après le séisme, par un jeune couple qui, pour occuper les jeunes traumatisés par le drame, a créé de toutes pièces un ensemble d'ateliers de dessin, bricolage, couture, danse, chant, une sorte de mini-maison de jeunes fréquentée par près de mille trois cents enfants et adolescents. De l'autre, elle vient d'envoyer une mission de trois médecins et d'une infirmière pour analyser comment faire cesser la détresse d'un orphelinat où vivent une quarantaine de nourrissons et de jeunes enfants, certains handicapés, d'autres pas, et dont beaucoup pourraient être soignés. Un personnel nombreux mais mal préparé gère l'établissement dans l'indifférence des autorités et, depuis le tremblement de terre, dans des baraquements exigus et insalubres. Le suivi par des équipes médicales françaises peut faire espérer que cesse une situation inacceptable (2).

Mardjan fut l'une des innombrables victimes du séisme de Leninakan. Relogée à Erevan, dans un grand ensemble très éloigné du centre, quarante-cinq minutes en bus, elle habite un onzième étage qu'elle n'a pas quitté depuis quatre ans. Depuis son retour d'Allemagne où, amputée des deux jambes, elle a été appareillée. Involontairement mis en valeur par la lumière des bougies, son sourire de madone accueille les visiteurs qui ont gravi, en s'aidant de lampes de poche, les onze étages d'un escalier de béton resté inachevé depuis la construction de l'immeuble. Onze étages que les trois enfants de Mardjan connaissent bien puisqu'ils vont chercher l'eau au rez-de-chaussée... comme tous les habitants de l'endroit.

Pas de lumière, pas d'électricité, pas de pompe, donc pas d'eau dans les étages. Tout Erevan vit à ce régime depuis deux ans, et l'étranger de passage ou les experts installés pour quelques mois dans le grand hôtel de la ville sont soumis aux mêmes contraintes : au réveil, pas d'eau, pas de lumière. Une à deux heures par jour seulement, durant l'hiver, car les autorités avaient donné la priorité à quelques industries, les usines à pain notamment, puis jusqu'à 6 heures en avril, une amélioration, mais jamais régulièrement. Parfois, le courant revient en pleine nuit – alors, dit-on, beaucoup se relèvent pour vaquer à quelques occupations domestiques, une lessive, un peu de cuisine.

***« Le chauffage et l'eau chaude** sont des choses oubliées en Arménie »*, dit Lydia Kevorkian, qui assure le soutien de familles parrainées, comme celle de Mardjan, par des membres de l'association (1) créée à Paris par le pasteur Samuel Sahagian, responsable de l'Eglise réformée du Luxembourg. Le niveau de vie est tel que 200 francs par mois font vivre toute une famille, quand le salaire moyen – pour ceux qui ont un travail et dont l'usine tourne – est de quelques milliers de roubles, soit quelques dizaines de francs.

« Comment travailler, écrire ou même lire, quand les tâches les plus ordinaires exigent tant de gestes, tant d'attention. Si l'on a un réchaud, se procurer du combustible, y penser à temps... Comment vivre quand survivre seulement accapare déjà toute votre énergie ? » se demande Lillith Zacharian, qui vient de perdre son mari, un grand savant, mort, terrassé par le froid durant ce dernier hiver. Elle-même est chercheur au Matenadaran, l'institut des manuscrits anciens où sont conservés des milliers de documents et de précieuses enluminures, un patrimoine lui aussi menacé par les conditions actuelles de vie à Erevan. *« La patience, un bien dont nous sommes riches »*, murmure le peintre Viguen Tadevossian, tandis qu'on cherche des bougies – encore une coupure de courant – et que la conversation prend un tour désolé.

Durant les mois les plus durs, l'entraide a joué à plein. Ceux qui avaient la chance d'avoir un poêle – objet de luxe – se serraient pour recevoir famille et proches. *« J'ai trouvé à m'embaucher comme menuisier*, raconte Vahagn Atabédian, professeur de littérature française à l'université et poète, *ainsi j'ai pu chauffer une pièce pour mes deux enfants. Les voisins venaient, apportaient quelque chose. On se réunissait. L'instinct du peuple... Des sacrifices... Mais je suis heureux d'appartenir à la première génération qui vivra sans les communistes. »*

L'hiver a été effroyable, le printemps n'est pas gai. Froid rigoureux, nuit perpétuelle, manque d'électricité, absence de chauffage, denrées introuvables, le téléphone même a été coupé pendant plusieurs semaines : les privations ont été endurées par la population avec courage et avec l'espoir de jours meilleurs. Les jours sont plus longs, mais sont-ils meilleurs ?

De notre envoyée spéciale
Michèle Champenois

Lire la suite page 33

(1) Association Solidarité protestante France-Arménie, 58, rue Madame, 75006 Paris. Tél. : 45-48-13-50.

(2) Deux médecins de Chalon-sur-Saône et un pédiatre de l'hôpital de Fontainebleau faisaient partie de cette mission, soutenue également par l'association Appel. Un concert en faveur de l'Arménie est organisé le dimanche 4 juillet à 18 heures dans l'église du Sacré-Cœur de Châlon-sur-Saône par le quintette Moraguès.

AU SOMMAIRE

Seine-et-Marne : l'art de la fugue

LE *12 avril 1992, s'ouvrait*, à 32 kilomètres de Paris, une nouvelle destination de vacances pour les Européens. Avec ses 1 943 hectares (un cinquième de la superficie de la Ville lumière), son parc à thèmes (le «Royaume *magique*»), *ses animations* nocturnes, son golf, ses hôtels (cinq mille deux cents chambres) et ses capacités d'accueil des congrès, Euro Disney ne pouvait apparaître au département *qui l'accueillait* que comme un atout touristique supplémentaire venant s'ajouter à un patrimoine historique et architectural qui fait de cette région un véritable résumé de l'histoire de France. La Seine-et-Marne, c'est, *en effet, à la fois la terre des chevaliers* et des prélats (avec, entre autres, Provins la médiévale et Meaux l'épiscopale), la terre des rois (ils prisaient ses forêts giboyeuses et y firent fleurir des châteaux de loisirs), des princes et des *financiers esthètes, enfin*, la terre des peintres avec des sites et des paysages qui sont autant de sources d'inspiration. Un département choyé qui n'en attendait pas moins beaucoup de cette «locomotive» venue du Nouveau *Monde. Une ambition illustrée* par les diverses excursions proposées aux résidents des hôtels d'Euro Disney, conviés à faire du «Royaume magique» une base de départ pour la découverte du patrimoine historique environ*nant. A en croire les profession*nels concernés, les résultats sont contrastés. Le fait est que Paris et le château de Versailles séduisent nettement plus que Vaux-le-Vicomte, Fontainebleau, Provins ou Meaux, encore que cette dernière *tire plutôt bien son épingle du jeu.* Constat décevant (mais est-il vraiment surprenant qu'un étranger venu découvrir Euro Disney accorde, dans le cadre d'un court séjour, la priorité à la capitale ?) même s'il est compensé par le *« boom » de l'hôtellerie locale. De* quoi espérer que le visiteur français, lui, ayant estimé que Mickey valait le déplacement n'oubliera pas tous ces sites qui, à deux pas de là, valent, eux aussi, largement le détour. Un environnement somptueux dont Ngoc *Loan* Lam fait ici l'inventaire.

P. Fr.

Guide

● **Consulter.** Les Guides bleus (Hachette) consacrés à l'Ile-de-France, aux châteaux d'Ile-de-France (descriptions de Champs, Guermantes, Ferrières et Vaux-le-Vicomte) ainsi qu'à *Fontainebleau* et *à sa forêt*.

Se renseigner. Maison du tou*risme de Seine-et-Marne*, château Soubiran, BP 144, 77194 Dammarie-les-Lys Cedex, tél. : 64-37-19-36 ou à la Maison du tourisme Ile-de-France/Seine-et- Marne à Euro Disney (60-43-33-33). S'y procurer notamment la carte du patrimoine visitable aux portes d'Euro Disney et diverses brochures présentant sites et cir*cuits ainsi que les guides des* hôtels et restaurants, des gîtes en milieu rural et des établissements adhérents à la fédération des Logis de France. ●

L'abbaye de Jouarre

Fondée vers 630 par Adon, moine irlandais venu christianiser la Gaule mérovingienne, cette abbaye bénédictine comprenait, à l'origine, deux monastères, l'un d'hommes, l'autre de femmes, *l'abbatiale* Notre-Dame, reconstruite à l'époque romane puis au XVIIe, démolie en 1792 et rebâtie vers 1837, à la restauration de la vie monacale. Seul vestige de l'église romane, la tour héberge un musée historique et archéologique où sont exposés des documents sur l'abbaye et la vie des religieuses. Les cryptes mérovingiennes, parmi les plus anciennes de France, abritent les *sarcophages des fondateurs, le* cénotaphe d'une mystérieuse princesse irlandaise, surmonté d'un beau gisant de marbre blanc, et celui de sainte Telchide, chef-d'œuvre d'un lieu riche de marbre et de porphyre.

▶ Abbaye Notre-Dame, 6, rue Montmorin, 77640 Jouarre, tél. : 60-22-06-11. Visite tous les jours (sauf le mardi), de 10 heures à 12 heures et de *14 h 30 à 18 heures, du 1er avril* au 15 septembre, le dimanche de 10 h 30 à 12 heures et de *14 heures à 18 heures.*

Le Fief des Epoisses

Au Moyen Age, des bandes de pillards battaient la campagne. Pour se protéger, les fermes comme le Fief des Epoisses prirent des allures de château-fort, avec douves, portes fortifiées et tours massives. Aujourd'hui, le «seigneur» du lieu est un Parisien, et la visite, pittoresque, assurée par le gardien qui présente *le jardin du curé, le pigeonnier* monumental du treizième siècle avec ses milliers de niches en terre cuite, le mobilier Louis XIII et les meubles italiens des seizième et dix-septième siècles.

▶ Fief des Epoisses, 77720 Bombon, tél. : 64-38-74-08. Visite tous les jours (sauf mardi) de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, du 1er mars au 31 octobre.

Moret-sur-Loing

Le temps semble s'être arrêté dans cette ville médiévale du douzième siècle : portes fortifiées, donjon, remparts, maisons à colombages, église gothique, moulins romantiques et vieux pont sur le Loing. Autant de motifs qui inspirèrent le peintre Alfred Sisley, qui y passa les vingt *dernières années de sa vie et qui* repose au cimetière local. Autre célébrité, Georges Clemenceau, dont le fils Michel a rassemblé les souvenirs dans sa propre maison, «la Grange Batelière», au bord du canal du Loing. Dans le parc, des nymphéas rappellent les tableaux de Monet, ami de longue date du président.

▶ Se procurer la brochure « Sur les pas des impressionnistes, *Alfred Sisley à Moret-sur-Loing*, itinéraire de ses toiles» (25 F) à l'Office du tourisme, 4 bis, place Samois (*60-70-41-66*). *« La* Grange Batelière » (60-70-51-21), visite guidée les *dimanches et jours fériés* à 15 heures, du 11 avril au 30 septembre. Pour les groupes, visite tous les jours, sur rendez-vous. Du 19 juin au 4 septembre, fresque historique son et lumière, les samedis en soirée. Renseignements au 60-70-41-66.

Fontainebleau

« Voilà la vraie demeure des rois, la maison des siècles ; peut-être n'était-ce pas rigoureusement un palais d'architecture, mais assurément un lieu d'habitation bien calculé... », relève Napoléon dans son *Mémorial de Sainte-Hélène*. Tous les rois et tous les styles se succéderont dans cet ancien rendez-vous de chasse. François Ier s'entourera d'artistes italiens et en fera «son» palais d'été privilégié. Le parc, ouvert sur la forêt, reflète les goûts de chaque illustre résident : étang prisé des Valois, grotte Renaissance, grand parterre à la française et jardin anglais redessiné sous l'Empire.

▶ Château de Fontainebleau, 77300 Fontainebleau, tél. : 64-22-27-40. Visite du château tous les jours (sauf mardi), de 9 h 30 à 12 h 30, et de 14 heures à 17 heures ; mêmes horaires pour le Musée Napoléon-Ier et le Musée chinois. Visite gratuite des cours et jardins, tous les jours de 8 heures à 17 heures. *Office de tourisme :* 31, place Napoléon-Bonaparte, tél. : 64-22-25-68.

Barbizon

Théodore (Rousseau), Jean-François (Millet) et les autres (Corot, Diaz, etc.) ne supportaient plus les *diktats* des Salons *parisiens du dix-neuvième siècle* où le paysage se limitait à un simple décor. Avec ces peintres, la nature devient le sujet même du tableau. La forêt de Fontainebleau et ses environs leur offriront maintes sources d'inspiration : gorges d'Apremont, landes d'Arbonne, futaies du Bas-Bréau et plaines de Chailly. L'auberge du Père-Ganne, elle, sera le rendez-vous de cette «école» symbolisée par les artistes qui fréquentèrent Barbizon de 1825 aux années 1870, date du premier Salon où exposèrent les impressionnistes.

▶ Musée municipal de l'Ecole de Barbizon (l'ancien atelier de Théodore Rousseau), 55, Grande-Rue, 77630 Barbizon, tél. : 60-66-22-38. Visite tous les jours (sauf mardi) du 1er avril au 1er octobre, avec journée continue samedi, dimanche et *jours fériés. Atelier Jean-Fran*çois-Millet, 27, Grande-Rue, tél. : 60-66-21-55. Visite tous *les jours (sauf mardi). L'auberge* du Père-Ganne a été transformée en musée. Office de tourisme 41, rue Grande (60-66-41-87).

La maison de Mallarmé

Fuir Paris et son appartement rue de Rome où il animait, tous les mardis, des soirées littéraires : tel *était l'objectif du poète lorsqu'il* loua, en 1874, une petite maison paysanne, à quelques kilomètres de Fontainebleau, au hameau du Pont-de-Valvins, non loin de Samoreau, avec vue sur une boucle de la Seine. Il y recevait ses *amis, notamment* Paul Valéry, Berthe Morisot et le peintre Edouard Vuillard qui, charmé par le cadre, en fera le sujet de sa *Maison de Mallarmé à Valvins*. La demeure, restaurée et transformée en musée départemental, restitue, avec trois pièces reconstituées «à l'identique» et son jardin, l'univers mallarméen.

▶ Musée Stéphane-Mallarmé, 4, quai Stéphane-Mallarmé, 77870 Vulaines-sur-Seine, tél. : 64-23-73-27. Visite tous les jours (sauf lundi), jusqu'à la fin de l'été.

Meaux

Autour d'une vaste cour rectangulaire, le palais des évêques, le vieux chapitre, la cathédrale Saint-Etienne et la posterie. Haut lieu religieux, *historique et culturel, la cité* épiscopale de Meaux est un ensemble prestigieux, digne de celui qui régna sur ce lieu. C'est sous les voûtes de la cathédrale (qui résume toute l'évolution de l'art gothique du douzième au seizième siècle) que retentirent en effet sermons et oraisons de l'«Aigle de Meaux», Jacques-Bénigne Bossuet, nommé évêque en 1682. Le palais *épiscopal abrite un musée qui lui* est essentiellement consacré. Il domine un petit jardin à la française qui, dessiné par Le Nôtre, affecte la forme d'une mitre d'évêque et s'étend jusqu'aux anciens remparts gallo-romains où se trouve le pavillon qui servait de cabinet de travail à Bossuet.

▶ Cité épiscopale, 5, place Charles-de-Gaulle, 77100 Meaux. *Visite de la cathédrale* et *du jar*din tous les jours. Visite du musée Bossuet (64-34-84-45) tous les jours (sauf mardi et jours fériés). Spectacle historique nocturne (2 400 figurants), un vendredi et un samedi par mois, de juin à septembre. Réserver au 60-23-40-00 (en semaine) et au 64-33-95-15 le vendredi, à partir de 18 h 30, le samedi à partir de 15 h 30. Office de tourisme, 2, rue Notre-Dame, 64-33-02-26.

Champs-sur-Marne

Madame de Pompadour fit, deux ans durant, de ce château des *dix-septième* et *dix-huitième* siècles (béni des banquiers et des financiers), sa résidence favorite, y mettant à l'honneur «chinoiseries» et «turqueries». Aujourd'hui, ce château intimiste et raffiné (on y trouve l'une des *premières salles à manger* de France) offre un cadre approprié à de petits concerts avec, en vedette, un rarissime piano Erhard de 1874. Le salon de musique donne sur un jardin à la française qui descend en paliers vers la Marne.

▶ Château de Champs-sur-Marne, rue de Paris, 77420 Champs-sur-Marne, tél. : 60-05-24-43. Visite tous les jours (sauf mardi), jusqu'au 30 septembre. Visite gratuite du jardin et du parc. Concerts toute l'*année* (le *samedi* et le dimanche).

Le château de Ferrières

Au temps de sa splendeur, ses 3 000 hectares de champs et de forêts incarnaient l'ambition et le *faste* d'une *dynastie, celle* des Rothschild. Le baron James, qui fonda la branche française, y fit construire un château en 1857. Napoléon III (qui vint y chasser en décembre 1862) et l'impératrice Eugénie participèrent à l'une des somptueuses réceptions que donnait Bettina de Rothschild. Le château, où l'architecte-paysagiste anglais John Paxton a mêlé Renaissance italienne et style victorien, est entouré d'un parc *(réduit aujourd'hui à 130* hectares) considéré comme l'un des plus beaux parcs anglais réalisés en France.

▶ Château de Ferrières, 77164 Ferrières-en-Brie, tél. : 64-66-31-25. Visite (guidée) du *château et du parc, du mercredi* au dimanche de 14 heures à 19 heures, du 1er mai au 1er octobre. On peut ne visiter que le parc (visite payante).

Le château de Guermantes

Un lieu hanté par le fantôme de Proust même si l'écrivain n'y viendra que plusieurs années après la publication d'*Un amour de Swann*. Propriété de la famille Viole depuis *1580*, cette terre s'orna du château actuel au début du dix-septième siècle. La galerie de la Belle-Inutile, perle des lieux, a été édifiée en 1670. Avec ses 31 mètres de long, ses dix-huit baies, ses bustes, ses tableaux, ses lustres de cristal, ses glaces et son parquet chevillé, elle constitue l'un des plus beaux ensembles du début du dix-huitième. L'architecture harmonieuse du *château* se reflète *dans une pièce* d'eau, fleuron du parc à la française tracé par Le Nôtre.

▶ 77600 Guermantes, tél. : 64-30-00-94. Visite guidée du 15 mars au 15 novembre, les samedis, dimanches et jours *fériés de 14 heures à 18 heures.*

Noisiel

De 1874 à 1900, la famille Menier fit bâtir autour d'une prospère chocolaterie une cité ouvrière de trois cent dix logements en brique ainsi qu'une école, une maison de retraite et un cimetière. Un des rares exemples de ce type à avoir été intégralement conservé. Lire le reportage publié dans le cahier spécial «Terres de France» («le Monde sans *visa*» du *8 mai* 1993).

▶ Visite en groupe et sur rendez-vous exclusivement. Renseignements au 60-05-40-45, poste 417.

Provins

Capitale des comtes de Champagne qui en firent une des villes les plus riches de l'Europe du Moyen Age. Paradis des marchands, elle était le cadre de foires réputées. Un patrimoine qui en fait le premier site du Moyen Age au *nord* de la *Loire*. Au *gré de* ses monuments (tour César, Saint-Quiriace et Saint-Ayoul, maisons gothiques et romanes, Grange aux dîmes, souterrains) et de ses ruelles, elle invite à un voyage dans le temps, notamment *lors* des fêtes qui y ponctuent l'été.

▶ Office de tourisme, tour César (64-00-16-65). Fêtes médiévales les 12 et 13 juin (64-00-05-31) et Fête de la moisson à la fin du mois d'août.

Enquête réalisée par
Ngoc Loan Lam

Les nuits de Mickey

DEUX nouveautés pour les soirs d'été à Euro Disney. D'abord un passeport «Starnights» qui, du 12 juin au *12 septembre, donnera, pour* 150 F (100 F pour les moins de 12 ans), accès au parc de 17 heures à 23 heures (illuminations, parade électrique, feu d'artifice) puis, jusqu'à 2 heures, aux diverses attractions et animations du centre de divertissements «Festival Disney». En vente à l'entrée du *parc, dans les maga*sins FNAC et Virgin Megastore, dans les agences de voyages et le réseau RATP ainsi qu'à l'Office de tourisme de Paris.

Ensuite, l'un des hôtels situés sur le site, l'Hôtel New-York, ajoute à son architecture gratte-ciel, son décor Art-Déco et son ambiance des années 20, un vrai club de jazz. Ouvert aux résidents des hôtels et au public, le Manhattan Jazz Club entend, sous la conduite de François Lacharme, *devenir l'un des rendez-vous* favoris des amateurs de ce type de musique avec, à l'affiche, le *nec plus ultra* des artistes et des formations. Tous les soirs à partir de 19 heures (on peut y prendre un verre ou y déguster de la cuisine cajun) avec musique live de 21 heures à l'aube.

▶ Accès. En voiture, l'autoroute A4 en direction de *Nancy-Metz*, la *sortie* 14, *puis* la direction «Hôtels du Parc» et «Hôtel New York». Parking gratuit. En RER, ligne A, de Paris à Marne-la-Vallée/-*Chessy, la dernière rame quit*tant Chessy à 0 h 22. Informations générales sur le parc au 64-74-30-00.

Fouquet à la bougie

VAUX-LE-VICOMTE

DIFFICILE d'échapper à son destin. Rêve de pierre d'un personnage hors du commun, Nicolas Fouquet, surintendant des finances du royaume, le château de Vaux-le-Vicomte, édi*fié, de 1656 à 1661*, par l'architecte Louis Le Vau, habillé par le peintre décorateur Charles Le Brun et enchâssé dans un écrin de forêt et de jardins à la française dessinés par André Le Nôtre, n'en finit pas de se sou*venir de la* célèbre *fête* du 17 août 1661, offerte à Louis XIV et à sa cour. Une fête qui scellera une disgrâce (trois semaines après, le Roi fera arrêter Fouquet) programmée, en fait, depuis plusieurs mois *(lire «Vaux, l'écureuil foudroyé» dans «le Monde sans visa» du 8 février 1992)* avec la complicité de Colbert.

Propriétaire du domaine depuis 1968, le comte Patrice de Vogüé, fait, chaque année, assaut d'imagination pour y attirer les visiteurs qui, dans un contexte difficile, conditionnent la survie d'un monument historique privé auquel, à son grand regret, l'Etat ne facilite guère l'existence. Fidèle à l'esprit des lieux, il y *propose donc, en mécène éclairé,* des spectacles dignes de son illustre prédécesseur. Après la visite aux chandelles qui, depuis plusieurs années, permet de visiter le château à la lueur de plus de mille bougies (une formule qui ressuscite à la fois les fastes et la lumière de l'époque), *il étend* aujourd'hui cette féerie aux chandelles au jardin jouxtant le château. Alignées de part et d'autre des allées, cernant pièces d'eau et massifs de buis taillés, des milliers de bougies recréent, l'espace d'une soirée, l'atmosphère magique du Grand Siècle.

Certains trouveront peut-être que le décor eût mérité un traitement encore plus fastueux. D'autres, au contraire, sensibles au contexte historique, relèveront que, de cette magie intimiste, émane, subtilement, une atmosphère de fin de règne, de crépuscule, plus appropriée au tragique destin de celui qui, ainsi que le résuma Voltaire, *«à six heures du soir était roi de France et à deux heures du matin, n'était plus rien»*. Comme si, dans la pénombre d'une nuit d'été, dans le silence d'un jardin faiblement éclairé, derrière les fenêtres où *dansent* les lueurs des bougies, un prince, au crépuscule de sa magnificence, vous tirait sa révérence.

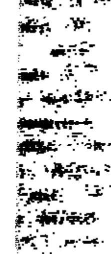
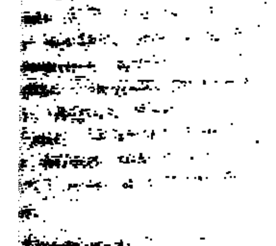
Patrick Francès

▶ Situé à 55 kilomètres de Paris et à 5 kilomètres de Melun, le domaine est accessible par l'autoroute A 4 ou A 6 (sortie Melun-Sénart-Melun) ou par les RN 6 et RN 36 (vers Meaux). Jardins, château et musée des équipages (il *fait revivre le temps des* voitures à chevaux et présente l'art des maîtres-carrossiers) sont ouverts de 10 heures à 18 heures, le musée restant ouvert jus*qu'à 23 heures les soirs de visite aux chandelles. Jeux d'eau les* deuxième et dernier samedis de chaque mois, de 15 heures à 18 heures. Soirée aux chandelles tous les samedis en mai, juin et octobre, *ainsi que les vendredis en juillet*, août et septembre, de 20 h 30 à 23 heures. Le spectacle s'apprécie surtout à partir de 22 heures. On peut dîner sur place au grill-cafétéria «L'Ecureuil», ouvert de 19 h 30 à 23 heures. Prix d'entrée pour les visites aux chandelles : 35 F et 28 F (de six à seize ans, étudiants et familles nombreuses) pour le jardin et le musée, 65 F et 52 F avec le château. Renseignements au (1) 60-66-97-09.

A PARIS

de la fugu

Fouquet à la bougie

Les livres de la liberté

1830 : l'émigration politique commence en Pologne. A Varsovie, « *l'ordre règne* », selon la formule du ministre français Sebastiani. Huit ans plus tard, la Bibliothèque polonaise de Paris était créée. Elle n'a rien perdu de son esprit.

DANS les *Entretiens* qu'il donna à Dominique de Roux (Belfond, 1968), Witold Gombrowicz explique que l'errance d'un Polonais finit toujours un jour ou l'autre par Paris, mais que la destinée l'avait gardé de ce parcours obligé et qu'ainsi, loin de l'Europe et de ses *« mécanismes littéraires »* – il vécut de longues années en Argentine, – il avait pu faire son œuvre.

A quelques pas du chevet de Notre-Dame, la Bibliothèque polonaise a le calme des sanctuaires. On pousse la porte cochère d'un vieil hôtel particulier. Dans la cour intérieure, un aigle de pierre étale ses ailes au-dessus d'un long martyrologue de l'émigration. On grimpe un bel escalier. Une série de portraits de Sobieski moustachus ou de Leszczynski joufflus accompagnent le visiteur jusqu'au saint des saints, le Musée Mickiewicz, à travers des salons ouvrant sur la Seine frissonnante, aux murs aussi lourdement chargés de tableaux et de reliques que la poitrine d'un valeureux soldat recouverte de médailles.

La propension au tragique de l'âme polonaise s'appuie sur les vicissitudes de l'Histoire. Durant le dix-neuvième siècle et une bonne partie du vingtième, les Polonais n'ont connu que la domination étrangère ou l'oppression politique. Au siècle passé, les poètes romantiques utilisaient volontiers cette métaphore. Le sacrifice de la Pologne était comparé à celui du Christ sur la croix, le corps inanimé de la nation descendu au tombeau où il attendait la résurrection. Comme le dit l'historien Norman Davies, la Pologne au dix-neuvième siècle n'est plus qu'une idée, souvenir du passé ou espoir pour l'avenir.

L'insurrection du 27 novembre 1830 à Varsovie, déclenchée contre l'occupant russe et le « Nabuchodonosor du Nord », le tsar Nicolas Ier, avait été suivie d'une folle répression : déportations massives en Sibérie, enrôlements forcés dans les armées, enlèvements d'enfants (les Soviétiques feront de même cent cinquante ans plus tard en Afghanistan). Le général Paskievitch, exécuteur des basses œuvres, avait placardé cet ukase : *« Il a plu à Sa Majesté l'Empereur d'ordonner que tous les enfants mâles errants, orphelins ou pauvres de la Pologne fussent incorporés dans le bataillon des cantonistes et qu'en conséquence ils seraient enlevés en masse... »* Varsovie croyait revenu le temps du massacre des Innocents. Dans les rues on entendait les cris et les lamentations des mères, courant derrière les charrettes chargées de leurs enfants. *« L'ordre règne à Varsovie »*, s'était exclamé le ministre français Sebastiani.

Le secours espéré de la France n'était pas venu. La Fayette et Lamartine étaient montés en vain à la tribune de la Chambre. La France louis-philipparde avait fait le gros dos. Il y avait suffisamment de bons apôtres avec de bonnes raisons pour prêcher la non-intervention. Et Casimir Périer avait grondé : *« La sédition est toujours un crime* (1). » Malgré cela, les proscrits étaient accourus en masse en France. Ils s'étaient installés à Paris et dans nombre de villes françaises (2). Ils étaient venus par réflexe. Français et Polonais se sentaient solidaires. Les monarchies autoritaires qui avaient dépecé la Pologne à la fin du dix-huitième étaient les mêmes qui avaient fustigé les idées nouvelles et s'étaient opposées à la France révolutionnaire. Puis l'étoile de Napoléon avait grandi. Un immense espoir était né. Ils allaient recouvrer leur indépendance. Kosciuszko en doutait et prophétisait du malheur. La retraite de 1812 lui avait donné raison. Quand l'empereur vaincu avait retraversé Varsovie, il n'avait même pas revu Marie Walewska. C'était vraiment le signe qu'il abandonnait la Pologne. Et Poniatowski à Leipzig avait préféré disparaître dans les eaux de l'Elster. La Pologne avait retrouvé ses fers.

Ils s'étaient regroupés à Paris autour du prince Czartoryski, qui avait présidé l'éphémère gouvernement national, et qui résidait à l'hôtel Lambert. Plusieurs sociétés d'entraide avaient vu le jour. La Bibliothèque polonaise avait été créée en 1838. Elle serait la seule institution libre polonaise sur laquelle l'oppresseur n'aurait pas de prise, un morceau de la patrie indépendante. Puis les sociétés avaient fusionné en 1854 pour donner naissance à la Société historique et littéraire polonaise qui, avec la Bibliothèque polonaise, avait emménagé dans un hôtel particulier de l'île Saint-Louis, acquis grâce aux fonds réunis par les émigrés.

La souscription avait été lancée par Adam Mickiewicz. Le poète patriote avait fait preuve au moment de l'insurrection d'une étrange absence – il s'était attardé à Rome –, et semblait vouloir par son œuvre expier ce « péché ». Le remords avait libéré peut-être chez lui une force prodigieuse d'inspiration (3). Il s'était fixé à Paris, mais dans *« la Babylone des peuples »* l'émigration offrait le spectacle de sa misère matérielle et de ses divisions politiques. Désormais il serait son guide. Plus qu'un grand écrivain, il serait la Pologne elle-même *« au moment le plus pathétique de son histoire, quand elle est sur le point de disparaître et qu'elle trouve en elle-même une force surnaturelle pour vivre quand même, espérer contre tout espoir et préparer sa libération »*. On peut voir dans le petit musée du second étage, aménagé par son fils Ladislas au début de ce siècle, de nombreux souvenirs du poète, le bureau où il composa *Pan Tadeusz* (« Messire Thadée »), de multiples manuscrits, son arrêté de nomination au Collège de France en 1840 – ses cours tumultueux, surveillés de près par la police, furent suspendus en 1844, peu avant ceux de son ami Michelet, – des lettres de Goethe, et de Hugo, après sa mort survenue en 1855 à Constantinople, qui lui aussi s'y connaissait en exil. Le plus grand poète de la Pologne ne vint jamais à Varsovie ou à Cracovie : il sera pourtant au cœur de toutes les résistances de son pays, en particulier de la dernière, celle de Solidarnosc.

Dans un petit salon attenant à la grande salle d'honneur de la Société, où se tiennent chaque année les séances commémoratives du 3 mai et du 29 novembre qui marquent les anniversaires de la Constitution de 1791 et de l'insurrection de 1830, ont été rassemblés quelques souvenirs de l'autre grande vedette de l'émigration parisienne, Frédéric Chopin. Le conseil d'administration de la Société, perpétuant la tradition de la « Grande Emigration », issue de l'Insurrection, continue aujourd'hui de se réunir régulièrement dans un salon du second étage au mobilier Henri II et au parquet grinçant sous un tableau étrange de Matejko.

BOGDAN KONOPKA

Dans la cour intérieure de la Bibliothèque polonaise.

Après la seconde guerre mondiale, il y eut péril en la demeure. Les nazis durant l'Occupation s'étaient livrés à des pillages dans l'immeuble. Hitler, dit-on, désirait s'emparer d'un sonnet écrit par Goethe en langue française. Mais les collections avaient été reconstituées. On s'avisa que la nouvelle République populaire de Pologne pouvait revendiquer ce patrimoine avec tous ses trésors, et que les communistes pouvaient être tentés de mettre la main sur cet îlot de résistance. En effet, en 1891, la Société, inquiète du ralentissement de ses activités, les rangs des émigrés s'étant clairsemés, avait cédé, avec l'autorisation du gouvernement français, ses biens, ses collections et son immeuble à l'académie de Cracovie, sous certaines conditions, notamment celle que tout serait conservé à Paris et que la bibliothèque resterait ouverte au public. De son côté, l'académie de Cracovie avait été autorisée l'année suivante par un décret de François-Joseph – la région de Cracovie étant sous contrôle autrichien – à accepter l'administration de la Bibliothèque polonaise.

En 1951, le régime communiste en place à Varsovie décidait l'étatisation de l'académie de Cracovie. Dans ces conditions, quelques mois plus tard, la Société, faisant savoir que son attitude n'était dictée que par le seul souci de *« maintenir l'indépendance de la bibliothèque à l'égard de toute tutelle gouvernementale quelle que fût sa tendance politique »*, intentait un procès devant les instances de la Seine pour annuler la donation conditionnelle de 1891. Ce fut le début d'un très long marathon judiciaire. La Société fut déboutée en 1955. Les scellés furent apposés sur les portes de la bibliothèque le jour même des émeutes de Poznan, le 28 juin 1956.

Ce fut l'émoi : l'affaire quitta l'enceinte judiciaire et, le 3 juin 1959, l'Assemblée nationale française prit solennellement position, votant par 467 voix contre 10 – celles des députés communistes – une résolution affirmant la nécessité de maintenir *« l'entière liberté et l'intégrité de la Bibliothèque polonaise de Paris »*. Le débat fut animé. René Pleven s'écria que si le gouvernement français permettait que la bibliothèque fût *« livrée »* à l'Etat polonais, *« c'est un peu de l'âme des héros de 1830 et un peu de l'espoir des vivants que nous livrerions »*. Au nom des communistes, Fernand Grenier parla de *« l'esprit de Coblence »* de certains exilés polonais, ce qui déclencha un chahut indigné aux cris de *« Katyn ! »* et de *« Vive la Pologne ! »*, et quelques bons mots du chanoine Kir. Quelques semaines plus tard, le 8 juillet 1959, la cour d'appel de Paris se prononçait en faveur de la Société, qui devenait l'unique gérant de la bibliothèque, placée elle-même sous l'autorité d'un administrateur judiciaire en attendant que la question de la propriété soit définitivement tranchée. Elle ne l'est toujours pas aujourd'hui, d'autant plus que l'ancienne académie de Cracovie a été reconstituée depuis 1989. La Société a toutefois obtenu en 1982 le bail de la Bibliothèque jusqu'en 2030.

En décembre 1981, l'état de siège interrompait le printemps de Solidarnosc. De nouvelles vagues d'exilés battirent à nouveau le pavé de Paris. *« L'insurrection de 1830 a été suivie du plus grand exode politique qu'a connu le dix-neuvième. Délaissant l'action violente, ces hommes de 1830 ont continué le combat avec d'autres armes : ils ont choisi la littérature, la musique, les arts, c'est ainsi que la bibliothèque est née*, explique Leszek Talko, directeur de la Bibliothèque polonaise. *La dernière vague d'émigration, des dizaines de milliers de gens aussi, est celle qui a suivi les évènements de 1981. Parmi eux, il y avait beaucoup de militants de base de Solidarnosc, les responsables sont restés en Pologne. Nous avons cru qu'ils allaient dynamiser la* Polonia. *En réalité, si beaucoup ont continué la lutte avec les organisations qui soutenaient Solidarnosc en France, beaucoup d'autres ont dû simplement songer à survivre. Nous étions avec eux, du côté de Solidarnosc. C'était clair et net. Nous avions reçu Walesa ici, au siège de la Société, deux mois avant l'état de siège. »* En 1990, M. Mazowiecki, premier ministre de la Pologne post-communiste, en visite à Paris, a été introduit à son tour dans ce haut lieu de la polonité. La vieille dame très digne du quai d'Orléans respire, mais reste vigilante.

Gombrowicz notait dans son *Journal* depuis l'Argentine : *« Comment ces âmes, nourries du romantisme de Mickiewicz ou de Slowacki et des utopies de Zeromski, eussent-elles pu opposer une résistance efficace à Marx ? Une fois pris au piège, il était trop tard pour inventer une parade : aussi les Polonais, intellectuellement désarmés, incertains de la justesse morale de leur cause... se bornèrent-ils à rejeter le marxisme, à éviter d'en prendre conscience. D'où cette conclusion paradoxale : dans les pays d'ancienne bourgeoisie, de type occidental comme la France et l'Italie, la doctrine marxiste est vécue d'une manière infiniment plus profonde qu'en Pologne ; chez nous, le marxisme se borne à être un système social dans lequel bien sûr on végète, mais que l'on ne vit pas en profondeur. La Pologne, l'un des pays les moins marxistes du monde. »* Gombrowicz écrivait ces lignes en 1956.

Régis Guyotat

▶ La Bibliothèque polonaise, 6, quai d'Orléans 75004 Paris, institution à caractère scientifique, est gérée par la Société historique et littéraire polonaise, actuellement présidée par le professeur André Folkierski. Elle est riche de deux cent mille volumes, de milliers de manuscrits et de cartes, auxquels s'ajoutent des collections artistiques léguées par les générations successives d'émigrants. Elle constitue le plus gros fonds d'études hors de Pologne. La salle de lecture est ouverte du mardi au vendredi de 14 heures à 18 heures, et le samedi de 10 heures à 13 heures. Le Musée Mickiewicz et le salon Chopin se visitent le jeudi de 15 heures à 18 heures (visites de groupes sur rendez-vous). Renseignements : tél. : (1) 43-54-35-61.

▶ Bibliographie :

– *Histoire de la Pologne*, de Norman Davies, Fayard, 1986.
– *Pan Tadeusz*, d'Adam Mickiewicz, traduction, préface et notes par Roger Legras, L'Age d'homme, 1992.
– *Adam Mickiewicz*, de Léon Kolodziej, collection « Poètes d'aujourd'hui », Seghers, 1970.
– *Journal*, de Witold Gombrowicz, tome I, 1953-1956, traduit par Allan Kosko, Christian Bourgois, 1981. Deux autres tomes sont également parus chez Christian Bourgois.
– *Entretiens avec Witold Gombrowicz*, de Dominique de Roux, Belfond, 1968.

(1) Louis-Philippe écrira plus tard : *« C'est nous, bien plus que le vainqueur de Varsovie (le général Paskievitch), que le cabinet de Saint-Pétersbourg doit remercier d'avoir écrasé la Pologne. »*

(2) On estime à plusieurs dizaines de milliers le nombre de ces exilés politiques, qui étaient issus des classes nobles ou bourgeoises de la société polonaise. Cette « Grande Emigration », à caractère politique, est à distinguer de l'émigration économique qui frappa la Pologne par la suite. On évalue en effet à quelque 3,6 millions de personnes le nombre de Polonais qui quittèrent leur pays entre 1870 et 1914, poussés par la misère et des raisons économiques.

(3) *Histoire de la littérature polonaise*, Czeslaw Milosz, Fayard, 1986.

Retour en Haïti

Sang, sida, dictature. Trois mots terribles qu'Haïti voudrait faire oublier aux étrangers. Et à eux seuls. Comme si le retour des touristes pouvait appeler celui de la démocratie.

QUAND y aller ? L'homme qui était retourné à plusieurs reprises dans son île, après l'avoir quittée, entend cette question sous son angle météorologique. La réponse est simple : n'importe quand. Le climat du nord d'Haïti est à peu près celui des Bahamas. Dans la région de Port-au-Prince, la capitale, il existe deux saisons caractérisées par des pluies fortes la nuit, les jours restant très agréables : le printemps et l'automne. Les journées d'hiver (21 degrés en moyenne) sont les plus belles, avec des pluies très rares. Très chaud l'été, sauf en montagne.

L'homme se surprend à murmurer deux vers d'un poète mort, campé très loin de l'île, aux pieds de l'Europe, le Turc Nazim Hikmet : *« La plus belle des mers/ Est celle où l'on n'est pas encore allé »* ... Il se souvient du danger d'être écrivain, se rappelle l'expérience de Graham Greene. C'était dans les années 60 et Papa Doc détestait ça. Un romancier, de surcroît étranger, un Anglais, avait vu : *« (...) l'île vers laquelle nous nous dirigions avait cessé d'attirer les touristes »*. Et aussi : *« Ce n'est plus ce qu'on appelle le paradis du touriste ? – Non. En fait ça ne l'a jamais été. – Mais sans doute cela offre-t-il quelques possibilités à un homme d'imagination ? »*

L'homme relit *les Comédiens*, roman de Greene que Papa Doc détestait donc (l'écrivain comme le livre). Nous sommes à Milot, non loin du Cap, dans le nord d'Haïti, où se trouve la Citadelle que Césaire, dans *la Tragédie du roi Christophe*, décrivait ainsi, donnant la parole au monarque noir du début du dix-neuvième siècle, un des pères fondateurs de l'indépendance haïtienne : *« Voyez, sa tête est dans les nuages, ses pieds creusent l'abîme, ses bouches crachent la mitraille jusqu'au large des mers, jusqu'au fond des vallées, c'est une ville, une forteresse, un lourd cuirassé de pierre... »* Et où Alejo Carpentier, dans une de ses *Chroniques*, voyait un *« ouvrage sans antécédents architecturaux, uniquement annoncé par les* Prisons *imaginaires de Piranèse... »*

Nous étions là. Combien de kilomètres avions-nous faits ? Sans doute le dictateur serait-il furieux, lui qui aimait si peu que les gens circulent. Faut-il compter de Paris ou de New-York ? Ou de cette route de Delmas (qui relie la capitale à Pétionville) que son fils, fortune faite, dut emprunter pour fuir en France ?

On avait eu le temps, entre New-York et Port-au-Prince, dans le Boeing qui relie en trois heures et demie les deux villes, parmi les enfants les plus endimanchés et les plus sages vus de mémoire de voyageur, dans le ciel ensoleillé à mesure, jusqu'à la danse des lourdes valises par 40 degrés à l'ombre, les mots criés, les retrouvailles, les embrassements, on avait eu le temps de se préparer au choc de Delmas. Hier encore, le *« chef des tontons macoutes »* avait choisi d'y installer son quartier général et, de là, partait à la reconquête de son pouvoir perdu, son houngan (prêtre vaudou) l'ayant, dit-on, assuré que ce serait son jour de gloire, le baroud sans honneur se terminant en farce sinistre, le putschiste et ses acolytes ont été capturés, embastillés, hélas jugés à la va-vite, et tout était rentré dans un ordre provisoire.



BRUCE GILDEN/VU

Dans les rues de Port-au-Prince.

Aujourd'hui, Delmas ressemble à Delmas, canicule et poussière, la circulation folle, la mer derrière nous et la montagne s'avançant vers nous, vers l'amas de ferraille qu'un type à l'aéroport nous avait présenté comme son taxi, il n'y avait aucune raison de ne pas le croire, puisque ça roulait.

A Pétionville. Passé quelques rues, dans l'allée bordée d'arbres et de murs en pierres venues de carrières proches, tout est calme. Au bord de la piscine de La Villa créole, hôtel très agréable, le premier rhum fut un rite nécessaire, une cérémonie qu'on renouvelle sans se presser, en clignant les paupières sous le soleil, jusqu'à ce que celui-ci disparaisse derrière de gros nuages couleur d'aluminium.

On regagne la chambre en se disant qu'il faut vite se mettre au travail, allez. On travaille debout, sans stylo, accoudé à la balustrade de la villa comme au bastingage d'un navire, les yeux ouverts sur des promesses d'éclairs, de foudre, le vent gifle les massifs d'hibiscus, les masses écarlates des flamboyants ploient sous la pluie, un déluge comme seule la Caraïbe en a le secret. La nuit, entre deux rêves paisibles, on se rappelle qu'il a fallu attendre une éternité pour goûter l'orage de ce premier jour.

De nouveau le jour resplendissant, chez le plus important écrivain établi dans le pays, dans sa maison de Delmas. Frankétienne parlait d'Haïti comme étant ce qu'on appelle en créole un *kalfou tintin*. C'est-à-dire, explique-t-il, *« un non-lieu, l'endroit où l'on tourne sans issue, sans savoir où l'on va, d'où l'on vient, l'heure qu'il est ou qu'il n'est pas »*.

Pour l'écrivain, une vieille affaire, elle remonte à l'indépendance : *« Depuis 1804, nous tenons un bout de tissu, une pelote de fil, avec une aiguille sans chas, et nous essayons de broder avec ce piège. Nous sommes enfermés dans un ghetto, du fait de l'impuissance historique de nos élites qui se sont mises à imiter les anciens colonisateurs après les avoir chassés. Comment gravir une échelle à l'envers ? On a repris le français, la religion catholique, en mettant de côté la tradition, alors qu'il fallait un dosage équilibré. Il y a eu cette coupure, qui demeure : d'un côté, une masse prisonnière d'une culture à base africaine, portée par le vaudou, dans un territoire mythique ; de l'autre, une élite exclusivement branchée sur un Occident irréel, prisonnière d'un mimétisme stérile, incapable de gérer le pays. Le grand échec de la France, ce n'est pas d'avoir perdu la guerre contre les forces indigènes à la fin du dix-huitième siècle, après tout ça n'est qu'un échec militaire, ça arrive toujours, mais c'est d'avoir préféré miser sur cette élite parasitaire, laquelle maintenant se tourne vers les Etats-Unis. »*

Frankétienne, également peintre, s'anime au *« formidable souffle créateur en Haïti »* : les trente mille peintres et quarante mille artisans de ce pays, d'après ses estimations. *« Ce peuple merveilleux, j'ai appris à le respecter, on a tout fait pour lui briser les reins, il a survécu grâce à la création, concrétisation de sa résistance. »*

Au sud de Port-au-Prince, le quartier chaud de Martissant. Les lieux ont des noms surprenants : Désir de Dieu. Au bordel El Caribeno, qui s'étend entre un laboratoire d'analyses médicales et la mer, c'est en vain que nous recherchons (encore) Mathilde, vingt-sept ans, taille moyenne, crinière de lionne frisée, plutôt enrobée, plutôt belle, oui, vous ne l'auriez pas aperçue ?

Quand nous l'avions connue, le conflit séculaire entre Haïtiens et Dominicains retrouvait une désolante actualité. L'heure était à la chasse aux Haïtiens en République dominicaine. Et, situation de crise, le débat ne volait pas très haut, le virus servant de balle de ping-pong commode. Or, communauté d'histoire oblige, de la frontière entre les deux Républiques qui se partagent l'île, Mathilde ne savait plus très bien à quel côté elle appartenait. Le personnage était exemplaire, l'histoire intéressante – comme on dit pour ces choses, ces tristesses, – elle rappelait un peu la Tristessa de Kerouac. Un père sergent retraité de l'armée dominicaine, une mère tenant une échoppe quelque part dans la banlieue de Santo-Domingo, quatre frères, Mathilde gagnait ici – si on peut appeler ça « gagner » – la vie de sa famille.

Au bord de la mer, sous les cocotiers que nargue la rumeur populaire (*« même les cocotiers ont le sida »*, dit-on), sous la tonnelle qui tient lieu de bar dansant, pensionnaires et clients du lupanar reprennent en chœur avec un chanteur hispano un *« boléro-sirop »*, une de ces romances à succès où les mots jouent à ne pas désigner ce qu'ils désignent.

Un médecin, membre d'un groupe de recherche sur le sida, en décembre 1990, nous apprenait ceci : *« A Martissant, nous avons trouvé, en 1988, 30 % de séropositivité chez les Dominicaines qui se prostituent dans les rues, 15 % dans les bordels, 5 % dans les boîtes de luxe, 52 % chez les Haïtiennes tous lieux confondus, jusqu'à 100 % dans certains bordels. »* Mi-août 1991, il faisait le point : *« Officiellement, trois mille cas* [de malades] *avaient été déclarés il y a trois mois à la direction spécialisée du ministère de la santé. Le chiffre réel devrait avoisiner le double. Nous utilisons un modèle prévisionnel qui autorise à estimer à un demi-million le nombre total de séropositifs (non pas de malades) dans le pays. »*

Et notre interlocuteur d'ajouter, contre toute manipulation de ces données, facteur de détérioration de l'image d'Haïti : *« La situation n'est pas plus grave qu'à New-York, San Francisco, Rio, Paris ou les Bahamas. On sait comment le virus circule, comment cela s'évite. En Haïti, la maladie reste circonscrite en zone urbaine et dans certains secteurs précis. Quant aux transfusions sanguines, elles sont aussi sûres chez nous que dans n'importe quel pays développé. Depuis 1986, il n'y a pas eu un seul cas de séropositivité par cette voie. Cette date correspond à la suppression du système de la Banque de sang (où celui-ci était acheté). Nous n'avons gardé que les dons volontaires (à la Croix-Rouge, équipée selon les normes) et on les accompagne de tests de dépistage systématiques. »*

Au Cap, paradis du poulet aux noix et du *sélébridé* (liqueur à base de rhum blanc), l'atmosphère était à l'optimisme. Le directeur du bureau régional de l'Office du tourisme et un biologiste, à l'initiative d'un « comité d'appui au tourisme dans le Nord », nous recevaient dans l'ancienne Maison de la marine. 'Certes la capacité hôtelière de cette deuxième ville du pays n'est que de 150 chambres. Le chantier de l'aéroport prévu pour accueillir des avions gros-porteurs se trouve bloqué. Les coupures continuelles de courant obligent le touriste à se calfeutrer dans son hôtel le soir. L'embellissement de la ville reste un vœu. Quatre bateaux par semaine déversent sur les plages de Labadie et de Cormier des visiteurs d'un jour, alors que dix-huit autres croisent au large vers des destinations jugées plus heureuses. On n'en finissait pas d'aligner handicaps et signes d'abandon. Mais nos interlocuteurs pariaient sur l'avenir.

C'était avant le coup d'Etat. La direction des ventes du Club Méditerranée à New-York : *« Je crois qu'on va s'orienter vers un produit de qualité en Haïti. Nous allons rouvrir notre village fermé en 1987 après sept ans de fonctionnement. Cela va nous coûter 2 millions de dollars. L'insécurité, l'instabilité, le flottement perpétuel rendaient impossible un travail méthodique. Le pays prend maintenant la voie de la démocratie, malgré quelques balbutiements. »*

Il est vrai que ces *« balbutiements »* prenaient un tour terrifiant. Image de jeunes fanatiques dressant sur la route de l'aéroport des barricades de pneus : il suffit de peu, un bidon d'essence, une allumette, un homme soupçonné du pire, pour qu'un collier de mort – supplice baptisé « Père Lebrun », du surnom d'un marchand de pneus qui n'a rien à y voir – provoque l'autre son de cloche d'un homme d'affaires découragé, actionnaire d'une compagnie aérienne venu se réfugier ce jour-là au bureau d'un ami, en attendant que les esprits se calment : *« Dure journée, les gars. J'ai envie de me barrer définitivement à l'étranger. Il y a des gens dans ce pays qui assimilent le tourisme à une pollution : ça apporte la prostitution, la drogue, le sida... Je me sens piégé dans une équation idéologique où secteur privé, bourgeoisie pourrie, impérialisme des USA et à la limite macoutisme sont mis sur un plan d'égalité. »* L'ami répond que lui ne partira qu'avec le dernier avion à quitter le pays, il éteindra les lumières.

A Port-au-Prince, Marc Bazin (actuel premier ministre) élargissait l'angle de vue : *« Graham Greene a jeté sa lumière d'écrivain sur nos déplorables réalités ; il faut s'attaquer à celles-ci, non pas au miroir. »* Dans son bureau du palais national, le président Aristide (en exil) plaçait l'image dégradée du pays *« à la croisée de l'information et de la désinformation »*, mais sa langue dérapait à propos du choléra (*« les Haïtiens sont naturellement immunisés contre certains microbes »*) et du sida (*« la pudeur caractéristique de l'homme haïtien qui ne s'est jamais livré à la pratique de l'homosexualité sans y voir une contrainte comparable au suicide »*). Le leader socialiste Serge Gilles plaidait pour un développement du *« tourisme d'élite et de masse »*, même s'il ajoutait : *« Le tourisme ne constitue pas une priorité ; la priorité, c'est la réforme agraire. »*

Un hôtelier, qui voit aujourd'hui son établissement déserté : *« Le désastre de 1957-1960, en Haïti comme à Cuba, pour des raisons différentes mais symétriques, nous en sortirons tout doucement. Plus qu'une industrie du tourisme, pour faire face aux nécessités du développement économique, Haïti a besoin d'une industrie du voyage. Les besoins d'un homme d'affaires ou d'un touriste étranger sont à peu près les mêmes que ceux d'une famille haïtienne qui se déplacerait un week-end pour visiter un site, un monument. Là, nous ne sommes plus dans l'idéologie. Nous sommes dans l'économie mondiale. Qu'on le veuille ou pas, l'industrie du voyage va se développer en Haïti. Même les plus réticents seront pris dans le mouvement. »*

En attendant, plus de sept ans après le renversement de la dictature, un an et demi après le coup d'Etat des militaires, ce pays sous embargo que les damnés ont recommencé à fuir n'en finit pas de dérouler les bobines d'un très vieux film. Au vrai, il est rare qu'un étranger y ait risqué quoi que ce soit, la « reine des Antilles » dévorant de préférence ses propres enfants. *« Une nation pathétique »*, dit l'écrivain Jean Métellus, neurologue en France. Et qui n'en continue pas moins, installée dans cette crise tragique, de faire peur et faire rêver à la fois.

De notre envoyé spécial
Jean-Claude Charles





Printemps en clair-obscur à Erevan

Suite de la page 29

Dans les rues d'Erevan, des voitures circulent à nouveau, les enfants vont en classe, les femmes sont bien habillées, maquillées avec soin, des jeunes gens déambulent en groupes... Mais les regards sont tristes, tournés vers des lendemains incertains. Comme une dépression collective, après la tension de l'attente.

« Je ne reconnais pas la ville que j'ai visitée il y a deux ans », affirme le professeur Alexandre Minkowski, venu de Paris avec la mission médicale et humanitaire de l'association Solidarité protestante France-Arménie. *« Ce pays de très ancienne civilisation, l'un des berceaux de l'humanité, est en train de sombrer. »* Il y a deux ans, c'était, dans l'euphorie du démantèlement de l'URSS, l'année de l'élection du président Levon Ter Petrossian au suffrage universel (83 % des voix en octobre 1991). Beaucoup ont cru alors que *« l'indépendance serait le grand dîner de gala »* et qu'il suffirait d'être libres pour réussir.

L'Arménie était l'une des Républiques où l'on vivait le mieux dans l'ex-URSS, pays industrialisé, urbanisé, où le niveau d'éducation et le taux d'ingénieurs, de techniciens et de spécialistes était parmi les plus élevés. *« Mais le système économique,* note Armand Sarian, *était maintenu dans une interdépendance voulue avec les autres Etats de l'Union, jusqu'à l'absurde. Il y a des usines qui ne peuvent aujourd'hui honorer des commandes importantes parce que les matières premières n'arrivent plus. »*

Tout est à reconstruire. Responsable d'une mission financée par la CEE, un expert du Crédit agricole, Yves Amizet, étudie comment mettre au point une banque et un système coopératif, alors que l'agriculture a été, un peu brutalement selon les observateurs, privatisée et que le partage des terres a conduit à des parcelles trop petites pour être d'une quelconque rentabilité. La vigne et le blé sont délaissés au profit de la pomme de terre, immédiatement utile. Pour l'industrie, la prudence et la réflexion ont prévalu. Le système français de services publics et d'économie mixte intéresse le gouvernement arménien, et c'est pour l'adapter qu'un expert français leur a été « prêté » : *« Tout privatiser serait transformer l'Etat en syndic de faillites,* explique Armand Sarian. *C'est pourquoi nous étudions d'autres voies. »* On veut éviter de livrer les entreprises à ceux qui font fortune dans divers trafics, les seuls à disposer actuellement de moyens suffisants.

L'Arménie manque de tout. Elle a surtout besoin de travailler. L'économie est désorganisée, les usines ne tournent pas. *« Il serait navrant que ce pays tellement acharné au travail en perde le goût ou l'habitude »*, note Mme France de Hartingh, ambassadeur de France, qui est installée à Erevan depuis un an dans des conditions matérielles difficiles qui n'ont entamé ni sa rigueur ni sa détermination. La coopération démarre dans plusieurs domaines, notamment culturels et linguistiques. Mais *« l'urgence est d'abord politique »*, note l'ambassadeur, qui déploie beaucoup d'efforts à rechercher, au sein des instances internationales, une solution pacifique au conflit du Karabakh. *« L'Arménie n'est pas en guerre avec l'Azerbaïdjan et elle tente de plus en plus de se distinguer des autorités arméniennes du Karabakh, mais c'est très difficile pour elle de le faire sans abandonner ceux qui vivent sur ce territoire. »*

« Ce pays a besoin qu'on l'aide à sortir de la crise énergétique, qu'on stimule son activité économique par des investissements productifs, ajoute Patrick Donabédian, attaché culturel et humanitaire à l'ambassade. *La farine, le lait et les médicaments sont des besoins prioritaires, et nous faisons l'impossible pour obtenir le passage des convois humanitaires, mais cela restera marginal si on ne fait pas tourner l'économie sur place. »* Sur la grande esplanade, face au « socle » de la statue de Lénine sans son Lénine, cinq poids lourds de l'association lyonnaise Equilibre qui venaient d'atteindre Erevan après onze jours de voyage, malgré les incertitudes de la traversée des zones troublées en Géorgie, manifestaient par leur présence l'attention portée par les organisations françaises à la population arménienne. On remarque d'ailleurs que les associations de taille moyenne, directement reliées à des permanents sur place, et utilisant le seul vol direct entre l'Arménie et l'Europe de l'Ouest (Paris-Erevan une fois par semaine), obtiennent de bons résultats, même si leur volume est forcément limité. En revanche, à la suite de l'opération « pont aérien » lancée par le gouvernement français durant l'hiver, un seul convoi (par chemin de fer) avait pu traverser la Turquie avant le 10 avril, le second avait été refusé et transitait tardivement par Budapest. Quant au transport de mazout *via* la Turquie, il a fait l'objet d'interminables négociations, sans aucun résultat concret.

« Merci de nous envoyer du lait, mais nous n'avons rien pour le faire chauffer », a dit aux membres de la mission économique française venus en avril à Erevan le vice-premier ministre, Viguen Tchitetchian. Une autre manière d'insister sur la priorité des priorités : l'énergie. Une question qui malheureusement ne peut pas être résolue rapidement. Sinon par la levée du blocus.

Il y aura encore deux hivers, au mieux, avant que puisse à nouveau fonctionner la centrale nucléaire de Medzamor, arrêtée au début de 1989, quand on redoutait qu'elle soit sensible aux risques sismiques et que les manifestants qui réclamaient l'indépendance militaient aussi pour l'écologie. *« C'est vrai qu'aujourd'hui on pourrait dire que ce fut une erreur, puisque le nucléaire assurait 40 % des besoins et que l'Arménie était même exportateur d'électricité. Mais, à l'époque, il était impossible politiquement de ne pas prendre cette décision »*, admettent les spécialistes. Aujourd'hui, la décision a été annoncée de la remettre en marche. *« Il faut compter dix-huit à vingt-quatre mois de travaux »*, indique Jacques Panossian, qui a mené l'expertise pour Framatome. *« Même si cela coûte 100 millions de dollars, dont une partie en roubles, c'est intéressant,* précise l'expert en énergie Pierre Terzian, *car l'électricité produite en un an vaudra quatre fois plus. »*

Mais il souligne un autre danger, immédiat celui-là, tant que la pénurie dure : celui de la baisse des eaux du lac Sevan, qui produit, par l'hydroélectrique, 15 % des besoins. Enfin, le peu d'électricité disponible actuellement en Arménie est produit par une centrale thermique alimentée par du gaz qui vient du Turkménistan et qui traverse la Géorgie : or, cinq attentats ont interrompu l'alimentation durant l'hiver, et les prélèvements opérés par la Géorgie ont constamment dépassé ce à quoi elle avait droit.

La liberté n'a pas de prix. Si : elle en a un pour les Arméniens, dont l'attention concentrée sur des problèmes de survie au quotidien pourrait faire passer au second plan les acquis politiques.

La popularité de leur président est évidemment en baisse, mais les manifestations de mécontentement organisées en février dernier n'ont pas eu de suite et, même si la cause du Karabakh fait toujours lever des combattants volontaires, le désir de rechercher la paix est soutenu par la majorité de la population.

Le nouveau maire d'Erevan, M. Khatchatrian, promet d'organiser l'ouverture – et donc le chauffage – des écoles durant l'hiver prochain.

Mais le véritable espoir, c'est l'espoir de paix, de négociation et d'ouverture des frontières. *« Je ne veux pas qu'on présente l'Arménie sous un jour misérable... La paix sera là avant l'été. Alors, les routes s'ouvriront, la Turquie laissera passer les convois, le commerce s'établira »*, assure Henrik Bakhtchinian, philologue, traducteur de Baudelaire en arménien et directeur de l'Institut d'histoire de la littérature. *« Les Arméniens n'ont pas eu d'Etat pendant six siècles. Il est normal que le passage à l'indépendance et à la démocratie pose des problèmes. L'Arménie ne pouvait pas en faire l'économie. »* La conversation se déroule en famille, dans le halo d'une lampe à pétrole, autour d'une table déployée à l'improviste, avec un sens de l'accueil et de l'hospitalité qui résiste à toutes les pénuries et qui frappe le visiteur étranger, à la ville, à la campagne et dans tous les milieux.

De notre envoyée spéciale
Michèle Champenois

MICHEL LEMOINE

Au marché central d'Erevan.

Bridge

nº 1537

CONTRASTES AU SOMMET

Même au plus haut niveau, certains champions font de grosses erreurs, dont la plus grave est de déclarer un mauvais grand chelem et de le chuter alors qu'il est « sur table ».

♠ R D 5 3
♡ V 10 9 8 6 3
♢ 4
♣ V 7

♠ 9 6
♡ 4 2
♢ 9 7 5 3 2
♣ R D 9 2

(N / O E / S)

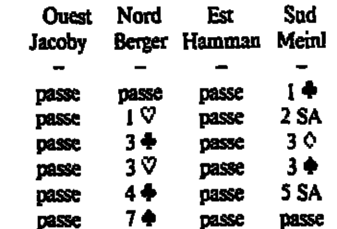
♠ V 10 8
♡ R 7 5
♢ V 8 6
♣ 10 8 6 5

♠ A 7 4 2
♡ A D
♢ A R D 10
♣ A 4 3

En salle fermée, Wolff a estimé préférable de jouer le contrat de Six Sans Atout. Quelle est *l'entame* qui l'a fait chuter ?

C'est l'entame du Roi de Trèfle qui a permis à la défense de faire deux levées (à Trèfle) malgré la réussite de l'impasse à Cœur et la bonne répartition des Piques et des Carreaux...

En salle ouverte, les annonces étaient conventionnelles :



Ouest Jacoby	Nord Berger	Est Hamman	Sud Meinl
–	–	–	–
passe	passe	passe	1 ♣
passe	1 ♡	passe	2 SA
passe	3 ♣	passe	3 ♢
passe	3 ♡	passe	3 ♠
passe	4 ♣	passe	5 SA
passe	7 ♠	passe	passe

Ces enchères artificielles ont abouti à un médiocre grand chelem qui aurait dû réussir.

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle, *comment gagner* ce Grand Chelem à Pique contre toute défense ?

Réponse

Il faut prévoir que, si le Roi de Cœur est troisième en Est, *il faudra couper un Cœur* pour affranchir la couleur, et il sera donc nécessaire de conserver *deux* reprises de main en Sud : la première pour couper un Cœur (si le Roi n'est pas tombé), la deuxième pour utiliser les Carreaux affranchis... Quelles peuvent être ces deux reprises ? Le second gros honneur à l'atout (le Roi) et une coupe avec le quatrième atout.

Par conséquent, au début il ne faudra donner que *deux* coups d'atout, et voici la ligne de jeu gagnante : le déclarant prend l'entame avec l'As de Trèfle, tire l'As de Pique, monte au mort par la Dame de Pique, fait *l'impasse à Cœur* qui réussit, réalise l'As de Cœur, retourne au mort par le Roi de Pique, *coupe le Roi de Cœur* avec le dernier atout de la main et fait treize levées, sauf si, épuisé sans doute par deux semaines d'efforts, il a donné *trois* coups d'atout et a chuté (le Roi de Cœur n'étant pas second) !

LA DÉCOUVERTE DE CROWHURST

Chaque année, Bols, le fabricant hollandais de liqueurs, demande à une dizaine de champions internationaux de proposer à un jury d'experts des *recettes nouvelles pour améliorer* la conduite du coup. Quand on sait que la technique du jeu de la carte a déjà atteint un très haut niveau, on comprend qu'il faut beaucoup d'imagination pour faire une nouvelle découverte comme celle de l'Anglais Crowhurst, qui a gagné le premier prix.

Voici un des exemples proposés par Crowhurst : un contrat de 3 SA en principe infaisable, sauf si, à un moment crucial, on arrive à mettre un des défenseurs à la devine. Attention, ce n'est pas facile.

♠ V 6
♡ V 8 5
♢ R D V 9 4
♣ 7 4 3

♠ R 9 7 5 4
♡ R 10
♢ 8 6 5
♣ 8 6 5

(N / O E / S)

♠ D 10 2
♡ D 7 6 4 3
♢ A 7 2
♣ 10 9

♠ A 8 3
♡ A 9 2
♢ 10 3
♣ A R D V 2

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	passe	1 ♢	passe
2 SA	passe	3 SA	passe

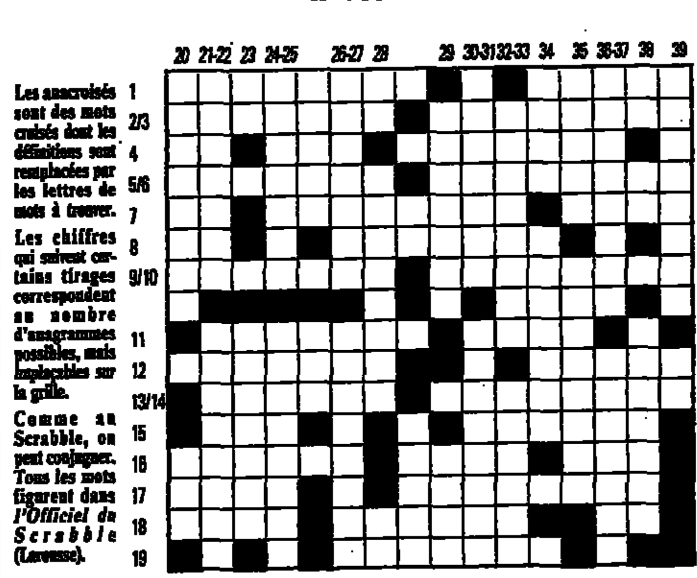
Ouest a entamé le 5 de Pique (quatrième meilleure) et le déclarant a pris avec l'As au troisième tour. *Comment a-t-il ensuite joué* pour essayer de gagner TROIS SANS ATOUT ?

Note sur les enchères

La redemande de « 2 SA » promettait l'équivalent de 19 points.

Anacroisés (R)

nº 768



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. ANOPRTTU. – 2. ABEOSTU (+ 3). – 3. AEFMORUX. – 4. *AAENSTT*. – 5. *BIIORSU*. – 6. ACHIINST. – 7. EEGNRSTU. – 8. EEENOSU. – 9. AAGIIRR. – 10. CEEHIINR. – 11. BDEEEOR. – 12. AABDGOU. – 13. EGLORU (+ 1). – 14. ABDEMRSU. – 15. DEIIRT. – 16. AAIIMN (+ 1). – 17. EIIQRSTU (+ 1). – 18. ILSTUU. – 19. AEEELSS.

VERTICALEMENT

20. AANOPRTT. – 21. ABEIIOR. – 22. AADELMST. – 23. EEGINOS (+ 2). – 24. CEOORRU. – 25. AEGIMRST (+ 4). – 26. AEGIRTT (+ 1). 27. ABILLOSU. – AEENRSTU (+ 1). 29. – ACEFLTU (+ 2). – 30. EEEHLNT. – 31. EEHIQRTU. – 32. AEEIIMRS (+ 2). – 33. EEIRSU. – 34. EEIIMSX. – 35. CDEISSTU (+ 1). 36. AACHIPST. – 37. DEIINOT. – 38. AERSSTT (+ 2). – 39. AAEISSXZ.

SOLUTION DU Nº 767

1. AUDOISES. – 2. CREVARD. – 3. CUBOIDES. – 4. ENGOUERA. – 5. AIGUILLA (AGUILLAI). – 6. TIGNASSE (*AGISSENT, GISANTES, SIGNATES, TSIGANES*). – 7. ENTERONT (NOTERENT, RENOTENT). – 8. MIAULENT. – 9. ORGASMES. – 10. MANTIQUE. – 11. SPORULA. – 12. UVULAIRE. – 13. OEUFRIER, récipient pour œufs à la coque. – 14. UNITIVE. – 15. PITANCES (INSPECTA, PINÇATES). – 16. SCLEROTE, tubercule de champignon (CORSELET, RECOLTES). – 17. ALERTENT (ALTERENT, RELATENT, TALERENT). – 18. EGERIES EGRISEE, ERIGEES). – 19. ARSENICS (NARCISSE, RANCISSE, RINÇASSE, SARCINES). – 20. AMERTUME. – 21. MAOUSSE (EMOUSSA). – 22. INITIALE. – 23. DEGAGEA. – 24. NOUILLE. – 25. UNITIF. – 26. INUSABLE (*NEBULISA*). – 27. *EQUIPOLE*. – 28. ECRASENT (ENCASTRE...). – 29. UVEITES. – 30. SUAIENT (USAIENT, UNIATES). – 31. HEURTER (*RHETEUR*). – 32. COTUTEUR. – 33. SAUNIER (ANURIES...). – 34. PINÇONS. – 35. EDULCORA. – 36. ORIENTE. – 37. SURETS. – 38. ASPARTAM. – 39. DECLIVE. – 40. DERMATOS (MOTARDES). – 41. ALENOIS (LEONAIS).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

nº 457

• LE COIN DU DÉBUTANT

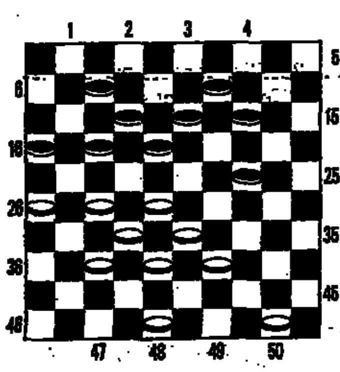
LES PIONS « HANDICAP »

Le plus souvent en situation passive à la bande, les pions « handicap », outre qu'ils possèdent une valeur stratégique le plus souvent très relative (penser au champ d'action, à l'angle de rayonnement d'un pion), constituent parfois un handicap susceptible d'ouvrir à l'adversaire la voie du gain. En voici un premier exemple très simple, alors que la partie semble nulle.

Les Blancs jouent et gagnent.

• SOLUTION ; 8-24 ! (33-39) 25-20 ! et les Noirs sont mat. Ainsi : (39-44) 24-13 (15×24) 15×21..., +. Ou si (39-43) ou si (27-31) ou (27-32) 24-13, etc.

EXEMPLE D'APPLICATION

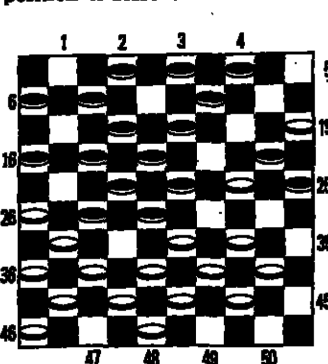


Les blancs jouent et gagnent.

• SOLUTION : 29-23 ! (16-21) [le pion « handicap » à la bande. Son rôle serait tout autre s'il était, entre autres cases, à 2, 4, 6, 7, etc.] 23-18 (21-27) [ou... ?] 18-12,+.

• L'UNIVERS MAGIQUE

Demi-finale du championnat d'URSS, 1960. Le maître KAPLAN, avec les *Blancs*, exécuta le passage à dame gagnant dans la position ci-dessous.



B+. • SOLUTION : 28-22 ! (17×28) 32×23 (18×29) 39-34 (29×40) 50-44 (40×49) 37-31 (49×21) 26×10 !,+.

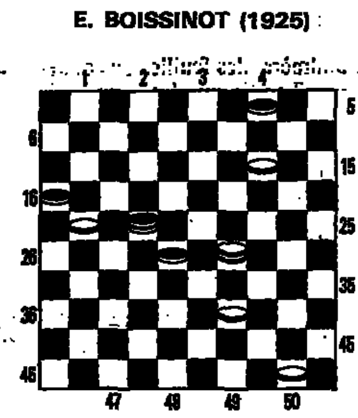
SOLUTION DU PROBLÈME nº 456
ANDRÉ MÉLINON

Blancs : pions à 23, 26, 27, 28, 29, 32, 33, 38, 40, 41, 49.

Noirs : pions à 7, *9*, *10*, 12, *13*, *14*, 16, 17, 18, 20, 24, 25.

28-22 ! (17 × 46) 38-32 ! (46×35) 49-44 ! (35×21) 26×30 ! [une position humoristique] (25×34) 23×1 (34×23) .×27 !! [la seule],+.

PROBLÈME
E. BOISSINOT (1925)



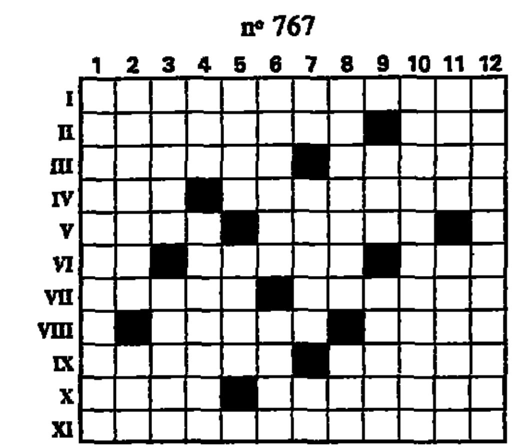
Les Blancs jouent et gagnent.

• SOLUTION dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

Mots croisés

nº 767



HORIZONTALEMENT

I. Portrait au noir. – II. Chantera victoire. Assouplit par endroits à l'endroit. – III. Parcelles explosives. Messagère pour le meilleur et le pire. – IV. Tir rasant. Son taux de réussite est très surprenant. – V. Organisation. Trous d'eau. – VI. En mémoire. Il connaît la loi. Fin de l'épître. – VII. Dans le vent. Oxyde. – VIII. Quand la fête dégénère. Violine. – IX. Par l'exclusion ? Pour le confort absolu. – X. C'est un déchet. Fait tampon. – XI. Les revoilà, à la surprise générale.

VERTICALEMENT

1. Le contraire d'un idéaliste. – 2. A bout. Il n'a pas toujours servi qu'au bétail. – 3. Contingent. Fines mouches. – 4. Pour l'intellect. Pour les prédateurs. – 5. Même. Attend le fret. – 6. Mot de passe. On peut s'en parer de bas en haut. – 7. Fin de verbe. Il y en a là pour tous les goûts. En marche. – 8. Epuiserai. Muet. – 9. Un service qu'on ne peut rendre. Calviniste, autrefois. – 10. Est-elle troublée ? – 11. Sur la tête ou sur l'assiette. Maltraite. – 12. Proprement foudroyants.

SOLUTION DU Nº 766

Horizontalement

I. Excentricités. – II. Coupure. Orant. – III. Lira. Implorai. – IV. Essuie. TONA. – V. Il. Rétribué. – VI. Tavelés. Equin. – VII. Irène. Parus. – VIII. QI. Tyrol. Etui. – IX. UEO. Toits. ENE. – X. Entrecroisées.

Verticalement

1. Eclectique. – 2. Xois. Arien. – 3. Cursive. Ot. – 4. Epaulent. – 5. Nu. Leyte. – 6. Trière. Roc. – 7. Rem. Espoir. – 8. PTT. Alto. – 9. Colorer. Si. – 10. Ironique. – 11. Tarabustée. – 12. ENA. Ui. Une. – 13. Stipendiés.

François Dorlet

Echecs

nº 1540

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE par équipes, 1993

Blancs : W. Uhlmann (Dresde).
Noirs : M. Wahls (Hambourg).
Défense est-indienne.
Système Averbach.

1. ç4	g6	16. Tg1 ! (k)	Th8
2. é4	Fg7	17. f4	Cf7
3. d4	d6	18. 0-0-0 (l)	Da5
4. Cç3	Cf6	19. Tg3	Rg8
5. Fé2 (a)	0-0 (b)	20. Td-g1 (m)	a6 (n)
6. Fg5	h6 (ç)	21. Fd3	b5
7. Fé3 (d)	Cb-d7 (é)	22. é5 ! (o)	dxé5 (p)
8. Dd2	ç5	23. f5 !	Cb6 (q)
9. d5	Rh7	24. d6 ! (r)	éxd6 (s)
10. Cf3 (f)	Cg4 (g)	25. f6 ! ! (t)	Fxf6(u)
11. Cg5+	hxg5	26. Fxé6 !	Td8 (v)
12. Fxg4	Cé5 (h)	27. Df2 !	Cd7
13. Fé2 (i)	g4	28. Ff5+	Rf8
14. f4 !	gxf3	29. Fxd7 abandon. (w)	
15. gxf3	Fh3 (j)		

NOTES

a) En retardant le développement du C-R en f3, les Blancs peuvent choisir entre plusieurs systèmes, soit 5. f4 (« variante des quatre pions »), soit 5. f3 (« système Saemisch »), soit d'autres continuations peu usuelles comme 5. Fd3 ; 5. Cg-é2 ; 5. h3 ; 5. Fg5, soit le coup du texte (5. Fé2) qui, en liaison avec la sortie du F-D (6. Fg5) introduit une ligne de jeu positionnel complexe qui connut une grande vogue entre 1954 et 1970 et qui permit, notamment, à Uhlmann de remporter de nombreux succès.

b) Et non 5..., é5 à cause de 6. dxé5, dxé5 ; 7. Dxd8+, Rxd8 ; 8. f4 ! avec avantage aux Blancs.

ç) Ou 6..., Cb-d7 ou 6..., ç5 ou 6..., ç6 ou 6..., Ca6.

d) Meilleur que 7. Fh4, ç5 ; 8. d5, a6 ; 9. Cf3, b5 ! ; 10. Dç2, bxç4 ; 11. Cd2, é6 (Bobotzov-Tal, Moscou, 1967) et que 7. Ff4, Cç6 ; 8. d5, é5.

é) 7..., é5 est jouable : 8. d5, ç6 ; 9. Dd2, b5 comme 7..., ç5 ; 8. dxç5, Da5 ; 9. Dd2, dxç5 ; 10. Fxh6, Td8 ; 11. Dé3, Fxh6 ; 12. Dxh6, Cxé4 ; 13. Tç1, Cç6 ; 14. Cf3, Cd4 ; 15. h4, Cxé2 ; 16. Cg5, Cf6 ; 17. Rxé2, Ff5 ; 18. f3, Db4 ; 19. b3, Da3 ; 20. Rf2, Td2+ ; 21. Rg3, Txg2 !! et les Noirs gagnèrent après 22. Rxg2, Db2+ ; 23. Rg3, Ch5+ ; 24. Dxh5, gxh5 (Seirawan-Timman, Tilburg, 1990).

f) Une nouveauté importante. On considérait jusque-là que 10. h3 était nécessaire, ce qui permettait aux Noirs de contre-attaquer par 10..., b5 ! et d'obtenir un bon jeu après 11. cxb5, a6 ; 12. bxa6, Da5 ; 13. f4, Fxa6 ; 14. Fxa6, Txa6 ; 15. Cg-é2, Db4 suivi de Tb8.

g) Un essai douteux de réfutation ; 10..., b5, dans l'esprit du « Gambit de la Volga », est, sans aucun doute, meilleur.

h) Les Noirs avaient peut-être misé sur la suite 12..., f5 gagnant un Fou mais, après 13. éxf5, gxf5 ; 14. Dç2 (un clouage qu'il fallait voir), Cé5 ; 15. Fé2 leur position est désastreuse.

i) Et non 13. Fxç8 à cause de 13..., Cxç4 ; 14. Dd3, Cxé3 ; 15. Fh3, g4.

j) Afin d'empêcher l'attaque h4-h5.

k) Menace 17. Tg3.

l) 18. Tg3 est beaucoup plus fort : 18..., Rg8 ; 19. Dd3 ! menaçant de gagner le Fh3 par 20. Fd2.

m) Maintenant 20. Dd3 est inutile à cause de 20..., Fxç3.

n) Ici, l'échange 20..., Fxç3 ; 21. bxç3 laisserait le R noir dans de grandes difficultés.

o) La position critique dans laquelle chaque camp dispose de ressources *tactiques*.

p) Trois variantes sont à envisager, le coup du texte 22..., dxé5 ; 22..., bxç4 et 22..., b4. La prise du *pion* é5 est une erreur fatale pour les Noirs *comme le démontre brillamment* Uhlmann. 22..., bxç4 n'est pas non plus suffisant après 23. Fb1. Seul, 22..., b4 complique à plaisir la position : 23. Cb1, Dxa2 ; 24. é6, Cf8 ; 25. éxf7+, Rxf7 ; 26. f5, Ré8 ; 27. fxg6, Cd7 et rien n'est clair.

q) 23..., é4 est insuffisant : après 24. Fxé4, Cé5 ; 25. d6 ! les Blancs ont toujours une belle attaque : si 25..., Cxç4 ; 26. Fxa8 !, Cxd2 ; 27. dxé7 ou bien 26..., éxd6 ; 27. fxg6 !, Cxd2 ; 28. gxf7+, Rxf7 ; 29. Txg7+, Rf8 ; 30. Fxd2.

r) Offrant un deuxième pion !

s) Si 24..., b4 ; 25. hxg6, f6 ; 26. Cd5, Cxd5 ; 27. Fé4, Cxé3 ; 28. dxé7 !, etc.

t) Magnifique sacrifice d'un troisième pion qui donne aux forces blanches le signal de l'exécution.

u) Ou 25..., Ff8 ; 26. Fxg6 !, fxg6 ; 27. Dd3 !

v) Si 26..., Cxç4 ; 27. Fd3+, Rf8 ; 28. Fxç4, bxç4 ; 29. Dxd6+, Fé7 ; 30. Dxé5 et si 26..., fxg6 ; 27. Rxg6+, Rf7 ; 28. Txf6+ !, Rxf6 ; 29. Dxd6+, Rf7 ; 30. Fxç5.

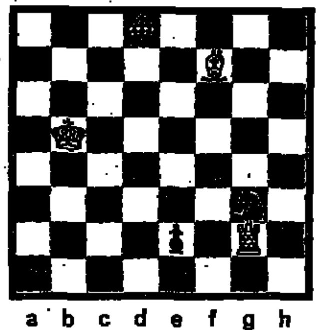
3 *w)* Si 29..., Txd7 ; 30. Dxf6.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1539
Y. BASLOV (1991)

(*Blancs* : Rh8, Tç8 et é2, Pé7. Noirs : Rg5, Dg1, Cé5, Fh5.) Nulle.

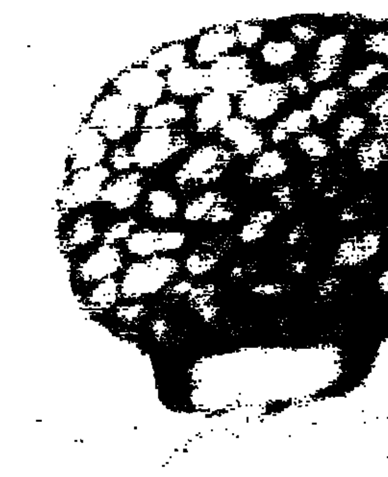
1. Tg8+, Cg6+ ; 2. Rh7, Dh1 ; 3. Té5+, Rf6 ; 4. Tf8+, Cxf8+ ; 5. éxf8=D+, Ff7+ ; 6. Dh6+, Fg6+ (soit six échecs à la file) ; 7. Rg8, Da8+ (et non 7..., Dxh6 ; 8. Tf5+ !, Ré6 : 9. Té5+) ; 8. Df8+, Ff7+ ; 9. Rh7, Dh1+ (si 9..., Dxf8 ; 10. Té6+ !, Rf5 ; 11. Té5+ !) ; 10. Dh6+, Fg6+ ; 11. Rg8. Nulle.

ÉTUDE Nº 1540
A. PANKRATON (1990)



Blancs (3) : Rb5, Tg2, Ff7.
Noirs (3) : Rd8, Cg3, Pé2.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine



La caillette, nous voici !

CE pourrait être le cri de ralliement des Vivarois pur sang. La caillette, en effet, pour avoir franchi le Rhône et gagné la rive « empi » comme disait mon grand-père et par opposition à la rive « riaume » (royaume) ardéchoise reste bien, dans sa rusticité première, un plaisir de bouche. Charles Forot dans son merveilleux ouvrage *Odeurs de forêts et fumets de table* nous donne la recette de son charcutier de Saint-Félicien-en-Vivarais : *« Blanchir 250 g de feuilles de blettes et autant d'épinards, les rafraîchir et les hacher. Hacher d'autre part 250 g de viande de porc, 250 g de foie de porc, 250 g de mou. Colorer au saindoux un oignon finement haché, y ajouter les viandes puis les herbes, assaisonner de sel, poivre et pointe d'ail. Puis former des boules grosses comme une petite orange, les entourer de crépine, les serrer dans un vaste plat de terre, les décorer d'un bout de lard et les cuire au four. »*



Les ménagères, autrefois, profitaient du four du boulanger pour cuire leurs caillettes. Elles les mettaient, une fois refroidies, dans des bocaux de grès, recouvertes de saindoux, les conservant ainsi des semaines. On les dégustait alors froides ou réchauffées. Mais, au pays, si l'on n'oubliait point la blette (ou bette comme écrivait Olivier de Serres, la recommandant *« pour son utilité, pour son facile accroissement et pour sa longue durée. »*) et quelques épinards, toutes les herbes ramassées en chemin s'y ajoutaient : pointes d'orties, pissenlits, oseille et même, comme le faisait ma grandmère, des feuilles de coquelicot. Tandis que les gens aisés n'hésitaient pas à y adjoindre un peu de foie gras.

Et les caillettes se dégustent aussi dans le Triscastin, aux truffes. A Chabeuil, dans la *Drôme, il existe même une* confrérie des chevaliers de Taste-caillette et le Larousse gastronomique signale même des caillettes en Cornouailles !

Mais il n'empêche, et je revendique au nom du Vivarais la caillette ancestrale... qui malheureusement ne se trouve pas à Paris. Je devrais dire ne se trouve plus, car je m'en régalais il y a quelques lustres à *l'Enclos de Ninon*, à la Bastille, dont les patrons, les frères Tessier, étant des Vans, où l'on prépare d'éternité les caillettes et la pouytrolle, qui est semblablement même hachis d'herbes mais avec de la viande de porc et mise en boyaux.

J'ai téléphoné au successeur des Tessier pour savoir s'il avait maintenu les caillettes à sa carte, il en a presque été choqué. J'ai demandé à Claude Peyrot, du *Vivarois*, pourquoi il n'en proposait point à la sienne, noblesse et enseigne oblige. Il m'a répondu : *« Je ne la ferais jamais aussi bien que mon père ! »* On n'en trouve point non plus chez *Guyvonne* (14, rue de Thann) où Guy Cros *est enfant* du pays. Alors ? (1).

Alors je me demande si même là-bas on trouve les caillettes sur les cartes. Oui, en tout cas sur *celle de Christiane Giuliani*, cuisinière de l'ARC (*Le Vivarais*, 5, av. Cl.-Expilly à Vals-les-Bains, tél. : 75-94-65-85). Entre la galette de morue à l'embeurrée de chou et la blanquette de chevreau voici la caillette triomphante (et même peut-être sera-t-elle « au thon », comme celle présentée par cette restauratrice-cuisinière imaginative, l'autre jour, au déjeuner « tout au thon » ?) Et au dessert, ne manquez pas le gâteau de châtaignes sauce caramel.

Oui, à mon goût, ce *Vivarais* n'est pas loin d'être le meilleur restaurant de l'Ardèche. Sans oublier pourtant *Le Midi* à Lamastre, où M. Perrier a eu du mal à faire oublier le cher Barattero (il a gardé son nom en enseigne, de reste !). Très belle maison et très belle cave (place Seignobos, tél. : 75-06-41-50).

Mais je ne voudrais point quitter le Vivarais sans parler du cornas, le vin local d'appellation contrôlée. Corsé et capiteux, il a *le goût de terroir qui convient* à cette cuisine. C'est un Américain, Alexis Lichine, qui a écrit : *« le cornas n'est jamais grand, il est souvent bon et rarement cher. »* Mais sur la caillette de Christiane Giuliani, il devient grand !

La Reynière

(1) Si ! En fait, Guy Cros en ajoute quelquefois à sa carte et vient de me promettre d'y penser plus souvent. Vous les arroserez d'un saint-joseph 1990 de chez Grippa, tout à fait remarquable.

COUTUME

Chabrot et meurette

FAIRE chabrot, c'est mêler un peu de vin avant de finir la soupe et, à même l'assiette, boire à petites gorgées : un usage et une expression du sud-ouest de la France. Le périgourdin *« fà chabroù »* – en Limousin on *« fait chabrot »* avec la soupe bréjaude – est passé en Provence, où Mistral pense que *« cabroù »* est issu du latin *capreolus* ; faire chabrot (ou chabrol) c'est donc *« boire comme une chèvre »*, c'est-à-dire dans son assiette. Le vieil auteur d'Ambert, à la barbe blanchie, nous confie : *« Et les Auvergnats se passionnaient pour le vin. Ils aimaient chabroler, qui est verser un verre de limagne dans l'assiette de soupe chaude. Dans tous les mets relevés devait entrer le vin, coq au vin, ragoût de mouton au vin, grenouilles même au vin rouge »* (1).

Voilà énoncés quelques plats au vin rouge cuisiné ; il n'y manque guère que la meurette. Chabroler est donc un usage de table, autrefois largement répandu. S'il existe encore, c'est parce que nous l'avons vu faire dans notre enfance ; le souvenir, peut-être aussi, en Ardèche, de la *« soupe à l'ivrogne »*.

L'agrément et le piège de la cuisine au vin est qu'on n'utilise pas toujours toute la bouteille. Et le cuisinier se cardinalise en regardant mijoter ses plats, nous laisse entendre le bon Gaston Roupnel, vigneron ami de Bachelard, mort à Gevrey-Chambertin, l'auteur de *Nono, le roman de la vigne* (2). En Bourgogne comme en Franche-Comté voisinent la matelote, qui peut être faite au vin blanc d'Arbois, et la meurette de la Saône au vin rouge. La meurette, de fait, est une sauce liée, accompagnée de croûtons, dans laquelle on fait cuire poissons d'eau douce, œufs mollets ou cervelle de veau.

BIEN d'autres usages, en cuisine, requièrent l'emploi du vin. Mais de quel vin est-il question ? L'historien Jean-Louis Flandrin (3) évoque les *« vins de paysans, des vins colorés, taniques et légers... réellement désaltérants »*. Roger Dion (4) a montré aussi comment les adeptes de cette viticulture populaire se sont opposés aux producteurs de vins de qualité, appréciés des seigneurs, des abbés et bientôt des bourgeois. Certes la valeur gastronomique que l'on accorde au vin s'est renforcée, comme l'emprise absolue du travail de vinification. A un point tel que le géographe Pitte (5) n'hésite pas à souligner sa prééminence sur la spécificité des terroirs. La vertu du bourgogne devrait-elle plus à la civilisation de Cluny et de son abbaye qu'aux gravillons de ses moraines, et la qualité des bordeaux au commerce aristocratique des Chartrons, plus qu'aux marnes du quaternaire ?

Les viticulteurs de sept communes des Alpilles, autour de Saint-Rémy-de-Provence, AOC des « coteaux d'Aix », sollicitent une appellation d'origine à part entière. Territoire homogène, encépagement classique – carignan, cinsault, counoise, grenache, mourvèdre et syrah, – la typicité des rouges de cette petite zone de production justifie la recherche d'une identité. L'Institut national des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie (INAO) devrait donc autoriser l'appellation « coteaux des Baux ». *Et un « terroir » de* plus ! Ce n'est pas si simple. Le domaine de Trévallon – une vingtaine d'hectares plantés par Eloi Durrbach dans les années 70 sur la commune de Saint-Etienne-du-Grès, qui produit un rouge de très grande qualité, mi-syrah, mi-cabernet-sauvignon avec des rendements n'excédant pas 30 hectos à l'hectare – peut-il, étant issu d'un cépage en partie allogène (cabernet-sauvignon) et dans un domaine de création récente, faire partie de la famille ? La décision de l'INAO fera jurisprudence.

Pour Guy Jullien, le chef inspiré du restaurant La Beaugravière (N 7, 84430 Mondragon, tél. : 90-40-82-54), le domaine de Trévallon est un des quelques *« grands, très grands »* vins qui comptent de la Côte Rôtie jusqu'aux Alpilles, *« la plus belle production vinicole de France, avec les vins de Chave, Guigal, des frères Perrin, de Marius Raynaud* (6) *et quelques autres »*.

C'EST à dessein que ce chef, *qui est aussi collectionneur* et connaisseur de vins avisé, nomme les propriétaires, *« qui ne se contentent pas de faire pisser la vigne, mais visent la qualité »*, plutôt que les terroirs. *« Un véritable amateur*, dit-il, *ne demande plus un châteauneuf, mais cite un propriétaire. »* Cet usage peut-il porter un coup au principe même des appellations d'origine, suspecté de favoriser un certain nivellement par le bas ? Ou bien les prudences supposées de l'INAO sont-elles dues au souvenir du « privilège de Bordeaux », toujours vivace lorsque se développent, ailleurs, des productions de haute qualité concurrentes sur les marchés étrangers ?

Guy Jullien se dit plus inspiré par la truffe et le gibier, *mais en cette saison, la fricassée d'asperges vertes à la crème d'asperges accompagnée d'un roussane « vieilles vignes » du château de Beaucastel 1991 et le pavé de bœuf poêlé sauce au vin de syrah, épaulé par un hermitage 1986 de Gérard Chave, entretiennent le rêve (dans un menu à 198 F), face aux dures réalités du commerce. Tout cela est dit dans le fameux dialogue de *l'Illustre Gaudissart* (Balzac), avec le bonhomme Margaritis, vigneron à Vouvray : *« Nous y sommes*, reprit Margaritis. *Mon vin est capiteux, capiteux s'accorde avec capital en étymologie, or vous parlez capitaux... hein ! Caput, tête ! Tête de Vouvray, tout cela se tient... »* Le bonhomme Margaritis a raison. *Lorsque le négoce mène un* train d'enfer, *a fortiori* en période de mévente, il convient de marquer la pause. Faire chabrot, cela coupe la soif !

Jean-Claude Ribaut

(1) *Ceux d'Auvergne*, de Henri Pourrat, Albin Michel, 1939, p. 35.

(2) Paru en 1910, réédité en 1981, Slatkine.

(3) *Chronique de platine*, de J.-L. Flandrin, Odile Jacob, 1992.

(4) *La Gastronomie française*, Pitte, Fayard 1991.

(5) *Histoire de la vigne et du vin en France*, de Roger Dion, « Histoires », Flammarion 1959, réédité en 1977.

(6) Respectivement producteurs à Hermitage (Chave), Côte-Rôtie (Guigal), Châteauneuf-du-Pape (château de *Beaucastel de la famille Perrin* et château Rayas de Marius Raynaud). C'est le jeune chef Philippe Etchebest et le sommelier Patrick Guiral du Jardin de l'Opéra à Toulouse qui ont été lauréats, cette année, du cinquième concours culinaire Paul-Louis-Meissonier, organisé par le comité des vins côtes du Rhône vallée du Rhône.

Miettes

Rue Saint-Georges, on a connu durant des décennies *la Casa Miguel*, minuscule et sombre baraque où les prix bas seuls avaient quelque intérêt. Aux dernières nouvelles, Olympe (mais *oui ! l'Olympe* naguère du bon *Bistrot* puis vedette du *Virgin Café* !) s'y installerait en septembre.

Gérard Besson, le chef-patron du merveilleux restaurant de la rue du Coq-Héron (2 étoiles Michelin) cède à la manie (ou à la nécessité ?) du moment et « conçoit et organise » la carte du nouveau *Yachts de Paris* (port de Javel, dans le 15e).

Cuisine naïve ! C'est ainsi que la comédienne Macha Méril considère la cuisine des pâtes, prêchant pour le tour de main de la ménagère à leur propos (*« Il arrive*, dit-elle, *qu'on soit plus moche en sortant de chez un coiffeur qu'après un shampooing fait à la maison. »*) Elle nous donne ici des tagliatelles vertes aux gnocchis au miel, d'intéressantes recettes (Robert Laffont édit.).

L. R.

هكذا من الأصل

Un globe-trotter au péril du Baloutchistan

Au mépris de la canicule, deux Français partent ces jours-ci *pour* le Pakistan central. Ils ne vont pas acheter des tapis baloutches ou admirer Mehrgahr, le plus vieux site néolithique du sous-continent, mais rechercher Jacky Bleunven, sportif brestois disparu en 1992 dans ce pays en *accomplissant un tour du* monde solitaire à pied.

AU début, tout avait marché comme sur des roulettes. Jacky Bleunven (trente-cinq ans, 1,66 mètre, 56 kilos) était parti de Brest, *pedibus cum jambis*, le 14 septembre 1991 ; Breton bretonnant, athlète complet (lutte bretonne, rugby, boxe), coureur à pied chevronné (Lima-Rio en trente jours en 1989 ; 700 kilomètres en Bretagne en quatorze jours en 1991 etc.), célibataire boute-en-train adoré par tous ceux qui l'ont connu organisant la Fête du peuple breton, le nettoyage de rivières polluées ou relevant à l'ancienne un menhir avec quatre cents copains, il allait, en quatre mois et demi, parcourir *sans encombres, à pied*, 5 500 kilomètres, y compris le Duché de Bretagne, à travers onze Etats. Dont la Turquie et l'Iran (1) réputés peu commodes. Il atteignit le Pakistan dès le 29 janvier 1992, un peu en avance sur son plan, à cause d'une Perse bâclée faute de visa suffisamment long.

Marchant, ou plutôt courant, d'un pas élastique sur environ 50 kilomètres par jour, cinq jours par semaine, chargé seulement d'un sac à dos de 5 kilos tout compris (une combinaison antifroid et une combinaison antipluie, quelques médicaments et ustensiles, cartes et lexiques renouvelés en principe à chaque frontière linguistique ou *politique et des carnets de notes* envoyés en France par poste tous les cents jours). Jacky comptait être de retour auprès de ses parents et de ses cinq frères et sœurs cadets, à son village natal de Plabennec (chef-lieu de canton finistérien de *six mille cinq cents âmes*), *en octo*bre 1994, *via* une soixantaine de pays d'Europe, d'Asie, des Amériques et d'Afrique.

Au total, 50 000 kilomètres à courir à pied, les mers étant, quant à elles, traversées en avion. Un authentique globe-trotter, comme on n'en fait plus de nos jours, réalisant ce qui, apparemment, aurait pu être une première, le tour du monde en course à pied solitaire par Vienne, Téhéran, Tokyo, Vancouver, *Buenos-Aires, Le Cap et Le* Caire. Sans battage médiatique. Financement sur les économies personnelles de ce diplômé de Sup de Co-Brest (1977), ancien chef comptable à Quimper puis responsable d'un projet informatique en Bretagne, économies augmentées des abonnements à l'envoi de cartes postales des sites majeurs visités, *souscrits par cent vingt amateurs*, et du soutien moral du Rotary-Club et de nombreuses écoles du Finistère apprenant la géographie sur les traces de Jacky.

Ces traces, justement, on put les *suivre jusqu'au 13 février 1992. Ce* jour-là, à la poste de Sibi – au cœur du Baloutchistan, une bourgade oubliée depuis qu'elle fut, à la fin du quinzième siècle, la capitale d'un éphémère Royaume baloutche, – notre coureur expédie deux cartes postales à l'Association des coureurs à pied de Plabennec et à une école de Bretagne où sont inscrits *ses neveux*.

Tout va bien. Sauf qu'au Pakistan, contrairement aux étapes *précédentes, Bleunven, et il s'en* plaindra par téléphone à un correspondant breton, n'a pas reçu le colis (chaussures, médicaments) envoyé de France à son intention et qui sera retourné plus tard par la poste de Quetta à l'expéditeur, l'association Courir le monde (2).

L'immense province pakistanaise du Baloutchistan (345 000 kilomètres carrés, soit près de la moitié de la superficie nationale) est un cas à part au « Pays des purs » : en dehors de Quetta, son chef-lieu, dans la région seule vraie ville (et encore !) avec ses 350 000 habitants, le séjour des étrangers est, sinon toujours interdit, du moins vivement déconseillé par Islamabad. Déserts bruns, 750 kilomètres de côtes vierges, oasis d'autant plus enivrantes que rarissimes, montagnes altières (le Zarghoun, point culminant régional, atteint 3 570 mètres), nomades au turban citrouille nécessitent 2 mètres de tissu composent l'humble et violente beauté de ce Baloutchistan battu, selon la saison, de vents *brûlants ou glacés*.

Sibi, avec 50 degrés à l'ombre enregistrés certains étés, passe pour *le point habité le plus chaud de* la planète... L'antique Gédrosie, traversée avec mort et passion par une



Près de Dadhar.

PHILIPPE FABRY/SIPA IMAGE – D. R.

partie de l'armée d'Alexandre le Grand de retour des confins indiens, donne la chair de poule depuis plus de deux mille ans...

Quant aux quatre millions d'habitants actuels du Baloutchistan (sur les quelque 100 millions que compte le Pakistan), ce sont surtout des tribus errantes et maigrement pastorales ou colporteuses, mais souvent surarmées, tribus en majorité baloutches. Au cours du premier millénaire de l'ère chrétienne, les Baloutches, ces cousins des Perses et des Kurdes, parlant une langue indo-européenne et venant du nord, probablement de la Caspienne, *ont détruit, assimilé, refoulé* ou cantonné leurs prédécesseurs, notamment les Brahuis, réputés de souche dravidienne. L'islamisme a été apporté dès les années 700 par les conquérants arabes, mais le *riouaj*, la coutume baloutche, est restée en vigueur jusqu'à nous avec son épreuve du feu pour les justiciables et son hospitalité jalouse, le *mehmani*.

Les Britanniques, grâce au doigté d'un Lyautey écossais, Sir Robert *Sandeman (1835-1892), dont* les Baloutches chantent encore la geste, intégrèrent le Baloutchistan à l'Empire des Indes, mais, d'autre part, ils avalisèrent l'iranisation de quelque 100 000 kilomètres carrés de terres baloutchophones, pérénisant un irrédentisme local latent qui s'adresse tant à l'Iran qu'au Pakistan. En 1970, l'armée gouverne*mentale pakistanaise réprima sans* ménagements une révolte autonomiste menée par la tribue baloutche des Marris.

C'est vers les Marris, précisément, qu'un groupe de quatre amis français de Jacky – insatisfaits à la fois par l'impuissance diplomatique française à obtenir des informations vraiment sûres et par les réponses vagues ou embarrassées des autorités pakistanaises – partirent en juin 1992, après une fête bretonnante destinée à financer leur déplacement. Depuis le Rotary-Club de Quetta jusqu'au gouvernorat, chacun essaya d'aider les quatre hommes qui, grâce à une annonce dans la presse du cru, apprirent par des témoins que, vers le 20 février 1992, *Bleunven était passé par* la localité de Talli, tentant apparemment de gagner le Pendjab *via* Kohlou dans les monts Soulayman.

Cette voie secondaire coupe le territoire de la farouche tribu des Marris dont des représentants firent savoir aux quatre enquêteurs amateurs que certains guerriers de leur clan avaient, toujours en février 1992, *« intercepté » puis gardé « cinq à dix jours »* le piéton français. Le djebel Soulayman est un secteur où, dit-on, ne manquent pas les caches d'armements et de drogues, deux produits transitant entre l'Afghanistan en pleine anarchie et Karachi, *port de toutes les exportations* interdites. Mieux vaut, dans ces montagnes, ne pas être témoin, même involontaire, de quelque trafic illicite... On ne peut exclure non plus que la petite somme portée sur lui par le sportif, reliquat d'un mandat touché en Iran, n'ait pu tenter quelque malandrin de rencontre...

Cet étrange étranger qui dormait à la belle étoile, regardait longuement le ciel, souriait à tous mais ne parlait ni ourdou ni baloutche et prenait des notes dans une langue qu'un interprète, amené de Quetta par des Marris, reconnut pour être ni de l'anglais ni du français – et *pour cause, c'était du breton !* – fut, selon des chefs marris, rendu à sa route ou, selon d'autres sources locales, remis, par d'autres Marris, à la police pakistanaise – peut-être en signe de « bonne volonté » de la part d'une ethnie habituellement rétive ? Certains Marris ont précisé, pour leur part, que le Breton avait été relâché début 1992 le long de la voie ferrée reliant Sibi aux mines de charbon de Harnai, mais aucun souvenir de son passage par ce chemin n'a pu être recueilli.

En septembre 1992, Alain Debos, ancien reporter à La Cinq, se rendit au Baloutchistan au cours d'un voyage financé par le « Tapie breton », Ahmed « Charly » Chaker, Français d'origine yéméno-marocaine, bienfaiteur de l'équipe de football Brest-Armorique, brasseur de toutes sortes d'affaires et procès, et reconnaissant aux Brestois, pour avoir, dans les années 70, commencé sa fortune en leur vendant des fringues.

Au fil de ses contacts avec les différentes administrations pakistanaises et diverses autres sources, notre confrère Debos, qui reçut d'autre part, lors de ses investigations *in situ* tout le soutien voulu de la part de l'ambassade de France, acquit *in fine* la certitude que Bleunven avait séjourné début *1992* à la prison de Kohlou avant d'être transféré à Dera-Ghazi-Khan, proche cité pendjabie, puis d'être ramené à Quetta par les services secrets de l'armée pakistanaise. Ensuite, plus rien !

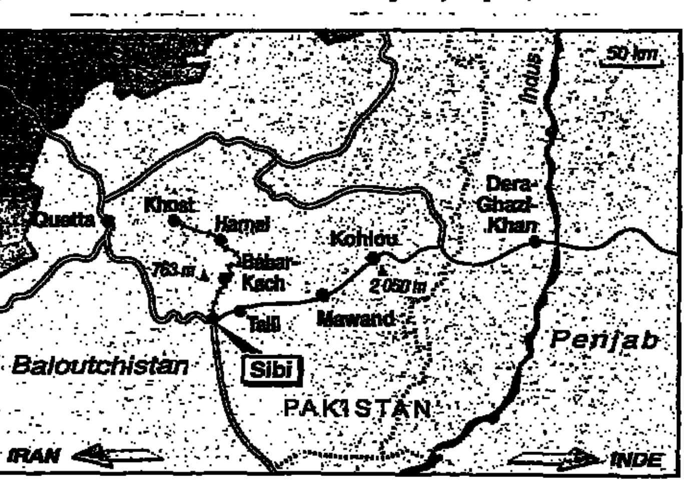
Plus rien sauf, si on retourne un peu en arrière, le 22 juin 1992, jour où les quatre amis de l'aventureux athlète arrivèrent à Quetta et où la femme d'un autre camarade de Bleunven, à Plabennec, eut la surprise en décrochant son téléphone d'y entendre à 22 heures (2 heures du matin au Baloutchistan), durant trente secondes, *« la voix de Jacky »*, lequel s'identifia avant que la communication ne soit coupée au moment où, semble-t-il, il allait donner sa position géographique...

En deçà de cette « intervention » téléphonique, une impression domine dans ce mystérieux Pakistan parfois sujet à des accès d'espionnite – en 1979, l'ambassadeur de France et un autre diplomate français excursionnant au vieux fort *de Kahouta, près* d'Islamadad, furent battus comme plâtre par des « voyous patriotiques » (3) qui les accusèrent d'avoir photographié des installations nucléaires – et où le gouvernement central n'a jamais pu faire appliquer la loi nationale dans sa totalité parmi nombre de tribus baloutches et pathanes, ni faire fermer les prisons privées clandestines entretenues ici et là par des potentats ruraux (« le Monde sans visa » du 9 juillet 1988).

Cette impression, c'est qu'une « bavure », peut-être mortelle, a pu être commise, par exemple au cours d'un interrogatoire trop musclé, et que les civils, théoriquement aux commandes à Islamabad, n'en ont jamais été clairement informés par les tout-puissants militaires solidaires de leurs subordonnés « gaffeurs ». La position officielle pakistanaise, aujourd'hui, est que Bleunven ne se trouve présentement dans aucune prison d'Etat du Pakistan. Mais hier ?

Ou bien tout bêtement, comme l'orientaliste Michel Seurat au Liban, Jacky est-il mort de maladie là où il était, légalement ou non, retenu ?

Aussi bien le plus jeune frère de Jacky, André (vingt-six ans) comptable à l'Institut national de la statistique et des études économiques *(INSEE) à Paris, et leur ami* Alain Gestin, vétéran marathonien de quarante-huit ans qui, en juillet 1992, a relié Moscou à son bourg breton de Pléneuf-Val-André (Côtes-d'Armor) en cinquante-quatre jours, à pied, se rendent-ils maintenant au Baloutchistan en enquête de la dernière chance.



La dernière étape du Breton.

Les deux sœurs de Jacky, *Marie-*Hélène, à Brest, et Marie-Jeanne dans son café de Plabennec (Finistère), L'Ecume des jours, devant une carte du périple fraternel mystérieusement interrompu à Sibi (Baloutchistan) martèlent : *« Ce que nous voulons, c'est avoir le cœur net. Que Jacky soit décédé ou détenu, mais que nous le sachions ! Nous nous battrons, parents et amis, tous jusqu'au bout de nos forces, pour avoir le droit de savoir ce qui est arrivé. »*

Seize mille personnes, dont d'anciens journalistes otages, comme Jean-Paul Kauffmann, Philippe Rochot et Jacques Abouchar, l'écrivain Max Gallo, le navigateur Gérard d'Aboville, l'évêque Jacques Gaillot, *ont signé une pétition pour* le petit Breton candide qui croyait, en ce siècle des plus grandes migrations de l'Histoire mondiale, qu'on peut, seul, sortir impunément des sentiers balisés et courir librement la Terre...

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) En Iran, pour ne pas dépasser la *durée de son visa limité à deux semaines*, Jacky Bleunven, à titre exceptionnel, dut utiliser des cars sur une partie de son trajet.

(2) *Association Courir le monde. Animateur* : Jean-Alain Tanné, « La Gare », 29860-Plabennec. Tél. : 98-40-88-61. A la suite de la disparition de Jacky Bleunven, ce *groupement, au départ informel et* purement amical, s'est fait légaliser selon la loi de 1901, et consacre depuis lors l'essentiel de ses activités à retrouver le cou*reur disparu*.

(3) Le *Financial Times* écrivit alors que lesdits « voyous » étaient des agents spéciaux pakistanais déguisés.